

6,99€

annabac

SUJETS &
CORRIGÉS

NOUVEAU BAC

2014

Histoire Géographie T^{le} L,ES

- **59 sujets** : les sujets du **bac 2013**
et des sujets complémentaires
- Des **conseils** étape par étape
- Des **corrigés** clairement structurés
- Un **mémento** « dernière ligne droite »



Avec ce livre,
un abonnement **GRATUIT***
à annabac.com



À l'**ESGCI** vous construisez votre **parcours**

➤ École de commerce généraliste

➤ Post-bac en 3 et 5 ans

➤ Titres certifiés niveau 1 et 2

➤ 7 spécialisations

➤ Ouverture internationale
dès la 2^e année

➤  2013

esgci.com

Établissement d'enseignement supérieur
technique privé reconnu par l'État

Une école **ouverte**
sur l'**international**
et de nombreux
domaines et secteurs :
marketing, luxe, tourisme,
achats & logistique...

ESGCI

242 rue du Fbg Saint-Antoine - 75012 Paris
01 55 25 46 27 • admissions@esgci.com

annabac

SUJETS et **CORRIGÉS** 2014

Histoire Géographie T^{le} séries L, ES

Christophe Clavel

Professeur certifié d'histoire-géographie
Chargé de cours à l'université de Rouen

Jean-François Lecaillon

Professeur certifié d'histoire-géographie

**Anne Frémont-Vanacore, Cécile Gintrac
et Florence Smits**

Professeurs agrégées de géographie

**Daniel Mendola, Nicolas Smaghue
et Ludovic Vandoolaeghe**

Professeurs agrégés d'histoire-géographie

Achevé d'imprimer

Par Maury imprimeur à Malesherbes - France

Dépôt légal 96941 6/01 - Août 2013



PAPIER À BASE DE
FIBRES CERTIFIÉES



s'engage pour
l'environnement en réduisant
l'empreinte carbone de ses livres.
Celle de cet exemplaire est de :

450 g éq. CO₂

Rendez-vous sur
www.hatier-durable.fr



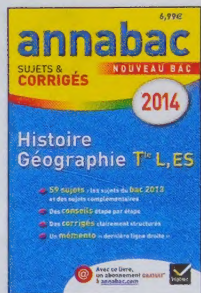
Annabac, mode d'emploi

Que contient cet Annabac ?

Tous les outils nécessaires pour se préparer de manière efficace à l'épreuve d'histoire-géographie du bac 2014.

En premier lieu, des **sujets corrigés tombés lors des nouvelles épreuves du bac 2013**, mais également :

- des sujets complémentaires ;
- des conseils de méthode ;
- les repères clés du programme.



► Une large sélection de sujets d'écrit

L'ouvrage comprend les **sujets de la dernière session** et des sujets complémentaires conformes au nouveau bac. Il regroupe à la fois des **sujets complets** et des exercices classés par thème, de manière à couvrir tout le programme. Il s'efforce de représenter de manière équilibrée **tous les types** d'exercices qui peuvent être proposés dans le cadre de l'épreuve.

► Également des sujets d'oral

Nous vous proposons également des sujets vous permettant de vous faire une idée de **l'épreuve orale de contrôle** et de la préparer, si nécessaire, en en connaissant les exigences.

► Comment les sujets sont-ils traités ?

Les auteurs de cet ouvrage ont eu à cœur de vous aider à bien interpréter un sujet et « fabriquer » une bonne copie. C'est pourquoi ils ont associé à chaque énoncé :

- une **explication du sujet** et des aides pour construire la réponse (rubrique « Les clés du sujet ») ;
- un **corrigé clairement structuré**, avec des conseils et des commentaires quand c'est nécessaire.

Comment utiliser l'ouvrage ?

► À l'aide du sommaire

Dès le mois de décembre, **à l'occasion d'un contrôle ou d'un examen blanc**, n'hésitez pas à vous familiariser avec les types d'exercices proposés au bac en traitant ceux correspondant aux **thèmes du programme à réviser**. Le sommaire vous aidera à les sélectionner.

Travaillez-les le plus possible, dans un premier temps, avec la seule aide des « Clés du sujet » ; puis confrontez ce que vous avez fait avec le corrigé proposé.

► À l'aide du planning de révisions

La date de l'examen se rapproche. Grâce à la rubrique « Votre planning de révisions », choisissez, **en fonction du temps qui vous reste**, les sujets qui vous permettront d'aborder l'épreuve dans les meilleures conditions possible.

Et l'offre privilège sur annabac.com ?

L'achat de cet ouvrage vous permet de bénéficier d'un **accès gratuit*** aux ressources d'annabac.com : fiches de cours, podcasts, quiz interactifs, exercices, sujets d'annales...



Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur www.annabac.com, dans la rubrique « Vous avez acheté un ouvrage Hatier ? ». La saisie d'un mot clé du livre (lors de votre première visite) vous permet d'activer votre compte personnel.

* Selon conditions précisées sur www.annabac.com.

Qui a fait cet Annabac ?

► L'ouvrage a été écrit par **des enseignants d'histoire et de géographie** : Christophe Clavel, Jean-François Lecaillon, Anne Frémont-Vanacore, Cécile Gintrac, Daniel Mendola, Nicolas Smaghue, Florence Smits, Ludovic Vandoolaeghe.

► Les contenus fournis ont été mis en forme par une équipe composée de plusieurs types d'intervenants :

- des coordinateurs éditoriaux : Anne Peeters, Grégoire Thorel et Benoît Dessalles, assistés d'Audrey Billoteau et de Céline Rolland ;
- une éditrice : Aude Marot ;
- des graphistes : Tout pour plaire et Dany Mourain ;
- un cartographe : Philippe Valentin ;
- un compositeur : STDI.



Digitized by the Internet Archive
in 2021 with funding from
Kahle/Austin Foundation

SOMMAIRE

■ Votre planning de révisions	10
-------------------------------------	----

I. L'épreuve en questions-réponses

■ Le programme	14
■ L'épreuve	20
■ Nos conseils de méthode	23

II. Préparer l'épreuve écrite

Sujet complet

1 France métropolitaine, juin 2013	30
--	----

Histoire

L'académie et la session des sujets figurent en tête des énoncés.

LE RAPPORT DES SOCIÉTÉS À LEUR PASSÉ

Le patrimoine : lecture historique

2 COMPOSITION • Lecture historique du patrimoine d'une ville	43
--	----

Les mémoires : lecture historique

3 COMPOSITION • Le génocide des Juifs et des Tziganes	49
4 COMPOSITION • La rivalité des mémoires de la guerre d'Algérie (1962 à nos jours)	54

IDÉOLOGIES, OPINIONS ET CROYANCES EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS

Socialisme et mouvement ouvrier

5 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT • Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875	59
6 COMPOSITION • Le communisme en Allemagne de 1919 à 1990	64

Médias et opinion publique

- 7 COMPOSITION** • Les médias français, l'opinion publique et la guerre d'Algérie, 1954-1962 69
- 8 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • Médias et opinion publique en France au moment de l'affaire Dreyfus 74
- 9 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • 6 février 1934 : les Français divisés face à la crise des années trente 80

Religion et société

- 10 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • Religion et société aux États-Unis .. 84
- 11 COMPOSITION** • Religion et société aux États-Unis depuis 1890 89

PUISSANCES ET TENSIONS DANS LE MONDE

DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À NOS JOURS

Les chemins de la puissance

- 12 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • Les États-Unis et le monde à deux dates importantes de leur histoire : 1918 et 1941 93
- 13 COMPOSITION** • Les États-Unis et l'Europe depuis 1945 98
- 14 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • La fin du leadership américain ? ... 104
- 15 COMPOSITION** • La Chine et le monde depuis 1949 109

Un foyer de conflits

- 16 COMPOSITION** • Les conflits au Proche-Orient et au Moyen-Orient depuis 1918 113
- 17 COMPOSITION** • Le conflit israélo-arabe depuis 1948 117
- 18 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT** • Les révolutions arabes (2011) 121
- 19 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • Le pétrole, enjeu géostratégique au Moyen-Orient 126

LES ÉCHELLES DE GOUVERNEMENT DANS LE MONDE

DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À NOS JOURS

L'échelle de l'État-nation

- 20 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • La France à la recherche d'un régime politique stable à la fin des années 1950 131
- 21 COMPOSITION** • État, gouvernement et administration de la France de 1946 aux lois de décentralisation de 1982-1983 incluses 136
- 22 COMPOSITION** • Le gouvernement de la République face à la crise de mai 1968 142

L'échelle continentale

- 23 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT** • Le projet d'une Europe politique au congrès de La Haye 147
- 24 COMPOSITION** • Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948) 153

L'échelle mondiale

- 25 COMPOSITION** • Du G8 au G20 : quelle gouvernance économique mondiale ? 159
- 26 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • Réformer le Conseil de sécurité de l'ONU 164

Géographie

L'académie et la session des sujets figurent en tête des énoncés.

CLÉS DE LECTURES D'UN MONDE COMPLEXE

Des cartes pour comprendre le monde

- 27 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • Le sport : enjeu géoculturel, géopolitique et géoéconomique 169
- 28 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT** • Les inégalités de développement dans le monde 174

Des cartes pour comprendre la Russie

- 29 CROQUIS** • La Russie : recomposition géopolitique et géoéconomique d'un État-continent eurasiatique 179
- 30 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** • La Russie, « pont énergétique » eurasiatique ? 182

LES DYNAMIQUES DE LA MONDIALISATION

La mondialisation en fonctionnement

- 31 COMPOSITION** • Processus, acteurs et flux de la mondialisation 186
- 32 CROQUIS** • Les mouvements migratoires dans le monde 193
- 33 ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT** • Les dynamiques de localisation des activités sous l'effet de la mondialisation 195

Les territoires dans la mondialisation

34	SCHÉMA • Londres, ville mondiale	199
35	COMPOSITION • Pôles et espaces majeurs de la mondialisation	201
36	ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT • L'inégale participation dans la mondialisation	205
37	CROQUIS • Les espaces de la mondialisation	209

La mondialisation en débat

38	ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS • La mondialisation en débat	211
----	--	-----

DYNAMIQUES GÉOGRAPHIQUES

DE GRANDES AIRES CONTINENTALES

L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud

39	CROQUIS • Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale	215
40	COMPOSITION • Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale	217
41	ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS • Le Brésil, rôle mondial et dynamiques territoriales	222
42	COMPOSITION • Le rôle mondial des États-Unis et du Brésil	227
43	CROQUIS • L'Amérique entre intégration et tensions	232

L'Afrique : les défis du développement

44	COMPOSITION • Unité et diversité du continent africain face aux défis du développement	234
45	ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS • Le continent africain face au développement et à la mondialisation	239
46	CROQUIS • Le Sahara, ressources et conflits	245
47	COMPOSITION • L'Afrique du Sud : un pays émergent ?	247

L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance

48	CROQUIS • Mumbai, une métropole du Sud en forte croissance	253
49	COMPOSITION • Population et croissance dans l'Asie du Sud et de l'Est	255
50	COMPOSITION • Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales	260
51	ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS • Japon et Chine, concurrences régionales	264

III. Préparer l'épreuve orale de contrôle

Histoire

52 QUESTION DE COURS • La puissance américaine dans les années 1970.	272
53 QUESTION DE COURS • La France face à la crise (aspects économiques et sociaux)	275
54 ÉTUDE DE DOCUMENT • La reconnaissance des responsabilités de l'État français durant la Seconde Guerre mondiale	278
55 ÉTUDE DE DOCUMENT • Vers une radicalisation du religieux dans la société américaine ?	282

Géographie

56 QUESTION DE COURS • Le continent américain entre tensions et intégrations régionales.	285
57 QUESTION DE COURS • Mumbai : métropole de la modernité, métropole des inégalités	288
58 ÉTUDE DE DOCUMENT • Le commerce maritime mondial, un enjeu géostratégique.	291
59 ÉTUDE DE DOCUMENT • Le Sahara : ressources et conflits	294

IV. Retenir les points clés

■ Les dates clés.	300
■ Les chiffres clés.	307
■ Le lexique	314

Votre planning de révisions

J - 30 à J - 15

**Vous débutez vos révisions
un mois avant l'épreuve.**



Traitez un exercice par thème clé

N°	Thème du programme
2	Le rapport des sociétés à leur passé
8	Idéologies, opinions et croyances
13	Puissances et tensions dans le monde
24	Les échelles de gouvernement
29	Clés de lectures d'un monde complexe
31	Les dynamiques de la mondialisation
51	Dynamiques géographiques de grandes aires continentales

**Vous débutez vos révisions
deux semaines avant l'épreuve.**

Réviser dans des conditions optimales !

► Avant tout, organisez-vous

Sur une grande feuille, construisez un tableau, avec : à l'horizontale, les **plages de révision** qui vous restent et, à la verticale, les **différentes matières** à réviser. Associez à chaque case un contenu.

► Mettez-vous dans les conditions de l'examen

Dans les dernières semaines de révisions, il est très important de « plancher » sur de **vrais sujets**. Essayez de travailler **par tranches** d'au moins une heure, sans pause.

► Travaillez en équipe

Vous pouvez aussi organiser des **séances de révisions** avec des amis, afin de partager vos connaissances et vos techniques de travail, et vous soutenir le moral.

Bonne chance !

Consolidez vos méthodes

N°	Point de méthode
1	Définir les notions clés Les différents types de documents
24	Dégager une problématique
31	Construire un plan de composition
40	Rédiger une introduction
8	Comment « montrer que... »
5	Étudier de façon critique
29	Construire une légende

Dernière ligne droite

- Vous maîtrisez désormais les connaissances et les méthodes nécessaires pour réussir.
- Complétez vos révisions avec ces 5 sujets représentatifs :

N°	6	10	30	35	45
----	---	----	----	----	----

Parcourez le programme

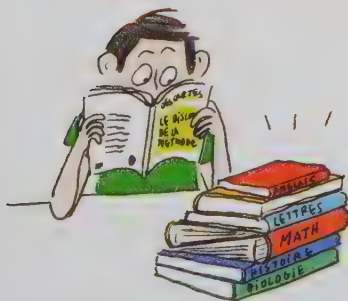
N°	Thème du programme
5	Socialisme et mouvement ouvrier
10	Religion et société
15	Les chemins de la puissance
39	L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud
45	L'Afrique : les défis du développement
49	L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance

Dernière ligne droite

- Vous avez revu les grands thèmes du programme.
- Entraînez-vous désormais sur ces 5 sujets représentatifs :

N°	6	12	30	31	51
----	---	----	----	----	----

**Vous débutez vos révisions
une semaine avant l'épreuve.**

**Droit au but !**

- Plus qu'une semaine, il va falloir mettre les bouchées doubles !
- Travaillez sur ces 6 sujets dans les conditions de l'examen, en ne lisant le corrigé qu'après avoir traité le sujet au brouillon.

N°	6	19	21	28	42	48
----	---	----	----	----	----	----

I. L'épreuve en questions-réponses

▶ Le programme	14
▶ L'épreuve	20
▶ Nos conseils de méthode	23

Le programme

Le nouveau programme d'histoire-géographie pour les terminales L et ES est défini dans le *Bulletin officiel* spécial n° 8 du 13 octobre 2011.

1. Quels sont les thèmes du nouveau programme d'histoire ?

Le nouveau programme d'histoire en terminale L et ES s'organise autour de quatre thèmes sans continuité chronologique entre eux.

- Le thème 1 vise à définir la **démarche de l'historien** qui reconstitue le passé en s'appuyant sur des sources authentifiées (textes, objets, images). Il permet de distinguer la notion de **patrimoine** (ensemble des traces du passé considérées comme propriété collective d'une communauté d'hommes) et celle de **mémoire** (événements du passé qu'une communauté choisit de préserver de l'oubli parce qu'elle considère qu'ils doivent faire exemple).
- Avec le thème 2, vous êtes invité(e) à étudier des notions relatives aux modes de pensée ou de **croissance**.
- Les deux derniers thèmes concernent l'histoire du **xx^e siècle** à l'échelle d'une **puissance** (thème 3) ou à des échelles **territoriales** plus ou moins étendues (thème 4).

THÈMES	1. Le rapport des sociétés à leur passé
	2. Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du xix ^e siècle à nos jours
	3. Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours
	4. Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours

Chaque thème se décline en « questions » qui ont vocation à l'illustrer.

THÈME 1 : LE RAPPORT DES SOCIÉTÉS À LEUR PASSÉ

Ce thème comprend deux questions.

► Le patrimoine, lecture historique

En s'appuyant sur l'exemple du centre historique d'une ville (au choix Rome, Jérusalem ou Paris), le patrimoine (monuments, lieux, objets culturels...) est analysé comme **trace du passé** que les historiens utilisent pour en extraire des connaissances sur la culture qui l'a produit. Vous étudiez donc le patrimoine pour comprendre comment se transmet **l'héritage culturel** dont il est la mémoire ; sur ce plan, vous devez comprendre comment il fait partie des outils dont nos contemporains usent pour se rattacher à des racines.

Si vous choisissez Jérusalem, vous pouvez vous intéresser aux enjeux du patrimoine dans le cadre des conflits locaux et relier ces derniers à la question 2 du thème 3.

► Les mémoires, lecture historique

Vous étudiez au choix les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ou celles de la guerre d'Algérie. L'emploi du pluriel vous oblige à recenser les différents **points de vue** mémoriels qui existent pour mieux les confronter et cerner leur partialité. La « lecture historique » vous fait comprendre comment la mémoire évolue au fil du temps, sous l'impulsion des découvertes produites par les historiens, mais en fonction aussi des **enjeux** propres à chaque époque.

THÈME 2 : IDÉOLOGIES, OPINIONS ET CROYANCES EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS

Ce thème comprend trois questions.

► Socialisme et mouvement ouvrier

Les notions sont à étudier à travers l'exemple de l'Allemagne de 1875 (Bismarck) à nos jours. Vous devez apprendre à distinguer le **mouvement socialiste** et ses diverses interprétations (utopique, communiste, sociale-démocrate...); à découvrir aussi les **types d'associations ouvrières** et leur historique (syndicats, associations mutualistes...) afin de cerner le **rôle** qu'elles ont pu jouer dans les sociétés contemporaines.

► Médias et opinion publique

Cette question renvoie à des notions qu'il faut savoir définir. Elles sont abordées dans le cadre des **crises politiques** qui jalonnent l'histoire de la France de 1890 (affaire Dreyfus) à nos jours (grandes grèves de 1995). Il s'agit de découvrir comment médias et opinion agissent dans le cadre de ces crises ; **comment ils interagissent** aussi, s'influençant mutuellement et traduisant des convictions ou sentiments indépendants, parfois, de la réalité (voir, par exemple, le rôle de la rumeur publique).

► Religion et société

Cette question met l'accent sur les croyances d'une part, leur **place** dans la société d'autre part, **l'influence** qu'elles peuvent avoir sur les choix politiques ou les comportements. L'analyse se fait dans le cadre des États-Unis, société où coexistent de nombreuses confessions, églises et « sectes ». À travers le fait religieux aux États-Unis, vous évaluez l'infinie **variété** des croyances et leurs possibles interactions (rivalités ou complicités).

THÈME 3 : PUISSANCES ET TENSIONS DANS LE MONDE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À NOS JOURS

Ce thème comprend deux questions.

► Les chemins de la puissance

À travers le cas des États-Unis (grande puissance du xx^e siècle) et celui de la Chine (grande puissance possible du xxi^e siècle) analysés de 1918 à nos jours, il s'agit d'identifier ce qui fait « puissance », mais aussi les **étapes** (chemins) qui conduisent un État moderne à **dominer** le monde. L'étude d'une puissance établie mais en déclin (les États-Unis) puis d'un pays émergent (la Chine) invite à cerner aussi ce qui peut **limiter** une puissance (la concurrence d'une autre, ses faiblesses, l'usure du modèle...).

► Un foyer de conflits

L'étude se rapporte à la région du Proche et du Moyen-Orient (lequel peut inclure l'Afghanistan) depuis la Première Guerre mondiale. Il s'agit de **recenser toutes les situations des territoires** considérés qui suscitent des conflits. De toutes natures (économiques, religieux ou politiques, civils ou internationaux...), ces derniers créent des **tensions** qui s'additionnent et se croisent. L'intérêt de la question n'est pas d'établir un catalogue de conflits mais de comprendre comment **ils s'entretiennent mutuellement** et interpellent toute la communauté internationale.

THÈME 4 : LES ÉCHELLES DE GOUVERNEMENT DANS LE MONDE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À NOS JOURS

Le thème comprend trois questions ; si elles peuvent être indépendantes les unes des autres et conduire à étudier différents niveaux de gouvernance, leur mise en œuvre dans un même ensemble thématique est une invitation à cerner les **interactions** entre les différentes échelles.

► L'échelle de l'État-nation

À travers le cas de la France de 1946 à nos jours, il s'agit d'analyser comment se gouverne un pays. L'analyse des institutions (IV^e puis V^e République) permet de mettre en évidence les différents **types de pouvoir**, leur influence, leur équilibre... La mise en perspective chronologique permet d'inscrire ces institutions dans une histoire (**les héritages**) et de voir comment les responsables politiques ont concrètement usé des outils mis à leur disposition. À ce titre, il est bon de faire des rapprochements entre cette question et la deuxième du thème 2 (sur l'opinion publique à travers les crises en France).

► L'échelle continentale

À travers le « projet » que propose l'Europe depuis 1948, vous étudiez les institutions qui ont permis à la CEE, devenue UE, de **gérer les affaires** des

États membres de la communauté. L'étude dans le temps permet de mettre en évidence **la manière** dont ces institutions se sont progressivement établies ; et, à travers les traités ou tensions qui jalonnent cette histoire, de voir comment les responsables ont gouverné une communauté d'États capable d'imposer ses directives aux peuples concernés. Le terme de « projet » inscrit dans le programme oblige à souligner **l'inachèvement** (et les échecs) de ce mode de gouvernance.

► L'échelle mondiale

Ici, l'analyse se fait sur le seul plan économique. Il s'agit de recenser les instances existantes au sein de l'ONU (FMI, OMC...), entre États (G8, G20...) ou au niveau de responsables économiques (forum de Davos, par exemple) pour analyser **leur rôle et influence** ; sont également étudiées les interactions et contradictions susceptibles d'exister entre ces différents groupes ou lieux de négociations planétaires.

2. Quels sont les thèmes du nouveau programme de géographie ?

Dans une approche introductive, le premier thème de géographie présente les **outils** en votre possession pour comprendre votre environnement.

Les deux thèmes suivants vous invitent à utiliser ces outils pour **l'étude des dynamiques mondiales** (thème 2) **ou continentales** (thème 3).

THÈMES	1. Introduction – Clés de lectures d'un monde complexe
	2. Les dynamiques de la mondialisation
	3. Dynamiques géographiques de grandes aires continentales

Introductif des deux autres, le premier thème se décline en deux questions, les suivants en trois.

THÈME 1 : CLÉS DE LECTURES D'UN MONDE COMPLEXE

► Des cartes pour comprendre le monde

S'appuyant sur des cartes aussi variées que possible dans leur thématique ou échelle, la question vous oblige à vous familiariser avec **l'outil principal du géographe**. Vous devez apprendre à les **lire, interpréter, critiquer et confronter** pour en extraire des informations et parvenir à une compréhension du monde contemporain. Ce travail vous aide, par ailleurs, dans le cadre des exercices d'études de documents et de réalisation de croquis.

► Des cartes pour comprendre la Russie

Cette question recoupe la précédente. Elle propose d'appliquer les savoir-faire acquis en thème 1 au cas de la Russie. En croisant des représentations variées, il faut mettre en évidence les **particularités** (forces et faiblesses) d'un État très étendu (à la taille d'un sous-continent) ; puis analyser les **processus de recomposition** de ce pays depuis le tournant de 1991 (disparition de l'URSS).

THÈME 2 : LES DYNAMIQUES DE LA MONDIALISATION

► La mondialisation en fonctionnement

La question est à aborder selon trois axes successifs.

À travers l'étude d'un produit distribué dans le monde entier, vous dégager les **grands enjeux politique, économique et culturel** qui découlent de sa diffusion (standardisation des modes de consommation, acculturation, redistribution des activités de production, spécialisations régionales...).

Vous analysez ensuite les **acteurs** (entreprises, États, organisations internationales) de cette mondialisation et leur **rôle**.

Enfin, vous étudiez les **flux d'échanges et réseaux de communications** empruntés. Ce dernier axe vous conduit à représenter les mouvements en question (croquis).

► Les territoires dans la mondialisation

Vous analysez des territoires **d'extension différente** pour voir comment ils s'inscrivent (ou non) dans le cadre de la mondialisation. Vous étudiez une ville à rayonnement mondial (au choix) ; puis les espaces majeurs de la mondialisation (pôles de la Triade, pays émergents) qui s'opposent aux territoires marginalisés (pays les moins avancés, pays fermés, déserts humains). Les espaces maritimes sont évalués comme enjeux géostratégiques.

► La mondialisation en débat

Cette question invite à réfléchir sur les **bouleversements** produits par la mondialisation, comment elle remet en cause le pouvoir des États, la fonction des frontières, voire l'identité des populations. Elle conduit à recenser les **réactions critiques** (altermondialismes, fondamentalismes, nationalismes) et leur **confrontation** avec les acteurs de la mondialisation.

THÈME 3 : DYNAMIQUES GÉOGRAPHIQUES DE GRANDES AIRES CONTINENTALES

Ce thème permet de faire un tour d'horizon des problématiques par grands continents, complétant les connaissances acquises sur la Russie (question 2 du thème 1) et celle sur l'Europe (question 2 du thème 4 en histoire). Ainsi, le programme permet-il de couvrir le monde dans sa totalité.

► L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud

La question est abordée sur trois plans complémentaires :

- une étude de cas portant sur le « bassin caraïbe » afin de comprendre les **dynamiques** d'une interface régionale ;
- l'analyse des **équilibres géostratégiques** internes à l'ensemble du continent à travers les échanges et les tensions ;
- l'étude des relations entre États-Unis et Brésil et les dynamiques qui peuvent les relier.

► L'Afrique : les défis du développement

Après une analyse du continent, des **réalités** et des **limites** de son développement, vous étudiez le cas d'un pays qui **émerge** (l'Afrique du Sud) puis celui d'un territoire **moins prometteur** (le Sahara).

► L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance

L'étude de ce continent s'organise autour de trois problématiques spécifiques :

- le **défi démographique** : comment gérer les masses humaines à croissance rapide (Inde, Chine) ?
- le **défi politique** : comment le Japon et la Chine peuvent-ils coordonner leurs ambitions ?
- le **défi social** : comment traiter les inégalités que suscite la modernité ? (Étude de cas de Mumbai).

L'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie au baccalauréat pour les terminales L et ES a été redéfinie dans le *Bulletin officiel spécial* n° 7 du 6 octobre 2011.

3. Comment se déroule l'épreuve écrite ?

- La durée de l'épreuve est de **4 heures**.
- Son coefficient est de **4** pour les élèves de la série L, de **5** pour ceux de la série ES.
- L'épreuve comprend deux exercices :
 - une **composition** sur un thème d'histoire ou bien de géographie ;
 - une **étude d'un ou deux documents** en histoire, si la composition est en géographie ;
 - une **étude d'un ou deux documents** ou bien une **production graphique** en géographie, si la composition est en histoire.

► Les trois critères clés de l'évaluation

- Mobiliser et mettre en relation ses connaissances.
- Analyser et interpréter de manière critique des documents.
- Comprendre et pratiquer différents langages graphiques.

4. En quoi consiste chacun des exercices ?

LA COMPOSITION

- Pour la composition, vous avez le **choix entre deux sujets** de la même discipline.

Un sujet de composition porte sur l'équivalent de deux ou trois heures de cours minimum. Son libellé s'appuie sur celui des **questions du programme**.

- Pour réussir ce type d'exercice, vous devez :
 - **mobiliser** vos connaissances sur le sujet ;
 - les **organiser** selon un plan cohérent ;
 - **rédiger** votre devoir de manière claire et progressive.
- Votre devoir doit comprendre une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion.

L'ÉTUDE DE DOCUMENT(S)

- Concernant cet exercice, vous devez savoir présenter, analyser et confronter les documents. Vous devez également faire preuve de **sens critique**, même si la consigne ne le précise pas.
- L'étude de document(s) comporte un **titre** qui permet de cerner le sujet de l'étude.

Viennent ensuite le ou les documents. Notez que c'est souvent **deux documents** qui vous sont proposés. En géographie, dans ce cas, l'un au moins des documents est une carte.

Le ou les documents sont accompagnés d'une **consigne** plus ou moins longue (2 à 4 lignes) ; cette consigne est susceptible de suggérer une problématique et/ou un plan.

LA PRODUCTION GRAPHIQUE

Elle consiste en un **schéma** ou un **croquis**.

- Dans les deux cas, il s'agit de la représentation graphique d'un territoire, laquelle est obligatoirement accompagnée d'une légende et définie par un titre.

- Mais le croquis et le schéma s'opposent à deux niveaux :

– au niveau **graphique** ;

Le croquis se fait sur un fond de carte fourni par l'examineur et exige une localisation juste des informations ; le schéma est par définition plus « schématique », les informations sont accentuées pour mieux illustrer l'idée sous-jacente.

– au niveau de **la légende**.

Celle qui accompagne le croquis est détaillée et organisée à l'aide de sous-titres ; celle du schéma ne fait que définir les symboles utilisés.

5. Qu'en est-il de l'épreuve orale ?

Si vous n'avez pas obtenu la moyenne à l'écrit, vous pouvez vous rattraper en repassant l'épreuve d'histoire-géographie à l'oral. La note d'oral remplace celle de l'écrit si, et seulement si, elle est supérieure. Dans le cas contraire, vous gardez votre note de l'écrit.

- L'examineur vous fait **tirer au sort** un sujet. Ce sujet comporte obligatoirement une question d'histoire et une question de géographie. L'une d'elles est accompagnée de documents qu'il faudra présenter et interpréter. L'autre question est une « question de cours » qui porte sur une partie du programme et qu'il faut présenter comme une composition orale.

- Vous disposez de **20 minutes de préparation**, puis de **20 minutes d'oral** proprement dit. Une partie de ce temps (environ 10 minutes) est consacrée au traitement du sujet par le candidat. L'autre partie est occupée par un **entretien** (jeu de questions-réponses) avec l'examinateur.
- Celui-ci évalue la maîtrise de vos connaissances, la clarté de votre exposé, votre capacité à exploiter les documents et votre réactivité aux questions. L'évaluation est **globale**.

► Comment être efficace ?

- Pour bien réussir, il faut utiliser une partie du temps de préparation pour produire un **plan détaillé** que l'on gardera sous les yeux pendant toute la durée de l'exposé.
- Ce plan doit être écrit en capitales d'imprimerie sur une feuille, de manière à pouvoir l'exploiter d'un simple coup d'œil et **parler** à l'examinateur sans lire son texte. Il est un **aide-mémoire** destiné à produire un exposé clair et se déroulant selon une **logique démonstrative**.
- Inscrivez en tête de chaque partie les **idées** qui serviront d'arguments et qui seront reprises en fin de partie comme **transition**.

6. Comment bien se préparer à l'épreuve ?

- Commencez par **dresser la liste des sujets possibles** de composition : cette liste se construit à partir du cours de votre professeur, de votre manuel ou de l'Annabac. Elle renvoie aux titres des chapitres ou des questions du programme. Il faut compter, en moyenne, une vingtaine de sujets possibles par discipline. Cette liste définit les fiches de révision qu'il faut créer pour bien se préparer.
- Ces **fiches** doivent être conçues pour être lisibles **d'un coup d'œil**. Elles doivent vous aider à **mémoriser** vite les points importants d'un thème : la problématique, la conclusion, les arguments qui y conduisent, le type de plan, les liens entre les parties. Mettez-y les points importants en évidence en utilisant lettres d'imprimerie, couleurs et symboles explicites.
- Puis, vérifiez **votre maîtrise des exercices** en termes de méthode. Comment analyser le sujet, bâtir le plan d'une composition, présenter un document, le critiquer, construire une légende, utiliser les symboles qui conviennent pour un croquis, etc.
- Entraînez-vous « **par écrit** ». Se réciter un cours « oralement » ou « dans la tête » ne vous permet pas de vérifier que vous savez exprimer les connaissances que vous avez.
- Il est également important de vous chronométrer, car il ne suffit pas de savoir faire un exercice pour réussir ; il faut aussi savoir le faire **dans le temps imparti**, le jour de l'examen. Alors testez-vous. N'hésitez pas à vous mettre en situation et vérifiez chez vous que vous êtes capable de réaliser un croquis ou une étude de documents en une heure.

► Comment bien utiliser votre Annabac ?

• Comprendre l'esprit du programme

Une relecture attentive des questions du programme présentées ci-dessus permet de cerner ce qui les relie et les notions qui aident à les interpréter.

• Connaître les contraintes de l'examen

Pour réussir, il faut connaître les attentes des examinateurs et le déroulement des épreuves. Nombre d'exercices, temps à leur consacrer, critères d'évaluation, notations sont autant de points à maîtriser pour bien s'organiser et optimiser ses chances. Relisez complètement la rubrique « L'épreuve » avant de répondre à votre convocation.

- **S'entraîner à l'aide des corrigés**

Les sujets proposés sont un moyen de vous autocorriger après vous être mis en situation. Servez-vous des « Clés du sujet » avant de faire l'exercice : elles vous aident à comprendre comment éviter un hors-sujet ou un mauvais plan. Puis lisez le corrigé type : il vous permet de voir ce que vous avez pu oublier.

- **Réviser de façon efficace**

Dans la dernière ligne droite, utilisez la rubrique « Votre planning de révisions ». Faites-le selon vos besoins, en fonction du temps qu'il vous reste ou de vos stratégies. Choisissez des sujets très différents, dans les deux disciplines.

7. Comment répartir son temps le jour de l'épreuve ?

- Vous avez 4 heures pour réaliser deux exercices d'importance différente comme en témoigne leur évaluation : **12 points** pour la composition, **8 points** pour l'étude de documents ou l'exercice de représentation graphique. Le correcteur est cependant invité à donner une **note globale**. Il n'y a pas de demi-point ni addition stricte des deux notations.
- Le temps à réserver à chaque exercice est **fonction de son importance** : calculez **1 h 30** pour l'étude de document(s) et **2 h 30** pour la composition. Mais attention : le passage d'un exercice à l'autre provoque toujours une perte de temps (petite déconcentration, temps pris à choisir le sujet au choix...).
- Commencez par l'**épreuve courte** (étude de document, croquis). Dans le cas d'un croquis, commencez par élaborer la **légende**. Surveillez votre montre pour ne pas empiéter sur le temps réservé à la composition.
- Ménagez-vous toujours un temps de **relecture**. La relecture d'un exercice doit être globale (pour voir si votre réponse forme un tout cohérent). Prenez soit quelques minutes à la fin de chaque exercice, soit une quinzaine de minutes à la fin de l'épreuve. Cette relecture est faite principalement pour corriger l'orthographe ou la syntaxe.

8. Comment rédiger une composition ?

La composition propose une réponse (conclusion) organisée et hiérarchisée (le plan) à la question soulevée par l'énoncé et reformulée (introduction).

EXTRAIRE UNE PROBLÉMATIQUE ET UN PLAN DU SUJET

- Commencez par **extraire le sujet de l'énoncé** en isolant le mot clé : il s'agit le plus souvent du nom principal, quand le libellé est sous une forme nominale, du sujet grammatical quand il forme une phrase. Ce mot clé isolé, veillez à en faire le sujet de la phrase qui amènera votre conclusion. Celle-ci ne doit pas hésiter à reprendre les termes de l'énoncé. Par exemple : « La *puissance* des États-Unis en 1945 », où le mot « puissance » représente le sujet à démontrer et à caractériser à la fin de la composition.
- Ensuite, **arrêtez l'idée principale** de votre conclusion : par rapport aux termes de l'énoncé, la conclusion doit caractériser le mot clé repéré dans le sujet. Par exemple : « La puissance des États-Unis en 1945 est *hégémonique*. »
- Puis, **choisissez un plan** : celui-ci ne se fait pas au hasard mais dépend du type de conclusion et/ou du type de sujet.

► Les quatre types de plan possibles

- Le plan **chronologique** présente des périodes successives ; on le choisit pour montrer une évolution. Il est adapté aux sujets d'histoire couvrant une longue période historique (plus de trente ans à votre niveau).
- Le plan **thématique** permet d'aborder un sujet sur toutes les facettes possibles à un moment donné, pour faire un bilan ou évaluer une situation. Il permet de qualifier le sujet.
- Le plan **antithétique** oppose des points de vue (des opinions ou des approches différentes d'un même sujet). Généralement traité en deux parties, il permet de présenter une conclusion nuancée. Il est à privilégier quand l'énoncé se présente sous forme interrogative, suggérant l'idée d'un débat.
- Souvent adapté aux sujets de géographie, le plan **didactique** (fait-causes-conséquences) est à utiliser quand on veut mettre en valeur des liens de cause à effet (par exemple : une géographie économique favorisée par des conditions humaines ou géophysiques).

- Au-delà des grandes parties, un plan détaillé comporte aussi des **sous-parties**. La construction de ces dernières se fait comme pour les grandes parties, selon une **logique chronologique, thématique** ou **antithétique**. Les parties ne doivent pas se développer dans le désordre et il faut éviter les présentations « catalogue », entendez une énumération de données. À ce titre, il faut éviter de choisir une construction thématique des sous-parties dans un plan thématique, chronologique dans un plan chronologique, etc.
- Prévoyez de courtes **transitions** entre vos différentes parties. La transition est une phrase en deux temps : elle **conclut** la partie achevée et **introduit** la suivante. Conclure la partie achevée revient à énoncer l'argument qui répond à la question du sujet ; l'introduction de la suivante repose la question du sujet en annonçant le domaine ou la période d'analyse.

CONSTRUIRE LA COMPOSITION

► L'introduction

Elle doit **annoncer** ce que vous allez développer et comprendre le sujet, la problématique et le plan. Elle commence par une entrée en matière, un simple **constat** qui permet d'amener le sujet ; puis elle **reformule** (sous forme interrogative) la question du sujet en reprenant les termes de l'énoncé ; enfin elle annonce le plan qui sera suivi.

► Le développement

Il **expose** vos connaissances de manière à démontrer la justesse de votre conclusion. Le corps du devoir doit être une **démonstration**. Aérez la copie en séparant vos parties (sauter une ou deux lignes après la transition). Faites des paragraphes correspondant à chaque sous-partie. Respectez la règle **une idée/un paragraphe**. N'écrivez jamais à la première personne du singulier ; évitez l'usage du « on ». Évitez également l'emploi du futur dans les copies d'histoire.

► La conclusion

Elle peut tenir en une phrase. Elle donne **réponse** à la question soulevée en introduction. Pour éviter qu'elle paraisse hors-sujet, n'hésitez pas à reprendre les termes de l'énoncé. Cette conclusion peut être précédée d'un **petit résumé** du développement, manière de rafraîchir la mémoire du lecteur ; mais comprenez bien que **résumer n'est pas conclure**. Vous pouvez terminer votre copie par une « **ouverture** ». Celle-ci est formulation d'une nouvelle problématique que peut soulever le résultat auquel vous êtes parvenu. Mais notez bien que le « résumé » et « l'ouverture » ne sont que des procédures de style.

9. Comment mener une étude de document(s) ?

L'étude de document(s) consiste à extraire de documents écrits ou visuels les informations qu'ils fournissent, à les remettre dans leur contexte et à les confronter entre eux ou à ses connaissances pour évaluer leur pertinence. L'exercice peut se décliner en cinq étapes.

► Analyser la consigne

Plus développée qu'un énoncé de composition, la consigne associée à une étude de document(s) définit un **sujet** et en propose un **plan d'étude**. Il faut discerner les travaux imposés par les verbes (présenter, analyser, expliquer...) qui ont chacun un sens précis qu'il faut respecter. Ils orientent le travail des étapes suivantes.

► Définir le document

Un document a un auteur, une date, un destinataire qui influent sur son contenu. Il peut être « officiel » (il impose quelque chose) ou n'être qu'un « point de vue » (une opinion qui n'engage que son auteur). Si la présentation du document n'est pas demandée par la consigne, il faut néanmoins s'astreindre à la faire pour soi-même car **elle détermine la critique du document**.

► Analyser l'information

Le document fournit toujours une **réponse** à la question du sujet. Elle est facile à repérer : c'est « ce que dit le document ». Mais il ne faut pas répéter (**paraphraser**) le document ; il faut **explicit**er (éclairer) ce qu'il exprime.

► Faire l'étude critique du document

Il faut également expliquer **pourquoi** l'auteur exprime ce qu'il dit. Connaître l'auteur et le contexte permet de faire ce travail. À cette occasion, la partialité du document peut apparaître. Critiquer le document n'est pas donner votre opinion personnelle, c'est **confronter** celle du document à une information contradictoire.

► Rédiger la réponse

L'étude doit comporter une **introduction** qui permet de poser le sujet et de présenter le(s) document(s) ; un **développement** en deux ou trois paragraphes conformes à la consigne ; une **conclusion** sur le sujet de l'étude, précisant l'intérêt historique du document (histoire) ou les enjeux spatiaux qu'il soulève (géographie).

10. Comment réaliser un croquis ?

Le croquis consiste à représenter un espace en **mettant en évidence** des caractères qui font **enjeu**. Ces caractères seront mis en valeur par la pertinence des symboles graphiques choisis et par les titres de la légende. Réalisez votre croquis dans l'ordre suivant :

► Donner un titre

Reprenez (ou reformulez) le libellé du sujet. Inscrivez-le tout de suite pour ne pas l'oublier. Un croquis sans titre n'est pas signifiant. L'examineur vous sanctionnera si vous l'oubliez.

► Construire la légende

Mieux vaut une légende sans croquis que l'inverse. Après avoir recensé les caractères que vous voulez mettre en valeur, dressez la liste des informations à représenter pour y parvenir. Classez-les en **deux ou trois thèmes**. Définissez pour chacun un titre exprimant le caractère mis en valeur. Par exemple : « Des régions *contrastées* » ; « Des ressources *maîtrisées* » ; « Un espace *ouvert* », etc. Isolez la légende dans un cadre.

► Réaliser le croquis

Respectez les **conventions graphiques** rappelées dans tous les manuels. Commencez par les fonds de couleur ; placez ensuite les symboles ponctuels et linéaires. Écrivez les intitulés à l'horizontale, en lettres d'imprimerie. N'utilisez pas de feutres (ils percent le papier).

Le croquis ne doit pas seulement être exact en termes de localisations ; il doit aussi être **propre, lisible** (symboles et noms doivent être clairs et explicites) et **efficace** (les caractères que vous voulez mettre en évidence doivent sauter aux yeux du correcteur).

II. Préparer l'épreuve écrite

Sujet complet de France métropolitaine 2013

■ Première partie • Composition de géographie

► Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

- sujet 1. L'Afrique du Sud : un pays émergent.
- sujet 2. Les territoires dans la mondialisation : une inégale intégration.

Nous proposons ici le corrigé du sujet 2 uniquement.

Dans cet Annabac, le sujet n° 47 propose une correction sur un intitulé similaire au sujet 1.

■ Deuxième partie • Étude critique de documents d'histoire Gouverner la France depuis 1946

► Montrez que ces deux documents témoignent de conceptions différentes du rôle et de l'action de l'État en France. En quoi le contexte de chacun de ces documents permet-il de comprendre ces conceptions ?

DOCUMENT

Extraits des mémoires de Charles de Gaulle

Dans ses mémoires, Charles de Gaulle rappelle quelques grands traits du gouvernement de la France après la Seconde Guerre mondiale.

« On peut dire qu'un trait essentiel de la résistance française est la volonté de rénovation sociale. Mais il faut la traduire en actes. Or, en raison de mes pouvoirs et du crédit¹ que m'ouvre l'opinion, j'ai les moyens de le faire. [...]

Étant donné que l'activité du pays dépend du charbon, du courant électrique, du gaz, du pétrole et dépendra un jour de la fission de

l'atome, que pour porter l'économie française au niveau qu'exige le progrès ces sources doivent être développées, qu'il y faut des dépenses et des travaux que seule la collectivité est en mesure d'accomplir, la nationalisation s'impose.

Dans le même ordre d'idée, l'État se voit attribuer la direction du crédit. En effet, dès lors qu'il lui incombe de financer lui-même les investissements les plus lourds, il doit en recevoir directement les moyens. Ce sera fait par la nationalisation de la Banque de France et des grands établissements de crédit. [...]

Enfin, pour amener l'économie nouvelle à s'investir, c'est-à-dire à prélever sur le présent afin de bâtir l'avenir, le "Haut-commissariat au Plan d'équipement et de modernisation" sera créé pendant cette même année. Mais il n'y a pas de progrès véritable si ceux qui le font de leurs mains ne doivent pas y trouver leur compte. Le gouvernement de la Libération entend qu'il en soit ainsi, non seulement par des augmentations de salaires, mais surtout par des institutions qui modifient profondément la condition ouvrière. L'année 1945 voit refondre entièrement et étendre à des domaines multiples le régime des assurances sociales. Tout salarié en sera obligatoirement couvert. Ainsi disparaît l'angoisse, aussi ancienne que l'espèce humaine, que la maladie, l'accident, la vieillesse, le chômage faisaient peser sur les laborieux. [...] D'autre part, un système complet d'allocations familiales est alors mis en vigueur. »

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, Le Salut*, 1944-1946, Plon, 1959.

1. « ...crédit que m'ouvre l'opinion » : crédit a ici le sens de « confiance de l'opinion » et non le sens financier que le mot prend dans le reste du texte.

DOCUMENT

Déclaration de politique générale du Premier ministre Jacques Chirac devant l'Assemblée nationale, 9 avril 1986

Le RPR, parti gaulliste, a remporté les élections législatives de 1986. Jacques Chirac, issu du RPR, est alors nommé Premier ministre par le président François Mitterrand.

« Depuis des décennies – certains diront même des siècles –, la tentation française par excellence a été celle du dirigisme d'État. Qu'il s'agisse de l'économie ou de l'éducation, de la culture ou de la recherche, des technologies nouvelles ou de la défense de l'environnement, c'est toujours vers l'État que s'est tourné le citoyen pour demander idées

et subsides¹. Peu à peu, s'est ainsi construite une société administrée, et même collectivisée², où le pouvoir s'est concentré dans les mains d'experts formés à la gestion des grandes organisations. Ce système de gouvernement, qui est en même temps un modèle social, n'est pas dénué de qualités : il flatte notre goût national pour l'égalité ; il assure pérennité et stabilité au corps social ; il se concilie parfaitement avec le besoin de sécurité qui s'incarne dans l'État-Providence.

Mais il présente deux défauts rédhibitoires³ : il se détruit lui-même, par obésité⁴ ; et surtout, il menace d'amoinrir les libertés individuelles.

Les Français ont compris les dangers du dirigisme étatique et n'en veulent plus. Par un de ces paradoxes dont l'histoire a le secret, c'est précisément au moment où la socialisation semblait triompher que le besoin d'autonomie personnelle, nourri par l'élévation du niveau de culture et d'éducation, s'exprime avec le plus de force. Voilà d'où naissent sans aucun doute les tensions qui travaillent notre société depuis des années : collectivisation² accrue de la vie quotidienne mais, inversement, recherche d'un nouvel équilibre entre les exigences de la justice pour tous et l'aspiration à plus de liberté pour chacun. »

Serge Bernstein, *Le Gaullisme*,
Documentation photographique n° 8 050, 2006.

1. Subside : aide financière.

2. Collectivisée, collectivisation : références au modèle soviétique, utilisées comme argument dans le débat politique.

3. Rédhibitoire : inacceptable.

4. Idée que le dirigisme accroîtrait le poids de l'État et le rendrait moins efficace.

LES CLÉS DU SUJET

■ Première partie • Composition de géographie

Entrer dans le sujet

- Le sujet est, comme la plupart du temps, pratiquement extrait tel quel d'une partie du programme. Naturellement, il faudra commencer par définir les termes clés : mondialisation et intégration (voir « Point méthode »).
- Le sujet est immense. Il va donc falloir limiter votre propos et faire un effort de synthèse sans vous perdre dans les multiples exemples possibles. Il est donc essentiel de bien délimiter votre sujet.

- Le sujet ressemble à la question centrale du thème 2 du programme : « Les territoires dans la mondialisation ». Toutefois, il paraît impossible de faire la synthèse de l'ensemble de cette question qui comporte trois points de mise en œuvre. **Quelles limites poser au sujet ?** Compte tenu de l'emploi du terme « **territoires** » dans sa formulation, vous pouvez vous dispenser de l'étude des « **espaces maritimes** ». Vous ne devez également utiliser la ville mondiale que vous avez étudiée dans l'année qu'à titre d'exemple dans votre développement, à l'endroit qui s'impose. Autrement dit, vous pouvez vous limiter à l'étude du point 2 : « **Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation** ».
- Attention à un détail : si vous prenez en compte les « **sociétés** » en marge, il faudra justifier qu'elles occupent un « **territoire** » particulier pour **rester strictement dans le sujet** ! Il est douteux que les consignes de correction vous contestent ce point, mais on ne sait jamais !

Dégager la problématique

- Pour faciliter la synthèse, autant essayer de poser une **problématique simple**. Le plan qui en découlera sera également simple à mettre en œuvre.
- Il est clair que les territoires sont diversement affectés par les processus de mondialisation. **Quelle typologie des territoires produit la mondialisation ?** La réponse à cette question ne peut être que complexe, car les mêmes territoires ne sont pas toujours pareillement intégrés selon les échelles d'analyse utilisées. Il faudra donc nécessairement **varier les échelles** pour rendre compte du phénomène.

Définir le plan

- Le plus simple est d'analyser d'abord les **territoires bien intégrés** à la mondialisation (1^{re} partie). On détaillera ensuite les **territoires peu ou mal intégrés** (2^e partie). Dans chaque partie, on s'efforcera de préciser les **mécanismes** de l'intégration ou de la non-intégration, d'envisager les **évolutions** en cours et de fournir des **exemples** à différentes échelles.

■ Deuxième partie • Étude critique de documents d'histoire

Lire la consigne

Le sujet « Gouverner la France » porte sur la manière dont les autorités françaises entendent diriger le pays. La consigne invite surtout à **confronter** deux conceptions différentes du rôle de l'État à deux moments distincts de l'histoire nationale : 1945 et 1986. La deuxième partie de la consigne est importante : elle donne la problématique. Les conceptions des deux auteurs ne sont pas à exposer pour elles-mêmes mais à mettre en relation avec le contexte de référence. Il s'agit donc de montrer que le général de Gaulle et Jacques Chirac ne gouvernent pas seulement en fonction de la vision qu'ils ont de l'État, mais qu'ils sont aussi **soumis à l'influence des**

circonstances historiques ou des rapports de force qui les environnent. **Attention au piège** : il faut analyser le rôle de l'État et non de ses représentants (président de la République, Premier ministre ou gouvernement).

Analyser les documents

Les deux textes sont écrits par deux hommes issus d'un même mouvement politique, Jacques Chirac se réclamant du gaullisme incarné par le premier. Mais les contextes sont très différents. Le général de Gaulle s'exprime dans le cadre de *Mémoires* et y expose sa conception telle qu'il dit l'avoir eu à la Libération, moment où la France était affaiblie et où l'État était le seul garant de la reconstruction. Chirac s'exprime trente ans plus tard : la France a retrouvé son statut de puissance mais, dans un contexte de difficultés économiques, il doit faire face à une situation inédite de cohabitation.

Définir les axes de l'étude

Le contenu du deuxième document, qui parle plus du rôle de l'État que de ses modes d'actions, invite à suivre la consigne pour présenter les deux documents en introduction, puis exposer les différences entre les deux conceptions (1^{re} partie), avant d'expliquer celles-ci par référence au contexte (2^e partie). Il faut surtout montrer que, malgré leur parenté politique, les deux hommes expriment des points de vue qui s'opposent.

CORRIGÉ**1**

■ Première partie • Composition de géographie

POINT MÉTHODE

Définir les notions clés d'un sujet de géographie

Pour bien raisonner sur un sujet, il faut savoir de quoi on parle. Et le vocabulaire géographique, bien qu'il puisse sembler courant, répond en fait à des définitions précises. Il ne faut donc pas hésiter, par exemple en introduction, à définir les termes du sujet afin de se poser les bonnes questions.

- 1 Le premier terme à définir est « territoire » : le territoire est un espace approprié par l'homme, structuré par son activité.

2 La « mondialisation » est le processus de mise en relation des espaces mondiaux. Ce processus fonctionne comme un système, ce qui permet de bien comprendre la dernière notion...

3 Le terme « intégration » renvoie au degré d'appartenance au système de la mondialisation. L'intégration se mesure par les flux qui relient un territoire au système global. Plus un territoire est connecté, plus il est intégré et plus il joue un rôle moteur dans le système.

Nous proposons ici le corrigé du sujet 2 uniquement.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] Comme son nom l'indique, la mondialisation, processus de mise en relation des espaces mondiaux, est un phénomène global : les Anglais disent « *globalization* »... Pourtant, les territoires ne semblent pas également concernés par ce processus. La mondialisation n'est peut-être pas aussi « globale » que le laisse supposer le vocabulaire.

[Problématique] Les territoires à la surface de la planète, ces espaces produits et structurés par les sociétés humaines, sont en effet caractérisés par une intégration très différenciée à la mondialisation. Si l'on définit la mondialisation comme un système, alors l'intégration renvoie au degré d'appartenance à ce système. On la mesure par les flux qui relient un territoire aux autres parties du système. Dès lors, quelle typologie des territoires la mondialisation produit-elle ? Uniformise-t-elle ou différencie-t-elle les territoires ? Autrement dit, quels sont les effets géographiques de la mondialisation ?

[Annonce du plan] La réponse est nécessairement complexe, car la mondialisation produit des effets à tous les niveaux d'échelle de l'espace. Les territoires bien intégrés à la mondialisation ne bénéficient pas tous du même niveau d'intégration. Quant aux territoires les moins intégrés, les dynamiques intégratrices manifestes qui s'y font jour produisent également des discontinuités spatiales multiscalaires.

I. Les territoires intégrés à la mondialisation

1. Les mécanismes de l'intégration

- L'intégration des territoires à la mondialisation est d'abord et avant tout le fait des firmes transnationales (FTN). Au nombre d'environ 80 000, elles détiennent 800 000 filiales dans le monde et produisent environ 30 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit deux fois le PIB américain ! Les

FTN sont responsables des deux tiers des flux commerciaux dans le monde. Quant aux investissements directs à l'étranger (IDE) qu'elles émettent, leur stock en 2011 dépasse les 20 000 milliards de dollars ! On comprend mieux la **puissance des effets induits** par leurs activités. Dès lors, il s'agit, pour les territoires, d'attirer les FTN par la compétitivité qu'ils affichent.

- Avant même d'envisager ces facteurs d'attraction, une condition est indispensable pour s'intégrer à un système structuré par les flux : l'**accessibilité**. La mondialisation est le triomphe **des interfaces et des réseaux**. Aussi l'existence de réseaux à hautes performances est-elle une condition majeure : hubs aéroportuaires et plates-formes multimodales, réseaux d'information à très haut débit, réseau autoroutier ou ferroviaire à grande vitesse sont autant de facteurs décisifs pour l'intégration au système mondialisé. Il est plus important d'être connecté que d'être proche. Parfois, cependant, les **effets de proximité** jouent un rôle décisif, en raison d'un différentiel spatial important : c'est l'effet-frontière, qui joue par exemple à la frontière États-Unis-Mexique.
- Les **facteurs d'attraction** sont très variés, et cette variété détermine des intégrations, des fonctions différenciées dans le système mondialisé : un marché de consommation puissant, avec des populations à haut niveau de vie, un haut niveau de formation de la population active, conjugué à la présence d'activités de recherche de pointe, la stabilité politique, la sécurité juridique, une fiscalité stable et non confiscatoire, une main-d'œuvre nombreuse et peu coûteuse, une faible syndicalisation ou au contraire une tradition de dialogue social, ou encore la présence de matières premières... Ces différents facteurs donneront à chaque territoire sa place spécifique dans la mondialisation.

2. Anciens et nouveaux centres d'impulsion et leurs périphéries

- Le **Nord** – au sens des économies développées – conserve encore, pour le moment, sa suprématie, mesurée par exemple par les IDE dont ils détiennent 65 % du stock entrant total. Les **pôles de la Triade** – Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon et Corée du Sud – demeurent les centres d'impulsion de la mondialisation. Ces régions concentrent les **lieux de pouvoir et de création de richesse** : sièges des FTN, des gouvernements des grands États et des institutions internationales, centres financiers. Les bourses américaines, européennes et japonaises représentent ainsi 75 % de la capitalisation boursière mondiale. Accolées à ces pôles de la Triade, **des périphéries sont plus ou moins intégrées** : Mexique et Caraïbes pour les États-Unis, Europe orientale pour l'UE, Chine littorale pour l'Asie. Parfois, ces périphéries connaissent un phénomène particulier : l'émergence.
- Les **pays émergents** sont effectivement sur une trajectoire plus ou moins rapide de convergence avec les pays développés. Leur croissance, souvent très rapide, attire des investissements massifs, à la fois cause et conséquence

de leur intégration croissante dans la mondialisation. En 2011, les économies en développement attirent ainsi 61 % des flux d'IDE, comblant ainsi progressivement leur retard sur les pays du Nord. Parmi ces pays, les **BRICS** tiennent une place particulière, en raison de leur poids démographique et, de plus en plus, économique : la Chine (avec Hong Kong) a reçu 207 Mds de dollars d'IDE en 2011, juste derrière les États-Unis (227 Mds), le Brésil (67 Mds), la Russie (53 Mds), l'Inde (32 Mds)... Mais les **Next-20** (les pays émergents qui suivent les BRICS), de plus petite taille, ne sont pas en reste : 20 Mds de dollars pour le Mexique en 2011, 19 pour l'Indonésie, 16 pour la Turquie... Le grand rééquilibrage mondial est en route. Ces **périphéries bien intégrées émergent** grâce à leur intégration dans la mondialisation et intègrent à leur tour d'autres territoires, autrefois marginalisés : ainsi les FTN chinoises investissent-elles en Asie du Sud ou en Afrique dans des activités de main-d'œuvre qui ne sont plus rentables à domicile.

- À **d'autres échelles**, d'autres territoires, bien intégrés à la mondialisation, se sont constitués comme des centres d'impulsion. C'est le cas de territoires souvent décriés, comme les **paradis fiscaux**. Les Îles Vierges britanniques, par exemple, qu'on serait bien en peine de placer sur une carte (un petit archipel des Antilles à l'est d'Haïti et de Porto Rico), avec sa population de 100 000 habitants (moins que Nancy), a reçu 54 Mds de dollars d'IDE en 2011, se situant ainsi au 8^e rang mondial ! Il faut dire qu'avec une taxe de 0 % sur les profits, les Îles Vierges ont de quoi attirer : 40 % des compagnies mondiales y seraient enregistrées... Un petit rouage, mais essentiel, de la mondialisation financière ! Singapour (6^e rang pour les flux d'IDE en 2011) développe pareillement ses activités de centre financier international... De même, dans un autre domaine, les **zones franches**, telle celle de Panama installée sur le canal transocéanique. La mondialisation actuelle a donc des centres d'impulsion multiples, à différentes échelles.

3. Les processus multiscalaires de la métropolisation

- Les têtes de la mondialisation, au sein de la Triade, mais pas seulement, sont les **grandes métropoles mondiales**. Ces métropoles sont au premier chef des **centres de décision**, concentrant à un niveau atteint nulle part ailleurs les fonctions de commandement. Les métropoles mondiales sont des centres producteurs de flux, informationnels et financiers notamment. Elles concentrent les services de très haut niveau. Leurs hubs leur garantissent une accessibilité maximale : aucun autre lieu n'est plus facilement accessible en tout point de la Terre. Parmi ces métropoles figurent **quatre villes globales** (New York, Londres, Paris, Tokyo), qui en pilotent le réseau.

- Car ces métropoles mondiales sont reliées entre elles, échangent des flux. Elles se rassemblent à l'échelle régionale en **mégalo-poles** – une pour chaque

pôle de la Triade : megalopolis américaine, centrée sur New York ; mégapole européenne de Londres à Milan en passant par la conurbation Rhin-Ruhr et non loin de Paris ; mégapole japonaise avec Tokyo. À l'échelle mondiale, ces mégapoles, reliées également aux autres métropoles mondiales (Shanghai, São Paulo, Singapour, Mumbai, Hong Kong...), forment l'**archipel mégalopolitain mondial** (AMM). L'AMM contrôle le Monde.

- À une autre échelle, locale cette fois, les métropoles mondiales témoignent de ces phénomènes de **concentration métropolitaine** : les **centres-villes**, baptisés CBD (*Central Business District*) aux États-Unis ou simplement quartiers des affaires (tel La Défense à Paris), concentrent les fonctions de commandement. Lieux de pouvoir, ce sont donc des lieux qui manient les **symboles**, telles les tours géantes devenues les hauts lieux de la mondialisation : Burj Khalifa à Dubaï, One World Trade Center à New York, Shard of Glass à **Londres**...

[Transition] À l'opposé de ces lieux de la richesse mondialisée, les territoires peu ou mal intégrés à la mondialisation sont souvent synonymes de pauvreté.

II. Les territoires peu ou mal intégrés à la mondialisation

1. Des territoires mal intégrés en voie d'intégration ?

- À l'échelle mondiale, les **pays les moins intégrés** à la mondialisation sont également les **plus pauvres**. Le **lien entre pauvreté et faible intégration** à la mondialisation est manifeste : les 48 pays les moins avancés (PMA) n'ont reçu en 2011 que 15 Mds de dollars d'IDE. Ils ne représentent qu'environ 1 % du commerce mondial. Une grande partie des pays faiblement intégrés font partie de l'Afrique subsaharienne. Mais sont-ils pauvres parce que peu intégrés ? Ou sont-ils peu intégrés parce qu'ils sont pauvres ?

- Si une main-d'œuvre à bas coût peut être un atout – et l'est effectivement dans nombre de ces pays – encore faut-il une accessibilité minimale, une stabilité politique qui rende le risque acceptable. Nombre de pays du Sud sont dans ce cas. Et il est vrai que la **situation de blocage** de ce que l'on appelait autrefois le sous-développement rend quasi impossible un développement autonome. Il faut des **capitaux** pour investir dans le facteur humain (santé, éducation), dans les infrastructures (ports, routes, télécommunications), sans lesquels l'intégration à la mondialisation est illusoire. Aussi le développement ne peut-il venir que de l'**intégration progressive à la mondialisation**.

- C'est le choix qu'ont fait récemment de nombreux pays en développement. C'est d'ailleurs ce qui explique des taux de croissance économique de 5 % par an en Afrique subsaharienne dans la dernière décennie. En témoigne ainsi l'explosion de l'industrie textile au Bangladesh, dans des conditions de précarité extrême illustrées par de nombreux accidents récents, ou encore au Vietnam, voire au Laos. Encore faut-il que la croissance économique profite à

la population, ce qui n'est pas toujours le cas dans des États fortement corrompus : la rente pétrolière a ainsi des retombées quasi nulles sur les populations du delta du Niger, près de Port Harcourt, au Nigéria.

2. La production d'un espace intégré discontinu

- À l'échelle infranationale, l'intégration progressive à la mondialisation des zones jusque-là marginalisées produit des **distorsions spatiales**. Les disparités s'accroissent en effet entre les lieux connectés et ceux qui ne le sont pas, véritables « **angles morts** » de la mondialisation, par exemple entre les villes portuaires et l'intérieur rural. Au Brésil par exemple, les villes côtières du Nordeste sont de mieux en mieux intégrées, notamment par les aéroports ou les ports exportateurs de matières premières, le fer notamment. Mais l'intérieur rural, le Sertão, demeure exclu du développement, enfermé dans une pauvreté dont les politiques sociales peinent à le faire sortir.

- Les statistiques, le plus souvent nationales, rendent donc difficilement compte d'un développement par intégration très différencié dans l'espace. **L'intégration se fait par archipels**, connectés au système mondialisé, laissant le reste du pays à l'écart. L'exemple du tourisme est révélateur : les grandes stations littorales de Bali connaissent une activité stimulée par le tourisme international de masse, mais l'intérieur demeure peu touché par les retombées, moins encore si l'on pense aux autres îles indonésiennes.

- Les **villes**, là encore, sont les premières bénéficiaires de l'intégration, surtout quand elles sont en position littorale ou frontalière, portuaire ou aéroportuaire. Les populations **rurales** des pays en développement sont presque toujours exclues, que ce soit dans l'intérieur chinois ou les zones tribales de l'Inde méridionale. La faible intégration de certains pays à la mondialisation cache donc une **distorsion spatiale majeure**, entre des espaces en voie d'intégration et des espaces presque totalement – et durablement – marginalisés, îlots de la plus grande pauvreté.

3. Intégrations et désintégrations sociales

- Pourtant, s'il est vrai que l'exclusion de la mondialisation pérennise la pauvreté, il serait illusoire de croire que l'intégration suffit à apporter la richesse à toutes les couches de la société. Quelle que soit l'échelle considérée, l'intégration à la mondialisation produit, en même temps qu'un enrichissement global, une **augmentation des inégalités**. Ainsi, le pays qui symbolise au plus haut point l'émergence apportée par l'intégration à la mondialisation, la Chine, a vu son indice de Gini (qui mesure l'inégalité dans une société) augmenter de façon foudroyante en 10 ans : entre 2000 et 2010, il est passé de 0,412 à 0,610. La Chine, théoriquement toujours socialiste, est devenue le 29^e pays le plus inégalitaire du monde, contre le 41^e rang pour les États-Unis pourtant réputés pour leurs inégalités.

- Les **inégalités sociales** dans les pays du Sud, déjà nettement affirmées, sont devenues plus criantes encore. Les phénomènes de **ségrégation socio-spatiale** conduisent à de puissants effets spatiaux à l'échelle urbaine, comme l'entassement des populations défavorisées dans des bidonvilles et l'enfermement des riches dans des quartiers fermés (*gated communities*, ou *condominios fechados* au Brésil). Pourtant, les très riches ne sont pas les seuls à être devenus plus riches. L'émergence a également vu s'affirmer une **classe moyenne**, difficile à mesurer précisément, mais qu'on peut estimer à 400 millions de personnes en Chine, 200 millions en Inde, 100 millions au Brésil. Cette nouvelle classe moyenne s'intègre aussi à la mondialisation, accède à la consommation, transforme les espaces urbains.
- Les **sociétés du Nord** témoignent de phénomènes similaires. Les couches sociales les plus menacées par la mondialisation – par exemple la concurrence sur des emplois trop faiblement qualifiés – connaissent une stagnation, parfois un recul, de leur niveau de vie. Cela contribue à la paupérisation de banlieues qu'il faut rénover à grands coups de politiques urbaines en Europe. La mondialisation produit aussi de la désintégration sociale...

Conclusion

[Bilan] L'intégration des territoires dans la mondialisation est donc le fait d'une **mise en concurrence des facteurs d'accessibilité et de compétitivité** qu'ils présentent aux firmes transnationales. La **Triade** et, à une autre échelle, l'**archipel mégalopolitain mondial** et les **villes globales** constituent les espaces moteurs de cette mondialisation à laquelle ils sont pleinement intégrés. Ces centres d'impulsion de la mondialisation intègrent dans leurs fonctions de commandement spatial des **périphéries sans cesse plus étendues**. Les **territoires en marge** de la mondialisation sont conduits à s'intégrer progressivement, mais surtout de façon discontinue dans l'espace comme dans les sociétés.

[Réponse] L'intégration des territoires à la mondialisation est donc inégale, même si elle progresse. Cette inégalité est en fait une **hiérarchie des territoires**, considérés selon les fonctions – de commandement, de production, de ressource – qui leur sont propres. **La mondialisation produit de la différenciation à toutes les échelles** et est, au contraire, bien loin d'uniformiser l'espace.

[Élargissement] La réponse des sociétés à cette intégration à la mondialisation est variable selon les pays. Pourtant, de la réponse qui est donnée par chaque société dépend sa place dans le monde du XXI^e siècle.

■ Deuxième partie • Étude critique de documents d'histoire

POINT MÉTHODE

Les différents types de documents en histoire

Les documents proposés pour une étude critique ne sont pas tous de même portée. On peut en distinguer de **trois types**.

① Les documents **officiels** qui font **événement**. Ce sont des traités, des lois ou des décisions qui ont pour effet de changer l'ordre des choses. Exemple : la déclaration de Jacques Chirac qui vaut pour programme d'action.

② Les documents **opinions** ou **témoins**. Images ou textes, ils exposent ou illustrent un **point de vue** et n'engagent que leur auteur. Exemple : dans ses *Mémoires*, le général de Gaulle donne un avis *a posteriori* qui n'a plus d'effet sur le déroulement de l'histoire.

③ Les documents **didactiques**. Ce sont des cartes, des tableaux statistiques, des graphiques. Ces documents proposent des données traitées *a posteriori* pour mettre en évidence une information. Ils n'ont aucune incidence sur le cours de l'histoire qu'ils évoquent.

Ces différences obligent à critiquer ces documents de manières distinctes.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Entre 1946 et 1986, la France a connu une phase de transition (Gouvernement provisoire de la République française ou GPRF) et deux Républiques (IV^e et V^e). À sa tête se sont succédé des hommes qui n'avaient pas la même conception du rôle de l'État, y compris dans la même famille politique. Les deux documents permettent d'en témoigner. Extrait des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle, le premier expose la conception que celui-ci avait du rôle de l'État au sortir de la guerre, dans une France meurtrie par l'occupation et nécessitant une reconstruction de ses institutions et de son économie. Trente plus tard, après une phase de croissance forte (les Trente Glorieuses), le pays connaît de nouvelles difficultés économiques et se trouve plongé dans une situation de cohabitation inédite. Nommé Premier ministre par François Mitterrand, le gaulliste Jacques Chirac présente à l'Assemblée nationale sa vision de la gouvernance de l'État. En quoi le contexte le conduit-il à énoncer une doctrine contraire à celle défendue par celui dont il se réclame ?

I. Des conceptions opposées

- Face à un président socialiste, Jacques Chirac affirme sa différence : il **s'oppose à toute conception dirigiste de l'État** qu'il considère comme nocive. Il utilise un vocabulaire choisi (« société collectivisée », « socialisation ») qui lui permet de se distinguer de l'ancienne majorité socialiste. Il rejette la technocratie des « experts » et les nationalisations au nom des libertés individuelles. Il justifie ainsi la politique de **privatisations** pour laquelle il a fait campagne.
- Paradoxalement, Jacques Chirac se positionne donc à l'antithèse de celui dont il se réclame. Le général de Gaulle, en effet, évoque une **conception dirigiste de l'État**. Il présente celui-ci comme étant le « seul » organe directeur possible (« seule la collectivité » écrit-il). L'État, pour lui, doit donner l'impulsion financière et agir comme commanditaire de travaux, entrepreneur (« la nationalisation s'impose »), planificateur (*via* un « Haut-commissariat ») et soutien social au nom du progrès grâce à un « système complet d'allocations ».

Dans ces documents, les deux hommes semblent à l'opposé. Comment expliquer ce paradoxe, sachant qu'ils appartiennent à la même famille politique ?

II. L'influence du contexte

- La position du général de Gaulle s'explique par la situation de la France en 1945. Tout est alors à **reconstruire** et seul l'État peut se porter garant des actions et investissements. Face aux déportés et aux familles démunies, il est aussi dans l'urgence. Au sein du GPRF, il doit encore composer avec ses alliés du moment, des ministres communistes et socialistes, et ce dans l'esprit interventionniste du programme du Conseil national de la Résistance. Comme militaire enfin, de Gaulle est un homme d'ordre et d'autorité que le dirigisme n'effraie pas.
- Jacques Chirac est dans une position opposée. La France connaît des difficultés économiques mais sa population est bien protégée par l'État-providence. Chirac est surtout l'adversaire de la gauche socialiste qui incarne les nationalisations (celles de 1982) et l'interventionnisme d'État. Face à l'électorat d'une droite **libérale** encouragée par les bons résultats observés dans la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher et aux États-Unis du président Ronald Reagan, il a tout intérêt à plaider pour le désengagement de l'État.

Conclusion

Ainsi le changement de contexte explique-t-il le retournement observé au sein du mouvement gaulliste. Sauf à remettre en cause le gaullisme de Jacques Chirac, ce renversement idéologique témoigne du pragmatisme de ses dirigeants.

Lecture historique du patrimoine d'une ville

► Vous vous appuyerez sur l'étude conduite en classe au cours de l'année (Rome ou Jérusalem ou Paris).

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- L'énoncé est inhabituel. Il n'interpelle pas tous les candidats sur les mêmes références. Voyez les « ou » soulignés. En aucun cas, il ne faut entreprendre une comparaison ; **vous avez le choix**. Mais un tel énoncé suppose que les trois villes puissent se traiter de façon identique. Les correcteurs doivent pouvoir évaluer les candidats sur des bases comparables. Ce constat fait, **travaillez l'expression « lecture historique du patrimoine »**. C'est elle qui définit le travail commun à tous.
- La formule est une invitation à lire, autrement dit à **retrouver dans le patrimoine (monuments, œuvres d'art, lieux, organisation de la ville) l'histoire qu'ils incarnent**. Il faudra donc évoquer des sites pour exposer ce qu'ils disent du passé. Attention : une lecture exhaustive de l'histoire n'est pas attendue. La valeur de la copie dépendra seulement de la **variété des exemples** qui seront donnés pour illustrer les grandes lignes du passé (*voir le point méthode*).

■ Dégager la problématique

Pourquoi retrouver et décrire l'histoire d'une ville en s'appuyant sur son patrimoine ? Deux objectifs peuvent être visés : en quoi cette lecture permet-elle de cerner l'identité de la ville ? Peut-elle nous aider à comprendre l'histoire et les enjeux de la ville d'aujourd'hui ?

■ Définir le plan

- La « lecture historique » invite à privilégier le **plan chronologique**. La difficulté réside dans la définition des périodes. Il ne s'agit pas, ici, de

définir des temporalités précises, mais des moments dans la vie d'une cité : 1/ Son origine/naissance ; 2/ Les étapes de son développement/évolution ; 3/ Le point d'arrivée/la ville d'aujourd'hui.

- Un plan thématique est également possible, par référence aux objectifs à atteindre : 1/ Le patrimoine, reflet d'une identité ; 2/ Le patrimoine comme enjeux. Mais il y a des risques de répétition ou de chevauchement entre les parties.

CORRIGÉ

2

POINT MÉTHODE

Illustrer une étude de cas

❶ Certains sujets donnent l'impression qu'il n'y a « pas grand-chose à dire » ; d'autres, au contraire, qu'il y a trop à dire. Dans les deux cas, le candidat est dérouté : la copie semble vide ou elle déborde de partout. La solution réside dans la **présentation d'exemples**. Ils illustrent l'argumentaire et permettent d'étoffer la copie (1^{er} cas) ou d'éliminer les précisions et détails qu'ils traduisent déjà (2^e cas).

❷ Illustrer son devoir se prépare : il faut **prévoir ses exemples** pendant les révisions. Présentez toujours **au moins deux exemples par argument** : un seul peut être l'exception qui confirme la règle. Choisissez **des exemples différents** : ne donnez pas l'impression que vous citez toujours les mêmes.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Jérusalem] Située entre Israël et la Cisjordanie, Jérusalem est la capitale partagée et disputée de l'État hébreu et de l'Autorité palestinienne.

Faites une présentation sommaire de la ville.

[Rome] Située sur la côte ouest, dans la plaine du Latium, Rome est la capitale de l'Italie.

[Paris] Située sur les rives de la Seine, Paris se développe dans la moitié nord de la France dont elle est la capitale.

[Commun] Au fil des siècles, l'histoire a marqué cette ville de son empreinte, y laissant un important patrimoine. La lecture historique de ses monuments permet-elle de cerner l'identité de la cité ? Peut-elle nous aider à comprendre l'histoire et les enjeux de la ville actuelle ?

Après avoir analysé les traces les plus anciennes de son implantation, nous tenterons de voir à travers des monuments plus récents les grands moments de ses transformations successives, puis nous verrons comment le patrimoine accumulé préoccupe les populations qui y vivent.

I. Lecture du patrimoine fondateur

1. La cité des origines

[Jérusalem] Au cœur de Jérusalem se dressent les vestiges du Temple bâti par Salomon vers 950 av. J.-C., le mur des Lamentations devant lequel les Juifs viennent se recueillir.

Évoquez les marques les plus anciennes d'une implantation urbaine.

[Rome] Autour de la colline du Palatin, à Rome, les archéologues ont mis à jour des fonds de cabanes datant du VIII^e siècle av. J.-C., les plus anciennes traces d'une occupation sédentaire.

[Paris] Construites au I^{er} siècle, les arènes de Lutèce témoignent de l'existence d'une cité gallo-romaine sur le site où s'est développée Paris.

[Jérusalem] La Jérusalem antique est la capitale des Hébreux, située au cœur de la Terre promise par Yahvé à son peuple selon la Bible.

Reliez ces traces aux références historiques fondatrices de la ville.

[Rome] Les ruines du Palatin sont à relier à la légende de la fondation de Rome en 753 av. J.-C. par Romulus, élevé avec son frère Rémus par une louve.

[Paris] Bien avant le développement de Lutèce, les berges de la Seine et les îles comme celle de la Cité étaient occupées. En 53 av. J.-C., au moment de la conquête de la Gaule, César atteste de l'existence d'une ville gauloise.

2. Des monuments et œuvres qui font mémoire

[Jérusalem] Outre les vestiges des temples de la ville juive, le mont des Oliviers, le Golgotha et le Saint-Sépulcre entretiennent la mémoire du procès et de la crucifixion de Jésus de Nazareth. Implanté sur le site de l'ancien Temple de Salomon, l'esplanade des Mosquées rappelle la conquête de la ville par les musulmans (VII^e siècle). Jérusalem est la ville sainte des trois religions monothéistes issues du dieu d'Abraham.

Présentez les monuments les plus représentatifs, situez-les et reliez-les à un événement.

[Rome] Centre de la vie politique de la République romaine, le forum occupe le cœur de la ville ; le Colisée, le cirque Maximus, les aqueducs et les arcs de triomphe entretiennent la mémoire d'une puissance impériale étendue à toute la Méditerranée.

[Paris] Le premier palais du Louvre construit par Philippe Auguste (1180-1223), la Sainte-Chapelle (1248) commandée par Saint Louis pour y abriter la couronne d'épines du Christ, la cathédrale Notre-Dame de Paris érigée entre les XII^e et XIII^e siècles, témoignent de l'affirmation d'une dynastie (les Capétiens) à la tête d'un grand royaume chrétien.

3. Une histoire ancienne, matrice d'une identité

[Jérusalem] Berceau des trois grandes religions monothéistes, Jérusalem est la « ville de la paix » que veulent promouvoir les prophètes. Mais, située au carrefour des continents et de civilisations rivales, la ville subit de multiples dominations (babylonienne, perse, romaine, musulmane...) et destructions (celle du Temple en 70 av. J.-C.) dont elle garde les stigmates. Les croisades la prennent pour cible et la création du royaume de Jérusalem (1099) y ajoute une empreinte latine.

Les monuments recensés permettent de rappeler quelques grandes lignes de l'histoire.

[Rome] Capitale d'une république qui soumit toute l'Italie à son autorité, Rome est du I^{er} au IV^e siècle le centre de l'empire des Césars (Auguste, Trajan). De tout le monde connu converge vers elle richesses et populations. Bâtisseurs, les Romains imaginent des constructions qui servent encore de modèles, comme les théâtres, les cirques, les aqueducs.

[Paris] Simple bourgade qui doit son nom à une tribu gauloise (les Parisii), Paris tarde à s'imposer comme place forte. En 508, Clovis y fixe sa capitale, mais ce n'est encore qu'une ville vulnérable que sainte Geneviève, selon la légende, protège des Huns (451). Il faut attendre l'élection d'Hugues Capet à la tête du royaume de France (987) pour qu'elle prenne de l'importance.

[Transition] Archéologie, légendes et textes anciens se combinent pour fixer l'identité sainte/impériale/nationale de la ville. Son développement la dote de nouvelles constructions.

II. Le patrimoine témoin du développement urbain

1. Des monuments marqueurs de temps forts

[Jérusalem] Églises, chapelles, synagogues, mosquées, dômes et minarets se disputent l'espace urbain. Monastères et caravansérails prennent en charge l'hébergement des pèlerins. Témoignages des croisades qui opposèrent les croyants pour le contrôle des lieux saints, les remparts érigés au XVI^e siècle cernent encore la vieille ville.

[Rome] Devenue capitale de la chrétienté, Rome se couvre d'églises (Saint-Jean du Latran, le château Saint-Ange). La **basilique Saint-Pierre de Rome** (xvi^e siècle) incarne la puissance des papes et la **Renaissance**, qu'illustrent aussi des monuments à fonctions plus laïques (fontaine de Trevi, palais Farnèse). Le monument au roi Victor Emmanuel apparaît comme emblème de l'**unité italienne** (xix^e siècle) alors que le Colisée carré rappelle la période du fascisme (xx^e siècle).

[Paris] Capitale de la « **filie aînée de l'Église** », Paris se couvre d'églises (Saint-Eustache, Saint-Séverin). Résidence des rois, des empereurs puis de ministères de la République, le **Louvre** s'agrandit. La ville s'enorgueillit aussi des emblèmes de sa puissance militaire napoléonienne (**arc de triomphe**, Invalides) ou technologique (Grand Palais, **tour Eiffel**). Des lieux de mémoire (place de la **Bastille**, mur des **Fédérés**) entretiennent le souvenir des **affrontements révolutionnaires** qui jalonnent l'histoire nationale.

2. Les marques structurelles de la croissance urbaine

- La **révolution industrielle** et l'urbanisation du xx^e siècle font sortir la ville de ses remparts. Les banlieues se développent, la **métropolisation** sature l'espace et oblige les autorités municipales à développer des projets d'urbanisme capables de répondre aux problématiques de pollution, de circulation et d'approvisionnement modernes.

[Jérusalem] Capitale disputée par deux peuples rivaux depuis la **création de l'État d'Israël** (1948), Jérusalem se divise : à l'ouest, la capitale israélienne ; à l'est, la zone palestinienne. Mais dans cette dernière, les **colonies juives** s'implantent, entretenant le conflit entre les deux communautés.

Illustrez par des précisions historiques et des exemples de monuments.

[Rome] Devenue indépendante de l'Italie (1929), la **cité du Vatican** devient une ville dans la ville. Ancienne rue de l'Empire, la **rue des forums impériaux** percée par Mussolini entre le Colisée et la place de Venise soulève des polémiques dans une ville où l'accumulation du patrimoine historique rend difficile l'aménagement urbain.

[Paris] Sous le Second Empire, le **baron Hausmann** réaménage Paris. Il y implante des gares ferroviaires et perce de grandes avenues le long desquelles sont construits des lieux d'affaires (Grands magasins, **palais Brongniart**) ou de loisirs (**opéra Garnier**). Les portes Saint-Denis et Saint-Martin témoignent de la croissance de la ville au-delà de ses remparts.

[Transition] Le patrimoine de la ville témoigne de sa croissance et de son entrée dans le monde moderne. À quels enjeux doit-elle désormais faire face ?

III. Les enjeux du patrimoine historique

1. Le patrimoine d'une ville mondialisée

Grands hôtels, aéroports (Ben Gourion ; Fiumicino et di Ciampino ; Orly et Roissy), centre d'affaires (Esposizione Universale di Roma ; La Défense) témoignent de l'attractivité de la ville et de son intégration à la mondialisation tant économique que politique (ministères, parlement) et culturelle (musées).

2. Du patrimoine historique au touristique

- Des millions de visiteurs envahissent la ville chaque année et plus particulièrement pendant les saisons touristiques ou à l'occasion des fêtes religieuses. Ces flux apportent d'importantes ressources financières. La ville est l'une des principales vitrines nationales.
- L'afflux de touristes soulève toutefois des problèmes difficiles à résoudre. L'activité est fragile : la moindre crise économique peut la ralentir quand, dans le même temps, l'entretien des monuments anciens et leur protection face aux déprédations liées à la pollution, l'ancienneté et le vandalisme obligent à de lourdes dépenses.

3. Identité de la ville et tensions

[Jérusalem] L'instrumentalisation de la foi pour le contrôle et la gestion des lieux saints entretient le conflit israélo-palestinien. Les fouilles archéologiques sont l'objet de suspicions. Celles entreprises par les Israéliens sous la mosquée de Silwan sont interprétées par les Palestiniens comme une tentative juive d'annexer le quartier.

[Rome] Capitale de l'Antiquité, de la chrétienté ou de l'Italie moderne ? Rome peine à coordonner ces images complémentaires parfois difficiles à concilier. Ville-musée ou ville moderne ? Capitale d'un État laïc ou de l'Église catholique ? Les découvertes archéologiques posent la question de la destruction de bâtiments plus récents.

[Paris] Paris et le désert français ? La décentralisation mise en œuvre depuis 1982 rééquilibre le pays mais elle dépouille la capitale de ses pouvoirs et d'une partie de son patrimoine institutionnel. L'ambition d'être une ville-monde entretient la résistance parisienne et les conflits Paris-provinces.

Conclusion

La lecture historique du patrimoine de la ville permet de mieux comprendre ses ambitions et les conflits qui l'animent. Cette lecture doit aider à construire son avenir au mieux de ses intérêts.

Personnalisez votre conclusion en fonction de votre ville d'étude.

Le génocide des Juifs et des Tziganes : de la mémoire occultée aux mémoires plurielles ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Comme dans toute composition, vous devez définir les **termes importants** du sujet et en délimiter les **périodes chronologiques**, et si besoin, les **limites spatiales**. Ici, le sujet renvoie à la fois à une notion (la mémoire) et à une période précise (la Seconde Guerre mondiale), dans le cadre de la France de 1945 à nos jours.
- Vous devez donc impérativement présenter la **notion de mémoire**, et montrer que celle-ci n'est pas figée dans le temps, mais qu'elle évolue.
- Insistez aussi sur le fait que la mémoire d'un événement n'est **jamais unique** : elle est toujours le fait d'individus, de groupes divers qui ont assisté à l'événement sans en avoir le même vécu ou le même ressenti.
- Il faut mettre en évidence les **enjeux de la mémoire** dans la société française actuelle.
- Dans un sujet traitant du thème de la mémoire, il est indispensable de citer les principaux travaux des historiens qui se sont intéressés à cette question.
- Citer des titres d'œuvres cinématographiques est toujours bienvenu dans une composition. Le sujet s'y prête : pensez par exemple à *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais et Jean Cayrol, ou à *Shoah* de Claude Lanzmann.

■ Dégager la problématique

Le **caractère tardif** de la construction de la mémoire des génocides doit apparaître dans la problématique. Nous vous proposons donc celle-ci : en quoi peut-on dire que les mémoires des génocides ont mis du temps à se faire jour ?

■ Définir le plan

Le sujet invitant à rendre compte d'une évolution, le plan chronologique s'impose. Il s'organise en trois parties correspondant à trois périodes :

- I. Une mémoire d'abord occultée et fondue dans la mémoire de la Résistance (1945-années 1960)
- II. La mémoire juive du génocide revendique sa place dans la mémoire du second conflit mondial (années 1960-années 1990)
- III. Les mémoires multiples de la Seconde Guerre mondiale (début des années 1990)

CORRIGÉ

3

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie. Certains exemples doivent être développés à l'aide de vos connaissances.

Introduction

[Contexte] En 1944, la France sort meurtrie et divisée des « années noires » de l'Occupation et la collaboration. Le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, impose alors une mémoire collective et quasi officielle de la période, celle d'une France majoritairement résistante et victime de l'oppression nazie.

[Problématique et plan] Dans les années 1970 ressurgissent les responsabilités de l'État français et de ceux qui ont collaboré. En quoi peut-on dire que les mémoires des génocides ont mis du temps à se faire jour ? Après avoir rappelé comment la mémoire du génocide n'est pas reconnue comme telle (de 1945 au début des années 1960), on évoquera la période de sa remise en cause (de 1960 au début des années 1990), puis l'apparition de diverses formes de mémoires.

I. Une mémoire d'abord occultée et fondue dans la mémoire de la Résistance (1945-années 1960)

Si lors des toutes premières années de l'après-guerre il y a une émergence d'une mémoire juive du génocide, elle est très vite amalgamée avec la déportation des résistants.

1. Une mémoire juive du génocide assez discrète

- Hormis quelques cérémonies, plaques commémoratives, monuments, ou encore livres du souvenir, la mémoire juive du génocide n'émerge pas dans la société française. Souhaitant affirmer leur appartenance à la communauté nationale, les communautés juives se centrent sur la reconstruction nationale.
- Primo Levi ne rencontre pas de lecteurs avec son livre *Si c'est un homme*, publié en 1947, pourtant aujourd'hui considéré comme un best-seller ! Par ailleurs, les témoignages des anciens déportés sont assez mal reçus au sein de la société française.

2. La singularité du génocide non reconnue

- La mémoire du génocide est incluse dans la déportation, ajoutée dans la somme des souffrances de l'Occupation. La figure du déporté est celle du résistant. L'organisation des camps et des centres de mise à mort n'est pas connue et on néglige le caractère racial de la déportation.
- Le film *Nuit et Brouillard* (1956), d'Alain Resnais et Jean Cayrol, donne une vision unique du camp de concentration (et non du centre de mise à mort) et du déporté (un résistant). L'époque est à l'occultation de la responsabilité des autorités françaises dans la déportation.

II. La mémoire juive du génocide revendique sa place dans la mémoire du second conflit mondial (années 1960-années 1990)

1. Le tournant du début des années 1960 et le renouveau de la mémoire

- La décennie des années 1960 est le début des témoignages pour reconstituer l'histoire du génocide. En 1961, le procès d'Adolf Eichmann, organisateur de la « solution finale », s'ouvre à Jérusalem. Son retentissement est mondial et la mémoire juive du génocide resurgit en France en particulier.
- La mémoire du conflit est revisitée au début des années 1970. Le cinéma permet de nourrir l'engagement du présent pour la mémoire de l'extermination avec des films tels *Holocaust* de Marvin Chomsky (1978) et *Shoah* de Claude Lanzmann (1985).
- Le travail de l'historien américain Robert Paxton relate comment le régime de Vichy a insisté pour collaborer avec l'occupant et accélère le travail des chercheurs sur cette période.

2. La mémoire juive du génocide et le retour d'une mémoire occultée

- La mémoire du génocide des Juifs émerge au début des années 1970. Si Georges Pompidou, en 1971, prend une mesure en faveur d'un ancien responsable de la milice, Paul Touvier, la prise de conscience de la complicité du régime de Vichy dans le génocide s'accélère avec l'action décisive d'hommes comme Serge Klarsfeld qui traque les criminels nazis dans le monde entier.
- Les procès de Klaus Barbie (ancien chef de la Gestapo à Lyon) en 1987 et de Maurice Papon (ancien responsable des « affaires juives » sous Vichy) en 1997-1998 montrent à quel point cette mémoire divise encore les Français.

III. Les mémoires multiples de la Seconde Guerre mondiale (début des années 1990)

1. La reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État français

- Le 16 juillet 1995, le président de la République française Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de la France dans les crimes commis par l'État français.
- Les gouvernements successifs reconnaissent progressivement la responsabilité de la France dans la mise en œuvre du génocide. En 1996, la France finit de réparer les spoliations des biens juifs. En 1997, l'Église de France fait une « déclaration de repentance » à Drancy. La même année, Lionel Jospin, Premier ministre, reprend le terme d'« irréparable » en précisant que « pas un soldat allemand n'a été nécessaire à l'accomplissement de ce forfait ».
- La multiplication de lois mémorielles et des déclarations de repentance des responsables politiques français provoque la colère d'historiens qui n'admettent pas que la loi écrive l'histoire ou soulignent que la repentance à outrance nuit aux mémoires.

2. La revendication de mémoires oubliées et la lutte contre le négationnisme

- En 1990, la loi Gayssot fait de la négation des crimes contre l'humanité un délit. La loi s'affirme ainsi comme instrument de mémoire, en condamnant la perversion de cette dernière.
- L'État encourage des journées commémoratives pour empêcher l'oubli : le 16 juillet devient une journée nationale des persécutions racistes et anti-sémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français ». Le 16 juillet 1994, un monument commémoratif est inauguré à l'emplacement du vélodrome d'Hiver.

• La mémoire du génocide tend même à devenir **plurielle**, car on assiste au réveil de la mémoire d'autres communautés oubliées ou occultées jusque-là, même si leur extermination n'a pas toujours eu le côté « systématique » de celle des Juifs : Tziganes, noirs, homosexuels, témoins de Jéhovah... En France, trente mille Tziganes ont été internés dans des camps. Pourtant, ils furent parmi les « oubliés » du procès de Nuremberg, car aucun Tzigane n'a été appelé à témoigner. Il faut attendre 2008 pour qu'une loi soit proposée au Sénat pour commémorer cette mémoire.

Conclusion

[Reprise des idées principales] En 1945, le général de Gaulle, « libérateur du territoire », veut redonner des bases saines à la République. Le désir de panser les plaies de la guerre prime sur un véritable travail de mémoire. De grands procès vont cependant réveiller ces vieilles blessures pour aboutir une véritable repentance jugée parfois excessive par certains historiens (René Rémond, Jean-Pierre Rioux).

[Réponse à la problématique] Il a donc fallu du temps pour que l'histoire du génocide soit reconnue comme un événement à part entière et spécifique. Le travail d'analyse des historiens a largement contribué à la construction de mémoires pacifiées et assumées, mais a aussi permis l'émergence de mémoires multiples oubliées de la reconnaissance officielle et qui revendiquent leur place, comme celle des Tziganes.

[Ouverture] D'autres conflits peuvent constituer des objets de recherche (mémoires multiples de la guerre d'Algérie).

La rivalité des mémoires de la guerre d'Algérie (de 1962 à nos jours)

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

Le sujet porte sur le mot « rivalité » qui oblige à opposer des « mémoires », deuxième mot clé de l'énoncé. Ce dernier renvoie à l'ensemble des discours ou revendications relatifs au passé, tenus par les acteurs ou témoins de la guerre d'Algérie : les États d'une part, mais aussi les communautés d'hommes qui n'ont pas toutes le même vécu. La référence temporelle (« 1962 à nos jours ») impose de placer la réflexion dans la longue durée et invite à s'interroger sur l'évolution de ces mémoires d'une part, celle de leurs confrontations d'autre part.

■ Dégager la problématique

L'idée de « rivalité » conduisant à mettre les mémoires recensées en relation d'opposition, la composition consiste à évaluer en quoi la rivalité des mémoires entretient ou recompose des ressentiments susceptibles de perpétuer les querelles du passé. Constaté la pluralité des mémoires revient aussi à s'interroger sur l'universalité des souffrances laissées derrière elle par la guerre. Dans quelle mesure chacun des acteurs du conflit peut-il se poser en victime et disputer ce statut aux autres ?

■ Définir le plan

L'objectif étant double (confronter les mémoires et évaluer leur évolution), il va falloir combiner les approches thématiques et chronologiques. Dans un premier temps, il faudra présenter les différentes mémoires qui vont entrer en concurrence. On distinguera les officielles (des États dans une première partie) de celles plus privées (deuxième partie). Pour éviter le catalogue et ne pas négliger le travail sur la « rivalité », il faudra mettre en évidence ce qui oppose ces mémoires. Dans une dernière partie, on fera apparaître les changements survenus à partir de 1992, trente ans après les accords d'Évian, quand apparaît une nouvelle génération.

CORRIGÉ 4

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] De 1954 à 1962, l'Algérie est le théâtre d'une guerre de décolonisation. Quels souvenirs cet épisode de l'histoire nationale a-t-il laissé ?

[Problématique] En quoi la concurrence des mémoires entretient-elle des ressentiments susceptibles de perpétuer les querelles ou souffrances du passé ?

[Annonce du plan] Le conflit ayant laissé des souvenirs différents selon les communautés, nous recenserons d'abord les mémoires qu'il a fait naître : celles publiques des deux États français et algérien d'une part, celles privées des communautés humaines d'autre part. Mais de 1962 à nos jours, ces mémoires ne sont pas restées immuables. Nous verrons donc comment elles se sont reconfigurées à partir de 1992, date à laquelle une nouvelle génération arrive à l'âge adulte.

I. Des mémoires d'États inversées

1. L'amnésie française (1962-1995)

- Pour l'État français, le conflit qui ensanglante l'Algérie à partir de la « **Toussaint rouge** » de 1954 n'est pas identifié comme une guerre. L'expression alors consacrée pour désigner l'insurrection est « **les événements** ». D'emblée, la réalité de la situation est niée. Par les accords d'Évian (1962) la France reconnaît l'indépendance de l'État algérien. Ceci fait, elle s'empresse de gommer le douloureux souvenir de sa mémoire.
- Cette occultation par l'État et ses institutions (administrations, armée, école) est le **fruit de l'échec subi**. Si, sur le champ des batailles, l'armée n'a pas été vaincue, la guerre a bien été perdue. La gauche de Guy Mollet et de François Mitterrand, comme la droite du général de Gaulle, ont hâte de faire oublier à leurs électeurs respectifs leurs responsabilités dans le déroulement et l'issue de la guerre. Quant aux militaires, s'ils estiment avoir fait leur devoir, ils préfèrent que le voile soit jeté sur les méthodes que certaines unités ont utilisées (la torture).

2. La mémoire nationale algérienne (1962-1992)

- Pour les Algériens, le combat pour l'indépendance n'est pas davantage désigné comme « guerre », mais comme « **révolution algérienne** », terme qui vaut aussi pour la période des réformes postérieures à 1962. Au-delà de l'indépendance, le FLN, qui s'était imposé comme acteur principal de la lutte contre la France, s'était

battu pour mettre en œuvre une « République démocratique et sociale » garantissant l'égalité de tous. Un tel projet ne faisait pas l'unanimité. Les Messalistes, par exemple, prônaient l'établissement d'une république islamique.

- Au lendemain de l'indépendance, les nouvelles autorités algériennes s'efforcent donc d'entretenir le souvenir de la victoire sur la France, mais aussi de l'unité de la nation algérienne derrière un projet révolutionnaire. Les divergences entre Algériens sont ainsi gommées.

[Transition] Pendant une génération, les deux États entretiennent ainsi une mémoire biaisée de la guerre, en fonction des intérêts des dirigeants et des projets qu'ils ont pour leur nation respective. Mais, en marge de ces mémoires publiques, quels souvenirs en conservent les communautés privées ?

II. Des mémoires communautaires qui dérangent

Dans *La Gangrène et l'oubli* (1991), l'historien Benjamin Stora explique : « Au sortir de la guerre [...] personne ne se sentait vraiment responsable ni coupable. » Ce sentiment favorise la construction de mémoires mettant l'accent sur les injustices subies. « Il vaut mieux apparaître en victime qu'en combattant ou en militant » écrit Stora.

1. La mémoire ignorée des rapatriés d'Algérie

- Rapatriés dans l'urgence au lendemain des accords d'Évian, les Français d'Algérie se perçoivent comme victimes de la guerre. Leur mémoire se concentre sur ce qu'ils ont perdu : des êtres chers tués dans les attentats, une partie de leurs biens, principalement immobiliers et leurs morts (le cimetière), le pays où ils sont nés... La manière dont ils ont été (mal) reçus en métropole ajoute à leur humiliation.

- Ils se sentent trahis par le général de Gaulle en qui ils avaient mis leur confiance et par les Français de métropole qui ont ratifié massivement (90 %) l'abandon de l'Algérie. Authentiques, leurs souffrances ne sont pas reconnues.

- Leur mémoire n'en fait pas moins l'impasse sur le sort réservé aux « indigènes » (ces citoyens de seconde catégorie), le refus des réformes et les attentats de l'OAS qui ont rendu plus difficile la mise en œuvre de compromis.

2. L'abandon des harkis

- De nombreux musulmans d'Algérie souhaitaient le maintien de l'Algérie française. Les harkis (près de 260 000 hommes en 1962) se sont battus aux côtés de l'armée française. Considérés comme traîtres ou collaborateurs, ils ont été victimes de représailles : nombre d'entre eux ont été massacrés. La France en recueille 90 000. Elle leur accorde la nationalité française ; mais, comme les pieds noirs, ils ont tout perdu et sont mal reçus en France.

- Au souvenir des massacres et de l'exil brutal, s'ajoute pour eux la **mémoire des camps** dans lesquels ils sont établis dans le sud de la France. Vite oubliés par l'administration, leurs conditions de vie sont sommaires. En 1975, des révoltes éclatent aux camps de Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise.

3. Les anciens combattants en quête de reconnaissance

- Les soldats de la France ont aussi leurs souvenirs ; il faut toutefois distinguer les **appelés du contingent** et les **officiers de carrière** ou les engagés. Ils n'ont pas perçu la guerre de la même façon.
- Les premiers se sont retrouvés immergés dans un conflit auxquels ils n'avaient pas été préparés et qu'ils comprenaient mal. Non seulement ils n'étaient pas prêts à risquer leur vie pour un territoire qui ne correspondait pas à l'idée qu'ils se faisaient de la patrie, mais ils ont été témoins, parfois, de méthodes militaires (la torture, par exemple) qui les ont scandalisés. Confrontés aux horreurs de la guerre, ils en sont revenus marqués, se réfugiant pour les uns derrière les ordres donnés, traumatisés et honteux pour les autres.
- Pour les soldats de métier, la guerre d'Algérie est d'abord le souvenir d'une mission qu'ils ont eu à mener. Non battus sur le terrain militaire, ils regrettent la perte du territoire, mais ils ne se sentent pas responsables d'une décision actée par les politiques. Quelques-uns récusent les méthodes ; mais la majorité a la **mémoire du devoir accompli**, au nom duquel ils demandent la reconnaissance officielle (promotions, médailles, honneurs) qui leur est due.

[Transition] Concurrentes et contradictoires, mémoires publiques et privées suscitent la confusion autant que l'oubli ou l'occultation. Comment la nouvelle génération réagit-elle ?

III. Résurgences et crises des mémoires

1. L'émergence d'une nouvelle génération : la mémoire des « Beurs »

- Nés en France, les enfants d'immigrés et de harkis se retrouvent côte à côte sur les bancs d'une école qui évoque timidement le conflit. Coincés entre le discours officiel de la France et les souvenirs de leurs parents, ils vivent brutalement la concurrence et la rivalité des mémoires.
- Confrontés à des problèmes d'intégration et d'identification, les Beurs s'emparent de la mémoire de leurs aînés et s'en servent dans le cadre des manifestations qu'ils organisent pour exprimer leur mal-être ou leur droit à la différence. Ainsi, en 1991, les enfants de harkis se révoltent-ils dans plusieurs villes de France.
- L'école, la rue, les médias *via* les enquêtes ou les films, sont autant de champs sur lesquels les mémoires communautaires s'affrontent et interpellent.

2. La crise de la mémoire algérienne (1989 à nos jours)

- Dans le cadre d'une Algérie troublée par la montée en puissance des islamistes récusant la « révolution nationale » mise en œuvre aux dépens de l'idéal coranique, la mémoire de la guerre se concentre sur de nouveaux thèmes. En 1990, l'ancien ministre Bachir Boumaza crée *La Fondation du 8 mai 1945*. Il entend « réagir contre l'oubli et [...] démontrer que les massacres de Sétif sont un crime contre l'humanité et non un crime de guerre comme disent les Français », pour « obtenir un dédommagement moral ».
- Par la voix du président Bouteflika, l'Algérie demande à la France d'accomplir son *devoir de vérité* (discours du 15 juin 2000 à l'Assemblée nationale française). Il exprime son souhait que « vous ressortiez des oubliettes, du non-dit, la guerre d'Algérie, en la désignant par son nom ». En 2004, un sondage montre que 88 % des Algériens attendent de la France des excuses officielles.

3. La crise des mémoires françaises (1997 à nos jours)

- En France, les années 1990 sont marquées par la multiplication des polémiques entre historiens. En mai 2001, le général *Aussaresses* reconnaît les tortures et exécutions sommaires pratiquées par l'armée, mais avec le soutien du gouvernement français. Son livre fait scandale. Le Président Jacques Chirac se déclare « horrifié ».
- Le débat sur le devoir de la France à *faire repentance* s'ouvre. Dans cet esprit est inauguré le 5 décembre 2002 à Paris un *mémorial de la guerre quai Branly* qui vise à rendre hommage aux soldats français et supplétifs (harkis) morts en Afrique du Nord pendant les conflits d'indépendance. L'année suivante, le 5 décembre est déclaré Journée nationale du souvenir des morts de la guerre. La France et l'Algérie ouvrent des négociations pour élaborer un *traité d'amitié* capable de rapprocher les mémoires.
- Mais un autre « devoir de vérité » exige que la mémoire des anciens combattants de l'OAS soit reconnue par la France, ainsi que le « *rôle positif de la colonisation* ». L'insertion d'un article reconnaissant cette dernière dans la loi mémorielle du 23 février 2005 provoque une nouvelle polémique et la rupture des négociations franco-algériennes. La rivalité des mémoires reste vive.

Conclusion

Si les autorités françaises et algériennes s'efforcent de trouver un compromis mémoriel pour tourner la page de leur commun passé, les mémoires rivales restent assez écorchées pour perpétuer les clivages qui divisaient déjà au temps de la guerre.

Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875

► Étudiez de façon critique le document en insistant en particulier sur le contexte dans lequel il a été élaboré. Vous montrerez en quoi il est révélateur des permanences et des changements du socialisme allemand.

DOCUMENT

Le programme du parti social-démocrate allemand (SPD), défini au congrès de Bad Godesberg, en RFA, en 1959

« Valeurs fondamentales du socialisme :

Nous nous opposons à toute dictature, toute forme de domination totalitaire et autoritaire où la dignité de l'homme est méprisée, sa liberté supprimée et ses droits réduits à néant. Le socialisme ne se réalisera que par la démocratie ; la démocratie ne peut s'accomplir que par le socialisme. [...] Les communistes se réclament à tort de la tradition socialiste. En réalité, ils en ont trahi la pensée. Les socialistes veulent instaurer la liberté et la justice, tandis que les communistes exploitent les divisions sociales pour installer la dictature de leur parti.

L'État :

La division de l'Allemagne menace la paix. La surmonter est indispensable pour le peuple allemand.

Le parti social-démocrate allemand se reconnaît dans une démocratie où l'autorité de l'État émane du peuple et où le gouvernement est toujours responsable devant le Parlement. [...]

L'expansion économique :

Le but de la politique économique du parti social-démocrate est l'accès de tous à la prospérité croissante. [...] La libre consommation et le libre choix de l'emploi sont des points fondamentaux ; la libre concurrence et la libre-entreprise sont des éléments importants d'une politique économique social-démocrate. [...] Une économie totalitaire

ou dictatoriale détruit la liberté. C'est pourquoi le parti social-démocrate approuve un marché libre où règne la concurrence.

Notre parcours :

Le mouvement socialiste accomplit une mission historique. Il est né d'une protestation naturelle et morale des travailleurs salariés contre le système capitaliste. [...] Éliminer les privilèges des classes dirigeantes et donner à tous les hommes liberté, justice et bien, c'est là tout le sens du socialisme.

Malgré de lourds revers et nombre d'erreurs, le mouvement ouvrier a pu aux XIX^e et XX^e siècles gagner la reconnaissance d'un grand nombre de ses revendications. Le prolétaire qui autrefois s'usait au travail pour un salaire de misère a obtenu la légalisation de la journée de huit heures, la protection du travail, les assurances – chômage, maladie et invalidité –, et le droit à la retraite pour ses vieux jours. Il a conquis la liberté de réunion, la liberté de l'organisation syndicale, le droit de grève. Il est en train d'imposer son droit à la cogestion. [...] D'un parti de la classe ouvrière, le SPD est devenu un parti du peuple ouvert à tous. [...]

Les communistes étouffent les libertés. Ils violent les droits de l'homme et le droit des peuples et des personnes à disposer d'eux-mêmes. À leur pouvoir s'oppose aujourd'hui un nombre croissant de personnes y compris dans les pays communistes. Là aussi, des changements s'accomplissent.

Les espoirs du monde reposent sur une organisation basée sur les principes du socialisme démocratique qui veut créer une société respectueuse de la dignité humaine, libérée de tout besoin et de toute crainte, de toute guerre et de toute oppression, en lien avec toutes les personnes de bonne volonté. »

Extraits de la déclaration finale du congrès du Parti social-démocrate allemand (SPD), à Bad Godesberg, RFA, 1959.

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

L'énoncé reprend celui d'une des questions du thème 2 du programme. C'est une manière de renvoyer à la problématique générale de ce thème concernant le rôle d'une idéologie (ici le socialisme) dans un pays (l'Allemagne). En quoi cette idéologie pèse-t-elle sur l'histoire allemande ? L'analyse de la consigne confirme qu'il faut travailler sur le socialisme

comme mouvement d'idées et non sur le parti politique revendiquant cette qualification. L'invitation à rechercher les permanences et les changements oblige à opposer deux moments de réflexion : un sur les idées fondatrices du socialisme allemand qui font « permanences » ; l'autre sur son évolution au gré de circonstances qu'il faudra présenter. Le rappel du contexte permet d'expliquer ces changements et d'aborder la dimension critique de l'exercice.

■ Analyser le document

Le document est un programme tenu lors d'un congrès rassemblant les dirigeants du SPD. C'est donc un document référence (il fait événement), officiel (c'est une déclaration finale) du parti socialiste allemand. Il date de 1959 et se tient en République fédérale d'Allemagne (RFA), la partie occidentale de l'Allemagne, celle qui est rattachée au bloc de l'Ouest. Nous sommes dix ans après la création des deux Allemagne, en pleine guerre froide, au moment où les tensions reprennent entre les États-Unis et l'URSS avant d'atteindre leur paroxysme en 1961 avec la construction du mur de Berlin.

■ Définir les axes de l'étude

La consigne impose au moins trois paragraphes : une présentation du contexte (et du document) qui peut se faire dans une introduction ; puis, en deux temps successifs, une description des permanences et des changements. La « façon critique » de l'étude ne doit pas être oubliée. Il faut ainsi énoncer des explications et/ou des commentaires, soit au fil de chaque partie, soit dans un paragraphe distinct, afin de mettre en évidence la partialité du document. On conclura sur ce que celui-ci reflète des divisions entre sociaux-démocrates (SPD) et communistes allemands (KPD).

CORRIGÉ **5**

POINT MÉTHODE

Étudier de façon critique

Comme l'indique l'intitulé de l'exercice, l'étude du document doit être « critique ». Cet objectif est souvent rappelé dans la consigne (ici par « de façon critique »).

Un document historique est toujours partial ou incomplet. Faire son étude critique revient à en extraire des informations (c'est l'étude) et à les discuter (c'est l'aspect critique). La critique doit vous conduire à :

- ❶ expliquer l'information extraite, c'est-à-dire exposer **pourquoi** l'auteur dit ce qu'il dit. Pour ce faire, il faut utiliser le contexte présenté en introduction ;
 - ❷ chercher les **limites** de l'information donnée : ce que l'auteur ne dit pas, oublie ou ignore ;
 - ❸ **opposer** à cette information l'opinion d'un contradicteur.
- La critique n'est possible que si l'on maîtrise bien son cours.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Coupée en deux depuis 1949, la République fédérale d'Allemagne (RFA) à l'ouest et la République démocratique allemande (RDA) à l'est, l'Allemagne de 1959 est au cœur de la guerre froide. Après quelques années d'apaisement, les tensions entre les deux blocs se ravivent et interrompent les négociations de Genève portant sur le statut de Berlin. C'est dans ce contexte difficile que les membres du parti socialiste allemand de l'Ouest (SPD) se réunissent à Bad Godesberg afin de définir la ligne idéologique de leur organisation et leur programme politique. Défenseurs historiques de la classe ouvrière, ils doivent rassurer leur électorat tout en préservant leur différence vis-à-vis de leurs concurrents communistes au pouvoir en RDA. En quoi leur programme témoigne-t-il de ce dilemme : s'inscrire dans la continuité qui justifie leur action tout en assumant des orientations nouvelles ?

I. Un parti anticapitaliste, défenseur du prolétariat

Faisant référence à son « parcours » historique, le parti déclare qu'il reste fidèle à sa vocation de lutte contre le « système capitaliste » afin d'éliminer les « privilèges » et défendre la classe ouvrière (« le prolétaire »). Il rappelle la longue liste des droits et libertés acquis par le mouvement ouvrier pour bien signifier son attachement à cet héritage et sa volonté de continuer à l'incarner. Plus concrètement, il précise son souci de défendre « la liberté et la justice », l'égalité économique et sociale (« accès de tous à la prospérité »), la souveraineté du peuple et la « dignité humaine ». S'il ne précise pas le contenu de ces termes, il s'inscrit ici dans la continuité du mouvement socialiste hostile à l'exploitation de l'homme par d'autres hommes.

Il déclare aussi vouloir préserver « la paix ». À ce titre, il reste dans la tradition pacifiste de l'Internationale socialiste bien que celle-ci ait été trahie en 1914 et mal défendue contre les nazis en 1933. Ce choix est à replacer dans le contexte de guerre froide que connaît le monde depuis 1947, une situation qui inquiète les Allemands dont le pays se trouve placé en première ligne du conflit. Ce pacifisme apparaît surtout comme un moyen de séduire les électeurs et d'afficher leur différence par rapport aux communistes.

II. Un parti en rupture avec le marxisme

- Le SPD se montre violemment hostile aux communistes accusés de diviser le peuple, de soutenir un régime « totalitaire et dictatorial » et « d'étouffer les libertés ». Cet anticommunisme n'est pas nouveau. Il renvoie à une rivalité datant de 1918. Mais cette permanence permet surtout au parti de justifier des ruptures fondamentales.
- En effet, le SPD n'est plus le parti des seuls prolétaires. Il se veut « parti du peuple ouvert à tous ». Sur le plan économique, surtout, il annonce sa conversion au « marché libre », à la « libre entreprise » et à la « libre concurrence », un véritable reniement par rapport aux traditions socialistes en faveur de l'intervention de l'État et de la nationalisation des biens de production. Ce choix s'explique aisément : au-delà de l'attachement affiché pour les libertés, le SPD ne peut plus se réclamer d'un socialisme qui le rendrait suspect de connivences avec les dirigeants de la RDA et avec ceux de l'URSS dont les crimes staliniens sont désormais connus.

Conclusion

Le SPD de 1959 est-il encore un parti socialiste ? Son programme est en rupture par rapport aux notions de dictature du prolétariat et de propriété collective des biens de production, piliers idéologiques du socialisme. Ce changement est l'aboutissement logique d'une scission ancienne et irréductible au sein du mouvement entre révisionnistes et révolutionnaires ; il est la manifestation allemande d'un clivage qui existe dans les autres pays, celui qui distingue en France, par exemple, la SFIO et le PCF depuis le congrès de Tours en 1920.

Le communisme en Allemagne de 1919 à 1990

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

Le sujet ne comporte aucun piège. L'énoncé enjoint à analyser l'histoire du « **communisme** » (mot clé) en Allemagne afin d'en **mesurer sa place et son rôle** dans l'histoire du pays. Les dates proposées renvoient à des moments précis de l'histoire allemande : au lendemain de la défaite, 1919 correspond à la **naissance du parti communiste (KPD)** ; un an après la chute du mur de Berlin, 1990 renvoie à la réunification de l'Allemagne, autrement dit la **disparition de la République démocratique (RDA)**. La seule difficulté du sujet réside dans le mot « Allemagne ». De 1949 à 1990, celle-ci fut divisée en deux États. Le sujet commanderait donc d'étudier le communisme dans chacun d'eux. Mais, exception faite d'organisations terroristes peu représentatives comme la **Fraction Armée Rouge** ou **Bande à Baader**, le communisme n'eut pratiquement pas d'existence en RFA. Il ne sera donc pas nécessaire de s'attarder sur cet aspect de la question.

■ Dégager la problématique

Le communisme en Allemagne couvre pratiquement tout le siècle. Son histoire se décline au rythme des crises traversées par celui-ci : crise de sortie de la Grande Guerre, crise de 1929, avènement du nazisme, guerre froide, chute du mur... La problématique consiste donc à **mettre en relation** ces temps forts du siècle et l'évolution du communisme allemand. Elle peut se formuler dans les termes suivants : **Comment les grandes crises du xx^e siècle ont-elles affecté le mouvement ouvrier allemand ?** Comment les événements du siècle se lisent-ils dans l'histoire du Parti communiste ?

■ Définir le plan

Le sujet couvrant une longue période pendant laquelle la place et le rôle du communisme en Allemagne évolue, un **plan chronologique s'impose**. Trois périodes se dégagent aisément : 1919-1933, l'émergence du communisme allemand dans le cadre de la République de Weimar ; 1933-1945, le temps de la clandestinité et de la résistance au nazisme ; 1945-1990, le gouvernement de l'Allemagne de l'Est.

CORRIGÉ 6

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] L'Allemagne a vu la naissance de Karl Marx, le fondateur du socialisme scientifique. Cette donnée ne fait pourtant pas du pays le lieu d'un développement privilégié du communisme. Quelle place y occupe celui-ci entre 1919, date où il émerge des ruines de la Grande Guerre, et 1990, année où disparaît la République démocratique allemande ?

[Problématique] En quoi le communisme allemand a-t-il été marqué par les principales crises survenues entre ces deux dates ?

[Annonce du plan] Nous verrons d'abord comment, entre 1919 et 1933, le parti communiste cherche à s'imposer dans le cadre d'une Allemagne en quête d'elle-même. Mais l'avènement du nazisme le précipite ensuite dans une lutte clandestine à laquelle il manque ne pas survivre (1933-1945). L'influence de l'URSS lui permet enfin de diriger la partie orientale de l'Allemagne (1945-1990).

I. 1919-1933 : le communisme s'affirme à la faveur des crises liées à la guerre

1. La naissance du parti dans le chaos de l'après Grande Guerre

- L'Allemagne souffre de la Grande Guerre. Dès janvier 1918, dans un contexte de grèves au cours desquelles les ouvriers réclament la paix, Rosa Luxemburg et Clara Zetkin fondent un mouvement antimilitariste et socialiste nommé *Spartakus*. La défaite de novembre se déroule dans une ambiance révolutionnaire. Le mouvement spartakiste se mue alors en organisation politique qui prend le nom de **Parti communiste allemand (KPD)**.
- Le parti rallie aussitôt le mouvement de révolte ouvrière qui secoue Berlin du 6 au 12 janvier 1919. Pour contenir ce mouvement, le gouvernement fait appel aux Corps francs. La répression est sanglante. Arrêtés, les leaders du KPD, **Karl Liebknecht** et **Rosa Luxemburg**, sont assassinés.

2. La bolchévisation du parti

Alors que le communisme s'installe au pouvoir en URSS, la disparition des fondateurs du mouvement spartakiste permet aux partisans de l'alignement du Parti sur Moscou d'en prendre le contrôle. Leurs opposants sont écartés de la direction. Bolchévisé, le **KPD passe sous la domination du Parti Communiste d'Union Soviétique** et adopte la ligne proposée par Staline lors du 6^e Congrès

de l'Internationale communiste : la **lutte contre la social-démocratie**. La République de Weimar devient ainsi la cible principale du KPD.

3. Nouvelle progression à la faveur de la crise de 1929

- Pour les marxistes, la crise de 1929 est celle du capitalisme. Elle semble justifier toutes leurs critiques. Le KPD espère en tirer avantage, d'autant plus que la crise atteint violemment l'Allemagne dont le **système économique, sous perfusion des capitaux américains, s'effondre**.
- Le Parti sait profiter de la défaite de 1918 pour atteindre les 10 % des voix en 1920. Malgré une percée à 12,5 % au lendemain de la crise de 1923, il plafonne à ce niveau. L'effondrement de 1930 relance sa progression : il monte à 13 % en 1930, puis 14,5 et 16,9 en 1932. Au premier tour de la présidentielle de 1932, **Ernst Thälmann**, le candidat communiste, réunit près de 5 millions de voix (13 %) sur son nom. En quatre ans, le parti a **doublé** le nombre de ses électeurs.
- Fidèle à la ligne choisie par Staline, le KPD concentre ses forces contre la République de Weimar. Ce choix conduit le parti à mener des actions parallèles à celles des nazis en vue de renverser le régime. Additionnés, les résultats électoraux des deux partis leur donnent une **minorité de blocage** à l'assemblée. En juillet 1932, le KPD soutient la motion qui provoque la dissolution du Parlement allemand. Mais ce choix l'isole des autres partis de gauche et fait le jeu des nazis. En janvier 1933, Hitler est nommé chancelier.

[Transition] Fils de la Grande Guerre, le Parti communiste allemand a profité des difficultés de l'Allemagne pour s'installer dans le paysage politique national. L'avènement du nazisme lui offre-t-il une nouvelle opportunité de croissance ?

II. 1933-1945 : la résistance contre le nazisme

1. Le KPD, cible de la répression nazie

- L'arrivée au pouvoir d'Hitler sonne le glas du parti communiste. Concurrent direct du NSDAP, le nouveau chancelier en fait sa cible principale dès les premiers mois de son mandat.
- Présenté comme signal de déclenchement d'un « complot communiste », l'**incendie du Reichstag** survenu le 27 février 1933 est instrumentalisé par les nazis. Profitant de l'attentat pour suspendre les libertés fondamentales, Hitler fait arrêter près de 4 000 cadres du KPD (dont son président Ernst Thälmann), pour lesquels il fait ouvrir le camp de **Dachau**.

2. Une résistance difficile

- Propulsé symbole de la résistance à l'arbitraire nazi, Thälmann se retrouve au centre d'une vaste campagne pour sa libération. Elle est relayée par le mouvement antifasciste international. En vain. Les nazis mettent en scène un

procès (septembre 1933) qui a vocation à prouver l'implication du KPD dans l'incendie du Reichstag.

- Décapité, le parti communiste disparaît de la scène politique allemande. Contraint à la clandestinité, il peine à s'organiser. Quelques activités de résistance se mettent en place dans les camps (comme à **Buchenwald**), mais elles ont peu d'impact.

- Pendant la guerre, la résistance au nazisme s'organise surtout à l'étranger. Ceux qui ont pu fuir, comme **Walter Ulbricht**, se réfugient en URSS où ils fondent en 1943 le « **comité national de l'Allemagne libre** ». Durant la guerre d'Espagne, des volontaires allemands ont pu combattre dans les rangs des Brigades internationales.

[Transition] La radicalité de la répression nazie a écarté le communisme de l'Allemagne ; la chute d'Hitler lui permet de renaître de ses cendres.

III. 1945-1989 : le parti communiste à la tête de la RDA

1. La conquête du pouvoir dans le cadre de la guerre froide

- Vaincue, l'Allemagne se retrouve au cœur des rivalités de la guerre froide. Elle en est le premier des champs de bataille. Pour organiser leur zone d'occupation, les Soviétiques s'appuient sur le « comité national de l'Allemagne libre ». Épuration et réforme agraire témoignent de la main mise du KPD sur l'Allemagne de l'Est. En avril 1946, le parti fusionne avec le SPD (parti social-démocrate) pour former le **Parti socialiste unifié d'Allemagne ou SED**.

- La rupture Est-Ouest de 1947 débouche sur la création de deux Allemagne. Sous la tutelle de l'URSS est créée la **RDA, République démocratique allemande**, en 1949. Secrétaire général du comité central du SED, Walter Ulbricht est l'homme fort d'un pays qui s'organise sur le modèle du grand frère soviétique.

- Les entreprises sont nationalisées et la planification quinquennale instaurée. Une police politique (la **Stasi**) surveille étroitement la population qui ne semble pas adhérer pleinement au nouveau régime. En 1953, quand Staline disparaît, des émeutes secouent Berlin Est. Mais c'est surtout par l'émigration que se manifeste le refus du système. Pour stopper l'hémorragie, le pouvoir fait ériger le **mur de Berlin** (1961).

2. La difficile gestion de la détente

- Le régime arrive à maturité au moment où s'établit la détente entre les États-Unis et l'URSS. La RDA est l'un des plus fidèles soutiens de cette dernière. Par l'**espionnage industriel**, elle contribue au développement des savoir-faire du bloc de l'Est. Intégrée au Pacte de Varsovie, elle participe au maintien de l'ordre communiste en Europe orientale comme à Prague en 1968. Secrètement, elle aide aussi la **bande à Baader**, organisation terroriste d'extrême gauche implantée en RFA.

- La mise en œuvre de l'**Ostpolitik** du chancelier ouest-allemand Willy Brandt apparaît comme une opportunité pour finlandiser la RFA. Sous pression de l'URSS, Ulbricht est remplacé par **Honecker** (1971). Ce dernier négocie le rapprochement avec l'Allemagne de l'Ouest. Les deux Allemagnes signent le **traité fondamental de 1972** de reconnaissance mutuelle des deux États, qui entrent à l'ONU. Mais la manœuvre visant à isoler la RFA échoue, alors que le pays connaît des difficultés économiques à partir de 1976.

3. L'effondrement du régime et la dissolution des communistes dans *Die Linke*

- Les réformes lancées en URSS par **Gorbatchev** à partir de 1985 franchissent rapidement les frontières. Profitant d'une gestion plus lâche de l'émigration dans les pays voisins, les Allemands de l'Est reprennent leurs migrations vers l'ouest. La crise économique s'aggrave, le mécontentement populaire s'accroît.
- Le 6 juillet 1989, à l'occasion d'un voyage à Berlin, Gorbatchev annonce que l'URSS n'interviendra pas dans les affaires intérieures de la RDA. Le SED se retrouve seul face à l'opposition qui organise des manifestations (« **les manifestations du Lundi** »). Dépassé, le gouvernement démissionne (8 novembre 1989). Dans le même temps, l'annonce de la levée de toutes les restrictions de voyage provoque une ruée vers les postes de passage du mur à Berlin. Sous la pression de la foule, **le mur « tombe »**.
- Le 18 novembre, le cabinet **Modrow** est constitué ; mais il ne peut enrayer le mouvement. Le 18 mars 1990, des élections libres font perdre le contrôle du parlement au Parti socialiste unifié. Le 3 octobre suivant, **l'Allemagne est réunifiée**. Avec la RDA, les communistes allemands disparaissent de l'avant-scène politique allemande. Pour survivre, le SED se transforme en Parti du socialisme démocratique (PDS). Refusant cette évolution, les communistes orthodoxes créent un nouveau parti communiste qui se fond dans « La Gauche » (*Die Linke*) en 2007.
- Le contexte de la guerre froide a permis aux communistes allemands de gouverner une partie de l'Allemagne, mais sans jamais parvenir à asseoir leur légitimité.

Conclusion

De 1919 à 1990, l'histoire du parti communiste allemand a épousé celle du siècle. Toujours au cœur des événements, y compris comme victimes désignées du pouvoir, les communistes allemands ont été acteurs de la vie politique du pays. Mais jamais ils ne sont parvenus à s'installer aux commandes du pays par la volonté du peuple souverain. Le communisme en Allemagne n'a pas réussi à s'imposer comme solution viable aux crises.

Les médias français, l'opinion publique et la guerre d'Algérie, 1954-1962

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet

- En temps de crise politique, l'État joue un rôle majeur dans le **contrôle des médias** pour défendre la politique menée. La guerre d'Algérie confirme cette règle, même si au cours du conflit, des **médias nouveaux** prennent une place de plus en plus grande.
- Vous devez veiller à ne pas traiter séparément les différents éléments du sujet, mais à **analyser leurs liens** : quels sont les rapports entre les médias, l'opinion publique et le pouvoir (influences, soumission, émancipation...) et leur évolution au cours du conflit ?

■ Dégager la problématique

- Une problématique pose un « **problème** » qui permet d'aborder un sujet selon un **angle** précis, pour conduire une démonstration.
- La problématique découle de l'**analyse des termes** du sujet qui doit, dès l'introduction, poser le questionnement qui appelle une réponse développée et argumentée.
- Comment le pouvoir utilise-t-il les médias face à l'opinion publique ? Comment les médias évoluent-ils au cours du conflit et comment évolue leur influence sur l'opinion, puis sur le pouvoir ?

■ Définir le plan

- I. La « guerre sans nom » masquée par le pouvoir
- II. Le rôle des médias dans l'éveil de l'opinion publique, entre censure et émancipation
- III. De Gaulle et l'indépendance

■ Rappels

- Pensez à replacer le nom de **personnages** historiques, des **dates** ou des **faits** notables dans toute composition d'histoire.
- N'hésitez pas à valoriser et éclairer votre propos par des **citations**, qui doivent être placées impérativement entre guillemets.
- Pour l'écriture des années, écrivez bien « années 1950 » ou « années cinquante », et non « années 50 ».
- Le général de Gaulle s'écrit toujours avec un « d » minuscule, sauf lorsqu'il est placé en début de phrase.

CORRIGÉ

7

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie. Certains exemples doivent être développés à l'aide de vos connaissances.

Introduction

[Contexte et définition du sujet] Lorsqu'éclate la guerre d'Algérie en 1954, le gouvernement français pense pouvoir gérer la crise par la **voie politique**. Cependant, le conflit s'installe et il est bientôt question d'envoyer des appels : l'opinion publique, concernée, s'intéresse progressivement à une guerre dont les différents médias français tentent de rendre compte.

[Présentation de la problématique et du plan] Comment le pouvoir utilise-t-il les médias face à l'opinion publique ? Comment les médias évoluent-ils au cours du conflit et comment évolue leur influence sur l'opinion, puis sur le pouvoir ?

I. La « guerre sans nom » masquée par le pouvoir

1. L'Algérie, un enjeu vital pour le pouvoir

- Lors des attentats de la **Toussaint rouge**, le **1^{er} novembre 1954**, le gouvernement français, par la voix de son ministre de l'Intérieur François Mitterrand, rappelle la position ferme du pays : « L'Algérie c'est la France ! » Le pouvoir entend démontrer à l'opinion combien les deux rives de la Méditerranée sont et doivent rester liées.
- Pour des **raisons économiques** d'abord : Marseille envoie 3 millions de tonnes de marchandises par an en Algérie ; un travailleur français sur huit travaille pour l'Algérie en 1954. Ces arguments sont souvent rappelés à travers les actualités cinématographiques.

- Cette attitude s'explique aussi par le **contexte international** : la France perd l'Indochine la même année. Le président de la République René Coty déclare en 1957 lors de son voyage à Mulhouse : « Qu'on ne compte pas sur nous pour sacrifier de l'autre côté de la Méditerranée une autre Alsace-Lorraine. » Ces paroles sont reprises en chœur par tous les médias.

2. Quels médias pour informer l'opinion publique française ?

- Les **journaux** sont le **média de masse** le plus important. Au milieu des années 1950, la grande presse quotidienne (*France-Soir*, *Le Parisien libéré*, *Le Figaro*) rassemble avec les quotidiens régionaux plusieurs millions de lecteurs. En complément, la **presse hebdomadaire** et les magazines sont les grands pourvoyeurs d'images. L'avènement du **livre de poche** au début des années 1950 confirme le rôle de l'écrit.
- En 1958, les quatre principales radios qui émettent sur le territoire peuvent potentiellement s'adresser à **38 millions d'auditeurs**.
- La télévision se popularise au cours du conflit, mais reste **minoritaire** : 1 % des foyers sont équipés en 1954, 23 % en 1962. Les actualités cinématographiques jouent encore un rôle notable à la fin du conflit.

3. Des médias au service du pouvoir

- Dans leur immense majorité, tous ces médias servent la propagande de l'État qui n'emploie jamais le terme de guerre, mais parle d'« **événements** » ou d'« **opérations de pacification** » pour ne pas alarmer l'opinion.
- Les films des actualités cinématographiques et des journaux **télévisés** utilisent largement les images du **SCA**, le service cinématographique aux armées, illustrant l'optimisme officiel et montrant l'efficacité des opérations militaires, les redditions et les ralliements massifs.
- Les médias rassurent également en filmant la vie qui continue ; à Alger, les actualités présentent le premier salon de la télévision en décembre 1956 ou encore l'inauguration d'un nouveau stade à Oran en mai 1957.

II. Le rôle des médias dans l'éveil de l'opinion publique, entre censure et émancipation

1. Le réveil progressif de l'opinion publique

- En 1956, le gouvernement français envoie le **contingent** en Algérie : des milliers de familles françaises sont impliquées. Le sujet devient la préoccupation principale des **journalistes** et l'opinion se divise face à la politique du pouvoir en Algérie.
- Les sondages IFOP montrent que les Français ne sont guère favorables au statu quo. Même si le Front de libération nationale (FLN), qui lutte pour

l'indépendance de l'Algérie, est très peu populaire en France à cause des attentats, une partie de plus en plus grande des citoyens souhaite la **négociation** pour entrevoir l'issue d'un conflit qui n'en finit plus et dont les violences s'étendent à la métropole.

2. Répression et contrôle étroit

- Contre les médias, l'État dispose de tout un arsenal de mesures. Il opère des **saïsis** (*L'Express*, *France-Observateur*), mais les journaux reparaissent avec une notoriété souvent accrue.
- Le pouvoir n'hésite pas à faire arrêter des journalistes, les **gardes à vue** servant à intimider. Il veut pousser la presse à **s'autocensurer**.
- Les réunions et manifestations sur le sujet ne sont pas autorisées. En 1957, la **censure** interdit le film de Stanley Kubrick, *Les Sentiers de la gloire*, dont le scénario se déroule lors de la guerre de 1914, et dans lequel les cadres de l'armée apparaissent aussi lâches qu'ambitieux et cruels. Par conséquent, le parallèle avec la guerre d'Algérie est vite établi.

3. Des écrits pour dénoncer les crimes

- Malgré la répression et la censure, des courageux brisent le silence. Dans *L'Express*, **François Mauriac** critique la politique répressive violente de Guy Mollet. *France-Observateur* est le premier à parler de « guerre d'Algérie ».
- Dans son ouvrage, *La Question*, publié en 1958, Henri Alleg dénonce lui aussi la **torture** qu'il a subie de la part des militaires. Bien qu'interdit, le livre connaît un grand succès.

III. De Gaulle et l'indépendance

1. La grave crise politique de mai 1958

Le putsch d'Alger déstabilise le régime, déjà fragilisé par l'instabilité ministérielle. De Gaulle est rappelé au pouvoir en juin 1958 et met en place la **V^e République**.

2. L'évolution de la position du pouvoir

À partir de 1960, il prône l'évolution du statut de l'Algérie. De Gaulle sait que l'indépendance est inéluctable et subit également la pression de l'**opinion internationale**, favorable à la **décolonisation**. Il a le soutien d'une grande partie de l'opinion publique, lassée, et des médias : *Paris Match* montre pour la première fois des photographies d'Algériens brandissant leur drapeau en décembre 1960. Cette ouverture n'empêche pas les répressions (17 octobre 1961).

3. Radio et télévision : la « voix de la France »

L'arrivée de de Gaulle au pouvoir n'a pas transformé l'approche du gouvernement à l'égard des médias : de Gaulle ne se prive pas d'utiliser les moyens les plus modernes. C'est en uniforme lors d'**allocutions télévisées** qu'il évoque l'« Algérie algérienne ». En 1961, lors du Putsch des généraux, c'est par la **radio** qu'il ordonne aux appelés de ne pas obéir au « quarteron de généraux en retraite » qui ont osé braver son autorité. La presse unanime suit la position du général. Les accords d'Évian sont signés en 1962 : l'Algérie est indépendante.

Conclusion

[**Bilan et réponse à la problématique**] La guerre d'Algérie apparaît ainsi comme une atteinte grave à la liberté de l'information, le pouvoir ayant largement utilisé les médias comme instrument de sa politique.

[**Ouverture**] Mais elle marque aussi un tournant dans l'histoire des relations entre les médias, l'opinion publique et le pouvoir : le développement de la radio et de la télévision à la fin du conflit est le prélude à l'ère de l'information instantanée qui prendra par la suite le pouvoir au dépourvu lors des graves crises politiques.

Médias et opinion publique en France au moment de l'affaire Dreyfus

► Montrez que ces deux documents reflètent les fractures de l'opinion publique lors de l'affaire Dreyfus. Permettent-ils de comprendre les rapports entre médias et opinion publique ?

DOCUMENT 1 Une du journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898



ph © Gusman/Leemage

« J'accuse le lieutenant-colonel du Paty du Clam, d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables. [...]

J'accuse le général Billot [ministre de la Guerre du cabinet Méline, avril 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis...

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la Guerre, l'arche sainte, inattaquable. [...]

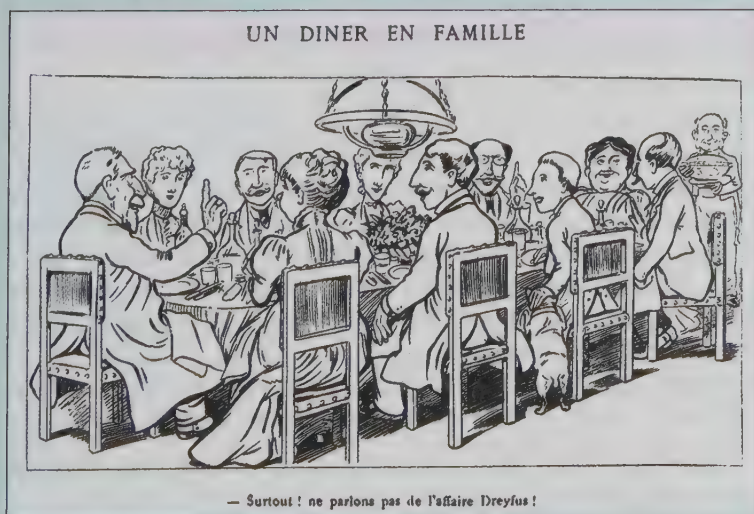
J'accuse enfin le premier conseil de guerre [celui de 1894, qui jugea Dreyfus] d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais point, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! »

DOCUMENT 2

Caricature de Caran d'Ache, parue dans *Le Figaro* le 14 février 1898





ph © Gusman/Leemage

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

- Le sujet porte sur le « et » entre médias et opinion. Ce lien réapparaît dans la consigne qui le traduit par le mot « rapports ». La conclusion de l'étude doit donc évaluer l'impact de la presse sur les Français et *vice-versa*. Le renvoi « au moment de l'affaire Dreyfus » invite à préciser le contexte. La consigne impose aussi de « montrer » et « comprendre ». « Montrer les fractures » consiste à exposer et expliquer les divisions des Français. « Comprendre les rapports entre médias et opinion » revient à expliquer le rôle de la presse.
- N'oubliez pas que vous devez faire une « étude critique ». Il vous appartient donc d'évaluer les limites des divisions d'une part, et celle de l'influence des médias d'autre part.

■ Analyser les documents

Ils sont tous deux expressions d'opinions parues dans la presse à un mois d'intervalle. Le premier est un article d'un des plus grands écrivains français de l'époque, Émile Zola, dans lequel il accuse l'armée de forfaiture. Il déclenche une polémique (l'affaire Dreyfus) et fait ainsi événement. Le second est un dessin réalisé par un antidreyfusard, Caran d'Ache, dans un

journal conservateur, *Le Figaro*. L'auteur y traduit la vision qu'il a de l'impact de l'affaire sur une famille. La confrontation de ces documents permet de voir comment la presse est à la fois outil d'action politique (document 1) et miroir de la réalité sociale (documents 1 et 2).

■ Définir les axes de l'étude

Elle dépend de la conclusion retenue. Si celle-ci veut souligner l'**importance des fractures** et la **puissance de la presse** d'une part, les limites de l'une et de l'autre d'autre part, un plan antithétique s'impose. La consigne, cependant, suggère de suivre plutôt une **approche thématique** qui conduit à conclure sur la **forte influence des médias** en traitant successivement du contexte de l'affaire (introduction), la présentation et l'explication des fractures telles qu'elles apparaissent à travers les documents, puis l'évaluation du rôle de la presse.

CORRIGÉ**8**

POINT MÉTHODE

Comment « montrer que... » ?

- ❶ La consigne qui accompagne l'énoncé du sujet et les documents est importante : à travers les verbes utilisés, elle propose des analyses successives, autrement dit le plan. Le plus sage est de suivre la démarche ainsi consignée.
- ❷ La consigne propose souvent de « montrer » quelque chose. L'exercice consiste à extraire des informations d'un document pour **illustrer** ce qu'il faut montrer (ici les fractures), informations que le candidat est censé connaître (ici dreyfusisme et antidreyfusisme, par exemple).
- ❸ Il faut cependant se méfier du « montrer » car il incite à la paraphrase : Zola accuse, les Français se disputent. Pour éviter ce piège, exposez ce que vous devez montrer, puis renvoyez aux documents. Cette démarche conduit à dire au correcteur que **vous retrouvez dans le document les connaissances que vous maîtrisez**. Ajoutez aussi une phrase ou deux d'explications : Zola, par exemple, utilise la presse parce qu'elle est libre et constitue un moyen d'atteindre un large public.



Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Le 13 janvier 1898, Émile Zola publie dans le journal *L'Aurore* une lettre ouverte adressée au président de la République. Il y accuse l'armée d'avoir fait condamner un innocent : le capitaine Dreyfus. L'article est le point de départ d'une polémique qui divise les Français. L'affaire tourne autour d'une question d'espionnage au profit de l'Allemagne, sujet sensible depuis la défaite de 1871 dans un pays où s'affirme un puissant mouvement nationaliste. Convaincue de la culpabilité de Dreyfus, l'armée a produit contre lui un faux document. Mais elle s'est trompée de coupable et, dans le cadre d'une République attachée aux droits de l'homme, le procédé fait scandale et les passions se déchaînent. Les journaux se font l'écho de celles-ci comme en témoigne le dessin de Caran d'Ache paru dans *Le Figaro* du 14 février 1898. Les médias participent de la polémique. Mais quel rôle jouent-ils ? Promoteur ou reflet de l'opinion publique ?

I. La presse, miroir des fractures franco-françaises

- Zola utilise la presse pour dénoncer une « machination ». Son article conduit les Français à se disputer (document 2). Les journaux diffusent les convictions de chaque camp.
- Pour les **dreyfusards**, ce n'est pas l'erreur judiciaire qui est grave mais ce que Zola qualifie de « crime de lèse-humanité ». Évoquant le droit, la justice et la vérité, il défend l'**état de droit** tel que la France s'en réclame depuis 1789. Dans l'autre camp, Zola dénonce l'attitude des militaires. Ceux-ci sacrifient les droits de Dreyfus au nom de l'**intérêt supérieur de la nation**. L'armée peut commettre une erreur, pour autant elle ne doit pas être mise en cause (elle est « inattaquable », note Zola). Entre les droits de l'individu et l'intérêt collectif, les deux camps s'opposent sur une question de priorité.
- Dans son article, Zola fait allusion à la « passion cléricale » d'un général. **Cléricalisme et anticléricalisme** est un autre sujet de fracture. Les Français s'opposent sur la question du rôle de l'Église dans la société (séparée ou non de l'État). L'affaire Dreyfus est aussi l'occasion d'une vive opposition (peut-être illustrée par le document 2) entre **antisémites** qui considèrent que les juifs ne sont pas de vrais Français et ceux qui pensent que la citoyenneté est indépendante de la religion ou de l'ethnie.

- Si les Français sont divisés, il faut toutefois relativiser l'importance des fractures. Tant que son innocence fut ignorée, Dreyfus fit l'unanimité contre lui. La trahison au service de l'Allemagne unit les Français. Le régime républicain, par ailleurs, n'est pas remis en cause et nombre de monarchistes (comme Albert de Mun) sont dreyfusards.

II. La puissance « révolutionnaire » des médias

- Pour se faire entendre, Zola utilise la presse, moyen qu'il dit « révolutionnaire ». En effet, depuis 1870, la presse est libre. Dans un pays où l'analphabétisme recule et où les rotatives assurent de gros tirages, elle permet une large diffusion des idées (de s'exprimer « au grand jour » écrit Zola). Par ailleurs, Zola interpelle directement le chef de l'État, démarche inédite. *J'accuse* mobilisa l'opinion en faveur de Dreyfus.

- La presse est aussi un outil de débat contradictoire entre journaux. Ceux-ci passionnent d'autant plus les lecteurs qu'ils sont très visuels : ils utilisent beaucoup la caricature (document 2).

- La presse n'est pas toute-puissante pour autant. Si elle n'a pas l'information, elle reste muette et Dreyfus ne sort pas de prison. Il faut aussi le talent d'un homme comme Zola pour réussir. Si la presse permet d'informer, elle se contente souvent, aussi, de donner à lire ce que le public veut lire. L'antisémitisme, le cléricalisme et le nationalisme diffusés à la faveur de l'affaire Dreyfus ne sont pas nés avec elle.

Conclusion

Entre médias et opinion, il existe un rapport étroit d'entraînement mutuel, l'opinion justifiant la publication d'idées, la publication renforçant l'opinion. L'influence des médias sur le public est forte mais dépend malgré tout de ce que les lecteurs pensent déjà.

6 février 1934 : les Français divisés face à la crise des années trente

► Après avoir présenté les documents et leur contexte, montrez et expliquez l'intensité des divisions de l'opinion publique française en février 1934.

DOCUMENT 1 Le 6 février 1934 vu par la presse

L'Ouest-Eclair
JOURNAL RÉPUBLICAIN DU MATIN 22 Avril - 17 1934

UNE NOUVELLE ET GRAVE CRISE MINISTÉRIELLE

**APRÈS UNE NUIT DE SANGLANTE ÉMEUTES DANS PARIS
OU L'ON COMPTA DE NOMBREUX MORTS ET BLESSÉS
LE MINISTÈRE DALADIER DÉCIDE DE DÉMISSIONNER**

Dès le matin, M. Bardon, sous-secrétaire d'état, avait annoncé qu'il se retirait et, au début de l'après-midi, la démission collective était acceptée par M. Lebrun

**VIVEMENT SOLICITÉ, M. DOUMERGUE AURAIT ACCEPTÉ EN PRINCIPE
LA MISSION DE FORMER LE NOUVEAU CABINET**

**UN GOUVERNEMENT
DE SALUT NATIONAL**

Paris, 7 février. — Nous ne sommes pas des scholastiques et nous n'avons pas de mensurations rigides. Et nous sommes une nation jeune, capable de tout. Mais nous ne sommes pas des scholastiques et nous n'avons pas de mensurations rigides. Et nous sommes une nation jeune, capable de tout.

LES ÉMEUTES DE MARDI SOIR À PARIS

DOCUMENT 2 | **Le témoignage d'un chroniqueur proche des Ligues**

« Le 6 février, dans la soirée, tandis que le plus effroyable tumulte régnait au Palais Bourbon, au-dehors la manifestation grandiose des patriotes exaspérés dégénérait en une bataille de rues telle que Paris, depuis longtemps, n'en avait pas vu. Les ordres brutaux du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur déchaînèrent la police, la garde mobile, sur les anciens combattants porteurs de leurs drapeaux et de leurs insignes, sur les Jeunesses Patriotes¹ précédées des élus de la capitale. Des morts, des centaines de blessés jonchaient la place de la Concorde et les voies adjacentes. Du côté des Tuileries, on voyait paraître le drapeau rouge et les mines sinistres de ses sectateurs. Le ministère Daladier qui a ensanglanté Paris ne pouvait pas gouverner la France : elle ne lui pardonnerait pas d'avoir employé son armée à sauver les amis de Stavisky². M. Chautemps³ avait glissé dans la boue, M. Daladier tomba dans le sang. Le 7, Paris apprit avec satisfaction la démission du cabinet. »

René Pinon, « Chronique de la quinzaine »,
Revue des deux mondes, 15 février 1934.

1. Ligue d'extrême droite, militant pour un régime autoritaire.

2. Impliqué dans une affaire de détournement de fonds, il se suicide au moment de son arrestation. L'affaire fait scandale et provoque la chute du gouvernement Chautemps.

3. Camille Chautemps : député radical-socialiste, président du Conseil en 1933-1934.

LES CLÉS DU SUJET**■ Lire la consigne**

La consigne impose trois activités : une **présentation** des documents, l'**énonciation** des informations qu'ils fournissent (« montrez ») et une « **explication** » par recours aux connaissances personnelles. Le sujet se limite aux « divisions » de l'opinion publique, à savoir les différences politiques susceptibles d'opposer les Français. Mais le sujet porte surtout sur « l'intensité » de ces divisions. Il faudra donc dégager un terme capable de caractériser cette intensité.

■ Analyser les documents

Les deux documents (la une du journal *L'Ouest-Éclair* et un extrait d'une chronique publiée dans la *Revue des deux mondes*) sont de type **témoignage**.

Ils exposent des **points de vue** portant sur les événements survenus à Paris le 6 février 1934. Ces opinions sont exprimées **à chaud**, dès le 8 pour le premier document, le 15 pour le second.

À l'occasion d'un changement de gouvernement et au moment où le nouveau président du Conseil (**Édouard Daladier**) présente à l'Assemblée nationale son discours de politique générale, une **manifestation d'anciens combattants** tourne à l'émeute place de la Concorde.

Les deux documents témoignent de la **gravité du moment** (« sanglantes émeutes », « nombreux morts », « bataille de rues », « démission du cabinet »...). Mais si *L'Ouest-Éclair* se limite à énoncer les faits, René Pinon laisse paraître son **indignation** et son **parti pris** en faveur des ligues. Le vocabulaire utilisé oppose le caractère positif de la manifestation (elle est « grandiose ») et légitime (les « patriotes » sont « exaspérés ») à la violence du pouvoir (« ordres brutaux du président du Conseil ») et de ses soutiens (« les mines sinistres de ses sectateurs »).

■ Organiser la réponse

Après avoir posé le sujet en rappelant les faits, la réponse peut s'organiser en **deux parties**. L'une pour souligner la **radicalité des positions** (gestion sanglante de la crise, exaspération de l'opposition) ; l'autre pour expliquer, par le contexte, le **fossé qui divise les Français**.

CORRIGÉ

9

Le 6 février 1934, tandis qu'**Édouard Daladier** expose son programme de politique générale devant l'Assemblée nationale, les **Croix-de-Feu** organisent une manifestation pour dénoncer les **scandales** qui entachent la République. Soudain, des coups de feu retentissent, des hommes tombent, le sang coule. La tragédie contraint le président du Conseil à démissionner avant même d'avoir commencé à gouverner. En quoi ces événements témoignent-ils de la crise que traverse le pays et de l'intensité des divisions de l'opinion publique ?

Les documents (la une d'un journal républicain, *L'Ouest-Éclair*, parue le 8 février et la chronique de René Pinon publiée dans *La Revue des deux mondes*) permettent de mesurer les **clivages idéologiques** qui opposent les Français. La manière dont ils présentent la situation reflète les divergences qui affectent l'opinion publique. Les commentaires qu'ils énoncent apportent aussi un début d'explication que le contexte peut confirmer.

La manifestation a mal tourné. De « nombreux morts » (17 dont un gendarme), des « centaines de blessés » sont à déplorer. Ce **lourd bilan** choque les Français. Pour *L'Ouest-Éclair*, la crise est qualifiée de « grave ». Le ton amer, voire agressif, employé par René Pinon montre un homme scandalisé par les événements.

Journal républicain, *L'Ouest-Éclair* expose froidement les faits. Le ton n'en est pas moins inquiet. C'est une « nouvelle » crise qui secoue le pays. Il y en a eu d'autres. Cette « nouvelle » crise pourrait être fatale. Si la une ne laisse paraître aucune indignation, un titre appelle une réaction salutaire : le journal semble espérer « un gouvernement de salut national ». Ce sont là des mots qui traduisent un sentiment d'urgence et une volonté d'action. C'est un **appel à l'unité nationale**, celui que l'on sollicite quand la patrie est en danger.

La réaction de René Pinon est plus **radicale**. La dénonciation du gouvernement, jugé responsable des violences (« les ordres brutaux du président du Conseil déchaînèrent la police »), et la satisfaction affichée de le voir « tomber » trahissent l'exaspération de l'auteur, la même qu'il prête aux manifestants. La mise en cause (non justifiée) de la gauche incarnée par la référence au « drapeau rouge » porté par de dangereux diviseurs (« les sinistres sectateurs ») s'oppose au soutien donné aux ligues d'extrêmes droites (les « Jeunesses patriotes ») apparentées aux « élus de la capitale » qui les précèdent et, ainsi, légitimeraient. Le propos renvoie clairement à des **rivalités idéologiques extrêmes, peu compatibles avec les idéaux de la République**. Entre la violence avérée des événements qu'ils relatent et les réactions exacerbées qu'ils diffusent, les documents témoignent des **divisions irréductibles de l'opinion**.

Cette division radicale prend sa source dans la **crise économique** qui affecte le pays depuis plusieurs années déjà. Le scandale de l'**affaire Stavisky** évoqué par René Pinon n'a fait qu'exacerber l'indignation générale, diffusant un climat délétère dont se nourrit l'**antiparlementarisme** des ligues. Mais l'intensité des divisions de l'opinion renvoie surtout à la radicalité des solutions proposées par les partis pour mettre fin à la crise. Le **contexte international** (montée des fascismes, accession d'Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933) encourage les organisations politiques tentées par la mise en place de régimes autoritaires. Cette montée en puissance de l'extrême droite crispe les partis républicains qui craignent pour la démocratie. Ces inquiétudes amplifient les risques de dérapages, dont la tragédie du 6 février est l'exemple type.

Face à la crise des années trente et au recul de la démocratie qu'elle génère en Europe, l'exaspération des Français pousse nombre d'entre eux vers les extrêmes. Cette évolution de l'opinion tend à **déstabiliser la République**. La France peut-elle basculer à son tour dans un régime liberticide ?

Sujet zéro

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

Religion et société aux États-Unis

► Montrez dans quelle mesure ces documents rendent compte de la place occupée par la religion aux États-Unis.

DOCUMENT 1

Serment d'investiture de Barack Obama sur la Bible¹, le 20 janvier 2009



ph © Timothy A. Clary/Alp

1. Bible ayant appartenu au président Lincoln (1809-1865).

DOCUMENT 2

Un récit journalistique sur le renouveau chrétien dans les années 1980

« Plus généralement, Sheila en était venue à attribuer tout ce qu'il pouvait y avoir de positif dans sa vie à son partenariat avec le Tout-Puissant. Lorsque je lui ai demandé si elle ne se reconnaissait donc aucun mérite dans sa réussite au travail et en tant que mère, elle a levé les yeux de sa salade d'épinards : "Vous ne comprenez pas. Quand

j'ai appris que mon mari allait mourir, j'ai d'abord été submergée de peur. Pas seulement à l'idée de devoir vivre sans Dave mais aussi en pensant que j'allais être contrainte de prendre sur mes épaules toutes les responsabilités qu'il avait assumées jusque-là. Mais maintenant, maintenant, je n'ai plus ces soucis. Je n'ai même pas à m'inquiéter de la journée¹ que je vais avoir, ni de rien, parce que le Seigneur est avec moi, tout le temps. Et quand il faut prendre des décisions, eh bien, c'est Lui qui le fait pour moi. Maintenant, c'est Lui, l'homme qui s'occupe de tout dans ma vie. Lui qui a le premier et le dernier mot."

Sheila avait raison : je ne comprenais pas. Je ne comprenais pas qu'une femme aussi à l'aise dans l'univers professionnel de Manhattan, où la compétition et le réalisme sont les deux maîtres mots, puisse également évoquer des statues de la Vierge qui tournaient le dos à des disques diaboliques.

Je ne comprenais pas qu'une résidente de l'Upper East Side, ce quartier de buveurs de Perrier fringués Ralph Lauren², soit une adepte assidue de la transe mystique. [...]

Bref, je ne comprenais pas du tout Sheila. Son histoire je l'aurais gobée si elle était venue, disons, de la bouche forcément édentée d'une péquenaude illettrée du fin fond du Tennessee. Mais non, elle était sortie des lèvres maquillées d'une New-Yorkaise en apparence très à l'aise avec son milieu et son époque. Bientôt, cependant, je me suis rendu compte que cet *a priori* – l'idée qu'une religiosité aussi baroque ne puisse appartenir qu'aux coins les plus reculés de l'Amérique – trahissait tout bonnement mon ignorance du phénomène social que Sheila personnifiait. À en croire les sondages, en effet, pas moins de vingt-cinq pour cent des Américains ont connu une expérience similaire à la sienne, celle d'une "re-naissance" dans la foi chrétienne³. Ce mouvement, devenu le symbole de la résurgence religieuse aux États-Unis depuis le début des années 1980⁴, est souvent associé à l'expansion du télévangélisme et à l'influence grandissante des milieux fondamentalistes chrétiens. »

Douglas Kennedy, *Au Pays de Dieu, Récit*, 1989 (Belfond, 2004 pour l'édition française). (Titre original : *In God's Country: Travels in the Bible Belt, USA*, 1989)

1. Vision plus magique que théologique de la religion.

2. Des références culturelles qui entendent témoigner du « progressisme » de Sheila, de sa modernité.

3. 75 % ne sont pas concernés !

4. La remarque suppose que la religiosité du moment n'a pas toujours été.

LES CLÉS DU SUJET**■ Décrypter la consigne**

La consigne se limite à l'énoncé d'une problématique qui ne dit pas explicitement comment traiter le sujet mais le suggère par l'emploi de la formule « dans quelle mesure » (*voir le point méthode*). Le sujet doit être discuté de façon antithétique, par confrontation de deux réponses différentes mais également discutables : une pour souligner l'importance de la religion, l'autre pour en mesurer les limites.

■ Analyse et confrontation des documents

- Nous sommes en présence d'une photographie officielle d'un moment important de la vie politique aux États-Unis : le serment d'investiture du président, cérémonie suivie par des millions d'électeurs. Le second est un témoignage qui n'engage que son auteur ; mais celui-ci est un écrivain populaire et le titre original de son texte fait référence à une réalité communément admise (« *Bible Belt* » est une désignation usuelle) ; le récit n'en est que plus représentatif. Ces deux documents ont vingt ans d'écart. Le texte date de 1989, fin de la présidence de Ronald Reagan qui fit de « la croisade contre l'Empire du Mal » l'une des clés de sa politique étrangère. Réalisée en 2009, la photographie permet de réfléchir à la permanence de la religion dans la société.
- Surlignez ce qui témoigne de l'importance de la religion d'une part (par exemple « Tout-Puissant », « Seigneur est avec moi », « statues de la Vierge », « transe mystique », « "re-naissance" dans la foi chrétienne », « télévangélisme », etc.), et ce qui permet de la relativiser d'autre part (« résidente de l'Upper East Side », « lèvres maquillées d'une New-Yorkaise en apparence très à l'aise », etc.). Sur votre brouillon, recensez dans vos connaissances tout ce qui pourrait compléter votre analyse.

■ Organisation de la réponse

Faites une courte introduction pour présenter les documents et poser le sujet. Le développement se fera en deux parties. En partant des informations extraites des documents, la première exposera tous les exemples montrant la forte présence de la religiosité aux États-Unis ; la seconde montrera que celle-ci est plus culturelle que religieuse, ce qui permettra de conclure qu'elle ne remet pas en cause la laïcité de l'État.

CORRIGÉ 10**POINT MÉTHODE****Maîtriser la problématique du sujet**

- ① L'étude de documents est un exercice qui commande réponse à une problématique. Normalement, celle-ci se trouve énoncée dans la consigne. Cette dernière propose d'analyser, expliquer, commenter ou critiquer le document en vue de répondre à une question. Deux formules sont couramment utilisées qui permettent de la repérer : « en quoi » et « dans quelle mesure ». La première donne la conclusion et propose au candidat d'énoncer tous les arguments qui la justifient.
- ② Le plan à suivre est donc **analytique** (une suite d'arguments allant dans le même sens). La seconde suppose l'existence d'un débat et l'absence d'une réponse tranchée ; elle commande une démarche **antithétique**.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Héritage des premiers migrants fuyant les guerres de religion européennes au ^{xvi}e siècle, institutions et traditions sont marquées par le christianisme. Nombreuses, les Églises sont très actives dans la vie sociale. Jusqu'à quel point ? Dans quelle mesure les documents proposés rendent-ils compte de la place occupée par la religion aux États-Unis ? La photographie officielle du président Obama prêtant serment sur la Bible le jour de son investiture (2009) est-elle la preuve d'une société dominée par la religion ? Le témoignage du romancier Douglas Kennedy, auteur de *best-sellers*, sur les comportements et croyances de ses contemporains rend-il compte d'une réalité représentative d'une société croyante ou ne montre-t-il qu'une facette du pays ?

I. L'omniprésence de la religion dans la société américaine

- Aux États-Unis, les marques de la religion sont **omniprésentes** et justifient le titre que choisit Douglas Kennedy, *In God's Country* (*Au pays de Dieu*). La cérémonie d'investiture des présidents en témoigne : non seulement ceux-ci prêtent un serment, **procédure qui sacralise** le geste et la fonction, mais ils le font sur la Bible, le **livre sacré** de toutes les confessions judéo-chrétiennes.

- Adoptée en 1956, la devise nationale « *In God We Trust* » (« Nous avons confiance en Dieu ») inscrite sur les billets d'un dollar, tout comme le salut au drapeau que les enfants des écoles récitent chaque matin dans certains États, imprègnent la vie quotidienne des Américains de références à la religion.
- Dans toute la partie sud-est des États-Unis, connue sous le nom de *Bible Belt*, et à laquelle fait référence Douglas Kennedy, les croyances et les valeurs morales du christianisme dictent leur loi, jusqu'à entretenir des **convictions fondamentalistes**, comme celles des créationnistes. Il y a là manifestation d'une forte tradition remontant aux premiers immigrants qui rêvaient de bâtir une **Nouvelle Jérusalem**. Mais comme en témoigne Douglas Kennedy à travers le personnage de Sheila, la religiosité n'est pas qu'un archaïsme ; elle connaît un regain, à travers notamment le mouvement des **born-again** incarné par le président G. W. Bush (2000-2008) lui-même et entretenu par d'**influentes prédicateurs** maîtrisant parfaitement les médias modernes. Il toucherait un quart des Américains, ce qui est une proportion deux fois plus importante que celle des catholiques pratiquants en France !

II. Une religiosité plurielle et limitée à la sphère privée

- Il ne faut toutefois pas se laisser abuser par un phénomène qui n'exprime parfois que le désarroi d'une partie de la population inquiète de l'évolution du monde.
- Par définition, le mouvement de « re-nais-sance » suggère que la place de la religion n'a pas toujours été celle qu'elle est depuis les années 1980 et 75 % des Américains ne se sentent pas forcément concernés. 17 % d'entre eux se disent athées et la majorité reste attachée à la **laïcité de l'État**.
- La religion, par ailleurs, est très **présente mais plurielle** et les Américains n'admettent pas qu'une Église puisse interférer dans les décisions des autorités publiques.
- Quant au serment d'investiture, s'il se fait sur un livre sacré, chacun choisit celui qu'il veut (Obama le prête sur la Bible de Lincoln, référence plus politique que religieuse) et rien n'interdirait qu'un autre livre sacré soit utilisé. La religion aux États-Unis reste une **affaire privée**.

Notez bien

La cérémonie d'investiture a lieu le 20 janvier. Ce jour de l'année 2013 étant un dimanche, le président Obama a donc prêté serment le 21 janvier.

Conclusion

La religion occupe bien une place très **visible** dans la vie des Américains ; mais elle n'est **pas une institution d'État**. Au nom de la liberté, tous y sont attachés, mais chacun à la sienne. Plutôt que de parler de *Pays de Dieu* à l'instar de Douglas Kennedy, faudrait-il sans doute évoquer *le pays des dieux* ?

Religion et société aux États-Unis depuis 1890

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Vous devez présenter la religion dans toute sa diversité en relation avec une société qui, depuis les années 1890, a connu des **vagues migratoires** successives, rendant le **paysage religieux complexe**.
- Insistez sur les **différentes formes de religiosité** afin de donner une vision large de la place des religions au sein de la société.
- Mettez en évidence les **débats, les enjeux et les tensions** motivés par la religion au sein de la société américaine.

■ Dégager la problématique

Votre problématique doit lier les **deux éléments du sujet** (religion et société) : dans quelle mesure les transformations de la société américaine ont-elles marqué les relations qu'entretient celle-ci avec la religion ?

■ Définir le plan

Pour traiter ce sujet, vous pouvez adopter un **plan thématique**. Ce type de plan s'organise autour de **trois grandes parties**, qui renvoient à des **thèmes** importants éclairant l'évolution d'un processus ou d'une situation donnée. Ces thèmes renvoient également à des **indications chronologiques** précises. La **première partie** doit d'abord décrire la diversité des religions aux États-Unis, puis la **seconde partie** évaluera l'impact de la religion sur la société américaine. Enfin, la **troisième partie** doit insister sur les débats et les tensions sociales liées à la religion aux États-Unis.

■ Rappels

- Pensez à utiliser des **données chiffrées** pour étayer une idée. Ici, il est important de connaître la répartition entre les principales religions américaines.
- N'hésitez pas à faire référence à votre **culture personnelle** dans d'autres domaines. Les élèves de la série ES peuvent ainsi mentionner Max Weber et ses travaux sur les rapports entre protestantisme et capitalisme.

CORRIGÉ 11

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] De son histoire, la société américaine a hérité un rapport aux religions spécifique.

[Contexte] Influencée par le protestantisme, la société américaine a, au gré des vagues migratoires des ^{xix}e et ^{xx}e siècles, évolué et été marquée par des mutations culturelles notamment dans le domaine des croyances religieuses.

[Problématique et annonce plan] Depuis 1890, la société américaine a connu d'importantes transformations. Dans quelle mesure ont-elles pu marquer les relations qu'entretient celle-ci avec la religion ? Dans un premier temps, nous présenterons la diversité des religions aux États-Unis, avant d'évoquer une société à la fois sécularisée et marquée par l'importance du religieux. Enfin, nous nous intéresserons aux enjeux, aux débats voire aux tensions que la religion a pu faire peser sur cette société.

I. Le pays du pluralisme religieux

1. Pluralité du protestantisme américain

- Les États-Unis restent marqués par la religion des premiers colons anglais. Ainsi, selon une étude de 2008, presque **52 % des Américains** déclarent appartenir à une confession protestante.
- L'histoire du pays et l'évolution du protestantisme américain expliquent la **fragmentation des confessions** aux États-Unis. Au cours du ^{xx}e siècle, les églises évangéliques prennent toutes sortes de dénominations (luthériens, baptistes, pentecôtistes, etc.) organisées en divers courants ou en sectes (ex. : les Mormons, fortement implantés dans l'ouest des États-Unis).
- Les confessions les plus anciennes restent dominantes (méthodistes, baptistes) alors que les églises de l'époque coloniale – l'anglicanisme, le puritanisme – sont minoritaires. Enfin, il existe aussi des Églises protestantes « noires » : églises évangéliques apparues dès le ^{xviii}e siècle au sein des communautés d'esclaves. Elles représentent aujourd'hui 7 % des Américains qui adhèrent à une confession protestante.

2. Diversité des religions aux États-Unis

- **Le christianisme est aussi catholique.** En 2008, 24 % des Américains s'en réclament. Il est majoritaire dans certains États (Nord-Est, Middle-Est, côte

Ouest) et certaines villes (New York, Chicago, Nouvelle-Orléans, Miami). Majoritairement d'origine irlandaise au début du xx^e siècle, la communauté catholique s'est diversifiée depuis 1945 avec l'immigration latino-américaine.

- L'immigration a favorisé d'autres religions, comme l'atteste l'importance des communautés juives (2 % de la population) dans certaines villes (New York, Los Angeles). Il en est de même pour l'islam et les confessions plus récemment apparues (bouddhisme, hindouisme).

II. « One nation under God » ?

(« Une nation sous le pouvoir de Dieu »)

1. L'esprit de laïcité

- La séparation est nette entre l'État et la religion comme l'atteste la Constitution de 1787 (article VI, 1^{er} amendement). Ce texte – tout comme la Déclaration d'indépendance (1776) – ne fait aucune référence à Dieu.
- L'État fédéral ne subventionne aucune école religieuse mais garantit la totale liberté dans ce domaine. L'action de la Cour suprême a été décisive afin de faire préciser le principe de séparation (arrêt *Engel contre Vitale*, 1962).

2. L'esprit de religion

- Les références à Dieu sont omniprésentes dans la vie publique et fondent une vraie « religion civile ». Le président de la République prête serment sur la Bible. Cette utilisation du religieux varie au gré des circonstances : la devise – « *In God We Trust* » (« En Dieu nous croyons ») – n'est imposée qu'en 1956 à un moment où il s'agit de se différencier d'une URSS athée.
- 70 % des Américains disent être croyants en 2008. Plus de la moitié d'entre eux participe à un culte et prie. Néanmoins, tout comme le recours au religieux dans la vie publique, cette identité religieuse est mouvante – un Américain change en moyenne trois fois d'Église au cours de sa vie – et souvent superficielle.
- La société américaine est attachée au principe de tolérance vis-à-vis de toutes les confessions. La religion est un moyen de revendiquer son appartenance à une communauté. Comme l'expliquait le sociologue et économiste Max Weber au début du xx^e siècle, l'esprit du capitalisme cher aux Américains trouve ses racines dans l'éthique protestante (individualisme, éthique de la besogne).

III. La religion facteur d'enjeux, de débats et de tensions au sein de la société

1. Une société conservatrice ?

- Depuis les années 1980-1990, les conceptions fondamentalistes ont pesé sur les débats contemporains. L'avortement, la prière à l'école, les théories

créationnistes sont autant de domaines dans lesquels un certain conservatisme s'exprime et tend à s'imposer. Soutenant que, conformément à la Bible, la vie et la Terre sont une création de Dieu, les créationnistes contestent la théorie de l'évolution de Charles Darwin.

- De même, le **lobbying** (action de représenter et de défendre les intérêts d'un groupe et d'une idée) de **nombreuses associations évangéliques**, notamment sous la présidence de George W. Bush (2001-2009), a permis une efficace diffusion de ces idées. Malgré cette austérité et ses positions conservatrices, la société américaine a montré, au **xx^e siècle**, qu'elle savait être en avance sur d'autres sociétés (droit de vote des femmes, légalisation de l'avortement...).

2. Religion et tensions sociales

- **La religion a pu être à l'origine de tensions au sein de la société américaine.** Dans les années 1890-1920, les catholiques américains, considérés comme une menace par certains protestants, subissent violences (Klu Klux Klan) et discriminations.

- **La religion peut illustrer un malaise social.** Dans les années 1960, le mouvement des droits civiques a débouché sur une adhésion à l'islam au sein de la communauté noire. Après le 11 septembre 2001, l'islam a pu être l'objet d'une certaine méfiance.

3. L'omniprésence du protestantisme

L'influence protestante reste dominante aux États-Unis. Depuis le **xix^e siècle**, hormis John F. Kennedy (1960-1963) qui était catholique, tous les présidents américains adhèrent à la religion protestante.

Conclusion

[Reprise des idées principales] L'histoire des États-Unis explique le pluralisme religieux de la société américaine. La religion reste un important marqueur social, spatial et politique, comme l'atteste la présence du religieux au sein de l'espace public.

[Réponse à la problématique] Toutefois, la société américaine est tout à la fois emprunte de religieux et attachée au principe de la séparation de la religion et de l'État, et en cela elle est sécularisée, même si cette sécularisation est moins avancée que dans d'autres pays occidentaux, comme la France.

[Ouverture] La dernière décennie a pu apparaître comme un temps de cristallisation des tensions sociales instrumentalisées par le religieux et notamment le fondamentalisme. Il semble que la présidence de Barack Obama soit marquée à la fois par la reconnaissance de l'utilité sociale de la religion ainsi que par le respect d'une nette séparation. Ainsi semble s'équilibrer « l'esprit de laïcité » et « l'esprit de religion ».

Les États-Unis et le monde à deux dates importantes de leur histoire : 1918 et 1941

► Après avoir replacé les documents dans leur contexte respectif, montrez dans quelle mesure ils rendent compte de la politique étrangère des États-Unis d'Amérique à deux dates importantes de leur histoire : 1918 et 1941. Vous porterez un regard critique sur le document 1 en évoquant la portée de ce discours.

DOCUMENT

Extraits du discours du président Woodrow Wilson devant le Congrès des États-Unis, le 8 janvier 1918

« [...] Ce que nous exigeons dans cette guerre n'est donc rien de particulier pour nous-mêmes. Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu sûr où tous puissent vivre, [...] spécialement pour toute nation éprise de la paix, comme la nôtre, pour toute nation qui désire vivre librement de sa vie propre, décider de ses propres intuitions, et être sûre d'être traitée en toute justice et loyauté par les autres nations, au lieu d'être exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis [...].

C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul possible selon nous, est le suivant :

- 1 – Des conventions de paix, préparées au grand jour [...].
- 2 – Liberté absolue de la navigation sur mer, en dehors des eaux territoriales [...].
- 3 – Suppression, autant que possible, de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien.
- 4 – Échange de garanties suffisantes que les armements de chaque pays seront réduits au minimum compatible avec la sécurité intérieure [...].

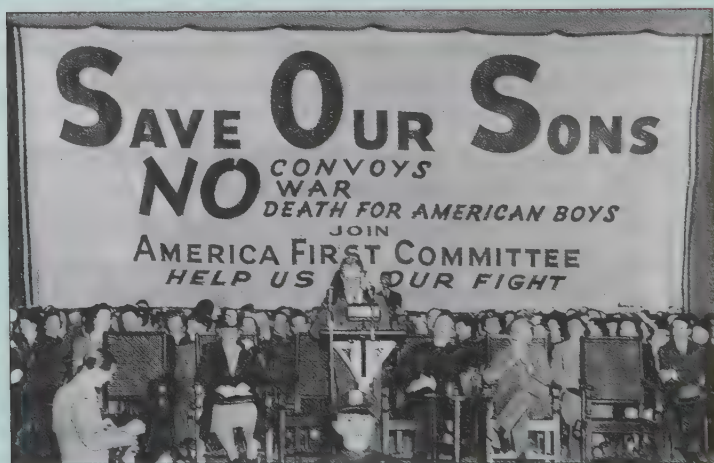
9 – Une rectification des frontières italiennes devra être opérée conformément aux données clairement perceptibles du principe des nationalités [...].

14 – Il faut qu'une société des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États. »

Source : Digithèque de matériaux juridiques et politiques de l'université de Perpignan.

DOCUMENT

Photographie d'une réunion publique organisée par l'« *America First Committee* », aux États-Unis en 1941



ph © Suddeutsche Zeitung/Rue des Archives

Traduction du texte : « Sauvez nos fils. Non aux convois [d'armements vers l'Europe]. Non à la guerre. Non à la mort de soldats américains. Rejoignez le comité *America First*. Aidez-nous dans notre combat. »

Note : L'« *America First Committee* » (« Comité Amérique d'Abord ») fut fondé en 1940 pour s'opposer à l'hypothèse de l'entrée en guerre des États-Unis. Ce groupe de pression organisa notamment de nombreux meetings et aurait compté jusqu'à 800 000 membres.

LES CLÉS DU SUJET**■ Lire la consigne**

Le sujet porte sur les **relations** (le « et » de l'énoncé) qu'entretiennent les États-Unis avec le reste du monde au moment des **guerres mondiales**, autrement dit sur leur **politique extérieure**. Les années 1918 et 1941 renvoient au moment précis où le pays entreprend d'intervenir dans chacun des conflits, moment donc où il y a débat sur l'opportunité d'une telle intervention. S'il faut exposer les choix faits par les dirigeants et les expliquer par référence au contexte, il faut aussi présenter les **arguments de leurs opposants** (ce que suggère la présence du document 2). La consigne invite encore à porter un regard plus attentif sur le premier document afin d'en évaluer la portée, autrement dit ses **conséquences**. À l'aide de vos connaissances, vous devez préciser ce que le discours a produit, mais aussi ses limites ou ses échecs.

■ Analyser les documents

Le premier document est un discours **officiel** prononcé par le **président des États-Unis** Woodrow Wilson (le chef de l'exécutif) devant les représentants du peuple américain (le Congrès) qui ont seuls le pouvoir de ratifier les traités entre États. C'est un document important (événement) qui expose les **14 points** justifiant la participation du pays à la Première Guerre mondiale. À ce titre, ils exposent les **buts de guerre des États-Unis**. Le second document traduit l'**opinion** d'une association de citoyens hostiles à l'entrée en guerre que prépare leur président (en août 1941, Franklin D. Roosevelt signe la charte de l'Atlantique, texte qui définit les buts de guerre anglo-américains).

■ Définir les axes de l'étude

La consigne impose trois opérations successives (soit trois parties) : la présentation des contextes (et des documents) qui peut se faire dans une introduction ; la présentation de la politique extérieure américaine mais aussi les critiques qu'elle suscite ; l'évaluation de la portée des 14 points de Wilson, ainsi que leurs limites.

Il ne faut surtout pas faire une étude successive des documents.

CORRIGÉ 12

POINT METHODE

Confronter deux documents

- ❶ Étudier deux documents, c'est d'abord les présenter ensemble plutôt que séparément en commençant par relever leurs points communs (ici, leur contexte de guerre et leur origine américaine) ; on soulignera ensuite les différences en mettant en évidence (si possible) celles qui les opposent (ici, pour ou contre l'intervention militaire).
- ❷ Confronter, c'est aussi analyser ensemble. Même dans une approche antithétique, l'étude successive de chaque document est à éviter. À l'aide de la consigne, il faut construire un plan par thèmes, puis extraire de chaque document les réponses. Si ces réponses s'opposent, le débat historique est mis en évidence ; si elles se confortent, elles permettent d'expliquer la situation.
- ❸ La conclusion ne sera tranchée que si les deux documents vont dans le même sens. La confrontation, cependant, débouche généralement sur un propos nuancé ou la désignation du point de vue qui l'a emporté.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Jeune nation en devenir, les États-Unis se trouvent confrontés dans la première moitié du ^{xx}e siècle à deux guerres mondiales. Dans le cadre de celles-ci, leur aide est sollicitée, au risque de compromettre leur **isolationnisme traditionnel**. Sur ce point, les deux documents permettent d'analyser les points de vue d'Américains en 1918 et 1941, moment où s'est décidée l'entrée des États-Unis dans ces guerres. Chacun de ces documents expose les raisons pour lesquels le pays doit ou non intervenir. Ils ne sont, toutefois, pas de même portée. Le premier expose les **14 points** que fixe le président des États-Unis Woodrow Wilson pour justifier sa décision d'aider les Alliés lors de la Première Guerre mondiale. C'est un document **officiel**. Daté de 1941, le second présente l'**opinion** d'une association de citoyens hostiles à l'intervention armée. En quoi ces documents reflètent-ils les hésitations politiques d'une puissance émergente ?

I. Une politique d'intervention contestée

• En 1914 comme en 1939, les présidents Wilson et Roosevelt estiment nécessaire d'intervenir aux côtés des Alliés. Les intérêts économiques et financiers du pays les y poussent. Soucieux de convaincre ses compatriotes, Wilson justifie sa décision d'entrer dans la guerre par la nécessité de **défendre la paix**. Il met aussi en avant des principes auxquels les Américains sont attachés : la liberté d'entreprendre (points 2 et 3), le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (« principe des nationalités », point 9), la transparence démocratique (points 1 et 4). Ces objectifs se retrouvent 23 ans plus tard dans la charte de l'Atlantique.

• Les Américains sont disposés à aider les démocraties dans leur combat contre les régimes autocratiques ou totalitaires ; mais, attachés à leur **isolationnisme traditionnel**, beaucoup refusent l'intervention militaire qui engagerait la vie de nombreux jeunes gens sur les champs de bataille. En 1941, le souvenir des morts de la Première Guerre mondiale pèse sur les esprits ; s'y ajoute la rancœur envers des Européens qui n'ont pas payé leurs dettes lors de la crise des années 1930.

Les présidents américains assument les responsabilités que leur impose la puissance ; mais en 1920, le Congrès contrarie Wilson.

II. Une remise en cause qui affaiblit le projet wilsonien

• Le discours de Wilson a servi de **base à la négociation des traités** de paix en 1919. Les rectifications territoriales préconisées ont été suivies. La France a récupéré l'Alsace-Lorraine, la Pologne a été restaurée avec un accès à la mer conformément au principe d'égalité des nations en matière de « conditions commerciales » (point 3), une Yougoslavie a été créée conformément au point 9. Prévue par le point 14, une **Société des Nations** a vu le jour.

• Mais pour des raisons tant diplomatiques que techniques, toutes les conditions n'ont pas été respectées. Wilson est en outre désavoué par le Congrès qui refuse de ratifier le traité de Versailles au prétexte de la SDN qui aurait contraint le pays à s'engager dans des conflits qui leur étaient étranger. Cette attitude reflète les **contradictions** d'une Amérique hésitante et affaiblit d'emblée l'organisation internationale mise en œuvre par son président.

Conclusion

Entre 1900 et 1950, les États-Unis ont changé de statut et appris à assumer leurs responsabilités de grande puissance ; mais il a fallu deux guerres mondiales pour que les Américains renoncent à l'isolationnisme.

Les États-Unis et l'Europe depuis 1945

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

S'inscrivant dans le thème 3 du programme (Les chemins de la puissance), le sujet porte sur les **États-Unis**. Le mot clé de l'énoncé, cependant, est le « et ». Les États-Unis sont à analyser comme puissance dans le cadre de leurs **relations** avec l'Europe. Les limites temporelles (1945 à nos jours) sont larges. Elles invitent à mettre en évidence l'**évolution** de ces relations, depuis la victoire de 1945, qui impose au pays de protéger ses alliés européens, jusqu'à aujourd'hui où ils doivent composer avec une Europe devenue concurrente. Parce que le sujet couvre une longue période de bipolarisation du continent (1945-1989) suivie de sa réunification, le mot « Europe » doit être pris dans son sens large. L'étude des relations doit évaluer l'attitude des Américains envers tout le continent et non la seule CEE puis UE.

■ Dégager la problématique

Dès 1947, la doctrine Truman pose l'enjeu du sujet : comment les États-Unis vont-ils contenir la menace soviétique qui pèse sur l'Europe ? Confrontés au risque d'une extension du communisme, ils ont aidé les Européens de l'Ouest à se reconstruire. Ils ont ainsi favorisé la naissance d'une puissance susceptible de léser leurs intérêts. On peut ainsi poser la problématique suivante : **en quoi les relations des États-Unis avec l'Europe se sont-elles dégradées au fil des années et du redressement du vieux continent ?**

■ Définir le plan

Le temps long combiné aux transformations de l'Europe invite à choisir un plan chronologique. Trois périodes s'imposent :

- 1945-1965, moment où les États-Unis, leaders du monde libre, protègent l'Europe de l'Ouest sans pouvoir aider la moitié orientale ;

- 1965-1995, période pendant laquelle, en collaboration avec l'Europe de l'Ouest devenue partenaire, ils s'efforcent de renouer les liens avec l'Europe de l'Est finalement désatellisée ;
- 1995-2010 : temps où ils entretiennent des relations privilégiées avec une Europe réunifiée mais devenue rivale.

CORRIGÉ 13

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] Vainqueurs du second conflit mondial, les États-Unis se sont retrouvés face à une Europe libérée mais à reconstruire quand, dans le même temps, sa moitié orientale passait sous la tutelle de l'URSS.

[Problématique] Quelle attitude ont-ils adoptée vis-à-vis de ce continent bouleversé ? Dans quelle mesure ont-ils contribué au redressement de l'Europe au point de voir se dresser face à eux un rival ?

[Annonce du plan] Face aux menaces de l'impérialisme soviétique, les États-Unis se sont faits protecteurs d'une Europe amie (1945-1965) ; celle-ci reconstruite, ils se sont appuyés sur leurs alliés européens pour libérer le continent de l'emprise soviétique (1965-1995) ; mais l'Europe reconfigurée est devenue une rivale difficile à gérer (1995-2010).

I. 1945-1965 : les États-Unis, protecteur d'un bloc en reconstruction

1. Les enjeux européens de la guerre froide

- La victoire sur l'Allemagne permet à l'URSS de prendre le contrôle de l'Europe de l'Est. À l'ouest, auréolés de leur engagement dans la Résistance, les partis communistes remportent des succès électoraux (en France ou Italie notamment). Sur tout le continent européen, **le communisme progresse**.
- Inquiets, les États-Unis se posent en **protecteurs du monde « libre »**. À travers l'ONU, ils s'efforcent d'imposer à la communauté internationale le modèle de sociétés pluralistes, respectueuses des Droits de l'homme. Anticipant sur l'après-guerre, ils établissent dès 1944 les règles d'un monde capitaliste libéral. Par les accords de Bretton Woods, ils mettent en place un système monétaire international dont le dollar devient la monnaie de référence.

• Mais la rupture de 1947 avec les Soviétiques conduit Truman à énoncer sa **doctrine du *containment*** : les États-Unis feront tout pour empêcher l'extension du communisme dans le monde. L'Europe est le premier terrain de cette bataille. Ainsi les États-Unis poussent-ils leurs alliés à rompre toute relation avec les partis communistes locaux. En 1954, J. F. Dulles énonce une doctrine plus agressive, le ***roll-back***, qui vise à repousser les Soviétiques partout où ils le peuvent.

2. La tactique économique

- Les États-Unis privilégient cependant l'arme économique. Convaincus que le communisme prospère dans les sociétés pauvres, ils entreprennent d'aider les Européens de l'Ouest à reconstruire leur économie.
- Dès 1947, ils lancent le **plan Marshall** : d'importantes sommes d'argent sont mises à la disposition des États européens qui le souhaitent. Pour en bénéficier, le socialiste Ramadier est contraint de chasser les ministres communistes de son gouvernement. En avril 1948, l'OECE reçoit mission d'en gérer le produit. Dans le même esprit, les États-Unis décident de fusionner leur zone d'occupation de l'Allemagne avec celles du Royaume-Uni et de la France. Ils y mettent une monnaie en circulation (le Deutsche Mark, 1948) afin de favoriser la reconstruction.
- **Les États-Unis encouragent les Européens de l'Ouest à s'unir.** L'un des principaux objectifs de la communauté économique fondée par le **traité de Rome** (1957) est de contenir la menace soviétique par le renforcement des liens économiques entre les pays membres.

3. La défense militaire des alliés européens contre l'URSS

- Le choix de l'arme économique n'exclut pas le recours aux moyens politiques. Ainsi, les États-Unis rassemblent-ils dix pays européens dans une alliance militaire (**OTAN**, 1949) qui leur permet de maintenir la présence de forces armées sur le vieux continent. Lors du **blocus de Berlin** (1948), ils soutiennent activement la population de la zone ouest (**pont aérien**) ; après la **construction du mur** (1961), Kennedy s'engage à protéger la RFA, première ligne de défense de l'Amérique contre le communisme. Sa formule « *Ich bin ein Berliner* » (1963) illustre cet engagement.
- Les États-Unis aident aussi les Européens dans leurs guerres de décolonisation, surtout quand il y a risque d'extension du communisme. Mais, rêvant de s'implanter dans les régions libérées du protectionnisme colonial, l'aide américaine s'avère parfois plus mesurée. Les bonnes relations États-Unis/Europe de l'Ouest trouvent ainsi leurs limites lors de la **crise de Suez** (1956) ou dans les pressions exercées sur la France pour qu'elle se retire d'Indochine (1954).

[Transition] Les États-Unis ont permis à une moitié d'Europe reconnaissante de résister à la tentation communiste. Mais quelles relations entretiennent-ils avec l'Europe reconstruite ?

II. 1965-1995 : les États-Unis partenaires de l'émancipation européenne

1. Des relations économiques plus compliquées

- La prospérité des Trente Glorieuses en Europe traduit la réussite de l'aide américaine. Elle est l'occasion, pour les Américains, de tisser des relations commerciales privilégiées avec les **Européens devenus partenaires économiques**. Fournisseurs et clients, ceux-ci leur offrent d'importants marchés à forte croissance.
- Mais le développement de la CEE transforme les partenaires en rivaux qui cherchent à protéger leurs intérêts. Dans le cadre de leur communauté, ceux-ci dressent des barrières qui gênent les exportations américaines. À force de subventions et de réglementations, les **relations transatlantiques se tendent**.
- Économiquement affaiblis par la guerre du Vietnam, les États-Unis décident de suspendre la convertibilité or du dollar (1971). La mesure sonne le glas du système monétaire international. Dès 1972, les Européens conçoivent un système monétaire européen (SME) pour préserver leur Marché commun naissant. Si les États-Unis gardent de bonnes relations politiques avec l'Europe de l'Ouest, elles sont plus difficiles sur le plan économique.

2. Des options géostratégiques divergentes

- L'accession du Royaume-Uni et de la France au statut de puissances nucléaires change la donne militaire : **l'Europe occidentale n'a plus besoin du parapluie nucléaire américain**. Soucieuse d'affirmer son indépendance, la France du général de Gaulle quitte l'OTAN en 1966. Ce départ est toutefois compensé par l'intégration de quatre nouveaux États (Grèce, Turquie, RFA et Espagne).
- Soucieux de réunir les deux Allemagne, le chancelier Willy Brandt engage la RFA dans une **Ostpolitik** qui inquiète les États-Unis. Ceux-ci craignent une finlandisation du pays. Au sein de la CEE, Français et Allemands forment un couple fort, leader d'une communauté de plus en plus jalouse de son indépendance. Seul le Royaume-Uni reste fidèle à l'alliance américaine.

3. Une alliance atlantique préservée malgré tout

- L'évolution des relations entre les États-Unis et l'Europe ne remet pas en cause, pour autant, l'alliance atlantique. Les objectifs restent communs et les accords d'Helsinki (1975) témoignent du **maintien d'un équilibre bipolaire** en Europe dans lequel Américains et Européens de l'Ouest restent étroitement solidaires.
- La **crise des euromissiles** (1977-1983) montre combien le lien reste fort. Face au déploiement des SS20 soviétiques, Américains, Britanniques et Français font bloc. Le bras de fer initié par Leonid Brejnev se termine à l'avantage des occidentaux.

- Le déclin des partis communistes et l'affaiblissement de l'URSS rassurent les États-Unis et leurs alliés européens. Ensemble, ils accentuent les pressions économiques, politiques et médiatiques pour fissurer le bloc de l'Est et accompagner la désatellisation des démocraties populaires. La chute du mur de Berlin en 1989 scelle la **victoire des États-Unis et de l'Europe libérale**.

[Transition] La menace communiste qui pesait sur le continent a été plus que contenue : elle a disparu. Quelles relations les États-Unis vont-ils désormais entretenir avec les Européens ?

III. 1995-2010 : les États-Unis, concurrents d'une Europe indépendante

1. Un nouvel environnement international

- Avec la disparition de l'URSS en 1991, un nouvel ordre mondial se dessine. Les États-Unis se retrouvent face à une Europe politiquement élargie (à 15 en 1995, 27 en 2007) et économiquement puissante (deuxième pôle mondial de la Triade). Dans le cadre de la mondialisation économique et culturelle, les liens politiques se renforcent. **L'OTAN s'étend à l'Europe de l'Est** (29 États en 2009) et elle joue un rôle prépondérant dans la défense de la paix sur le continent (dans les Balkans, notamment).

- Sur la scène mondiale, l'alliance États-Unis/Europe se renforce aussi. En 1991, Britanniques et Français participent à l'opération *Tempête du Désert* (guerre du Golfe) aux côtés des Américains et avec l'aide financière, entre autres, des Allemands. Face aux nouveaux périls et à la menace terroriste, les relations restent plus fortes que jamais. La France réintègre même le commandement unifié de l'OTAN en 2009.

2. Des divergences économiques et environnementales fortes

- Sur le plan économique, en revanche, les différences s'affirment (modèle plus libéral aux États-Unis) et la concurrence est de plus en plus vive. **Les relations deviennent sources de contentieux**. Sont notamment en cause les politiques agricoles, la loi fiscale américaine, le déficit de la balance courante des États-Unis, les taux de change dollar-euro. Face à la crise financière en 2008, les États-Unis et les Européens ne s'entendent pas sur les mesures à prendre.

- Les rivalités se focalisent aussi sur les questions environnementales et la lutte contre le réchauffement climatique. Les États-Unis récusent toute législation contraignante et refusent les accords internationaux soutenus par les Européens comme le protocole de Kyoto (1992).

3. Des désaccords géostratégiques forts

La crise irakienne de 2003 est l'occasion d'un bras de fer révélateur. Leader d'un groupe de pays européens hostiles à une intervention militaire sous l'égide de l'ONU, la France menace d'utiliser son droit de veto au Conseil de sécurité. La question palestinienne est une autre source de divergences profondes.

Conclusion

Depuis 1945, les relations des États-Unis avec l'Europe de l'Ouest se sont dégradées sans devenir hostiles ; dans le même temps, les États-Unis se sont trouvés de nouveaux alliés en Europe de l'Est. Ces changements relèvent surtout du souci que les États-Unis ont toujours eu de défendre leurs intérêts. C'est à ce titre qu'ils aident ou non les Européens. Le nouvel équilibre des forces entre les deux rives de l'Atlantique les conduit à prendre leur distance, même si les modèles restent idéologiquement proches.

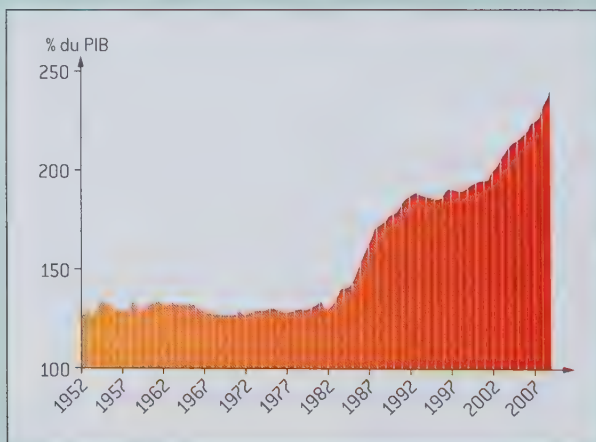
Sujet inédit

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

La fin du leadership américain ?

► Montrez en quoi ces documents rendent compte d'un certain affaiblissement du leadership américain à partir de 2002. Expliquez ensuite pourquoi ils sont à nuancer afin de rendre compte de la place des États-Unis dans le monde d'aujourd'hui.

DOCUMENT 1 L'évolution de la dette américaine



DOCUMENT 2 **L'émergence d'un nouvel ordre mondial ?**

« Ce livre ne traite pas du déclin de l'Amérique mais plutôt de l'ascension des autres puissances mondiales [...]. Nous vivons désormais un grand glissement de puissance. On pourrait l'appeler "l'ascension des autres". Au cours des deux dernières décennies, plusieurs pays ont connu des taux de croissance économique [...]. Cette croissance est surtout perceptible en Asie, mais elle n'est plus confinée à ce seul continent. [...] Un ancien économiste de la Banque mondiale a identifié 25 compagnies qui seront sans doute les prochaines grandes multinationales planétaires. Sa liste comprend respectivement 4 entreprises pour le Brésil, le Mexique, la Corée du Sud et Taïwan, 3 pour l'Inde, 2 pour la Chine, et une pour l'Argentine, le Chili, la Malaisie et l'Afrique du Sud.

[...] Le plus grand édifice du monde se dresse désormais à Taï-Peï. L'homme le plus riche du monde est mexicain, l'entreprise cotée en bourse la plus puissante est chinoise. Le plus grand avion va être fabriqué en Russie et en Ukraine, la plus grande raffinerie est en construction en Inde et les usines les plus vastes de la planète sont toutes en Chine. [...]

Depuis 1991, nous vivons sous un imperium américain, un monde unique, unipolaire, dans lequel l'économie mondiale ouverte a connu une expansion et une accélération spectaculaires. [...] Au niveau politico-militaire, nous restons dans le monde d'une superpuissance unique. Mais dans toutes les autres dimensions – industrielle, financière, éducative, sociale et culturelle – la distribution du pouvoir se déplace, échappe à la domination américaine. [...] Nous nous ache-minons vers un monde d'après l'Amérique, défini et dirigé depuis plusieurs pôles [...]. »

D'après Fareed Zakaria, *Le Monde post-américain*,
coll. Tempus, Perrin, 2011.

LES CLÉS DU SUJET**■ Lire la consigne**

L'intitulé de la consigne invite à **questionner la notion du leadership des États-Unis**. Elle s'accompagne de deux documents de nature différente : un graphique (document 1) et un texte (document 2).

■ Observer les documents

- Un graphique permet d'analyser l'évolution d'un phénomène (en l'occurrence, la dette des États-Unis) à travers l'étude chiffrée d'une ou plusieurs données clés. Il est recommandé de s'en servir pour illustrer l'analyse du devoir avec quelques exemples chiffrés, et pour dégager une **tendance générale** ainsi que des rythmes d'évolution, des césures. Ici, il est intéressant de se focaliser sur les années 2000.
- Une formule de calcul simple permet d'élaborer des chiffres montrant un accroissement : $\text{valeur finale} - \text{valeur initiale} / \text{valeur initiale} \times 100$.
- Le texte proposé est extrait d'un **essai de géopolitique** récent (2011). Il souligne l'ascension de nouvelles puissances économiques d'envergure mondiale, notamment en Asie.
- Comme toujours, vous devez mettre les documents en perspective et les situer par rapport à un contexte historique précis.

■ Définir les axes de l'analyse

- Il faut d'abord montrer en quoi les documents permettent d'étayer l'idée d'une éventuelle **remise en cause de la domination des États-Unis**.
- Ensuite, les documents doivent être mis en perspective afin d'en montrer les limites et de présenter une situation plus nuancée.

CORRIGÉ 14

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie. Certains exemples doivent être développés à l'aide de vos connaissances.

Introduction

Le document 1 est un graphique concernant la dette américaine en pourcentage du PIB. Il illustre l'évolution de l'endettement américain depuis les années 1950. Le second document est un extrait d'un essai géopolitique paru en 2011. Ces documents permettent de rendre compte des évolutions de la place des États-Unis dans le monde depuis plus de 50 ans.

I. Une moindre influence des États-Unis ?

Ces documents illustrent l'idée du leadership amoindri des États-Unis.

1. Un pays endetté et essouffé ?

- L'évolution de la dette américaine illustre bien **une économie américaine moins florissante que par le passé**. Ainsi est-on passé d'un endettement représentant environ 180 % du PIB en 2002 à 244 % vers 2009-2010, soit une **hausse supérieure à 50 %**. Une analyse fine montre qu'il y a surtout un dérapage de la dette à partir de la fin des années 1990 et tout au long des années 2000.
- Ces évolutions sont à mettre en relation avec la **crise financière et bancaire** (2008), qui est aussi celle de **la dette**. Elle illustre un **État vivant au-dessus de ses moyens** (comme la majorité des Américains).

2. Une moindre mainmise sur les affaires du monde

- Cet endettement est un des facteurs pouvant expliquer le « **glissement de puissance** » évoqué dans le document 2. Il est d'abord un **déplacement du leadership économique mondial** vers l'Asie, mais aussi vers d'autres espaces dont la vitalité économique est importante.
- L'endettement, et la moindre portée de l'influence américaine, expliquent les **diverses formes de dépendance** que connaissent les États-Unis. Ainsi, pour financer leur dette, les États-Unis doivent **emprunter à l'étranger**, notamment auprès des « marchés émergents » (document 2). De ce fait, la **Chine** détient des milliards de dollars de dette américaine.

II. Les États-Unis restent une « hyperpuissance »

Bien que révélateurs d'un monde en mouvement et de « l'ascension des autres » (document 2), **ces documents doivent être nuancés** et il faut en montrer certaines limites ou en préciser certains aspects.

1. Des puissances multiples et une superpuissance

- Il faut **mettre ces documents en perspective**. « Depuis 1991, nous vivons sous un imperium américain, un monde unique, unipolaire » : l'endettement des États-Unis n'a pas empêché ceux-ci de devenir une « **hyperpuissance** » après 1991 (effondrement de l'URSS). En effet, les États-Unis sont maintes fois apparus comme les « gendarmes du monde » (interventions en Irak, 1991 ; en Afghanistan, 2001).
- À partir de 2001, **les États-Unis ont même fait valoir de façon unilatérale leur vision du monde**, notamment en réagissant aux attentats de New York. C'est surtout sous la présidence de G. W. Bush que l'unilatéralisme américain triomphe : les États-Unis interviennent sans l'aval de l'ONU et de leurs alliés (Irak, 2003) lorsqu'ils estiment leurs intérêts menacés.

2. Vers un monde multipolaire

- Ainsi faut-il reconnaître que les États-Unis restent, pour longtemps, « **une superpuissance unique** » (document 2). Ce rôle a sa part de responsabilité dans l'endettement croissant des États-Unis. Les nombreuses interventions militaires (en Irak, en Afghanistan...), l'entretien d'un appareil militaire sans égal ont fortement grevé les finances étatsuniennes depuis les années 1990.
- Cependant, parallèlement à l'affirmation de ce leadership, la croissance économique a été forte, voire très forte, dans **un certain nombre de pays**. Ce sont eux aujourd'hui – à l'instar de la Chine, du Brésil, de l'Inde – qui **émergent** et connaissent une accélération de leur développement et de leur richesse. Dans le contexte actuel de mondialisation, ce sont ces pays qui font valoir leurs intérêts à l'échelle mondiale.

Conclusion

La confrontation de ces documents est intéressante car elle révèle toute l'ambiguïté de la puissance américaine aujourd'hui. Complémentaires, ils illustrent bien les difficultés qui sont celles d'une puissance qui doit désormais compter avec les autres. Mis en perspective, ils donnent donc une vision nuancée du leadership américain actuel. Si les États-Unis restent un phare à l'échelle mondiale, ils ne sont plus les seuls. D'unipolaire, le monde est devenu vraiment multipolaire.

La Chine et le monde depuis 1949

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

Le sujet est dans le « et » de l'énoncé, lequel invite à étudier les relations qu'entretient la Chine avec l'Occident, ses voisins russes et japonais, le tiers-monde, etc. C'est aussi un sujet de longue durée, allant de l'avènement du régime communiste (1949) jusqu'à nos jours où le pays est classé comme pays émergent. Il s'agit de montrer son **évolution** pendant toute la période en fonction des changements, tant du contexte intérieur à la Chine que de ses relations avec l'extérieur.

■ Dégager la problématique

En 1949, la Chine est un pays affaibli par les guerres civiles et mondiales ; un demi-siècle plus tard, elle apparaît comme la puissance du **xxi^e** siècle naissant. Le devoir consiste à montrer les liens que le pays tisse avec le reste du monde pour atteindre ce résultat : en quoi les relations entre la Chine et le monde ont-elles permis à celle-ci de devenir une puissance mondiale ?

■ Définir le plan

La longue durée impose un **plan chronologique**. Mais les étapes correspondent aussi à des changements dans les relations que la Chine entretient avec le reste du monde. Trois parties peuvent ainsi se dégager :

- I. La Chine, une puissance communiste liée à l'URSS (1949-1960)
- II. La Chine, leader du tiers-monde ? (1960-1980)
- III. La Chine, puissance intégrée à la mondialisation (1980 à nos jours)

CORRIGÉ 15

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] La proclamation de la République populaire de Chine par Mao Zedong en 1949 ouvre une nouvelle ère pour la Chine. Après des décennies de domination, la Chine s'ouvre au monde et devient une puissance qui compte.

[Problématique et annonce du plan] Toutefois, l'émergence de la puissance chinoise est un processus long. La Chine reste jusque dans les années 1970-1980 un pays en développement. Quelles étapes marquent l'émergence du géant chinois depuis 1949 ? Nous pourrions insister sur le fait que la Chine fut d'abord une puissance au sein du monde communiste. Ensuite, nous verrons comment, dans les années 1950-1960, la Chine devient un puissant relais des revendications anticoloniales. Enfin, à partir des années 1980, la Chine achève son intégration au monde et devient une puissance mondiale.

I. La Chine, une puissance communiste liée à l'URSS

1. La Chine communiste

- Après 1949, la Chine devient un État communiste dans lequel le Parti communiste chinois (PCC) est un élément clé. Mao Zedong (1893-1976) est l'homme fort du pays jusqu'à sa mort.
- De 1949 à 1959, la Chine reproduit le **modèle soviétique**. Mao met en place la dictature du prolétariat (régime de parti unique) et s'appuie sur le culte de la personnalité pour mieux mobiliser la population. La collectivisation des biens de production et la planification sont appliquées méthodiquement pour une industrialisation à marche forcée. Mais la médiocrité des résultats conduit le régime à changer de cap. Mao veut que la Chine « marche sur ses deux jambes », donnant dès lors autant d'importance au secteur agricole qu'à l'industriel. C'est la période dite du **Grand Bond en avant** (1959-1960).

2. La Chine au sein du bloc communiste

- Après 1953 et la mort de Staline, la Chine fait entendre sa différence vis-à-vis de l'URSS. **Mao dénonce la politique révisionniste de Khrouchtchev**, la volonté de tourner la page des années Staline (« **déstalinisation** ») et l'impérialisme soviétique.

- Les relations sino-soviétiques se tendent et la Chine offre une autre voie au sein du monde communiste. Le président des États-Unis, Nixon, est reçu par Mao en 1972.

II. La Chine, leader du tiers-monde ?

1. Un porte-parole puissant de la décolonisation

- Dans les années 1950, le rayonnement de la Chine est réel auprès des peuples colonisés. Elle soutient la lutte pour la décolonisation et est un acteur important de la conférence de Bandung (avril 1955) qui marque la naissance du tiers-monde.
- La Chine apporte également une aide financière et technique, voire militaire, à de nombreux pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

2. Les faiblesses du régime chinois

- Jusque dans les années 1970, la Chine est une puissance communiste et anticoloniale dont l'aura reste assez limitée. Le pays reste englué dans les problématiques du mal-développement accentué par les politiques menées par Mao.
- Le discours de liberté, porté en dehors de Chine, est loin d'être appliqué dans le pays. Mao fait régner la terreur et des millions de Chinois sont victimes de ses choix politiques. De même, dans les années 1950, la Chine colonise le Tibet.

III. La Chine, puissance intégrée à la mondialisation

Depuis la mort de Mao (1976), la Chine s'est ouverte au monde et est désormais la deuxième puissance mondiale.

1. L'émergence d'un géant économique

- Le « socialisme de marché » s'est caractérisé par l'ouverture du pays aux investissements étrangers et l'intégration chinoise à l'économie mondiale.
- La Chine – notamment la façade littorale Est – est au cœur des productions et des échanges mondiaux. Son rôle au sein de l'OMC et ses réserves de capitaux en font un partenaire incontournable, notamment dans le contexte de crise mondiale depuis 2008.

2. L'émergence d'un géant de la politique internationale ?

- Poids démographique, besoins énergétiques, puissance financière : nombreux sont les facteurs qui font de la Chine un pays qui pèse sur les relations internationales.

- Dotée d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine sait faire entendre sa différence sur les dossiers internationaux (soutien à Kadhafi, à la Syrie, etc.).

3. Une puissance en devenir

- Le pays est encore englué dans des problèmes de pays en développement (fortes inégalités, manque d'infrastructures...) et reste un État autoritaire (censure, répression...).
- De même, il reste loin des États-Unis dans les domaines militaire et technologique.

Conclusion

[Réponse à la problématique] Depuis 1949, la Chine a su se faire entendre sur l'échiquier international. D'abord comme puissance communiste puis anti-coloniale, elle a eu un certain écho. Toutefois, c'est bien l'ouverture du pays à l'économie mondiale, à la fin des années 1970, qui a permis à la Chine de s'éveiller et de devenir une puissance au rayonnement mondial.

[Ouverture] Si elle est une grande puissance, la Chine n'est pas encore l'« hyperpuissance » capable de rivaliser sur tous les points avec les États-Unis.

Les conflits au Proche-Orient et au Moyen-Orient depuis 1918

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Vous devez traiter de la **guerre** mais aussi de la **paix** au Proche et au Moyen-Orient. Le point de départ est la **fin de la Première Guerre mondiale**, qui marque la chute de l'Empire ottoman. Les relations complexes que les Anglais entretiennent avec les nations arabes conduisent rapidement à une grande **confusion** dans la région.
- La période à étudier est longue et voit diverses influences s'exercer sur la région, à la fois internes (Turquie, Iran, Irak...) et externes (Royaume-Uni, France, États-Unis, URSS...). Il convient de montrer comment ces **différentes influences** se succèdent, se superposent et parfois s'affrontent jusqu'à nos jours.
- Pour valoriser votre copie, illustrez au maximum vos arguments par des **exemples** et des **données chiffrées** tirés de votre cours.

■ Dégager la problématique

Dans quelle mesure peut-on analyser l'histoire du Proche et du Moyen-Orient sous le double angle de la paix et de la guerre ?

■ Définir le plan

- Votre devoir doit proposer une **argumentation cohérente** sur une **large période chronologique** (plus de 90 ans). Il vous faut pour cela dégager les **thèmes principaux** du sujet pour construire un plan.
 - Le **plan chronologique** peut s'adapter à ce type de sujet, mais le **plan thématique** est aussi cohérent. C'est ce que nous vous proposons ici. À l'intérieur de chaque sous-partie, vous pouvez développer une analyse qui aborde chronologiquement les événements.
- I. Les bases politiques des conflits
 - II. Les bases géostratégiques des conflits
 - III. Les difficultés de la mise en œuvre de la paix

CORRIGÉ 16

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie. Certains exemples doivent être développés à l'aide de vos connaissances.

Introduction

[Contexte] L'expression « Proche-Orient » naît dans les années 1880 pour distinguer la bordure orientale de la Méditerranée de l'espace que le géopoliticien Alfred Mahan dénommera « Moyen-Orient » pour qualifier la partie non méditerranéenne des routes terrestres et maritimes de l'Inde. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, l'équilibre politique dans ces régions est bouleversé d'une part par la chute de l'Empire ottoman et d'autre part par les difficultés de gestion auxquelles les Européens sont vite confrontés dans ces régions. Entre domination et indépendance, la région voit dès lors alterner conflits et paix précaires.

[Problématique et annonce du plan] Dans quelle mesure peut-on analyser l'histoire du Proche et du Moyen-Orient sous le double angle de la paix et de la guerre ? Il convient tout d'abord d'étudier les bases politiques puis géostratégiques des conflits avant de s'interroger sur les difficultés de la mise en œuvre de la paix.

I. Les bases politiques des conflits

1. Entre tutelles, indépendances et influences étrangères

- À l'issue de la Première Guerre mondiale, les **puissances occidentales** se disputent le contrôle de la région. Le partage des territoires issu de la conférence de Paris (1919) se fait au **mépris des nationalismes locaux** et provoque une « **balkanisation du Proche-Orient** » en morcelant toute la région en de petites identités politiques. Depuis ce partage colonial totalement arbitraire en faveur des grandes puissances, les frontières sont instables et sans cesse discutées dans cette région (Liban créé en 1920).
- Une **succession de présences et d'influences** se succèdent dans la région : française et anglaise notamment grâce aux mandats de l'ONU (du début du ^{xx}e siècle au milieu des années 1950), américaine et russe (durant la guerre froide), américaine (années 1990) et de nouveau multinationale (depuis 2010).
- Des **équilibres dangereux** sont ensuite mis en place : des dictatures sont établies pour faire rempart à l'islamisme notamment en Égypte, Syrie, Irak (années 1960 à 1980). La région peine à établir de véritables démocraties.

2. Le nœud gordien du conflit israélo-arabe

- La **création d'Israël** en 1948, suite au Plan de partage voté par l'ONU en novembre 1947, est le résultat d'un **difficile compromis entre Juifs et Palestiniens** pour le partage d'un même territoire.
- La création d'Israël marque le début d'un conflit aux multiples rebondissements (différentes attaques des pays arabes, territoires occupés...) et toujours actuel.
- Jérusalem, **lieu saint des trois grands monothéismes**, est au cœur des revendications politiques et illustre bien les tensions de cette région à la **diversité ethnique, culturelle et religieuse** exceptionnelle.

II. Les bases géostratégiques des conflits

- **Le carrefour de trois continents.** Le Proche et le Moyen-Orient mettent historiquement en contact l'Europe et l'Asie, puis l'Afrique.
- **L'enjeu pétrolier au cœur des tensions.** Le Moyen-Orient est la région qui détient les principales sources de richesse planétaires d'hydrocarbures : elle dispose aujourd'hui des deux tiers des réserves pétrolières mondiales, 40 % des gazières et couvre ainsi une part essentielle des besoins énergétiques mondiaux. Le pétrole est d'abord un **enjeu énergétique** mais devient immédiatement un **enjeu sécuritaire et politico-militaire** qui nécessite la sécurité des approvisionnements et de son acheminement (d'où la présence américaine dans la région et ses liens avec l'Arabie saoudite). Son contrôle est devenu un enjeu majeur pour les grandes puissances et une **arme** pour les pays producteurs (exemple des conséquences sur la croissance économique mondiale du **choc pétrolier** de 1973 suite à la guerre du Kippour). Les sociétés transnationales pétrolières jouent également un rôle crucial dans l'organisation de la géopolitique pétrolière.
- **L'accès aux ressources : le cas de l'eau.** La population du Proche et du Moyen-Orient est très jeune et en forte croissance, ce qui pose la question du développement économique et de la forte pression qu'exerce cette population sur les ressources, et en particulier sur l'eau. Cette forte pression démographique les pousse à collaborer (exemple du Jourdain), mais est à l'origine le plus souvent de tensions régionales.

III. Les difficultés de la mise en œuvre de la paix

- **Les conflits religieux compliquent le processus.** C'est depuis la révolution iranienne de 1979 que la région a vu se développer l'**islamisme politique**, même si l'intégrisme était déjà présent dans la région avec le wahhabisme saoudien. Quel avenir pour un islam identitaire ? Les idéologies laïcisantes qui

s'étaient incarnées dans le nationalisme entre les années quarante et quatre-vingt dans la région (notamment en Turquie) disparaissent.

- **La radicalisation du conflit au Proche-Orient.** L'arrivée au pouvoir du Hamas en Palestine et la victoire de Kadima en Israël ont considérablement modifié la donne politique au Proche-Orient. Depuis 1948, les échecs répétés du processus de paix (accords d'Oslo, intifadas...) questionnent sur la possibilité de l'instauration de la paix.

Conclusion

[Réponse à la problématique] L'histoire du Proche et du Moyen-Orient est donc marquée par des conflits de différents types (du nationalisme au religieux, en passant par l'économie) tout en ayant été constamment à la recherche d'une paix qui resta fragile, faute d'un consensus général.

[Ouverture] Les différentes révolutions populaires qui ont éclaté au cours de l'année 2011 dans quelques pays arabes ajoutent encore à la confusion dans la région. La question est de savoir qui est le plus à même d'ouvrir les voies d'une paix durable.

Le conflit israélo-arabe depuis 1948

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Le sujet porte sur le conflit qui oppose l'**État d'Israël**, proclamé en 1948, aux **nations arabes** du Proche et du Moyen-Orient (le conflit a en effet une dimension internationale), en particulier la communauté **arabe palestinienne**.
- Il faut donc cerner ce à quoi le sujet vous invite à réfléchir. La date de début est celle de la création de l'État d'Israël (1948). Le mot « conflit » est au singulier, ce qui invite à travailler plus précisément sur le **problème** israélo-palestinien. Le terme « arabe » exige d'évoquer dans le devoir les nations qui soutiennent la cause palestinienne.

■ Dégager la problématique

Votre développement peut se construire autour de la question suivante : comment est-on passé d'un état de guerre à un processus de paix, au fur et à mesure que le jeune État israélien continue de se construire ?

■ Définir le plan

Nous vous proposons un plan **chronologique**, car il traduit une **évolution** (comment le conflit a-t-il évolué depuis 1948 ?). Si le plan **thématique** est possible (autour de trois grands axes : les acteurs, les guerres, les traités par exemple), il permet plus difficilement de montrer les changements dans la nature et les modalités du conflit.

- I. Un conflit entre pays arabes et Israël (1948-1967)
- II. Un conflit qui se recentre sur la cause palestinienne (1967-1988)
- III. Les échecs de la mise en œuvre d'un processus de paix depuis le début des années 1990

CORRIGÉ 17

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Contexte] Le 14 mai 1948, le Premier ministre israélien Ben Gourion fait proclamer l'État d'Israël, aussitôt reconnu par les États-Unis et l'URSS. Dès lors, un conflit durable d'envergure internationale se déclenche dans la région du Proche et du Moyen-Orient.

[Problématique et annonce du plan] On peut s'interroger sur la manière dont on est passé d'un état de guerre à un processus de paix, au fur et à mesure que le jeune État israélien continue de se construire. Dans un premier temps, nous verrons comment la question palestinienne devient un enjeu de combat entre les États arabes et Israël jusqu'en 1967, puis nous évoquerons les nouvelles formes prises par le conflit jusqu'en 1988 avant d'analyser la mise en œuvre d'un processus de paix.

I. Un conflit entre pays arabes et Israël (1948-1967)

1. La naissance de l'État d'Israël et le début du conflit

- L'accélération de l'arrivée des Juifs en Palestine, sous mandat britannique, pousse l'ONU à recommander la division en deux États juif et arabe le 19 novembre 1947. La ville de Jérusalem est placée sous contrôle des Nations unies. Depuis ses origines, le conflit israélo-arabe est donc d'**essence territoriale**.

- Aussitôt après la **proclamation de l'État d'Israël**, une première guerre débute. Elle se termine en 1949 au profit de l'État israélien qui augmente la superficie de son territoire de 40 %. De nombreux Palestiniens vont se réfugier dans les États arabes environnants.

2. L'internationalisation du conflit

- La **crise de Suez (1956)** inscrit le conflit dans la **guerre froide**. L'URSS soutient l'Égypte de Nasser et la Syrie, alors que les États-Unis font d'Israël un point d'ancrage de leur diplomatie dans la région.

- La **guerre des Six-Jours (1967)** aggrave les sources de tension avec Israël et les États de la région. Israël occupe alors le Sinaï, la Cisjordanie, le plateau du Golan et Jérusalem-Est. Malgré le désaccord de l'ONU, l'État hébreu refuse de céder et de rendre les territoires, et pose comme préalable la reconnaissance de son existence par ses adversaires.

II. Un conflit qui se recentre sur la cause palestinienne (1967-1988)

1. La déstabilisation de la région

- Les États voisins d'Israël sont déstabilisés par la menace palestinienne en Jordanie (difficultés avec les réfugiés).
- La guerre au Liban fait caisse de résonance avec le conflit israélo-palestinien. Le pays, déstabilisé par l'installation des Palestiniens chassés de Jordanie en 1970, entre dans une guerre civile qui commence par un accrochage entre phalangistes chrétiens et Palestiniens en 1975 à Beyrouth.
- Le 6 octobre 1973, la guerre du Kippour sonne comme une revanche des Arabes et un avertissement pour les puissances occidentales. L'Égypte lance une attaque contre Israël, mais l'échec militaire est total. Les deux Grands mettent fin à cette nouvelle crise.

2. La difficile affirmation de l'OLP

- Yasser Arafat prend la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1969. Il est à la tête d'une organisation qui se fixe comme objectif la destruction d'Israël (charte de 1964). En 1974, l'OLP accède à un siège d'observateur à l'Assemblée de l'ONU. Les Palestiniens entament alors une guerre d'un type nouveau : actions terroristes, lutte contre les Israéliens dans les territoires occupés (première intifada en 1987).
- En juin 1982, le Liban est utilisé à la fois par Israël, la Syrie, l'Iran et l'OLP dans leur stratégie politique. Cherchant à détruire l'OLP, Israël envahit le Liban en 1982 et assiège Beyrouth. L'OLP doit alors quitter la ville.
- L'OLP doit faire face à son éloignement géographique par rapport à la population palestinienne depuis son exclusion du Liban en 1982. En 1988, l'organisation proclame l'existence d'un État palestinien indépendant fondé sur des résolutions de l'ONU et affirme sa condamnation du terrorisme.

III. Les échecs de la mise en œuvre d'un processus de paix depuis le début des années 1990

1. Succès et échecs de la négociation des États-Unis

- Dès 1988, les États-Unis dialoguent avec l'OLP pour lui faire admettre des frontières sûres et reconnues pour l'État hébreu.
- Le 13 septembre 1993, une poignée de main historique entre le Premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, conclut une déclaration de principe en vue d'une paix.
- L'assassinat de Yitzhak Rabin par un extrémiste juif, en novembre 1995, entraîne l'arrivée de premiers ministres moins favorables au processus de

paix en Israël. En 2000, le président américain Bill Clinton tente à nouveau un sommet israélo-palestinien à **Camp David**, mais c'est un échec.

2. Un processus en panne

- Une **seconde intifada** est déclenchée en Palestine au début des années 2000. Les attentats extrémistes du **Hamas** (mouvement de résistance islamique), hostile à Arafat, mettent en échec le processus de paix.
- En 2003, Israéliens et Palestiniens se sont engagés à mettre en application les termes d'une feuille de route pour la paix au Proche-Orient. Cette dernière comportait un calendrier et des dates limites à respecter. La création d'un État palestinien indépendant, démocratique, viable était affirmée. En 2006, Mahmoud Abbas, successeur de Yasser Arafat, œuvre pour la création d'un État palestinien et annonce un **référendum**.

Conclusion

[Réponse à la problématique] Le conflit entre Israël et la Palestine a donc connu trois grandes phases. Au départ, un certain nombre de nations arabes sont entrées en guerre contre le nouvel État d'Israël. Rapidement, les Palestiniens vont recentrer leurs conflits sur leur cause et organiser un mouvement de résistance. L'intervention de nombreux pays à l'échelle internationale a permis de conduire un processus de paix qui reste à ce jour inachevé.

[Ouverture] Si une majorité d'États a reconnu l'existence de la Palestine, les changements politiques intervenus depuis 2011 au Proche et Moyen-Orient isolent un peu l'État d'Israël, qui refuse pour l'instant de négocier.

Sujet inédit

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT

Les révolutions arabes (2011)

► Après avoir rappelé le contexte politique dans lequel se déroule l'événement relaté par le journal *Libération*, montrez en quoi cet événement révèle les profonds changements survenus dans le monde arabe au cours de l'année 2011.

DOCUMENT

Une du journal *Libération*, 15 janvier 2011

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

- À partir de cette photographie relatant la révolution tunisienne du début d'année 2011, il convient de présenter ce que l'on a appelé le mouvement du « printemps arabe ».
- Il faut revenir dans un premier temps sur le **contexte** qui préside aux événements. Dans différents pays, de la Tunisie au Yémen en passant par l'Égypte ou la Libye, de nombreux mouvements populaires remettent en cause l'autorité de chefs politiques et de pouvoirs autoritaires.
- Les **bases du renouveau politique** doivent être présentées afin de voir comment ces États se reconstruisent. Un certain nombre d'interrogations peuvent alors émerger quant à leur avenir.

■ Observer le document

- Un document de ce type est d'abord à **localiser dans le temps et l'espace** afin de bien délimiter le sujet. Il est nécessaire de préciser l'**origine de la photographie** qui permettra de réfléchir sur la **source** et éventuellement sur l'**auteur** du cliché et ce qu'il a voulu montrer.
- Dans un second temps, c'est au **contenu de l'image** qu'il faut s'intéresser. Il faut en extraire les éléments qui permettent de la **décrire** puis de l'**analyser** en la situant notamment dans son contexte.
- Analyser une photographie consiste donc à la situer par rapport à un événement et une période historique afin d'en tirer les éléments qui permettent d'expliquer ceux-ci. Il ne faut pas hésiter à décrire l'image en analysant ses **différents plans** afin d'appuyer la démonstration.
- Dans le cas de la une d'un journal, confrontez la photographie avec le titre de la une ou/et la légende.
- Dans le corps de votre devoir, n'oubliez pas de rappeler régulièrement que vous vous appuyez sur le document proposé.

■ Définir les axes de l'analyse

- Dans un premier temps, vous devez restituer le **contexte** dans lequel ont émergé les révolutions arabes.
- Dans un second temps, il faut expliquer les **changements** que ces soulèvements entraînent pour le monde arabe.

CORRIGÉ 18

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] Au mois de décembre 2010, un vendeur ambulant tunisien s'immole par le feu et marque le point de départ d'un soulèvement qui gagne rapidement plusieurs villes du monde arabe (de la Tunisie à la Syrie). Ces événements ont été largement médiatisés par la presse mondiale.

[Présentation du document] Le document proposé est la une du journal quotidien français *Libération* qui, dès le début de l'année 2011, consacre de larges dossiers à ces révolutions qui sont menées au nom de la dignité, de la liberté et du refus de la corruption.

[Problématique et annonce du plan] Ces mouvements populaires mettent fin à des régimes autoritaristes, souvent issus des indépendances, soutenus paradoxalement par les régimes occidentaux et présentés comme un rempart contre l'islamisme. Dans quelle mesure peut-on dire que ces révolutions marquent la fin de cette « exception arabe » ? Il convient tout d'abord de restituer le contexte relaté par la une du journal, une révolte qui semblait annoncée. Dans un second temps, on pourra observer comment ces mouvements dessinent une nouvelle géographie politique du monde arabe.

I. Une révolte libérale moderne ?

1. Chasser les dictatures

- Le document montre au premier plan une jeune fille dans la foule, en arrière-plan, brandissant une affiche rapidement réalisée qui demande le départ du dictateur tunisien Ben Ali. Mi-janvier 2011, le **slogan « Ben Ali, dégage »** a été brandi par des milliers de manifestants tunisiens devant le ministère de l'Intérieur. Le président incarnait à ce moment tous les malheurs du peuple.
- L'ensemble des régimes politiques en place dans le monde arabe offrait une **façade électorale**, avec des partis d'opposition factices ou parfois tolérés. Les événements de 2011 ont surpris par leur spontanéité, tant les régimes politiques en place semblaient devoir se perpétuer.
- Le **malaise** et la **révolte** que montre cette photographie (les traits de la jeune femme sont très tendus) traduisent un double refus : celui de la **corruption du système politique** (en demandant le départ du dictateur) et de la **répression policière** (les citoyens n'ont plus peur de manifester dans les rues). La jeune

femme a l'air tout à fait déterminé et n'a pas peur de s'exprimer à voix haute, puisqu'elle est en train de crier. Le gros plan établi sur son visage en colère est un choix du photographe pour illustrer cette révolte.

2. Le rôle des médias

- La une d'un grand journal d'information comme *Libération* permet de **rap-peler le rôle qu'ont pu jouer les médias** internationaux. Ce journal est en effet destiné à un **public occidental** et il traduit un message en phase avec ses **valeurs** (démocratie, liberté...). Les choix du photographe en témoignent. C'est grâce à cette **médiatisation** que les occidentaux ont fini par apporter leur soutien à ces révolutions.
- Les **réseaux sociaux** comme Facebook ou encore le blog Elkhadra, autre type de média à cible locale, ont ouvert une **brèche dans la censure** mise en place par les régimes dictatoriaux en permettant à leurs utilisateurs de s'exprimer librement. Ils ont eux aussi **encouragé les organisations militaires occidentales** à intervenir. Il a souvent été utilisé des expressions comme « révolution Facebook » ou encore « révolution 2.0 ». Les morts dans les combats de rue nous rappellent tout de même que le combat « réel » a été nécessaire pour provoquer le départ des dirigeants. C'est d'ailleurs de ce type de combat que la photographie est issue.
- Depuis une cinquantaine d'années, la région a connu des **mutations démographiques et sociales** considérables. L'éducation des femmes a par exemple progressé ainsi que leur implication politique (ce qu'illustre assez bien la photographie choisie ici). De même, les bras nus sur l'image sont révélateurs de la libération des femmes et de la modernité en marche.

II. La nouvelle géographie politique du monde arabe

A. Une nouvelle déstabilisation de la région

Après des décennies d'une stabilité apparente, le monde arabe, de la Tunisie au Yémen, semble entrer dans une nouvelle **phase d'instabilité**. L'image proposée par le document montre en arrière-plan le drapeau tunisien. Les **incertitudes de l'avenir** sont nombreuses : le **nationalisme** guidera-t-il les réformes ? Quel sera le **poids de la religion** dans le nouveau gouvernement (victoire d'Ennahdha en Tunisie, des Frères musulmans en Égypte...) ?

B. Quel(s) avenir(s) politique(s) ?

- La menace de **guerre civile** aux conséquences imprévisibles est réelle. Il ne semble pas exister un modèle d'organisation politique et sociale de substitution. Le dynamisme du changement souhaité se basait essentiellement sur le refus de la corruption politique sous toutes ses formes, d'où le slogan affiché par le journal ici : le **mot « liberté » en français et en arabe**.

- Comme sur la photographie, les héros de ces mouvements de révolution sont des anonymes et non des personnalités au fort charisme sorties de leur clandestinité.

Conclusion

[Réponse à la problématique] Les révolutions de la fin 2010 et de l'année 2011 sont certes source de défi et de nombreuses incertitudes quant à l'avenir politique des pays engagés dans ce mouvement, mais ils définissent une nouvelle géopolitique du Proche et du Moyen-Orient en mettant fin à des dictatures autoritaires. Le document proposé illustre l'idée d'un combat juste, pour la liberté.

[Ouverture] Le choix politique à venir des nations semble cependant laisser trois options aux peuples : revenir à un nationalisme arabe tel qu'il avait été défini dans la seconde moitié du XIX^e siècle, faire le choix d'un islam politique ou encore inventer une nouvelle voie.

Le pétrole, enjeu géostratégique au Moyen-Orient

► Analysez les documents pour évaluer la place du pétrole au Moyen-Orient, expliquez en quoi il peut être source de conflit puis discutez la façon dont le président des États-Unis justifie son action politique dans la région.

DOCUMENT 1 Les routes du pétrole



DOCUMENT 2 Discours à la Nation de George W. Bush,
10 janvier 2007

« Les forces armées des États-Unis sont engagées dans un combat qui déterminera la direction de la guerre globale contre le terrorisme et notre sécurité ici à la maison. [...] Les conséquences d'un échec sont claires : le radicalisme islamique extrémiste grandirait, grandirait en force et gagnerait de nouvelles recrues. Ils seraient en meilleure position pour renverser des gouvernements modérés, créer le chaos dans la région, et utiliser les revenus pétroliers pour financer leurs ambitions. L'Irak serait encouragé à poursuivre sa recherche d'armes nucléaires. Nos ennemis auraient des bases sûres d'où ils pourraient planifier et lancer des attaques contre le peuple américain. Le 11 septembre 2001, nous avons vu ce qu'un refuge pour les extrémistes de l'autre côté du monde pouvait apporter dans les rues de nos villes. Pour la sécurité de notre peuple, nous avons besoin que l'Amérique réussisse en Irak. [...] Nos soldats, hommes et femmes en uniforme, ont supprimé la base sûre dont Al-Qaida disposait en Afghanistan, et nous ne lui permettrons pas d'en recréer une en Irak [...]. Réussir en Irak demande aussi de [...] stabiliser la région face au défi extrémiste. Cela nécessite d'abord de regarder l'Irak et la Syrie. Ces deux régimes permettent aux terroristes et aux insurgés d'utiliser leur territoire pour entrer et sortir d'Irak. L'Irak donne un appui matériel aux attaques contre les troupes américaines. [...] Nous allons chercher et détruire les réseaux qui fournissent des armes sophistiquées à nos ennemis en Irak [...]. Nous allons utiliser toutes les ressources diplomatiques des États-Unis pour rassembler des soutiens à l'Irak à travers la région. Des pays comme l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie et les États du Golfe doivent comprendre qu'une défaite américaine en Irak créerait un nouveau sanctuaire pour les extrémistes et poserait une menace stratégique pour leur sécurité. [...] Ce qui se joue à travers le grand Moyen-Orient est plus qu'un conflit militaire. C'est la guerre idéologique décisive de notre temps. D'un côté, il y a ceux qui croient en la liberté et en la modération ; de l'autre, les extrémistes qui tuent des innocents et ont proclamé leur intention de détruire notre mode de vie. À long terme, le moyen le plus réaliste de protéger le peuple américain est d'offrir une solution de rechange pleine d'espoir face à l'idéologie de haine de l'ennemi, et cela en faisant avancer la liberté dans cette région

du monde. [...] L'année qui vient demandera de la patience, des sacrifices et de la détermination. Il peut devenir tentant de penser que les États-Unis peuvent renoncer aux fardeaux de la liberté. Mais les temps d'épreuves révèlent le caractère de la nation. Et, tout au long de l'histoire, les Américains ont toujours su faire face aux pessimistes, et nous avons pu ainsi renforcer notre foi dans la liberté. Aujourd'hui, nous sommes engagés dans une nouvelle lutte qui déterminera le cours du nouveau siècle. Nous pouvons gagner et nous gagnerons. Nous allons de l'avant avec confiance dans l'Auteur de la liberté qui nous guidera dans ces heures difficiles. Merci et bonne nuit. »

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

En premier lieu, la consigne commande d'étudier la carte pour y **repérer** les réserves de pétrole, les sites de production et les moyens de son exportation. L'objectif est de définir leur importance quantitative et de situer ces réserves par rapport aux États présents au Moyen-Orient ou ses périphéries. Ce travail doit permettre de **relier la géographie du pétrole aux conflits** de la région pour y trouver **explication**. La confrontation des informations ainsi réunies avec le discours de George W. Bush confirmera ou non ce lien. Mais l'invite à « discuter » les propos du président oblige à **critiquer ceux-ci** afin de mieux cerner ce qui peut être en jeu.

■ Analyser les documents

Didactique, le premier document est une carte qui permet de **définir une réalité brute** : la répartition des ressources et des flux pétroliers d'une part, la présence des puissances mondiales (États-Unis, Russie) ou régionales (Israël, Iran, Arabie saoudite) d'autre part. En figurant les « projets », elle permet d'évaluer aussi la situation telle qu'elle se dessinera dans les années à venir. Le deuxième document est un extrait du discours annuel que le président des États-Unis George W. Bush prononce en janvier 2007, soit quatre ans après l'intervention qu'il a déclenchée contre l'Irak pour désarmer cet État jugé dangereux. Ce discours nous donne **le point de vue de son auteur**. Sa confrontation avec la carte permet de faire **la part entre la réalité et son interprétation politique**.

■ Organiser la réponse

En suivant la consigne, on construira la réponse en trois paragraphes. S'appuyant sur la carte, le premier s'efforcera de montrer la forte présence du pétrole au Moyen-Orient, **richesse convoitée et qui ignore les frontières**. On expliquera ensuite pourquoi le pétrole génère des conflits. Dans le dernier paragraphe, on s'appuiera sur le discours de G. W. Bush, pris comme exemple, pour montrer **comment les États justifient les guerres** dont le pétrole est l'enjeu.

CORRIGÉ 19

Le Moyen-Orient est une région secouée par les conflits (israélo-arabe depuis 1947, Iran-Irak entre 1980 et 1988, guerres dites du Golfe en 1991 et 2003, Afghanistan depuis 1979...). Elle est surtout le premier réservoir mondial de pétrole. L'or noir est-il un enjeu géostratégique de cette partie du monde ? Quel lien le pétrole entretient-il avec les guerres qui affectent la région depuis plus d'un demi-siècle ?

Espace plutôt désertique et difficile, le Moyen-Orient offre aux peuples qui y vivent **les plus importantes réserves pétrolières au monde**. Elles s'étendent en vastes nappes situées à faible profondeur et faciles à extraire, des frontières de la Russie (mer Caspienne) au Golfe persique, de la mer Rouge aux frontières de l'Afghanistan. Alimentant toute la planète, son exportation se fait par voies maritimes au sud (océan Indien) ou par oléoducs au nord. Pour désengorger les circuits ou les rendre plus sûrs, des projets de pipe-line traversant la Turquie, le Caucase ou l'Afghanistan sont à l'étude ou en construction.

Ressource énergétique prépondérante sur tous les marchés économiques mondiaux, le pétrole est très demandé. Pour tous les pays qui en disposent, il est source importante de devises. Très **convoité**, sa présence provoque ainsi des conflits entre les États voisins qui se disputent une propriété difficile à établir ou qui remettent en cause les frontières (invasion du Koweït par l'Irak en 1991) pour étendre leur contrôle sur les réserves. L'argent qu'il rapporte permet le développement économique ; il fournit aussi les moyens de financer n'importe quelle activité ou stratégie comme le souligne G. W. Bush à propos du terrorisme. Les navires et oléoducs qui servent à son transport sont aussi des cibles faciles pour toute attaque (militaire, terroriste, de pirates) ayant vocation à nuire aux pays producteurs ou consommateurs. Le pétrole fait

ainsi du Moyen-Orient une **région sensible** ; le moindre conflit entraîne des répercussions immédiates sur le monde.

Aucune puissance mondiale ne peut donc se désintéresser de la région. Des camps bien identifiables s'y font la guerre de façon plus ou moins directe : **occidental** (les États-Unis et leurs alliés israélien, turc ou saoudien), **russe** (via les anciennes républiques soviétiques comme l'Azerbaïdjan, l'enclave ossète en Géorgie ou le Turkménistan), **islamiste** (avec son leader iranien). Territoire susceptible d'être traversé par de futurs oléoducs, l'Afghanistan est un pays dont le contrôle est devenu primordial. Soutenant le gouvernement ou les rebelles, les Soviétiques et les Américains s'y sont indirectement affrontés de 1979 à 1988. Comme le souligne George W. Bush, le contrôle du pétrole génère des conflits militaires ; mais le président américain voit aussi se jouer dans la région une « **guerre idéologique** décisive de notre temps ». Telle qu'il la présente, l'ingérence des États-Unis dans les affaires du Moyen-Orient se fait au nom de la liberté et de la sécurité du monde libre. Les Américains luttent en effet contre les **organisations terroristes** comme Al-Qaida et le Hamas (Palestine) ou des États comme l'Iran, dont les valeurs islamiques ne s'accordent pas avec celles de l'Occident. Le contrôle du pétrole est l'assurance pour les uns ou les autres de pérenniser le modèle de société auquel ils sont attachés. Mais la référence aux valeurs ou idéologies est-elle sincère ? N'est-elle pas un moyen de masquer l'intérêt plus strictement financier des compagnies pétrolières ou de chefs d'État peu soucieux du bien-être des populations, si on en juge par les révoltes qui secouent régulièrement les pays de la région (Kurdes tiraillés entre Turquie, Irak et Iran, Irak sous la direction de Saddam Hussein, Iran en 2009, Syrie et Yémen en 2011).

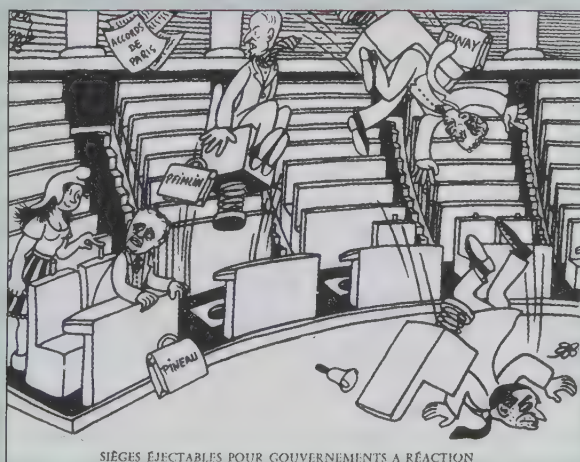
Le pétrole au Moyen-Orient est un enjeu géostratégique qui se décline à toutes les échelles : régionale comme mondiale. Son rôle économique est trop important pour laisser les grandes puissances indifférentes.

La France à la recherche d'un régime politique stable à la fin des années 1950

► Après avoir rappelé le contexte politique dans lequel se situent ces documents, montrez en quoi ceux-ci illustrent deux types d'organisation des pouvoirs au sein de la République française.

DOCUMENT 1

L'instabilité gouvernementale vue par le dessinateur Jean Effel



Dessin de Jean Effel paru dans *L'Express*, février 1955.

DOCUMENT 2

De Gaulle présente son projet de Constitution

« Que le pays puisse être effectivement dirigé par ceux qu'il mandate et leur accorde la confiance qui anime la légitimité. Qu'il existe, au-dessus des luttes politiques, un arbitre national, élu par les citoyens qui détiennent un mandat public, chargé d'assurer le fonctionnement régulier des institutions, ayant le droit de recourir au jugement du

peuple souverain, répondant, en cas d'extrême péril, de l'indépendance, de l'honneur, de l'intégrité de la France et du salut de la République. Qu'il existe un gouvernement qui soit fait pour gouverner, à qui on laisse le temps et la possibilité, qui ne se détourne pas vers autre chose que sa tâche, et qui, par là, mérite l'adhésion du pays. Qu'il existe un Parlement destiné à représenter la volonté politique de la nation, à voter les lois, à contrôler l'exécutif, sans prétendre sortir de son rôle. Que gouvernement et Parlement collaborent mais demeurent séparés quant à leurs responsabilités et qu'aucun membre de l'un ne puisse, en même temps, être membre de l'autre. Telle est la structure équilibrée que doit revêtir le pouvoir. Le reste dépendra des hommes. »

Discours prononcé par Charles de Gaulle
le 4 septembre 1958, place de la République à Paris.

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

- Il s'agit de préciser les **causes** des faiblesses des institutions de la IV^e République – notamment ici l'instabilité ministérielle – et de définir les **principes** à partir desquels le général de Gaulle entend instaurer un régime stable et durable.
- Il faut d'abord revenir sur le **contexte politique et historique** qui permet d'éclairer chacun des documents.
- Ensuite, vous devez expliquer les **événements** qui amènent la fin de la IV^e République et l'avènement d'un nouveau régime que définit de Gaulle.
- Enfin, le sujet invite à bien préciser ce qui différencie les deux systèmes politiques.

■ Observer les documents

- Pour bien décrire et analyser un document, celui-ci doit être mis en relation avec un **contexte historique précis** qui pourra éclairer les **intentions** de l'auteur, expliquer tel ou tel élément important du document.
- Repérez donc la **date de réalisation** du document concerné et tentez de la mettre en relation avec la situation historique dont il est issu.

■ Définir les axes de l'analyse

L'analyse du sujet et du corpus de documents incite à organiser votre réponse autour de trois axes, qui traiteront premièrement l'instabilité chronique de la IV^e République ; deuxièmement la crise de mai 1958 qui est à

l'origine de la fin de la IV^e République ; et troisièmement la naissance de la nouvelle République.

I. La IV^e République, un régime instable

II. La crise de mai 1958 et la fin de la IV^e République

III. La V^e République : un nouveau système républicain pour la France

■ Rappels

- Une caricature est un dessin, souvent critique, qui traite d'une actualité sur un ton humoristique.
- Pierre Mendès-France est un homme politique français (1907-1982), plusieurs fois ministre sous la IV^e République et président du Conseil entre juin 1954 et février 1955.

CORRIGÉ 20

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[**Accroche et présentation des documents**] Le premier document est une caricature du dessinateur français Jean Effel (1908-1982). Paru dans la presse en février 1955, il dénonce l'instabilité ministérielle caractéristique de la IV^e République. Le second document est une allocution officielle du général de Gaulle qui présente son projet de nouvelle Constitution lors de son retour au pouvoir en 1958.

[**Présentation de la problématique et du plan**] Ces documents permettent de confronter deux systèmes d'organisation des pouvoirs au sein de la République au cours des années 1950.

I. La IV^e République, un régime instable

1. Un régime parlementaire...

- Cette caricature relate une scène se déroulant au palais Bourbon, le siège de l'**Assemblée nationale**. Ce lieu n'est pas choisi au hasard : depuis 1946, son rôle est **central** au sein des institutions de la IV^e République.
- Comme l'atteste la représentation de Marianne qui incarne allégoriquement la République française, la France est redevenue une République après la guerre. Mais ses **opposants** sont **nombreux** (communistes, gaullistes) alors

que la **situation internationale** (décolonisation, guerre froide) et le **contexte d'après-guerre** sont à l'origine d'une **situation difficile** dans la France des années 1950.

2. ... à l'origine d'une vraie instabilité ministérielle

- Ces caractéristiques expliquent que les **majorités** soient **faibles** et que les gouvernements aient une durée de vie limitée. Le dessin fait référence à la chute du gouvernement Mendès-France, ici tombé de son siège éjectable, après la reconnaissance de l'indépendance des anciens territoires de l'Indochine et la ratification des accords de Paris qui prévoient le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans l'OTAN. Ces décisions le rendent alors très impopulaire dans l'opinion.
- La mine du possible successeur désigné par Marianne, M. Pineau, en dit long sur l'incertitude qui règne quant à sa longévité à venir. Ainsi, le dessin évoque le destin d'autres présidents du Conseil (Pinay, Pflimlin) ayant connu des fortunes diverses. Entre 1946 et 1958, plus de 20 gouvernements se succèdent !

II. La crise de mai 1958 et la fin de la IV^e République

1. La critique du régime parlementaire

- La caricature illustre, en 1955, la **méfiance** d'une partie de l'opinion à l'**égard du régime et de ses dérives**. La faute en incombe au système parlementaire jugé incapable d'assurer la stabilité des institutions. Cet **antiparlementarisme** est une constante en France depuis la fin du XIX^e siècle : le Parlement, lors des crises que traverse la France (affaire Dreyfus, février 1934) est jugé responsable des maux du pays.
- Ainsi de Gaulle, en 1958, propose de **sortir de la logique parlementaire** et insiste sur l'idée que le Parlement ne doit pas « sortir de son rôle ». En renforçant le rôle de l'exécutif, et notamment du président de la République, il entend **rééquilibrer les pouvoirs** afin que leur collaboration se fasse dans une stricte séparation de leurs responsabilités.

2. Le retour du général de Gaulle : la mort annoncée de la IV^e République

- Les faits vont donner raison au général de Gaulle. L'instabilité gouvernementale dénoncée par Eiffel est à l'origine d'une crise profonde au moment où, à la faveur des **événements d'Alger (mai 1958)**, les militaires refusent de reconnaître l'autorité de la métropole.
- Sans gouvernement durant un mois, le président René Coty décide d'en appeler au « plus illustre des Français » (juin 1958). C'est en tant que président du Conseil que de Gaulle prononce donc l'allocution du 4 septembre 1958. Dans celle-ci, il propose aux Français d'en finir avec la IV^e République. Il souhaite

soumettre à référendum son projet de nouvelle Constitution. Le 28 septembre 1958, le « oui » l'emporte avec plus de 82 % des suffrages exprimés

III. La V^e République : un nouveau système républicain pour la France

1. Ouvrir une nouvelle page de l'histoire de la République française

- La date du discours n'est pas choisie par hasard, puisqu'elle fait référence à la proclamation de la III^e République le 4 septembre 1870. Ce faisant, de Gaulle s'inscrit pleinement dans l'**histoire républicaine de la France**.
- Dans son allocution, de Gaulle insiste sur l'idée qu'il agit au nom de la « volonté politique de la nation ». Plus d'une fois, il rappelle d'ailleurs que les institutions, comme les élus, ne tiennent leur mandat que grâce à la **volonté nationale et citoyenne**.
- La répétition de « Qu'il existe » insiste sur sa fermeté et sa conviction d'établir une nouvelle République idéale, qui n'« existe » pas encore. Les **critiques** sont également vives vis-à-vis du projet gaullien (Mitterrand, Mendès-France). Elles dénoncent ce renforcement de l'exécutif et le risque d'une conception personnelle du pouvoir.

2. Une stricte séparation des pouvoirs

- De Gaulle prend bien soin d'expliquer comment il compte en finir avec l'instabilité gouvernementale de la défunte IV^e République. La **clé de voûte** de la Constitution, « l'arbitre national », est le **président de la République**. Celui-ci est au-dessus des luttes des partis politiques et doit assurer la pérennité des institutions du pays (« fonctionnement régulier »).
- De même, le gouvernement n'est plus lié directement à l'Assemblée nationale. Désormais le chef de l'État, tenant compte de la majorité parlementaire, nomme et révoque le gouvernement. L'**Assemblée**, qui représente l'opinion de la nation, **n'a plus de prise directe sur l'exécutif**, même si son rôle reste central.

Conclusion

[**Bilan et réponse**] Ces deux documents relatent bien ce moment particulier de l'histoire politique de la France. Ils mettent face à face deux logiques institutionnelles qui se succèdent mais qui en fait s'opposent depuis les lendemains du second conflit mondial. Dès 1946, de Gaulle appelait à un régime où l'exécutif primerait sur le législatif (discours de Bayeux).

[**Ouverture**] Depuis 1958, la France vit sous le régime de la V^e République qui a su s'adapter à l'évolution politique du pays.

État, gouvernement et administration de la France de 1946 aux lois de décentralisation de 1982-1983 incluses

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Trois sujets en un ! L'énoncé pousse au catalogue. Pour éviter ce défaut, il faut trouver un moyen d'articuler entre elles les trois notions « État », « gouvernement » et « administration ». La problématique se chargera d'établir le lien.
- Les dates sont importantes. 1946 renvoie au début de la IV^e République, 1982 aux lois de décentralisation. **Attention** : l'exclusion des années 1983 à nos jours empêche d'évoquer le processus de désengagement de l'État propre à ces années.

■ Dégager la problématique

Le lien entre les trois notions réside dans la **gestion des affaires publiques en France à différents niveaux de compétence**. L'évolution de cette gestion dans la **durée** est essentielle. Elle invite à évaluer la **capacité du pays** à répondre aux **défis du temps**. La question peut être posée de la façon suivante : **en quoi les institutions politiques et administratives françaises se sont-elles adaptées aux difficultés rencontrées par la nation ?**

■ Définir le plan

- Le temps long combiné aux réformes institutionnelles invite à choisir un **plan chronologique**. Trois périodes se dégagent : 1/ 1946-1958 : l'instabilité de la IV^e République compensée par la continuité administrative ; 2/ 1958-1974 : la stabilité de la V^e République gênée par une centralisation de plus en plus inadaptée ; 3/ 1974-1983 : la redistribution des pouvoirs dans le cadre de la décentralisation et de la construction européenne.
- Le plan thématique est possible, sous réserve de montrer l'évolution dans chaque partie : au niveau du régime politique qui se stabilise, mais

nécessite un rééquilibrage progressif entre exécutif et législatif ; au niveau de l'action économique et sociale dans laquelle s'engage fortement l'État mais sous des formes mouvantes ; au niveau des missions de l'administration publique enfin (éducation, routes, santé...) progressivement transférées aux collectivités territoriales.

CORRIGÉ 21**POINT MÉTHODE****Choisir un plan chronologique**

- ❶ Le plan chronologique est à privilégier dès que le sujet invite à mettre en évidence une **évolution**. Celle-ci peut être demandée dans l'énoncé. Les sujets portant sur une période longue (30 ans ou plus) ont aussi vocation à faire apparaître des changements. Dans ces deux cas, le plan chronologique s'impose.
- ❷ Ce plan doit proposer des **parties temporellement équilibrées**. Ce n'est pas pour autant impératif. Tout dépend de la densité des bouleversements marquant chaque période. Un temps de crise peut être court (un ou deux ans) mais si important qu'il méritera une partie entière quand les périodes qui l'encadrent peuvent porter sur une ou deux décennies.
- ❸ **Attention** : dans les sous-parties d'un plan chronologique, ne jamais suivre une démarche chronologique. Faire du chronologique dans du chronologique conduit à produire un catalogue de dates sans intérêt.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche et définition du sujet] Une fois la France libérée, la République est restaurée et le Gouvernement provisoire reconstruit les institutions nationales. En 1946, une constitution est adoptée. Cependant, les réformes de l'État se succèdent et en 1958, la IV^e République cède la place à la V^e République.

[Problématique] En quoi ces changements témoignent-ils d'une adaptation de la direction politique et administrative de la France aux évolutions de la société et à la conjoncture internationale ?

[Annonce du plan] La république a d'abord opté pour un système fidèle à ses traditions jacobines et parlementaires (1946-1958) ; à la suite de la crise algérienne, les Français se sont ensuite tournés vers un modèle plus stable (1958-1974) ; mais, mal adapté aux transformations de la société, ce modèle nécessite des réformes pour mieux répartir les pouvoirs (1974-1983).

I. 1946-1958 : une république jacobine instable

1. Un État interventionniste et protecteur

- Avant même que ne soit adoptée une constitution, le Gouvernement provisoire de la République française jette les bases d'un véritable **État-providence** (1945). La **Sécurité sociale** et un système d'allocations familiales sont mis en place. L'État français se donne pour mission d'entretenir la cohésion nationale.
- L'intervention de l'État se traduit aussi dans le cadre de la gestion économique. La **nationalisation** des secteurs de l'énergie (électricité, gaz, charbon), des banques, des assurances et des transports transforme l'État en acteur clé de l'économie nationale. La reconstruction du pays justifie l'adoption du principe de **planification incitative** mise en œuvre par Jean Monnet. Volontaristes, les nouvelles autorités veulent donner l'impulsion nécessaire au redressement de la nation.

2. Un État centralisé administré par des spécialistes

- Pour mettre en œuvre les programmes de reconstruction et de développement imaginés par les gouvernements, une école de formation des hauts fonctionnaires est créée dès octobre 1945 : l'**ENA**. Elle dote le pays d'un corps de spécialistes, garants de l'efficacité administrative.
- Les énarques s'installent aux commandes de l'État et en investissent les **grands corps** réorganisés : Conseil d'État, Cour des comptes, Inspection générale des Finances, Corps préfectoral ou Corps diplomatique. Le nombre des fonctionnaires double en quelques années.
- Au service des autorités politiques ou chargés de contrôler leurs agissements, ces fonctionnaires ont leurs bureaux à Paris. Leur concentration dans la capitale renforce la **centralisation** du pouvoir. Seuls les préfets sont implantés dans les départements mais représentants de l'État en province, ils entretiennent la tradition jacobine de la France.

3. Des gouvernements instables, soumis au régime des partis

- En 1946, les Français adoptent une nouvelle constitution. Bâtie sur le modèle de la III^e République, la IV^e République est **parlementariste** : le pouvoir législatif domine la vie politique. S'il est plus juste, le scrutin de liste proportionnel à un tour, choisi pour l'élection des députés, favorise l'**émiettement de l'Assemblée** et les arrangements entre formations politiques.

- Sous le contrôle de cette Assemblée sans majorité stable, l'exécutif est fragile. Avec 23 gouvernements en 12 ans, l'espérance de vie moyenne de chacun est de 6 mois, un laps de temps trop court pour mener à bien des projets de long terme. Des institutions comme l'Armée souffrent de cette instabilité quand elles sont engagées dans des missions difficiles comme les conflits de la décolonisation.

[Transition] État, gouvernements et administrations ont permis à la France de se reconstruire ; mais l'instabilité de l'exécutif la rend incapable de gérer les crises. La V^e République mise en place par le général de Gaulle est-elle mieux adaptée ?

II. 1958-1974 : une république forte mais trop rigide

1. La stabilité ministérielle

- Doté d'importants pouvoirs exécutifs, le **président de la République domine** désormais la vie politique nationale. Élu au suffrage universel à partir de 1962, il se situe au-dessus des partis et oriente les choix du gouvernement. Il peut consulter les électeurs par référendum.

- Élus au **scrutin majoritaire à deux tours**, les députés se répartissent en quatre tendances politiques, des formations qui font des **alliances préélectorales** et assurent au gouvernement une majorité stable. Celui-ci peut désormais travailler dans la durée (2 à 3 ans d'espérance de vie).

2. L'efficacité dirigiste gaullienne

- Le président garde la haute main sur les affaires étrangères, son « **domaine réservé** ». Le gouvernement s'occupe de l'Intérieur mais ses choix dépendent de l'assentiment présidentiel. L'économie reste **dirigiste** (blocage des prix, planification incitative, interventions monétaires par exemples). L'État s'investit aussi dans de nouvelles missions comme la diffusion d'une culture pour tous par le biais d'un ministère spécifique (1959).

- Dans le contexte porteur des Trente Glorieuses, la France se modernise. Sa réussite s'illustre dans le domaine agricole (première puissance européenne) et à travers quelques fleurons industriels prestigieux comme l'aéronautique (Concorde en 1967).

3. Une centralisation inadaptée au monde moderne

- Les échecs sectoriels dans les nouvelles technologies et la présence de nombreux « oubliés de la croissance » témoignent des limites du système. De nouvelles revendications (régionalistes, sociales, féministes...) soulignent les déséquilibres d'un État **trop parisien**.
- La crise de Mai 1968 provoque un premier lot de réformes comme la libéralisation des universités ou le renforcement des pouvoirs des régions (**création des conseils régionaux** en 1972). Mais l'échec du référendum de 1969, qui avait vocation à promouvoir ce renforcement, ralentit le processus. Sous la présidence de Georges Pompidou, le gouvernement cherche à assouplir l'action de l'État et à l'adapter à chaque secteur en fonction de ses besoins respectifs (**politique contractuelle** de 1972). Cependant, la crise pétrolière (1973) et le décès du président (1974) freinent le mouvement de réformes.

[Transition] Dans le contexte porteur des années 1960, le modèle gaullien a permis à l'État, aux gouvernements et aux administrations de moderniser le pays ; mais la tradition jacobine de la France pèse encore trop lourdement. Quelles réformes ont permis de répondre aux nouveaux besoins d'une France confrontée aux effets des crises pétrolières ?

III. 1974-1983 : une république qui amorce sa restructuration

1. Un nouvel environnement international

- Les **crises pétrolières** et la concurrence des nouveaux pays industriels changent la donne économique mondiale. Il faut désormais plus de souplesse dans la gestion des affaires publiques pour y faire face.
- La **construction européenne**, qui transfère des pouvoirs à Bruxelles, oblige aussi Paris à se réorganiser.
- Sur le plan intérieur, la direction centralisée du pays n'est plus adaptée à la complexité des revendications d'une **société tertiaisée**. Les réformes s'imposent.

2. La recherche d'un nouvel équilibre politique

- Un meilleur équilibre est recherché entre l'exécutif et le législatif. En 1974, pouvoir est donné à 60 élus (députés et/ou sénateurs) de **saisir le Conseil constitutionnel** avant ratification d'une loi. Par ailleurs, **l'âge de la majorité est abaissé** à 18 ans de façon à mieux intégrer les plus jeunes.
- Face à la crise économique, Raymond Barre, chef du gouvernement de 1976 à 1981, entreprend d'alléger les charges des entreprises. Son intervention fiscale se veut moins lourde, mais la gestion des affaires **reste très dirigée**.

par le Premier ministre. Les nationalisations de 1982 par le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy renforcent même le pouvoir de l'État sur le secteur industriel et bancaire.

3. La décentralisation dans le cadre européen

- Par la **loi Defferre** (1982), en revanche, la décentralisation s'accélère. D'importants transferts de compétences vers les **collectivités territoriales** (régions, départements et communes) et leur attribution de nouveaux moyens financiers amorcent un tournant décisif dans la gestion des affaires publiques. Les collectivités territoriales acquièrent plus d'autonomie.
- Dans le même temps, l'Europe politique se renforce. Le **Parlement européen** (à Strasbourg), élu au suffrage universel, est institué en 1979. La mise en place d'une **monnaie de compte européenne** (l'ECU, 1979) affaiblit l'indépendance de l'État en termes de politique monétaire. La France se réorganise désormais sur **trois échelles** à la fois concurrentes et complémentaires : l'administration locale, nationale et européenne.

Conclusion

[Bilan et réponse à la problématique] En quarante ans, le monde a changé. Confronté à d'importantes mutations, l'État français s'est adapté pour répondre aux multiples défis qui lui sont opposés. Malgré la rigidité des institutions, la république a fait preuve de sa **capacité à se réformer**.

[Ouverture] Mais cette capacité est-elle assez souple pour répondre rapidement aux grands bouleversements qui marqueront la fin des années 1980 ?

Le gouvernement de la République face à la crise de mai 1968

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

Le sujet porte sur le « gouvernement » (mot clé) de la République. Celui-ci est incarné par le Président, le général de Gaulle, et le Premier ministre Georges Pompidou. Mais l'analyse doit se limiter à son **action dans le cadre de la crise de mai 1968**. Le « face à... » de l'énoncé est essentiel : il invite à évaluer la **capacité que le pouvoir exécutif a eu de gérer** le soulèvement étudiant, la grève générale de la période et leurs prolongements politiques.

■ Dégager la problématique

À travers l'analyse des décisions ou actions du gouvernement, le sujet conduit à s'interroger sur l'**habileté (ou le manque d'habileté) des responsables de l'exécutif français**. Ont-ils su faire face ? Au-delà des personnes, c'est la fonctionnalité même des **institutions** qui doit être posée. Conçue pour donner à l'exécutif les moyens de résoudre une situation de crise (celle de l'Algérie en 1958), la V^e République a-t-elle répondu aux attentes de son fondateur ?

■ Définir le plan

La crise ayant été **polymorphe** (révolte étudiante, mouvement social, crise politique), un plan thématique permettrait d'analyser l'action du gouvernement face à ses différents aspects. Mais le décalage dans le temps entre les mouvements de revendications d'une part, les hésitations des autorités d'autre part, font apparaître des **périodes** qui invitent à privilégier un **plan chronologique**. Ainsi, trois moments peuvent être successivement analysés : la première quinzaine de mai, temps de la crise étudiante qui surprend un exécutif dépassé ; la seconde quinzaine marquée par la grève générale que le gouvernement s'efforce de gérer de façon classique, mais sans succès ; la fin mai-début juin, moment où de Gaulle réagit en prenant des mesures d'exception qui lui permettent de rétablir l'ordre public. Épilogue de la crise, le référendum de 1969, dont le principe fut arrêté pendant le mois de mai 1968, peut être évoqué en fin de composition.

CORRIGÉ 22

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] En 1968, le gouvernement de la République française est confronté à une crise profonde qui ébranle la présidence du général de Gaulle et annonce la démission de celui-ci l'année suivante. Comment l'exécutif a-t-il fait face à la crise ?

[Problématique] Imaginées par de Gaulle pour faire face à la crise algérienne de 1958, les institutions de la V^e République ont-elles répondu à ses attentes ?

[Annonce du plan] Après avoir évoqué rapidement l'état de la République à la veille de la crise, nous verrons comment l'exécutif, d'abord surpris et désorienté par les désordres étudiants (première quinzaine de mai), a tenté ensuite de résoudre la crise sociale par des moyens classiques (deuxième quinzaine de mai) avant d'user de mesures exceptionnelles (dissolution du 30 mai et mise en œuvre d'un référendum).

I. Un gouvernement de la République surpris

1. Une France solide mais qui « s'ennuie »

- Dotée de l'arme nucléaire depuis 1960, la France a retrouvé son indépendance politique. Modernisée, son économie permet aux Français enrichis de goûter aux bienfaits de la société de consommation. Pourtant, « la France s'ennuie » s'inquiète **Pierre Viansson-Ponté** dans un éditorial publié dans *Le Monde* le 15 mars 1968. Le pays, surtout, change : les Trente Glorieuses s'essouffent et le chômage se développe (500 000 personnes). Les enfants du baby-boom, qui atteignent l'âge adulte, en sont les premières victimes.

- Depuis la rentrée 1967, des problèmes pratiques (manque de moyens, pédagogies inadaptées) secouent l'université. Des étudiants politisés font de l'agitation. Le **22 mars**, à **Nanterre**, un groupuscule occupe la tour administrative de la faculté pour protester contre l'arrestation de deux étudiants qui manifestaient contre la guerre du Vietnam. Expulsés, les étudiants s'organisent pour diffuser des idées remettant en cause la société. Sans leader désigné, revendiquant une société plus libre tout en usant d'un discours révolutionnaire, le mouvement est mal compris par les autorités.

- Le 2 mai, une manifestation perturbe les cours à la faculté de Nanterre et conduit le doyen à fermer celle-ci. Le lendemain, les contestataires se

retrouvent au **Quartier latin** pour un meeting de protestation. Face au risque d'affrontements entre étudiants d'extrême gauche et d'extrême droite, la police évacue brutalement la **Sorbonne**.

2. Un gouvernement de la République « absent »

- La violation du sanctuaire de l'Université par les forces de police scandalise professeurs et étudiants. Les sanctions prises contre huit étudiants de Nanterre (dont **Daniel Cohn-Bendit**) provoquent de nouvelles manifestations. La tension monte au Quartier latin. Dans la nuit du 10 au 11 mai, les étudiants dressent des barricades que les forces de l'ordre prennent d'assaut. Les violences mettent Paris en émoi.
- Pendant que Paris s'embrase, le Premier ministre Georges Pompidou est en voyage à l'étranger (en Iran puis en Afghanistan du 2 au 10 mai). De retour à Paris, il tente d'apaiser la situation en annonçant la réouverture de la Sorbonne. Préparant un voyage en Roumanie, le président de la République ne semble pas mieux mesurer la gravité de la situation : les syndicats appellent à la grève générale pour le 13 mai et, rouverte, la Sorbonne est aussitôt occupée. **L'exécutif est dépassé.**
- Rentré de Roumanie le 18, de Gaulle n'a toujours pas pris la mesure de la crise. En privé, il confie : « La réforme oui, la chienlit, non ». Le 24, il propose un référendum sur la participation, mais assure que l'ordre sera maintenu. La réponse des étudiants (« la chienlit c'est lui ») est une insolence qui révèle l'ampleur de **l'incompréhension entre les générations.**

[Transition] Pendant la première quinzaine de mai, le gouvernement de la République a réagi à contretemps et se montre impuissant. La crise s'étend alors aux entreprises. Comment le gouvernement gère-t-il ce nouveau défi ?

II. Une gestion classique d'une crise étendue et polymorphe

1. La grève générale s'empare du pays, le pouvoir est aux abois

- Le 17 mai, une **grève générale** paralyse le pays. Spontanées, les **occupations d'usines** se multiplient. Toutefois, les syndicats comme la CGT et le Parti communiste français se méfient d'un mouvement qui leur échappe. Partout, **la parole se libère**. Au grand désarroi des autorités, les deux mouvements (étudiant et social) additionnent leur force.
- Déroutés, dirigeants syndicaux et leaders politiques se rencontrent discrètement pour tenter de reprendre la main. L'autorité de l'État est devenue pratiquement inexistante et le gouvernement semble dépassé. La rue reste en ébullition. L'opposition elle-même peine à se faire entendre. Les groupuscules « gauchistes » rejettent la légitimité du PCF.

• Si le préfet de Paris (**Grimaud**) a réussi jusque-là à éviter la tragédie, la situation échappe à tout contrôle. Dans la nuit du 24 mai, les manifestations prennent un tour insurrectionnel : **la Bourse est incendiée ; un commissaire de police est tué à Lyon**. Dans une **allocution radiodiffusée**, de Gaulle admet alors la nécessité de mettre en œuvre des réformes. D'une certaine façon, il justifie les revendications.

2. Pompidou négocie les accords de Grenelle

Dès le lendemain, le Premier ministre s'attaque à la crise sociale. Il s'efforce d'isoler le mouvement étudiant en négociant des avancées sociales avec les syndicats ouvriers. Deux jours plus tard, les accords sur le **protocole de Grenelle** sont cosignés par les syndicats, le patronat et le gouvernement. Ils proposent une **augmentation des salaires**, une **réduction du temps de travail** et un **abaissement de l'âge de la retraite**.

3. Le rejet des accords, l'exécutif chancelle

• La base, pourtant, ne se satisfait pas de ces concessions : les ouvriers de l'île Seguin (usine Renault) rejettent les accords que leur présentent leurs délégués syndicaux et rejoignent les étudiants rassemblés au **stade Charléty** pour un grand meeting. Le désarroi des pouvoirs publics est à son comble. Le lendemain, Pompidou accepte la démission d'Alain Peyrefitte (ministre de l'Éducation nationale) tandis que François Mitterrand, croyant à la vacance du pouvoir, annonce sa candidature à la présidence de la République.

• Pendant que Pierre Mendès-France propose de former un « gouvernement de gestion » susceptible de rétablir l'ordre public, le général de Gaulle se rend secrètement à **Baden-Baden** pour y rencontrer le **général Massu**. Il cherche une solution à la crise. Le président envisage un recours à l'armée.

[Transition] L'addition des mouvements étudiant et social a déstabilisé le pouvoir. Le gouvernement va-t-il faire face en utilisant la manière forte ?

III. Des mesures d'exception et la recherche de la légitimité

1. La dissolution de l'Assemblée et l'appel au peuple souverain

• Prenant tout le monde par surprise, le général de Gaulle fait une courte intervention radiodiffusée le 30 mai. Il annonce sa décision de **dissoudre l'Assemblée nationale**. La mise en scène est parfaite, le ton ferme. Le général de Gaulle met en cause le Parti communiste français. Dans l'heure qui suit, une immense manifestation de soutien, activement préparée par les proches du Président, réunit **800 000 personnes sur les Champs-Élysées**.

• Le recours par l'exécutif au scrutin populaire est habile : tout en respectant les institutions, de Gaulle renvoie les partis politiques aux contraintes d'une campagne électorale qui, seule, aura valeur de légitimité. Toute autre solution

placerait les auteurs dans une situation de non-respect de la souveraineté populaire. Profitant des hésitations des contestataires, l'opposition et les syndicats reprennent en main le mouvement ouvrier et la crise s'essouffle. Le travail reprend progressivement pendant le mois de juin. Isolé, le mouvement étudiant perd de son intensité.

2. Une majorité renforcée mais ouverte aux réformes

- Le 30 juin, le scrutin donne au général de Gaulle une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Fort de la légitimité des urnes, il charge Maurice Couve de Murville de former un gouvernement. La crise de 1968 s'achève ainsi par une victoire sans appel de l'exécutif.
- Le nouveau gouvernement reçoit cependant pour mission de mettre en œuvre les réformes dont la crise a révélé la nécessité. Ministre de l'Éducation nationale, Edgar Faure réforme les Universités en leur accordant plus d'autonomie.

3. Le référendum de 1969, un échec présidentiel difficile à interpréter

- Promise dès le 24 mai, une loi sur la participation est également mise en chantier. Elle vise à transformer le Sénat et à créer des régions dans le cadre d'un projet de décentralisation. De Gaulle choisit de la faire adopter par la voie du référendum.
- Mais le président met la poursuite de son mandat en jeu. Transformant le scrutin en véritable plébiscite, il annonce sa démission en cas de victoire du « non ». De nombreux déçus du gaullisme (Français d'Algérie, Juifs agacés par la politique pro-arabe du général, pétainistes...) joignent leur voix à la gauche. Le « non » l'emporte (53 %) et de Gaulle démissionne. Ce départ est-il l'expression d'un échec du gouvernement de la République ? La victoire du Premier ministre en exercice pendant la crise de mai 1968 (Georges Pompidou) à la présidentielle de 1969 ne permet pas de conclure ainsi.

Conclusion

Face à la crise de 1968 et son prolongement de 1969, le gouvernement de la République a donc trouvé les moyens d'agir sans remettre en cause les principes de la démocratie ni plonger le pays dans le chaos. Même s'il a fallu employer les grands moyens, les outils de la Constitution (exécutif fort, pouvoir de dissolution de l'Assemblée nationale, recours au référendum) d'une part, le sens des responsabilités des hommes d'autre part (majorité et opposition, élus comme fonctionnaires, étudiants eux-mêmes et policiers...) ont permis une gestion mesurée de la crise. Le bilan humain (5 morts officiels) en fait foi.

Sujet zéro

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT

Le projet d'une Europe politique au congrès de La Haye

► Après avoir replacé le document dans son contexte, montrez quelle conception particulière de la construction européenne a son auteur. Cette conception est-elle partagée par l'ensemble des participants au congrès ?

DOCUMENT

Extraits du discours prononcé par Winston Churchill au congrès de La Haye (7 mai 1948)

« [...] Le mouvement pour l'unité européenne, ainsi que le constate notre projet de rapport, doit être un élan positif, puisant sa force de notre sentiment commun des valeurs spirituelles. C'est l'expression dynamique d'une foi démocratique basée sur des conceptions morales et inspirée par le sentiment d'une mission. Au centre de notre mouvement il y a l'idée d'une charte des droits de l'Homme, sauvegardés par la liberté et soutenus par la loi. Il est impossible de séparer les problèmes d'économie et de défense des problèmes de structure politique générale. L'aide mutuelle dans le domaine économique et une organisation commune de défense militaire doivent inévitablement être accompagnés pas à pas d'un programme parallèle d'union politique plus étroite. D'aucuns prétendent qu'il en résultera un sacrifice de la souveraineté nationale. Je préfère, pour ma part, voir l'acceptation progressive par toutes les nations en cause de cette souveraineté plus large qui seule pourra protéger leurs diverses coutumes distinctives, leurs caractéristiques et leurs traditions nationales qui, toutes, disparaîtraient sous un système totalitaire, fut-il nazi, fasciste ou communiste.

[...] L'Europe a besoin de tous les apports que peuvent lui donner les Français, les Allemands, et chacun de nous. Je souhaite donc la bienvenue ici à la délégation allemande que nous avons conviée parmi nous. Pour nous, le problème allemand est de restaurer la vie économique de l'Allemagne et de ranimer l'ancienne renommée de la race allemande sans pour autant exposer ses voisins et nous-mêmes à

la réaffirmation de sa puissance militaire. L'Europe unie constitue la seule solution qui réponde à ce double problème ; et c'est aussi une solution qui peut être adoptée sans retard.

Il est nécessaire que le pouvoir exécutif des seize pays associés pour les projets du plan Marshall prenne des dispositions précises qui ne peuvent s'appliquer actuellement qu'à ce qu'il est convenu d'appeler l'Europe occidentale. Nous leur souhaitons de mener à bien cette entreprise et nous leur donnerons notre appui le plus loyal ; mais nos vues ne se bornent pas ici à l'Europe occidentale. Nous ne visons rien moins que toute l'Europe. Des exilés de marque de la Tchécoslovaquie, de presque toutes les nations de l'Europe orientale ainsi que l'Espagne sont ici parmi nous. Nous ne visons rien moins que la participation, par la suite, de tous les peuples du continent européen, dont la société et le mode de vie ne sont pas opposés à une charte des droits de l'Homme et à l'expression sincère de la démocratie parlementaire. Nous accueillerons tout pays où le Gouvernement soit serviteur du peuple et non le peuple serviteur du Gouvernement.

[...] Je craignais d'abord que les États-Unis d'Amérique ne voient d'un œil hostile la conception des États-Unis d'Europe. Mais je me réjouis que cette grande République, à l'heure où elle dirige le monde, ait pu s'élever au-dessus de ces mouvements d'humeur. Nous tous qui sommes assis dans cette salle devons nous réjouir que la nation qui a été appelée au sommet par la masse de ses moyens, par son énergie et par sa puissance, n'ait pas failli à ces qualités de grandeur et de noblesse qui font la réputation d'un pays dans l'histoire. Loin de prendre en mauvaise part la création d'une Europe unie, le peuple américain accueille et soutient avec ardeur la résurrection de ce qu'on a appelé l'Ancien Monde, un monde maintenant étroitement associé avec le nouveau. [...] »

Source : Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE),
<http://www.cvce.eu/>, consulté le 8 décembre 2011.

LES CLÉS DU SUJET**■ Décrypter la consigne**

« Remplacez » le document dans son contexte, puis « montrez » la conception de Churchill. Ce travail doit être fait en vue de discuter la conception européenne de Churchill ; poser la question de savoir si cette vision est « partagée » revient à lui opposer d'autres projets, s'ils existent. Ainsi est-il demandé de faire une analyse critique (*voir le point méthode*).

■ Analyse du document

- Il s'agit d'un discours, autrement dit un texte qui exprime un point de vue, celui de W. Churchill. Il est alors président d'honneur du congrès de La Haye et y représente le Royaume-Uni. C'est la position de son pays qu'il expose, celle des « unionistes », position que ne partagent pas les partisans d'un projet « fédéraliste ». L'étude du document a donc vocation à définir les différences entre les deux projets
- 1948 est la première année de guerre froide, celle de la mise en place du plan Marshall d'aide aux Européens contre la menace communiste, du coup de Prague (en février, soit trois mois avant) et du début du blocus de Berlin (en juin, un mois plus tard), illustrations directes de la menace qui justifie le projet en discussion.
- Relevez les termes permettant de caractériser le projet soutenu par Churchill (par exemple « valeurs spirituelles », « droits de l'Homme », « liberté », « démocratie parlementaire »). Cherchez aussi toutes les allusions à une conception différente (notons « sacrifice de la souveraineté nationale », « l'Europe orientale », « que les États-Unis d'Amérique ne voient d'un œil hostile »). Définissez ce que peuvent souhaiter les fédéralistes, les communistes, voire les Espagnols auxquels le texte fait allusion.

■ Organisation de la réponse

La réponse peut s'organiser en trois parties reprenant les termes de la consigne. 1/ Mai 1948 : une Europe coupée en deux. 2/ La conception d'Europe politique défendue par Churchill. 3/ Les autres conceptions, celle des fédéralistes, mais aussi d'autres délégués présents au congrès. La conclusion insistera sur la division de l'Europe, situation qui la rend vulnérable.

POINT MÉTHODE**L'analyse critique d'un document**

- ❶ L'analyse critique du document est l'une des attentes des correcteurs. Ce travail consiste à **discuter le bien fondé historique** des informations extraites du document soumis à analyse. Pour bien critiquer, il faut donc avoir préalablement bien cerné le sens du texte (c'est l'analyse).
- ❷ La critique, ensuite, ne consiste pas à donner un avis personnel brut (non justifié), mais à **confronter l'opinion de l'auteur à un fait historique** tiré de vos connaissances de cours, de manière à pouvoir en tirer une déduction sur l'auteur : il est habile, il se trompe, il a raison, il est contesté par tel contradicteur, etc. Notez bien que l'analyse critique n'a pas vocation à faire seulement des reproches à l'auteur : la critique peut être positive.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe en ruines réfléchit aux conditions de sa reconstruction économique et politique. En mai 1948, à La Haye, un congrès est organisé à cette fin. Devant 750 délégués venus de 17 pays d'Europe et des États-Unis, Churchill expose sa conception de l'Europe politique. Son projet est-il partagé ? Dans quelle mesure renforce-t-il l'unité des Européens face aux menaces qui pèsent sur eux ? Commençons par rappeler le contexte de l'année 1948.

I. 1948, un contexte de crise Est-Ouest

- En 1947, le président américain Harry Truman a décidé de tout faire pour contenir la progression du communisme en Europe. À cette fin est lancé le **plan Marshall**. Une importante aide financière est proposée aux pays européens que les États-Unis encouragent à s'entendre pour partager les fonds avancés.
- Mais la menace soviétique se renforce. En février 1948, le **coup de Prague** permet à l'URSS de prendre le contrôle de la Tchécoslovaquie.

- À Berlin, la tension monte : depuis le 1^{er} avril, les Russes perturbent les liaisons entre le secteur Ouest de Berlin et les zones occidentales de l'Allemagne. Réunis à La Haye sous la présidence d'honneur de Churchill, les Européens sont dans l'inquiétude. Sauront-ils faire face ?

II. Un projet « unioniste » préservant la souveraineté des États

- Le projet de Churchill est ambitieux. Il propose la constitution de véritables « États-Unis d'Europe » (§4). Cette entité politique, l'ancien Premier ministre britannique la veut large, démocratique et dans la diversité. Il la souhaite étendue à « toute l'Europe », y compris celle occupée par l'Armée Rouge (« Europe orientale », §3) et intégrant les vaincus de la Seconde Guerre mondiale (Allemagne).
- Ses compétences seraient non seulement politiques, mais aussi économiques et militaires (§1). Cette union adopterait la conception libérale de la démocratie. Elle serait conforme aux droits de l'Homme, dans la « liberté » et le cadre de l'État de droit (« soutenus par la loi », §1). Évoquant la « démocratie parlementaire » (§3), Churchill renvoie au modèle pluripartite dont l'Angleterre est un exemple. Churchill insiste toutefois sur le respect des coutumes et traditions nationales (§1). Il défend le droit à la différence nationale. En d'autres termes, le rapprochement qu'il propose se ferait davantage dans le cadre d'une coopération (« aide mutuelle », §1) entre États souverains que dans celui d'une fusion.

III. Un projet non partagé

- Malgré l'évocation d'une souveraineté élargie (§1), le projet de Churchill ne peut pas plaire aux partisans d'une Europe fédérale. Le fait qu'il assure qu'il n'y aura pas « sacrifice de la souveraineté nationale » en témoigne. Il ne peut donc pas satisfaire les chrétiens-démocrates, comme l'Allemand Konrad Adenauer et le Français Jean Monnet qui imaginent des institutions centrales (ou supranationales) susceptibles de remettre en cause les différences et l'indépendance nationale à laquelle un homme comme le général de Gaulle (absent à La Haye) est attaché. Le débat est donc ouvert entre « unionistes » et « fédéralistes ».
- Mais d'autres délégations ont peu de chance d'adhérer aux propos du président d'honneur : celles des ressortissants des pays communistes bien sûr (Roumains, Polonais, Yougoslaves, Hongrois...), puisqu'ils n'adhèrent pas au modèle libéral de la démocratie ; celle des délégués espagnols aussi, auxquels Churchill fait allusion (§3), et que l'exigence du respect des droits de

l'Homme peut gêner quand leur pays est toujours sous la dictature du général Franco.

- Au début de son discours, Churchill fait encore allusion à des « valeurs spirituelles » (§1) dont il ne précise pas le contenu. Là aussi, il y a matière à différend entre croyants et partisans de la laïcité, voire entre les membres d'Églises concurrentes.

Conclusion

L'Europe politique présentée par Churchill est une solution ambitieuse pour faire face à la crise que traverse le continent. Mais les modalités du projet ne sont pas partagées par tous. Le risque est donc grand de voir la motion rejetée et l'Europe incapable de répondre à l'urgence. Dans quelle mesure la construction européenne réduite à six États membres sans le Royaume-Uni n'est-elle pas déjà contenue dans l'absence de consensus autour du projet de Churchill ?

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Si la période est vaste (depuis 1948 jusqu'à nos jours), la réflexion est à centrer sur **l'Europe politique**. En d'autres termes, les aspects économiques de la construction européenne ne sont pas prioritaires. Ils peuvent être abordés mais seulement pour montrer qu'ils sont un moyen de réalisation du projet politique et non pour eux-mêmes.
- Le sujet tient surtout dans le mot « **projet** ». Pour l'année 1948, il invite à présenter les **objectifs politiques** des Européens et les **modèles concurrents** (unioniste et fédéraliste) mis en débat ; pour les périodes qui suivent, il demande de décrire les **institutions politiques** pour montrer qu'elles sont des étapes dans une construction qui reste **inachevée** (toujours « un projet » à atteindre).

■ Dégager la problématique

- Le sujet portant sur le « projet », la problématique revient à voir en quoi celui initialement posé est (ou non) en cours d'accomplissement. Dans la mesure où il y a un réel **renforcement des liens politiques** entre les États membres, il s'agit de montrer en quoi ces liens se sont progressivement institués.
- Sachant, toutefois, que **l'Europe politique reste inachevée** et que l'Union a encore de nombreux défis politiques à relever, il faudra poser la question de savoir si le projet n'est pas menacé.

■ Définir le plan

La longue durée impose un **plan chronologique**. La difficulté réside dans la définition des périodes. Une première partie d'énonciation du projet (**objectifs, modèles et premières institutions**) couvrant les années 1948-1973 est incontournable. On pourra y exposer l'idée d'une construction

économique comme moyen de réaliser une Europe politique. Une deuxième partie centrée sur le passage de la CEE à l'UE (1974-1995) permet de présenter le renforcement des liens politiques par le biais de l'élargissement et de réformes institutionnelles. La dernière partie (1996-2013) sera l'occasion d'insister sur l'inachèvement du projet et ses limites par une approche plus antithétique.

CORRIGÉ 24

POINT MÉTHODE

Comment dégager la problématique à partir d'un sujet ?

L'épreuve d'histoire-géographie vous invite à décrire (développer) un sujet (mot clé de l'énoncé) pour en tirer une conclusion (la caractéristique du sujet). Poser une problématique n'est pas obligatoire ; savoir le faire est néanmoins un avantage : la problématique donne du sens à l'exposé des connaissances.

Pour bien faire ce travail, on peut suivre trois étapes :

- ❶ **Extraire le sujet de l'énoncé** : celui-ci est généralement le mot qui occupe la fonction grammaticale sujet de l'énoncé. Ici, c'est « projet ».
- ❷ **Définir le mot qui caractérise le mieux ce sujet** et qui servira pour la conclusion. Ici, le projet peut être qualifié d'« inachevé ».
- ❸ **Dégager la problématique** : l'opération consiste à se demander si (en quoi ou dans quelle mesure) le sujet (projet) est bien ce qu'on veut en dire (inachevé).

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

- Victor Hugo en prophétisait l'avènement (1849), Aristide Briand pensait en jeter les bases avec la Société des Nations. Dans une Europe en ruines après la Seconde Guerre mondiale et face à la peur du communisme soviétique, le projet d'une Europe politique s'impose en 1948 comme une solution d'avenir. Sous l'impulsion des États-Unis soucieux de contenir l'expansionnisme de l'URSS, les Européens se réunissent à La Haye pour discuter de leur avenir

commun. Les projets qui y sont exposés prennent ensuite corps à travers la CEE puis l'Union européenne.

- En quoi un projet s'est-il affirmé aux dépens d'un autre à travers des institutions assez solides pour servir de modèle ? Après avoir présenté les objectifs et les organisations qu'adoptent les Européens (1948-1974), nous verrons l'évolution des institutions d'origine (1975-1995), avant de faire le point sur l'état du projet (1996-2013).

I. 1948-1974 : un projet politique par la voie économique

1. Des objectifs ambitieux dans le cadre de la guerre froide

- L'Europe sort ruinée et divisée de la Seconde Guerre mondiale. Occupée, l'Allemagne est exsangue. Victorieux, le Royaume-Uni est épuisé. L'Armée Rouge impose son ordre dans la moitié Est du continent qu'elle a libérée. En 1946, Winston Churchill, inquiet, dénonce le **rideau de fer** qui sépare l'Europe en deux blocs antagonistes.
- Entre l'Est et l'Ouest, deux modèles de société s'opposent. En 1947, la « **conférence de la dernière chance** » (Londres) pour tenter de les faire coexister échoue. Les deux systèmes sont incompatibles et se menacent l'un l'autre.
- Pour contenir l'extension du communisme et aider à la reconstruction de l'Europe, les États-Unis proposent le **plan Marshall** (1947). Les Européens sont alors invités à se partager les fonds donnés par les Américains. À cette fin, l'**OECE** est créée (Bruxelles, 1948), puis l'Union européenne de paiement (1951).

2. Des visions différentes de l'Europe politique

- Soucieux de donner un cadre politique au travail économique de reconstruction et de promouvoir une réconciliation entre les peuples européens, Churchill réunit leurs représentants à **La Haye** (1948). Le congrès est l'occasion d'un débat sur l'Europe politique à construire.
- Chef de file des **unionistes**, Churchill présente le projet d'une Europe sans frontière sur le modèle du **Benelux** institué le 1^{er} janvier 1948. Proposé par les chrétiens-démocrates (Paul-Henri Spaak, Jean Monnet, Robert Schuman), un projet **fédéraliste** lui oppose la mise en place d'un espace démocratique (sur la base des droits de l'homme) de libre circulation des richesses.
- Le 5 mai 1949, le **traité de Londres** institue le **Conseil de l'Europe** (Strasbourg) qui a vocation à « promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social ». Entre les deux projets, le choix n'est pas encore fixé.

3. La communauté économique des Six

- Pour aider à la reconstruction, **Jean Monnet** propose alors un plan d'action : mettre en commun le charbon et l'acier pour mieux coordonner les efforts des nations volontaires. En 1950, six États (Allemagne, Benelux, France, Italie) s'accordent en ce sens. Sous contrôle de leurs représentants (un conseil des ministres, une assemblée issue des parlements nationaux et une cour de justice), une instance supranationale (la **Haute Autorité**) est créée.
- En 1957, l'expérience est étendue à l'énergie atomique civile (**Euratom**) et à l'ensemble de l'économie (**traités de Rome**). Les Six se fixent trois objectifs : reconstruire leurs pays, reconquérir ensemble la première place mondiale et contenir la menace soviétique. L'économie est ainsi posée comme moyen d'établir une Europe politique libérale. Quelques années plus tard, le **Marché commun** (1968) tisse des liens qui créent une interdépendance entre les États membres.
- Les partisans d'une « **Europe des patries** » (général de Gaulle) résistent au modèle fédéraliste qui semble se mettre en place. Au nom de l'indépendance nationale des États, ils s'opposent à la création d'une **Communauté européenne de défense** (CED, 1954) et tentent d'imposer leurs vues (**plan Fouchet**, 1961). Ils échouent mais obtiennent malgré tout la création d'un **Conseil européen** (1974) qui renforce le pouvoir des chefs d'État face à la commission de Bruxelles.

[**Transition**] Un embryon d'Europe politique étendu à neuf États (1973) et tissant des liens économiques dans l'espoir d'atteindre ses objectifs politiques (réconciliation et résistance à l'URSS) s'est ainsi constitué. Mis à l'épreuve par l'évolution du bloc de l'Est, il se réforme.

II. 1975-1995 : le renforcement des liens politiques et le passage à l'Union

1. L'élargissement communautaire et institutionnel

- La crise pétrolière et la concurrence de nouveaux pays industriels obligent l'Europe à resserrer ses liens. En 1979, l'Europe se dote d'un **système monétaire** (SME) et d'une monnaie commune de référence (**ECU**). Cet outil lie les monnaies entre elles mais il limite aussi un pouvoir régalien des États : celui de contrôler leur monnaie.
- La création d'un Parlement (Strasbourg) élu au suffrage universel (1979) vise à rendre plus visible la réalité politique de la Communauté. Elle renforce aussi le pouvoir de contrôle des représentants des peuples européens. L'élargissement de la Communauté (de 9 à 15 membres) témoigne de l'attractivité et de la solidité du modèle.

2. Nouveau contexte et nouveaux défis politiques

- La fin des Trente Glorieuses soulève de nouveaux problèmes. La coopération économique s'en trouve relancée et la levée des barrières douanières confortée. Les accords de **Schengen** (1985) et l'**Acte unique** (1986) accomplissent le vœu que Churchill avait énoncé de voir disparaître les frontières entre les peuples de l'Europe.
- Mais l'augmentation du nombre d'États membres complique le fonctionnement de la Communauté. Par ailleurs, les bouleversements à l'Est (chute du rideau de fer, 1989) ouvrent de nouveaux horizons. Des réformes s'imposent.

3. La mise en place d'une Europe politique

- D'une communauté économique à fins politiques, les partisans de l'Europe veulent passer à une Union politique qui renforcerait l'audience de la communauté sur la scène internationale. Par le **traité de Maastricht** (1992), la CEE se transforme en **Union européenne**.
 - Une **citoyenneté européenne** est instituée pour tous les ressortissants des États membres. Le Parlement européen voit ses pouvoirs renforcés. L'UE décide de la création d'une monnaie commune (l'**euro**, 2002) et d'une **Banque centrale européenne** (dont le siège est à Francfort) qui renforcera les liens politiques entre les États.
 - L'Europe politique s'affirme, mais sous l'impulsion des **souverainistes** qui craignent toujours que leur pays perdent leur indépendance, le **principe de l'unanimité** se maintient pour toute prise de décision importante. Entre fédéralistes et partisans d'une Europe des États, le débat n'est pas encore tranché.
- [Transition] L'Europe politique a profité de ses performances économiques pour franchir une étape décisive. Mais elle devient de plus en plus difficile à gérer.

III. 1995-2013 : une Europe politique renforcée mais moins populaire

1. Vers une Europe fédérale renforcée ?

- L'Europe réformée poursuit son élargissement. De 15 membres, elle passe brutalement à 25 (2004), puis 27 (2007) et 28 (2013). Cette extension scelle la victoire de l'Europe libérale sur le bloc communiste et témoigne de la réussite du modèle. Mais elle accentue les problèmes. Les déséquilibres économiques et les disparités sociales faussent la concurrence alors que le principe d'unanimité paralyse le système. Il offre même la possibilité à des États de procéder à des marchandages peu démocratiques.

- Pour pallier ces défauts, l'Union tente de se doter d'une constitution (TCE, 2005) ; mais le traité est rejeté par les électeurs français et néerlandais. Un nouveau traité (Lisbonne) est soumis à l'approbation des parlements nationaux en 2007. Le Parlement voit ses pouvoirs législatifs encore renforcés. Surtout, le principe de la **majorité qualifiée** remplace celui de l'unanimité. Pour unifier la politique extérieure de l'UE sont créés une **présidence européenne** et un **secrétariat aux Affaires étrangères**. Une Europe politique fédérale s'affirme.

2. Euroscepticisme et nouveaux défis politiques

- La crise financière (2008) et celle de la dette qui secoue la zone euro (2011) créent des tensions et des rancœurs entre les États membres. L'Europe oblige à une **solidarité continentale mal vécue** par les peuples appelés à l'aide d'une part (les Allemands, par exemple) et par ceux soumis à de sévères politiques d'austérité d'autre part (Grecs ou Portugais).
- Le sentiment de ne pas être entendus par des dirigeants européens trop éloignés d'eux et l'**absence d'Europe sociale** accroissent l'**euroscepticisme** des peuples qui ont du mal à s'identifier à une **gouvernance** jugée trop technocratique. Les mouvements nationalistes profitent de ces critiques pour remettre en cause le projet politique de l'Union.

Conclusion

La longue construction de l'Europe politique a montré la capacité des peuples concernés à surmonter leurs anciennes rivalités et les nombreux obstacles techniques posés par l'unification. Mais cette prudente lenteur et les hésitations entre visées fédéralistes et défenses des intérêts nationaux a conduit à mettre en place des institutions complexes. Inachevée et de plus en plus impopulaire, l'Union est condamnée à poursuivre ses expériences et réformes sous peine d'imploser.

Du G8 au G20 : quelle gouvernance économique mondiale ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Présenter le concept de gouvernance est indispensable. Il faut montrer comment ce dernier s'est imposé progressivement dans les **débats économiques internationaux**.
- Il importe de montrer dans quels **contextes** les groupes G8 et G20 ont été créés et quel est leur objet. Précisez la différence entre des organisations instituées internationales et les groupes informels que sont les G8 et G20. Différenciez également le G20 du G8 par le fait qu'il n'intègre plus uniquement des pays riches du Nord.
- Les pays **industrialisés**, dits aussi développés, sont des pays où la majorité de la population accède à un certain confort et à tous ses besoins vitaux (IDH élevé). Les pays **émergents** sont des pays à croissance économique rapide et où le niveau progresse rapidement pour se rapprocher des pays développés, mais dont le PIB/habitant reste inférieur.

■ Dégager la problématique

La problématique doit montrer que la question est un **sujet de débat** actuel. L'histoire et les évolutions récentes peuvent remettre en cause l'actuelle répartition des pouvoirs économiques dans le monde.

■ Définir le plan

- Un **plan thématique** est préférable à un plan chronologique, car les événements se chevauchent et il importe de montrer la nature des mouvements de contestation envers ces groupes.

- Précisez seulement en introduction dans quelle période historique la réflexion se place, car le sujet porte sur une partie restreinte du programme.

I. Deux groupes complémentaires de pays pour organiser une coopération économique mondiale ?

II. Une contestation quasi immédiate d'un monopole de la gestion du monde

III. Des défis à relever pour réguler l'économie mondiale

CORRIGÉ 25

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Contexte] Le terme de « gouvernance économique mondiale » s'est imposé récemment dans le débat international. Il cherche à définir un certain nombre de pratiques et de règles permettant de réguler la mondialisation alors que, jusque dans les années 1990, cela était l'affaire des seules puissances et des relations entre les États. Dans le contexte de l'après-guerre froide, la perspective change et montre l'importance du transfert vers le niveau mondial d'instruments de régulation économique.

[Problématique et annonce du plan] Les groupes informels de réflexion et de concertation entre pays que constituent les G8 et G20 tentent d'organiser une forme de gouvernance économique mondiale. Dans quelle mesure les décisions prises dans ce cadre ont-elles débouché sur des résultats concrets ? Ont-elles pu peser sur les évolutions économiques et les rapports entre les États du monde ? Leurs créations se placent dans deux contextes historiques différents : tout d'abord celui des chocs pétroliers au milieu des années 1970 (pour le G8) puis des crises financières des années 1990 (pour le G20). La contestation naît très rapidement en parallèle de l'émergence économique d'autres États et d'une opinion publique internationale.

I. Deux groupes complémentaires de pays pour organiser une coopération économique mondiale ?

1. Le G8, une réaction des puissances industrielles au premier choc pétrolier

- À la suite du premier choc pétrolier, un petit groupe de **pays** décide de se réunir pour traiter les questions économiques et financières de **façon informelle**. Le futur G8, d'abord G7 (il devient G8 en 1994 avec l'intégration de la Russie), n'est donc pas une administration comme l'ONU ou la Banque mondiale.
- Le G8 (« Groupe des huit ») est un **groupe de discussion et de partenariat économique**. Il est constitué d'États parmi **les plus puissants du monde** (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie) et concentre à lui seul **65 % des richesses mondiales** et les deux tiers du commerce international pour seulement **15 % de la population mondiale**. Les réunions sont annuelles et portent sur des questions économiques et financières, mais aussi de défense et de sécurité internationale, d'éducation et de développement...

2. Le G20, une création d'un groupe élargi face aux dérives d'un système financier mondial ?

- L'existence du G20 remonte à 1999. Il s'agit alors de **favoriser la stabilité financière internationale** à la suite des **crises financières** des années 1990. Contrairement au G8, le G20 a pour finalité de faciliter le dialogue entre pays industrialisés et pays émergents.
- Le G20 est un groupe élargi. Aux membres du G8 sont également associés les autres États de l'ALENA, deux États du MERCOSUR (Brésil et Argentine), ainsi que les États asiatiques les plus puissants (Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie). Le continent africain est représenté par la seule Afrique du Sud. Le G20 est plus représentatif des **réalités économiques d'aujourd'hui** : **85 % du PIB mondial pour 2/3 de la population**, 10 % des bassins de croissance se trouvent en Chine, 8,6 % en Inde, 4,6 % au Brésil...

II. Une contestation quasi immédiate d'un monopole de la gestion du monde

Les G8 et G20 sont loin de faire l'unanimité. Ils sont notamment rendus responsables d'un **renforcement des inégalités** mondiales au lieu de chercher à les réduire. Les contestataires jugent par ailleurs qu'ils représentent un système inadapté aux évolutions économiques du monde.

1. Une contestation contre des groupes qui confortent les inégalités mondiales ?

- Des **manifestations** en marge des sommets du G8 éclatent régulièrement (en 2001 à Gênes). En 2009, des milliers de personnes manifestent à Londres pour s'opposer au G20. Les manifestants constituent une population hétéroclite : anarchistes, chômeurs, écologistes, pacifistes, membres de mouvements **altermondialistes** ou d'ONG.
- La contestation, relayée par l'opinion publique internationale, porte sur les **Droits de l'homme**, le **mépris des riches envers les pauvres**, la « **dictature** » **imposée par la finance mondiale** dans des domaines aussi variés que le logement, le travail, l'éducation, l'agriculture, le climat, les retraites, la connaissance, la biodiversité...

2. Une contestation qui réclame un autre système économique pour le monde

- Les **normes et les institutions internationales** sont contestées par les pays en développement qui acceptent mal que les pays industriels privilégient leurs propres intérêts (au travers des réunions du G20 notamment).
- Les contestations visent également l'idée selon laquelle les **frontières** doivent de plus en plus s'effacer pour faciliter la mobilité des flux de capitaux. Si la mondialisation est une évidence, elle ne doit pas être synonyme de dérégulation totale des échanges. En 1972, le lauréat du prix Nobel d'économie, James Tobin, propose une taxation des transactions monétaires internationales afin de limiter la volatilité du taux de change. Aujourd'hui, le terme signifie une **taxe sur les transactions financières**. Toute gouvernance mondiale doit alors reposer sur les règles nécessaires permettant d'équilibrer les échanges.

III. Des défis à relever pour réguler l'économie mondiale

1. La montée des problèmes globaux

De nombreuses questions émergent à l'échelle internationale que des groupes d'États comme le G8 ou G20 seuls ne peuvent régler. Ainsi, la **remise en cause du leadership américain**, la préoccupation de l'**environnement** à un niveau global, la mise en place de normes internationales (commerce, santé, droits sociaux...) encouragent à une organisation de l'**action collective** pour gérer ces questions.

2. Les différents acteurs de la régulation économique

- Malgré l'ouverture accrue des économies, l'économie mondiale est encore très fragmentée. Les frontières nationales demeurent actives. Les **États**, avec les **organisations économiques régionales** (UE, ALENA, ASEAN...), demeurent des espaces pertinents de régulation économique avant toute organisation internationale.

- L'ONU et le FMI sont des institutions internationales qui ont pour objet de définir des règles internationales. Elles font aussi l'objet de contestations. Elles ne sont pas cependant les seules à organiser la gestion du monde même si, là encore, elles fonctionnent en cercle fermé.

Conclusion

[Reprise des idées principales] Les G8 et G20 ont été créés à la suite d'événements économiques majeurs dans l'histoire de la fin du xx^e siècle. L'élargissement des membres qui composent le G20, en intégrant des pays émergents, est jugé encore insuffisant pour de nombreux opposants à ces groupes. La gouvernance économique mondiale reste incomplète et éclatée.

[Réponse à la problématique] L'établissement d'une instance politique plus légitime de gouvernance mondiale, qui associerait un nombre plus important de pays, est donc réclamé. Une plus grande implication des sociétés civiles, d'un nombre croissant d'acteurs de l'économie mondiale, peuvent aussi constituer une solution plus durable face aux déséquilibres créés par les G8 et G20.

[Ouverture] L'aggravation de la situation économique mondiale semble encore renforcer la contestation et la demande d'une nouvelle architecture de la gouvernance économique mondiale.

Réformer le Conseil de sécurité de l'ONU

► Après avoir rappelé brièvement le fonctionnement du Conseil de sécurité de l'ONU, expliquez pourquoi les auteurs des déclarations ci-dessous jugent nécessaire de le réformer ; puis confrontez-les pour évaluer les difficultés de mises en œuvre d'une telle réforme.

DOCUMENT 1

Le consensus d'Ezulwini, projet de l'Union africaine, 2005

« **Rappelant** qu'en 1945, lorsque l'ONU a été créée, la plupart des États africains n'étaient pas représentés et qu'en 1963 lorsque la première réforme a eu lieu, l'Afrique était représentée mais n'était pas dans une position particulièrement forte ;

Convaincu qu'actuellement, l'Afrique est en mesure d'influencer les réformes actuelles des Nations unies proposées en maintenant son unité de vues ;

Conscient du fait que la Déclaration de Harare a eu un impact remarquable sur la communauté internationale et dans le débat sur la réforme en cours du Conseil de sécurité des Nations unies, a adopté la position suivante :

1. L'objectif de l'Afrique est d'être pleinement représentée dans tous les organes de prise de décisions des Nations unies, particulièrement au Conseil de sécurité qui est le principal organe de prise de décision des Nations unies pour les questions liées à la paix et à la sécurité internationales ;
2. La pleine représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité signifie :
 - 1) Au moins deux sièges permanents avec tous les privilèges et prérogatives des membres permanents, y compris le droit de veto ;
 - 2) Cinq sièges non permanents.

3. À cet égard, même si l'Afrique s'oppose en principe au maintien du droit de veto, elle pense que c'est une question de justice pour tous et que tant qu'il existera, il doit être accordé à tous les membres permanents, anciens et nouveaux ;
4. L'Union africaine sera responsable de la sélection des représentants de l'Afrique au Conseil de sécurité ;
5. Les critères de sélection des membres africains du Conseil de sécurité sont des questions internes qui sont du ressort de l'Union africaine et qui prendront en compte la nature et la capacité de représentation des pays choisis. »

DOCUMENT 2
**Sommet franco-britannique sur la réforme
du Conseil de sécurité, 6 juillet 2009**
« Extraits de la Déclaration sur la Gouvernance mondiale et développement

Le Royaume-Uni et la France entendent coopérer étroitement pour faire face aux problèmes politiques, économiques et de sécurité du ^{xxi}^e siècle. Poursuivre la réforme de la gouvernance des institutions internationales est une nécessité pour les rendre plus à même de relever les défis de la sécurité internationale et de répondre à la crise économique mondiale et au sous-développement.

Réforme du Conseil de sécurité des Nations unies

Nous souhaitons poursuivre nos efforts afin de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif du monde d'aujourd'hui tout en préservant sa capacité à prendre les mesures nécessaires pour faire face aux problèmes de sécurité qui se posent au ^{xxi}^e siècle.

Nous avons soutenu le lancement par l'Assemblée générale, le 19 février 2009, de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité, étape essentielle pour sortir les discussions sur la réforme du Conseil de sécurité de l'impasse dans laquelle elles se trouvent depuis trop longtemps.

Nous réaffirmons le soutien de nos deux pays à la candidature de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon à des sièges supplémentaires de membres permanents, ainsi qu'à une représentation de l'Afrique parmi les membres permanents du Conseil de sécurité.

Nous soutenons l'option pragmatique d'une réforme intérimaire qui pourrait prévoir une nouvelle catégorie de sièges avec un mandat

plus long que celui des membres actuellement élus. À l'issue de cette phase intérimaire, il pourrait être décidé de transformer ces nouveaux sièges en sièges permanents.

Nous nous réjouissons de constater que la solution intérimaire bénéficie d'un soutien croissant des États membres des Nations unies, comme l'ont montré les premières réunions de l'Assemblée générale organisées dans le cadre des négociations intergouvernementales.

Nous sommes donc d'avis que la solution intérimaire devrait être examinée lors de la 64^e session de l'Assemblée générale des Nations unies en 2009-2010, au cours de laquelle nous espérons des progrès significatifs. Nous nous tenons prêts à travailler avec tous nos partenaires pour définir les paramètres de cette réforme intérimaire. »

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

L'énoncé du sujet soulève la problématique suivante : comment réformer le Conseil de sécurité ? Pour avancer une réponse, la consigne impose deux tâches successives. Le rappel souhaité au départ servira d'introduction. En premier lieu, il faut donc s'appuyer sur les textes pour **justifier** la réforme ; chacun apporte des arguments en ce sens. Dans un second temps, il faut étudier les projets proposés pour y **déceler** les intérêts des pays concernés ; pour **déterminer** aussi, **par confrontation**, les **conflits** qu'ils soulèvent.

■ Analyser les documents

Les documents sont des déclarations officielles ; ils exposent le **point de vue** des États signataires. Récentes, les dates (2005 et 2009) témoignent d'un débat en cours. Le premier émane de l'Union africaine, organisation réunissant **tous les pays d'Afrique** (54) sauf un ; à ce titre, elle est largement représentative du continent tel qu'il est au début du **xxi^e** siècle. Ces pays sont encore les plus mal représentés sur la scène internationale. Le second est l'œuvre de deux puissances européennes (France et Grande-Bretagne) qui sont aussi **deux des cinq membres permanents** du Conseil de sécurité. Leur poids politique mondial leur vaut d'être écoutées, mais elles ne sont pas en mesure d'imposer leur point de vue ; elles ont aussi beaucoup à perdre et leur initiative est un moyen de garder le contrôle sur la réforme envisagée.

■ Organiser la réponse

Dans une introduction, présentez la composition du Conseil de sécurité et soulignez qu'il est le **reflet du monde de 1945**. Exposez ensuite, dans un premier paragraphe, les raisons avancées par les documents pour justifier une réforme et soulignez le consensus qui apparaît. Dans un second paragraphe, opposez le **réformisme prudent** des Européens aux **exigences des Africains** pour souligner la difficulté de la réforme ; ajoutez quelques mots sur les réticences des grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine), peu décidées à réduire leurs moyens de dominer le monde.

CORRIGÉ 26

Organisation créée par les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale et alors que la décolonisation avait à peine commencé, le **Conseil de sécurité** de l'ONU est composé de **quinze membres**, dont **cinq permanents** dotés du **droit de veto**. Les dix autres, choisis par zones géographiques, sont élus pour deux ans par l'Assemblée générale. Cette **situation est contestée** par de nombreux États et par le secrétariat général lui-même qui demandent une réorganisation de l'institution. À l'instar du groupe des Quatre (Japon, Allemagne, Inde et Brésil) auquel le document 2 fait allusion, l'Union africaine par le consensus d'Ezulwini de 2005 d'une part, le couple franco-britannique d'autre part, ont avancé des propositions difficiles à concilier.

La communauté internationale est tombée d'accord sur la **nécessité d'une réforme**. Par le consensus établi en 2005, l'Union africaine revendique un changement au nom de la paix et de la sécurité internationales (point 1). De même, lors du sommet franco-britannique de juillet 2009, les deux États mettent en jeu la capacité du Conseil à préserver la paix ; ils entendent aussi lutter contre les désordres économiques mondiaux susceptibles de troubler cette paix. Tous les partis s'accordent, par ailleurs, sur la **nécessité d'améliorer le caractère représentatif du Conseil**. L'Union africaine rappelle que le système date d'époques (1945 ou 1963) où les pays africains n'existaient pratiquement pas. À ce seul titre, leur place ne pouvait pas être envisagée. C'est bien ce qu'admettent implicitement Français et Britanniques. La nécessité de la réforme apparaît donc bien partagée, même si les modalités ne sont pas faciles à fixer, les avis divergeant davantage sur ce point.

L'union africaine revendique en effet deux sièges permanents pour l'Afrique et cinq sièges non permanents. Une telle demande suppose le doublement, au moins, du nombre de membres permanents et près de deux fois et demi plus de non permanents, chaque continent pouvant exiger autant de sièges que l'Afrique. Le **risque de blocage du Conseil de sécurité**, composé de plus de trente pays, serait élevé, d'autant que l'Union africaine veut une extension du droit de veto si celui-ci est maintenu. Le souci de préserver « la capacité [du conseil] à prendre les mesures nécessaires » énoncés par les Européens pose les limites de l'adhésion de ces derniers au projet africain. S'ils admettent le bien-fondé d'une représentation africaine parmi les membres permanents, ils se gardent bien de chiffrer le niveau de celle-ci. Le soutien à la candidature des pays du G4 ne laisserait place qu'à un seul pays africain si le nombre de membres permanents devait être fixé à dix alors que l'Europe en compterait trois.

Se pose aussi le **problème du veto**. L'Union africaine suggère qu'il soit supprimé ; Français et Britanniques, eux, éludent le sujet. Il n'est pas de leur intérêt d'y renoncer et sans doute remettent-ils à plus tard le débat, connaissant les réticences de la Russie, des États-Unis et de la Chine.

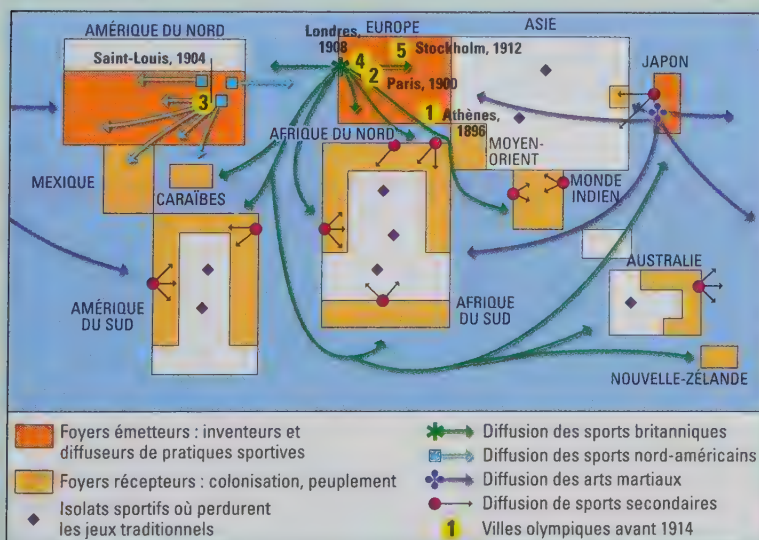
La proposition d'adopter une « solution intermédiaire », à laquelle l'Union africaine semble se rallier quand elle exprime son souhait d'obtenir une représentation dotée du droit de veto tant que celui-ci n'aura pas été aboli, trahit la **difficulté de trouver un compromis**. De fait, chaque État ou région reste jaloux de ses prérogatives et protège ses chasses gardées. De même que les membres permanents du Conseil de sécurité actuel ne souhaitent pas être gênés dans leurs affaires intérieures par une organisation susceptible de leur demander compte, de même l'Union africaine déclare-t-elle sa volonté de garder la mainmise sur toutes les questions intra-africaines (points 4 et 5 du consensus).

Si réformer le Conseil de sécurité est une nécessité urgente admise par tous les pays, la réalisation d'un tel projet risque de mettre encore du temps avant de voir le jour.

Le sport : enjeu géoculturel, géopolitique et géoéconomique

► Après avoir étudié la géographie des villes et pays organisateurs des Jeux olympiques et des Coupes du monde de football, vous mettrez en évidence que la géographie du sport est au croisement de lectures géoculturelle, géoéconomique et géopolitique du monde.

DOCUMENT 1 Les canaux de la mondialisation des sports



Source : *Atlas du sport mondial*, Autrement, 2010.

DOCUMENT 2**Villes olympiques et pays hôtes de la Coupe du monde de football**

Source : CIO et FIFA, 2010.

LES CLÉS DU SUJET**■ Lire la consigne**

- Le sujet et les cartes doivent être lus très attentivement. Il faut prendre la mesure de leur complexité : à partir d'une étude apparemment simple, il vous faut analyser ces cartes en croisant les grilles de lecture du programme.
- Il est nécessaire de connaître précisément les définitions de ces différentes approches.
- Il faut en connaître les grands éléments et processus, ainsi que les interactions existant entre ces différentes approches : par exemple, l'occidentalisation constitue le volet culturel de la mondialisation, mais aussi d'une géopolitique et d'une géoéconomie longtemps dominées par les pays occidentaux. Aujourd'hui, l'affirmation des pays émergents change la donne.

■ Observer les documents

- Dans un premier temps, décrivez le **contenu** des documents, de manière à bien mettre en évidence leurs enseignements. Cela vous aidera dans votre réflexion pour en dégager les limites.
- Pour une meilleure analyse, rattachez les documents au **programme** et mobilisez les connaissances et le vocabulaire adéquats.
- La critique de la carte nécessite des connaissances. Efforcez-vous de voir **ce qui manque** dans la carte. Soyez attentif à l'inégalité de traitement des faits par le cartographe.

CORRIGÉ 27**POINT MÉTHODE****Comparer deux cartes**

- 1** Il faut faire une analyse très attentive des deux cartes, et notamment de leurs **titres, légendes et contenus**.
- 2** L'analyse doit se faire à **différentes échelles**. Qu'apporte chaque carte d'une manière générale et sur les différentes régions du monde ?
- 3** Pour établir des points de comparaison, votre regard doit passer alternativement de l'une à l'autre, **confronter les deux cartes**. Il faut établir **les différences**, mais aussi **les points communs** existant entre les deux cartes, aux échelles mondiale et régionale.
- 4** Vous devez vous poser des questions qui permettent d'**affiner la comparaison**. Dans quelle mesure leurs thématiques respectives sont-elles proches, sont-elles distinctes l'une de l'autre ? Dans quelle mesure les différentes régions du monde sont-elles dans des situations proches, identiques ou différentes d'une carte à l'autre ?

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] Le sport est un fait de culture. Dans le contexte actuel de mondialisation, on observe que certains sports comme le football se diffusent plus que d'autres : inventé en Angleterre, il se pratique aujourd'hui de Rio à Pékin. De même, certaines compétitions sportives prestigieuses ont un écho planétaire, surtout si elles réunissent un très grand nombre de pays comme les Jeux olympiques (JO).

[Présentation des documents] Les deux cartes nous informent sur la localisation des villes olympiques et sur la chronologie de l'organisation des JO.

[Problématique] La géographie sportive est très inégalitaire. Quels liens permet-elle de mettre en évidence entre les dimensions géoculturelle, géoéconomique et géopolitique de notre monde ?

I. JO et Mondial de football : une géographie très contrastée et inégalitaire

- Dans les deux cas, l'**Europe**, surtout occidentale, a un rôle à part, mis en évidence par le cartographe à l'aide d'un **encart** qui zoome sur elle. Les premiers JO s'y organisent. Sur 28 Olympiades, 15 (avec Moscou) y ont été organisées. Trois villes les ont organisés plusieurs fois. Le football amène au même constat : sur 20 Mondiaux, 10 ont eu lieu en Europe.
- Le **reste du monde** est **en retrait**, à des degrés divers. L'Amérique du Nord se signale plutôt par les JO, l'Amérique du Sud par le football. L'Asie et l'Afrique sont sous-représentées : villes et pays organisateurs sont très peu nombreux, l'attribution de ces organisations y est récente.

II. Le sport dans la mondialisation : un enjeu géoculturel, géopolitique et géoéconomique

- Le document 1 met en évidence le fait que le sport participe de l'**occidentalisation du monde**, processus géoculturel majeur de la mondialisation : de nombreux sports nés en Europe, comme le football, se diffusent au gré de la **mondialisation**. Les JO, nés en Grèce dans l'Antiquité, relancés en 1896 avec les Jeux d'Athènes, sont une **invention européenne**. Ils réunissent de plus en plus de pays, et les organiser confère un prestige international.
- Mais le sport témoigne aussi des **rapports de force** entre les pays, sous l'angle géopolitique et géoéconomique. La diffusion des sports européens a été parallèle à la **colonisation** et au **peuplement du Nouveau monde** par les

Européens. L'inégale géographie des villes et pays organisateurs rend compte du poids géopolitique et géoéconomique inégal des différentes parties du monde, qui pèse au moment de la désignation des villes et États organisateurs.

- Héritiers de l'Europe, superpuissance du xx^e siècle, les États-Unis ont une place de choix, seconde après l'Europe. Les autres pays du Nouveau monde de culture européenne sont bien représentés. L'Afrique, **périphérie** économique et géopolitique, est marginale alors que le football y est très populaire. Culturellement éloignés du centre européen, mais sujets à l'occidentalisation et en quête de reconnaissance internationale, les pays asiatiques s'affirment sur la scène géopolitique et géoéconomique mondiale. À l'instar de l'Afrique du Sud, leur **émergence** est reconnue par l'attribution de l'organisation de ces compétitions : la chronologie des manifestations est parallèle à leur montée en puissance dans la mondialisation.

III. Une approche partielle

- Seuls deux événements sportifs, très particuliers et exceptionnels, sont étudiés ici. Ceci constitue une forme d'**approche médiatique** des phénomènes.
- Les cartes ne rendent pas compte de la pratique réelle du football, par exemple, faible en Asie, forte en Afrique. L'**approche par l'événement** est donc partielle, mais s'inscrit bien dans une mondialisation où l'information et les médias jouent un rôle majeur.
- Les sports mondialisés ne sont pas tous européens : le judo est japonais, le ping-pong chinois. Le second n'est pas évoqué. La carte est construite de telle sorte qu'elle met davantage en **valeur les sports européens** : les sports asiatiques se limitent aux arts martiaux. Les flèches qui en partent sont plus claires. L'Europe n'apparaît pas comme réceptrice.

Conclusion

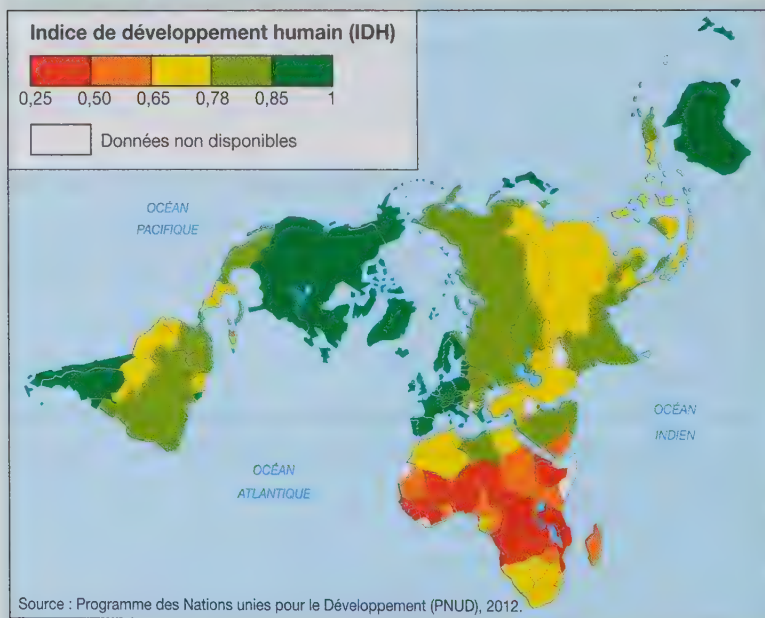
Certains événements sportifs se prêtent bien à une lecture géoculturelle, géopolitique et géoéconomique de notre monde. L'occidentalisation est-elle si profonde ?

Les inégalités de développement dans le monde

► À l'aide de la carte ci-dessous, vous présenterez les inégalités de développement dans le monde. Votre étude comportera une réflexion critique sur les apports et les limites de la représentation cartographique utilisée.

DOCUMENT

L'Indice de développement humain en 2011



LES CLÉS DU SUJET**■ Lire la consigne**

- Définissez les termes majeurs du sujet : sont-ce les mêmes que sur la carte ? Dans quelle mesure l'indice de développement humain (IDH) rend-il compte des inégalités de développement ? Quel est le rapport entre l'indicateur représenté et le sujet posé ?
- Quelles sont les limites de l'IDH pour mesurer les inégalités de développement ? S'agit-il d'une représentation statique ou dynamique du développement ?

■ Observer le document

- Commencez toujours par vous demander de quoi il est question sur le document. Identifiez l'indicateur représenté et préparez sa définition (vous en aurez besoin dans l'introduction de votre devoir).
- Analysez le document : allez du général au particulier, en commençant par identifier les grands ensembles qui présentent des caractéristiques comparables. Utilisez les grandes notions géographiques vues dans l'année : Nord, Sud, Triade, pays émergents, en développement, PMA...

CORRIGÉ 28

GÉOGRAPHIE

POINT MÉTHODE**Critiquer une représentation cartographique**

- 1 Une carte n'est jamais neutre : c'est le résultat de choix faits par le cartographe. Il ne s'agit en aucun cas d'un document parfaitement complet et objectif. Il faut donc être conscient de ses limites avant d'en analyser les apports.
- 2 Commencez par vous intéresser à la projection retenue et à ses paramètres : Quels espaces sont privilégiés par la déformation engendrée par la projection ? Où est le nord ? Quelle région du monde est au centre de l'image ?
- 3 S'il s'agit, comme ici, d'une carte statistique, observez soigneusement les bornes choisies pour déterminer les classes. Pourquoi ces bornes

ont-elles été choisies ? Quel aurait été le résultat d'une modification des bornes de classes ? Et du nombre de classes ?

④ Quelle est l'échelle administrative de la carte ? S'agit-il d'un découpage continental, national (c'est le cas ici), régional ou autre ? On ne verra pas les mêmes choses en fonction du découpage.

⑤ Enfin, quel est l'indicateur présenté par la carte ? Quel en est l'apport ? Mais quelles sont ses limites ? Que montre-t-il ? Que ne montre-t-il pas à propos du sujet ?

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

- La carte représente la répartition de l'indice de développement humain (IDH) dans le monde pour 2011. L'IDH est un indice composite, créé par le Programme des Nations unies pour le Développement en 1990 qui prend en compte trois groupes d'indicateurs pour mesurer le développement : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Il varie de 0 à 1 et utilise trois décimales.
- L'IDH est la moins mauvaise appréciation statistique permettant de mesurer ce progrès général des conditions de vie des populations qu'est le développement. L'analyse de sa répartition permet donc de rendre compte des inégalités de développement dans le monde. Mais son utilisation comme sa représentation cartographique ne sont pas exemptes de limites.

I. Les inégalités de développement dans le monde

- Un premier groupe de pays se détache : ce sont les pays à développement élevé et très élevé, dont l'IDH est supérieur à 0,780. Cet ensemble comprend les pays du Nord, y compris la Corée du Sud ou Singapour, qui ont rejoint depuis longtemps les rangs des pays très développés qui présentent les valeurs les plus élevées (plus de 0,850).
- Le monde développé comprend aussi des pays à développement élevé (entre 0,780 et 0,850), tels les pays du cône sud-américain ou d'Europe centrale et orientale, dits « en transition » ou « réémergent » comme la Russie. Mais s'y joignent des pays appartenant clairement au Sud : ce sont des pays émergents, comme le Brésil, le Mexique, la Malaisie, ou des pays pétroliers (Arabie saoudite, Libye, Venezuela). Cela remet en question tant le tracé de la limite Nord-Sud que sa pertinence.

- Un deuxième groupe rassemble les **pays à développement intermédiaire**, dont l'IDH varie entre 0,650 et 0,780. Ce niveau de développement moyen concerne des **pays du Sud** : le reste de l'Amérique latine, l'Afrique australe et septentrionale, l'Asie occidentale et le reste de l'Asie orientale, avec une Chine dont l'accession à un niveau de développement moyen réduit considérablement, en raison de son poids démographique, les inégalités globales de développement dans le monde.

- Un troisième groupe rassemble enfin les **pays à développement faible et très faible**, dont l'IDH est inférieur à 0,650 et descend jusque vers 0,250. Ce groupe se concentre pour l'essentiel en Asie du Sud (dont l'Inde) et en Afrique subsaharienne. À ce groupe de pays du Sud appartiennent tous les **PMA** (pays les moins avancés), spécialement bien représentés en Afrique subsaharienne. Il est à noter que la dernière classe, la plus faible, est aussi la plus large (de 0,250 à 0,500), ce qui témoigne de la grande diversité des situations.

[Transition] La représentation cartographique est cependant partielle et comporte un certain nombre de limites qui empêchent une analyse complète des inégalités de développement dans le monde.

II. Les limites de la représentation cartographique

- La projection utilisée est habituelle. Le planisphère est classiquement centré sur l'Europe. Cela renvoie une image traditionnelle, rassurante, des niveaux de développement dans le monde. Cette **projection euroéo-centrée** tend à perpétuer la distinction Nord-Sud, dont l'analyse a pourtant montré les insuffisances.

- La carte de l'IDH est une carte statistique : les données ont été réparties en cinq classes, avec des bornes rondes. L'existence de **cinq classes statistiques** différentes permet une analyse assez fine : plus fine, par exemple, que dans la classification de l'ONU, qui ne distingue que les pays à développement humain faible, moyen, élevé et très élevé. Ces bornes séparent ainsi trois pays émergents que l'on regroupe souvent mais qui appartiennent ici à trois classes différentes : Brésil, Chine, Inde.

- L'IDH est un bon indicateur, synthétique, mais figé. La carte est ainsi une **photographie des niveaux de développement en 2011**. Mais elle ne comporte aucune indication dynamique. Il est donc impossible d'y lire les pays dont les niveaux de développement progressent ou ceux qui stagnent, voire régressent. Or, de très nombreux pays, dits "émergents", connaissent un développement rapide qui rendra bientôt cette carte obsolète.

- L'**échelle nationale** utilisée, enfin, ne rend pas compte de tous les phénomènes géographiques. Les disparités de développement à l'échelle

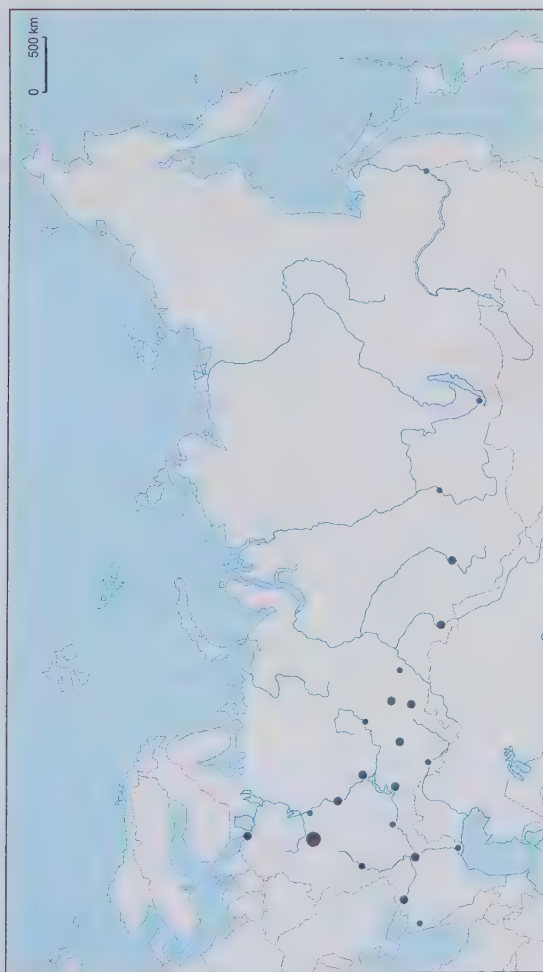
infranationale sont invisibles. L'écart entre Chine littorale et Chine intérieure ou entre Sudeste et Nordeste brésiliens sont complètement masqués.

Conclusion

L'analyse des niveaux de développement remet donc en question des notions bien ancrées, telle la distinction Nord-Sud. Le monde actuel est bien plus divers et ne peut être réduit à ces catégories simplistes. Cependant, la lecture de la carte permet de conclure à une certaine **permanence des inégalités de développement** dans le monde.

Il est pourtant difficile de les mesurer précisément en raison des limites de la représentation cartographique utilisée. Seule une **analyse dynamique et multiscalaire** permettrait de cerner de plus près la réalité des inégalités de développement.

La Russie : recomposition géopolitique et géoéconomique d'un État-continent eurasiatique



LES CLÉS DU SUJET

- Il faut lire attentivement le sujet. Celui-ci peut être décomposé en **trois aspects** : État eurasiatique, géopolitique en recomposition, géoéconomie en recomposition.
- L'ambivalence (européenne et asiatique) de la Russie s'exprime à la fois dans ses aspects géopolitiques et géoéconomiques. Ne pas oublier d'analyser la maîtrise du territoire, déséquilibrée, qui reflète également cette ambivalence.
- Vous devez faire apparaître des **titres**, au moins pour chaque grande partie. Des **sous-titres** témoignent d'un effort de précision et d'approfondissement.
- Choisissez des **figurés adaptés**. Il y a plusieurs types de figurés :
 - les figurés ponctuels (points, symboles) pointent une localisation précise ;
 - les figurés linéaires (lignes ou flèches) sont utilisés pour les axes et les flux ;
 - les figurés de surface permettent de délimiter une région grâce à des couleurs ou des hachures (si l'on souhaite superposer deux surfaces).
- Vous pouvez présenter la **légende** de manière classique ou en colonnes.

CORRIGÉ 29**POINT MÉTHODE****Construire une légende**

Seule une réflexion approfondie sur le sujet permet de construire la légende. Elle doit être organisée en **plusieurs parties** qui reprennent les différents aspects du sujet. Comme pour construire le plan d'une composition, veillez à la **hiérarchisation des informations** et à une **progression logique des parties**.

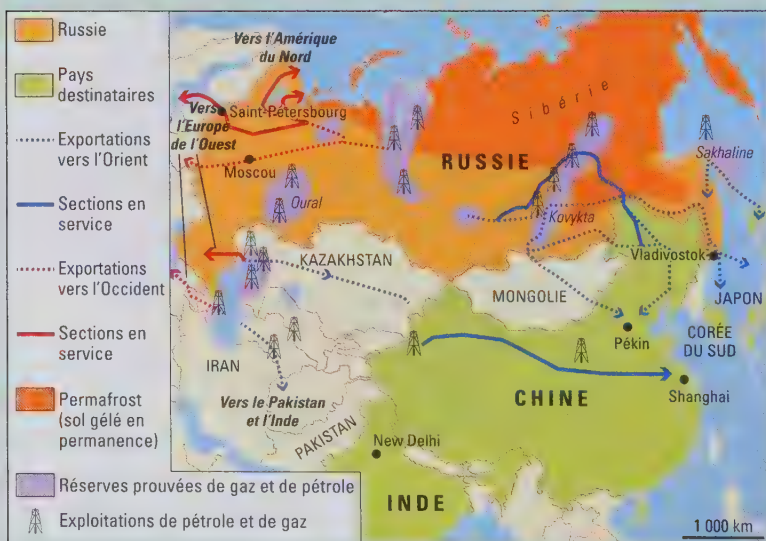
La Russie : recomposition géopolitique et géoéconomique d'un État-continent eurasiatique



La Russie, « pont énergétique » eurasiatique ?

► Après avoir étudié les relations énergétiques de la Russie avec l'Europe et l'Asie, vous analyserez les recompositions géopolitiques et géoéconomiques de la Russie.

DOCUMENT 1 Les relations énergétiques sino-russes



DOCUMENT 2 Les relations énergétiques Russie-Europe : l'exemple du gaz

Source : La Documentation française, 2006.

LES CLÉS DU SUJET**■ Lire la consigne**

- Le sujet posé est une question. L'analyse critique des documents doit donc apporter une **réponse**. Celle-ci repose sur la comparaison des cartes.
- Seule une analyse fine des documents permet de répondre de manière nuancée.

■ Observer les documents

- Pour éviter la paraphrase des documents, il est important ici de replacer cet exercice dans le contexte du **programme**, qui définit la Russie comme un État-continent en cours de recomposition.
- Pour être en mesure de mettre en évidence les **limites d'un document**, il est souvent nécessaire de faire appel à des **connaissances personnelles**. La compréhension et donc l'analyse des documents peuvent en effet être éclairées et enrichies par les facteurs de la recomposition géopolitique et géoéconomique opérée par la Russie depuis la fin de la guerre froide.

■ Organiser sa réponse

- Les parties doivent être organisées de manière à apporter une réponse nuancée. Ici, la première partie, plutôt négative, met en doute l'existence d'un pont énergétique. La seconde apporte des nuances à cette affirmation.
- Nos deux parties sont organisées de manière identique : le premier paragraphe décrit la situation observée sur la carte. Le deuxième donne des explications qui nécessitent des connaissances. Cette organisation est très fréquente en géographie.

CORRIGÉ 30

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] La Russie est le deuxième producteur mondial de gaz et le deuxième producteur de pétrole derrière l'Arabie saoudite. État-continent eurasiatique, elle est susceptible de devenir un fournisseur de premier ordre pour les grandes régions consommatrices pauvres en énergie, l'Europe à l'ouest, la Chine et le Japon à l'est en formant un « pont énergétique » entre les deux extrémités du continent eurasiatique. La Russie développe cette stratégie à la fois géoéconomique et géopolitique pour redevenir un acteur majeur de la scène internationale.

[Problématique] La Russie devient-elle un « pont énergétique » entre Europe et Asie ?

[Présentation des documents et annonce du plan] Les deux cartes de centrage différent montrent des relations dissymétriques et des recompositions en cours.

I. Des relations encore très dissymétriques

- La Russie ne constitue pas encore un pont énergétique eurasiatique. Ses relations énergétiques restent encore très déséquilibrées, au profit de l'Europe. Les gazoducs russes se dirigent essentiellement vers l'ouest : l'Europe consomme 80 % des exportations russes de gaz. Il en est de même des oléoducs. Du côté chinois, les projets abondent, mais sont encore dans les cartons, à l'exception du très récent oléoduc Taïchet-Daqing.
- Plusieurs raisons expliquent cette dissymétrie. Les gisements est-sibériens sont de découverte plus récente et d'exploitation très difficile. Surtout, les réseaux énergétiques vers l'Europe datent pour la plupart de la guerre froide :

ils reliaient les gisements russes à des républiques soviétiques aujourd'hui indépendantes (Ukraine, pays baltes, Biélorussie) et aux pays alliés d'Europe de l'Est (Pologne...). Ils ont simplement été prolongés vers l'ouest et enrichis d'autres conduites plus récemment, souvent grâce à des financements occidentaux. À l'inverse, la Chine et la Russie n'avaient pas de bonnes relations. De plus, les besoins de la Chine pendant la guerre froide étaient faibles.

II. Des recompositions en cours

- S'il reste isolé, l'oléoduc Taïchet-Daqing est emblématique des **recompositions en cours** de la géoéconomie et de la géopolitique russes. Les gisements de l'est russe vont de plus en plus être exploités au profit de la Chine et du Japon. La Russie développe une **stratégie** géoéconomique qui met en concurrence l'Europe et l'Asie, tout en augmentant leur dépendance vis-à-vis d'elle.
- Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. La Russie a perdu une grande partie de sa **zone d'influence** en Europe, au profit des Occidentaux, avec la disparition de l'URSS et du bloc de l'Est. Elle cherche de **nouveaux alliés**.
- Ses intérêts géopolitiques et géoéconomiques sont convergents avec ceux de la Chine. La Russie utilise ses ressources pour **retrouver sa puissance** dans le monde et redevenir un **acteur géopolitique incontournable** sur la scène internationale. Atelier de la planète, pays émergent, la Chine est devenue énergivore ; devenir un concurrent sérieux pour les Occidentaux témoigne de l'affirmation de sa puissance économique et de son poids géopolitique.

III. Les limites des cartes

- Les limites du projet russe n'apparaissent pas : de nombreux experts doutent de la **capacité russe**, en termes de ressources, à fournir aussi bien l'Asie que l'Europe. La **mise en exploitation des gisements** de l'est sibérien, très difficile et coûteuse, nécessite des financements étrangers. Les **dégâts environnementaux** sont potentiellement considérables dans ces milieux fragiles.
- Les conflits autour des **approvisionnements russes** sont nombreux, mais n'apparaissent pas : ils opposent notamment la Russie à ses anciens alliés (Géorgie, pays baltes, Ukraine). Des gazoducs, récemment construits entre l'Allemagne et la Russie, ont pour fonction d'éviter que le gaz russe ne traverse ces pays : le gazoduc sous-marin, le Nordstream traverse la Baltique.

Conclusion

Au final, la Russie ne constitue pas encore un pont énergétique entre l'Europe et l'Asie, car ses relations avec la première sont plus anciennes. Les difficultés d'exploitation des gisements orientaux et l'émergence récente de la Chine expliquent aussi cette dissymétrie.

Processus, acteurs et flux de la mondialisation

► Vous vous appuyerez notamment sur l'étude du cas d'un produit mondialisé conduite au cours de l'année.

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet

- Le sujet ne peut surprendre : il est, comme la plupart du temps, pratiquement extrait tel quel d'une partie du programme. Naturellement, il faudra commencer par **définir le terme clé** : la mondialisation.
- Le sujet suggère un plan possible et pousse l'obligeance jusqu'à vous suggérer de réemployer systématiquement l'exemple de produit mondialisé que vous avez étudié en cours. N'hésitez pas à le faire.
- Le sujet peut être limité, en ce qui concerne les flux. L'analyse détaillée des flux touristiques nous entraînerait trop loin dans le cadre d'une composition. On peut donc limiter les flux de populations aux **flux migratoires liés aux processus géoéconomiques de mondialisation**.

■ Définir la problématique

- En géographie, l'**analyse spatiale** est première. Il est donc recommandé d'y relier le sujet. Par exemple : dans quelle mesure les processus, acteurs et flux liés à la mondialisation produisent-ils un **système-monde** ? Comment la mondialisation produit-elle des **recompositions spatiales** ?

■ Définir le plan

- On pourra commencer par analyser le **rôle des différents acteurs**, à différentes échelles (I), puis examiner les **processus** qui animent ces acteurs, autrement dit la **division internationale du travail** (II), et enfin décrire les flux qui en sont les traductions spatiales (III).

POINT MÉTHODE**Quelques conseils pour construire un plan de composition**

- ❶ Le plus grand risque associé à la construction d'un plan est celui du hors-sujet. Prenez donc le temps de **définir correctement le sujet**. Lors de la recherche d'idées, veillez à trier rigoureusement celles qui sont dans le sujet et celles qui vous paraissent en dehors.
- ❷ Il existe **trois grand types de hors-sujet** : **chronologique** (vous n'êtes pas dans la bonne période : cela concerne surtout, mais pas exclusivement, les compositions d'histoire), **spatial** (vous n'êtes pas dans le bon espace : par exemple, parler du Brésil dans un sujet sur l'espace caraïbe) et **thématique** (vous n'êtes pas dans le bon thème : par exemple, parler des dynamiques territoriales des États-Unis dans un sujet consacré à leur rôle mondial).
- ❸ Normalement, puisque les sujets sont extraits des grandes parties du programme, vous devriez pouvoir retrouver le **plan de votre cours** sans trop de difficulté. Il faut donc vous astreindre, au cours de l'année, à les noter et à les apprendre intelligemment, c'est-à-dire en comprenant leur **logique interne**. La recherche d'idées devrait ensuite en être grandement facilitée, puisqu'il vous suffit de trier les idées dans chaque grande partie.
- ❹ Avant de vous lancer dans la rédaction, veillez à ce que les parties soient bien équilibrées et **pourvues d'exemples** que vous pourrez développer. Un exemple par idée suffit.

Introduction

[Accroche] Les Français n'aiment pas la mondialisation. Toutes les enquêtes d'opinion montrent que la population française est celle qui s'en méfie le plus, qui lui fait les plus grands griefs, qui l'accuse des plus grands maux, sinon de tous. Il semble pourtant difficile de proposer des contre-projets.

[Problématique] La mondialisation est en effet un processus dont nous sommes tous partie prenante. Elle peut être définie comme la **construction d'un système-monde par la mise en relation généralisée des espaces mondiaux**. Les lieux, les économies, les sociétés sont désormais interdépendantes à l'échelle de la planète. Tous les champs de l'action humaine sont

concernés : économique, politique, technique, social, culturel... Dans quelle mesure l'action des différents acteurs, les processus mis en œuvre, les flux qui en résultent produisent-ils un système-monde ? Système-monde ou, comme le dit le géographe Christian Grataloup, le Monde, avec une majuscule qui le distingue de la planète. Comment la mondialisation produit-elle des recompositions spatiales qui transforment le Monde d'aujourd'hui et préparent celui de demain ?

[Annonce du plan] Quels sont donc les **principaux acteurs** de la mondialisation, et à quelles échelles agissent-ils ? Comment la **nouvelle division internationale du travail** construit-elle le Monde ? Comment les **flux** qui résultent des processus de mondialisation se traduisent-ils dans l'espace ?

I. Les acteurs de la mondialisation

1. Qu'est-ce que la mondialisation ?

- La mondialisation peut d'abord être définie comme la **mise en relation des espaces mondiaux constitutive du Monde**, c'est-à-dire d'un objet géographique à part entière. C'est un phénomène déjà ancien : la **première mondialisation** remonte aux Grandes découvertes ; la **deuxième** s'observe avec la révolution des transports du XIX^e siècle ; la **troisième** se déroule sous nos yeux.
- À chaque étape, le **capitalisme – marchand à l'origine, industriel ensuite, financier à présent** – a étendu ses réseaux chaque fois plus loin sur la planète. Le système géoéconomique actuellement en place repose sur des **logiques libérales**, faites de concurrence et de dérégulation, qui s'étendent, depuis la chute de l'URSS, sur l'ensemble de l'espace mondial.
- Dans le système-monde produit par la mondialisation, les espaces sont interdépendants les uns des autres, selon des **degrés d'intégration variables** qui définissent ainsi des centres, des périphéries et des marges.

2. Des acteurs à toutes les échelles de la mondialisation

- Tous les acteurs géographiques, à toutes les échelles, sont acteurs de la mondialisation. Les États constituent encore une échelle majeure d'intervention, car c'est dans le cadre national que se développent les logiques territoriales de la mondialisation. Le **pavage des États** n'a laissé aucun espace inapproprié. Les États fournissent donc l'essentiel du cadre juridique, social, géopolitique des logiques mondialisées.
- Ce sont encore les États qui participent aux **instances internationales** régulatrices, comme l'ONU, le FMI, l'OMC. Ce sont eux aussi qui s'associent au sein de grandes **organisations d'échelle continentale ou régionale**, telle l'UE, l'ALENA, l'ASEAN, le Mercosur... Ces organisations créent des **espaces**

d'interdépendance renforcée, dont l'espace Schengen – avec sa liberté totale de circulation des hommes, des biens, des capitaux – est sans doute l'exemple le plus abouti.

- Mais les acteurs mondialisés peuvent être d'un autre type : ce sont, par exemple, les grandes diasporas, dont la diaspora chinoise avec son implantation planétaire, les organisations non-gouvernementales (ONG) ou les organisations criminelles.

3. Les firmes transnationales, acteurs clés de la mondialisation

- Cependant, les principaux acteurs de la mondialisation actuelle sont les firmes transnationales (FTN). Leur force de frappe est considérable : on en dénombre environ 80 000, qui commandent 800 000 filiales à travers le Monde et emploient environ 80 millions de salariés. Les FTN créent plus du quart du produit mondial brut, réalisent les deux tiers du commerce mondial, dont le tiers uniquement entre leurs filiales !

- Le stock mondial d'investissements directs étrangers, qui permet de mesurer grossièrement l'activité de ces FTN, est passé de 700 milliards de dollars en 1980 à plus de 20 000 milliards de dollars en 2011, soit approximativement une multiplication par 30 en trente ans !

- Les FTN conservent un certain ancrage national. Mais leurs logiques de création de valeur sont globales : elles mettent ainsi en concurrence les territoires qu'elles sélectionnent en fonction de leurs avantages comparatifs, selon leur propre évaluation des rapports coûts/bénéfices. Les vingt dernières années voient une forte progression des FTN du Sud, preuve de la puissance des recompositions spatiales issues des processus de mondialisation.

II. Processus de la mondialisation : la division internationale du travail

1. La construction d'un système-monde

- Le monde du début du XXI^e siècle peut s'analyser comme un système de domination de certains espaces par d'autres. Les pays les plus développés continuent de détenir la plus grande partie de la puissance économique, technologique et financière. Les pays de la Triade, en particulier (Amérique du Nord, UE, Japon), contrôlent l'essentiel des IDE mondiaux et de l'effort porté sur la recherche et développement (R & D).

- Les périphéries intégrées sont constituées de pays qui fournissent les composants de base de la mondialisation : matières premières énergétiques et minières, voire agricoles, mais aussi main-d'œuvre à bon marché. La Russie fournit essentiellement de l'énergie (hydrocarbures notamment) et des produits industriels peu élaborés. La Chine bénéficie d'une immense

main-d'œuvre relativement bon marché (un quart des actifs dans le monde sont chinois).

- Plus ou moins à l'écart de ces relations centre-périphérie se trouvent des **espaces en marge**, dont l'intégration au Monde est inégale, fragmentaire. C'est le cas de nombreux pays du Sahel, par exemple.

2. Le basculement du Monde

- La troisième mondialisation a mis en place, entre ces espaces, des relations de complémentarité, d'interdépendance. Dans cette **nouvelle division internationale du travail** (DIT), les pays de la Triade conservaient les activités les plus élaborées, à plus forte valeur ajoutée ; les pays périphériques produisaient à bas prix. L'assemblage de l'iPhone d'Apple, conçu en Californie, réalisé en Chine à partir de composants venus du monde entier, est un excellent exemple de ces produits mondialisés.
- Mais les vingt dernières années ont vu les **pays émergents** bousculer cette répartition bien ordonnée, remontant les filières vers des productions à plus forte valeur ajoutée : ainsi, les cinq premiers pays émergents (BRICS) représentent aujourd'hui près de 30 % de la production industrielle mondiale. La Chine est devenue la première industrie du monde en 2011. **Les pays du Sud créent à présent plus de richesse que ceux du Nord**. Cette croissance vigoureuse, liée à l'intégration de ces pays jadis pauvres dans les processus de mondialisation, bouleverse progressivement les hiérarchies.

3. La diffusion des processus de mondialisation à l'ensemble de la planète

- Les activités industrielles sont aujourd'hui largement redistribuées à la surface de la planète. **Les régions autrefois délaissées connaissent à leur tour croissance et développement** : pays d'Amérique centrale, d'Europe orientale, d'Asie du Sud et du Sud-Est.
- Les pays les plus développés sont à présent concurrencés par les pays émergents, alors que de **nouveaux pays en développement** font jouer les avantages comparatifs de leurs bas salaires. L'Afrique, en forte croissance depuis une dizaine d'années, s'insère ainsi progressivement dans la mondialisation.

III. Les flux de la mondialisation

1. L'explosion des flux et des mobilités

- Cette nouvelle division internationale du travail n'est possible que grâce à une **explosion des flux et des mobilités**. Depuis 1980, le commerce mondial a été multiplié par 8 et par 4,5 en valeur ! L'essentiel des flux de marchandises (90 %) s'effectue sur les **grandes routes maritimes** qui relient des ports

géants : Shanghai, Singapour, Rotterdam, Hong Kong, Dubaï, Long Beach, etc. Les façades maritimes asiatiques, en raison de leur insertion profonde dans la DIT, concentrent 40 % du trafic mondial, et même 60 % du trafic conteneurs.

- Les mobilités ont suivi : les **migrations internationales** ont été multipliées par quatre depuis 1965 et touchent aujourd'hui plus de 200 millions de personnes. L'essentiel de ces mobilités correspondent à des migrations de travail et touchent aujourd'hui toutes les grandes régions : les flux Sud-Sud (par exemple ceux d'Asie du Sud vers le golfe Persique) sont même devenus plus importants que les flux Sud-Nord (par exemple ceux de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe).

2. L'organisation de nouveaux réseaux logistiques et numériques

- Les grands **réseaux logistiques**, à **fortes capacités multimodales**, ont permis l'explosion de ces flux. Le **transport maritime** est un exemple particulièrement spécifique : la course au gigantisme des navires, qui a permis un remarquable abaissement des coûts, a entraîné la réorganisation des réseaux portuaires. Des organismes portuaires géants, les **hubs** ou ports d'éclatement, concentrent les flux à grande distance d'immenses porte-conteneurs (couramment de 10 000 à 16 000 EVP). Leur cargaison, déchargée en un temps record par des grues parfois entièrement pilotées par ordinateur, comme à Yangshan, repart ensuite sur des navires plus petits, les *feeders*, vers les autres ports de la façade.

- La **révolution numérique** qui a touché les télécommunications est une autre facette de la mondialisation. Les réseaux en fibre optique, même s'ils sont inégalement répartis, permettent un **désenclavement du Monde** auquel contribuent très rapidement les réseaux téléphoniques mobiles : on approche aujourd'hui des 7 milliards de lignes, soit autant que d'habitants sur la Terre !

3. Les flux financiers et la mondialisation

- Les flux financiers ont été les plus grands bénéficiaires de cette troisième mondialisation marquée par l'**extension planétaire du capitalisme financier**. Les marchés financiers sont devenus globaux, au point que certaines activités de trading – notamment le trading à haute fréquence – jouent, parfois à la micro-seconde, des différences de valeurs des actifs entre les bourses mondiales.

- Si les bourses américaines, européennes et japonaises représentent encore les trois quarts de la valeur boursière mondiale, les années récentes voient un **formidable développement des bourses émergentes**, notamment en Asie (Séoul, Singapour, Hong Kong, Shanghai, Mumbai).

- Le capitalisme financier, très volatil et prêt à s'investir partout dans le Monde, a certes largement contribué au développement du Sud et à la réduction de la pauvreté, mais est également responsable de **crises** (celle de 2007-2011 est la plus grave depuis les années 1930), générant de nouvelles recompositions dans l'équilibre du Monde.

Conclusion

[Bilan] Les acteurs de la mondialisation sont donc très divers, même si les États constituent encore le **terrain de jeu privilégiés des firmes transnationales**. La **nouvelle division internationale du travail** qu'elles ont initiée a provoqué de **gigantesques recompositions spatiales** et permis l'**émergence d'un système-monde** caractéristique de la troisième mondialisation. L'explosion des flux et mobilités de toutes sortes en est la trace la plus visible.

[Réponse] La mondialisation a bien produit un espace spécifique, à l'échelle de la planète : le Monde. Les processus de la mondialisation jouent à toutes les échelles et génèrent des **phénomènes aussi bien d'unification que de fragmentation de l'espace mondial**. La multiplicité des acteurs et des échelles auxquelles ces processus interviennent en témoigne. Si la mondialisation actuelle a incontestablement provoqué une **amélioration globale décisive du niveau de développement des sociétés humaines**, c'est au prix de crises et de recompositions parfois difficiles à accepter.

[Élargissement] Voilà qui explique certainement les réticences d'une majorité de Français. Dans la grande compétition des territoires, la France ne fait pas partie des gagnants récents. Un constat qui ne peut qu'alimenter la thèse du déclin.

Les mouvements migratoires dans le monde

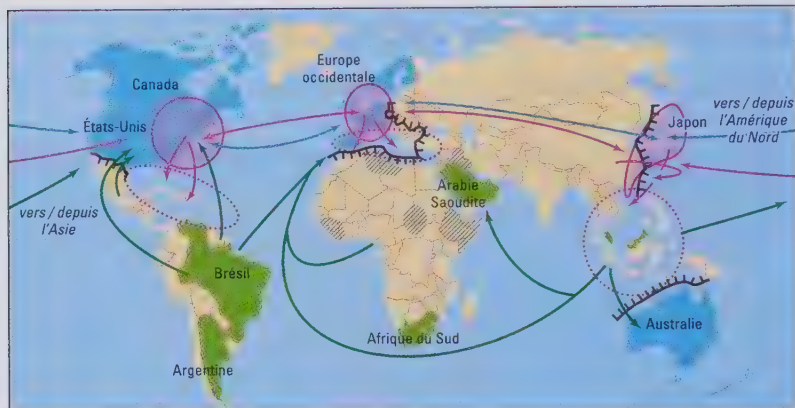


LES CLÉS DU SUJET

- Le pluriel invite à s'intéresser à la **diversité des flux**, en distinguant notamment les flux **touristiques** des flux migratoires « permanents » (immigration et émigration).
- Il convient de s'intéresser non seulement aux flux mais aussi aux **facteurs** susceptibles de les expliquer et d'identifier les grandes zones de départ et d'arrivée.
- Il est impératif de réaliser la **légende** et de choisir les figurés avant de réaliser la carte pour être sûr de ne rien oublier. Pour plus de lisibilité, il faut représenter des éléments de même nature (par exemple les flux) par des **figurés comparables** (sur le plan de la couleur et/ou de la nature du figuré). Attention, lorsque vous dessinez des flèches (pour représenter des flux) à les placer entre les zones de départ et d'arrivée (et non au milieu de l'océan).

CORRIGÉ 32

Les mouvements migratoires dans le monde



I - Le tourisme : des flux concentrés

- Principaux pôles émetteurs
- Principales zones réceptrices
- Flux majeurs

II - Des mouvements migratoires vers un petit nombre de pays

A - Un nombre limité de pays d'accueil

- Pays de forte immigration alimentée par des flux mondiaux
- Pays de forte immigration alimentée par des flux régionaux

B - Des flux multiples

- Flux de migrants à la recherche de meilleures conditions de vie
- Flux de population qualifiée

C - Des causes variées

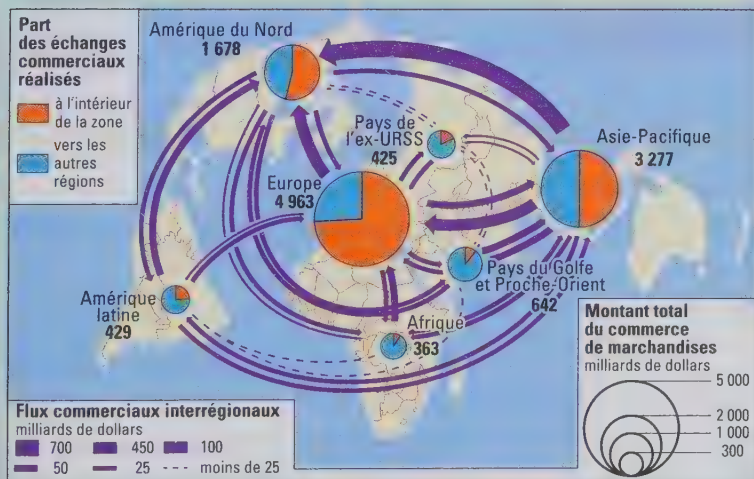
- Fortes disparités de niveau de développement
- Zones de tensions entraînant des flux de réfugiés

Les dynamiques de localisation des activités sous l'effet de la mondialisation

► À partir de l'analyse critique de la carte proposée, vous montrerez les inégalités mondiales relatives au commerce international.

DOCUMENT

Le commerce international de marchandises



Source : OMC, 2008 (chiffres de 2007).

LES CLÉS DU SUJET

- Les échanges commerciaux internationaux correspondent aux flux qui traversent les frontières (importations/exportations), ceci est essentiel pour comprendre cette carte.
- Commencez par bien observer la légende. Les cercles représentent la valeur des échanges. Il faut également savoir distinguer les flux intrarégionaux des flux interrégionaux. Le commerce intrarégional correspond aux échanges au sein de la zone elle-même.
- Pour l'étude critique d'une carte, vous devez savoir que les choix de représentation ne se font pas au hasard. Ils participent d'une vision du monde.
- N'hésitez pas à zoomer sur un cas qui vous semble intéressant. Vous n'avez pas le temps de tout décrire mais vous pouvez choisir un exemple représentatif.

CORRIGÉ

33

POINT MÉTHODE

Analyser une carte

- 1 Prenez le temps de bien comprendre la légende. Regardez les unités, s'il s'agit de valeurs absolues ou relatives (pourcentages).
- 2 Repérez ensuite les phénomènes les plus remarquables sur la carte. Pour décrire les phénomènes, vous devez pouvoir situer les principales régions du monde et les caractériser. Il est nécessaire de pouvoir les expliquer en proposant des hypothèses. Enfin, n'oubliez pas les régions à l'écart du phénomène décrit. Cela fait partie de l'analyse.
- 3 Vous devez pouvoir critiquer la représentation cartographique sur le fond (choix du contenu et des indicateurs) et sur la forme (type de projection, figurés...). Sachez par exemple distinguer une projection polaire (plus centrée sur le pôle nord) d'une projection Mercator (plus classique) où les longitudes et les latitudes se coupent à angle droit.

Ce corrigé est proposé sous une forme entièrement rédigée.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] Le commerce de marchandises s'est mondialisé ces dernières années grâce aux progrès des transports mais aussi grâce à la multiplication des accords favorisant les échanges internationaux.

[Problématique] Pour autant, la géographie de ces flux commerciaux à l'échelle mondiale est-elle uniforme ?

[Présentation du document et annonce du plan] La carte de l'organisation du commerce international en 2008 permet de répondre à cette question, en montrant des régions qui dominent et d'autres qui sont en retrait.

I. Les régions qui dominent le commerce international

1. La Triade, moteur du commerce mondial

- La carte montre avant tout clairement le **poids de la Triade** dans le commerce mondial. La région **Asie-Pacifique** échange dix fois plus que le continent africain par exemple.
- Les pôles de la Triade dominent doublement le commerce international : ils concentrent la majorité des **flux commerciaux**, en plus d'être les régions les plus dynamiques du **commerce intrarégional**.
- La **division internationale du travail** se réalise principalement entre ces pays.

2. Le cas emblématique de l'Europe

- L'Europe réalise **la plus grande part** du commerce international. Non seulement elle échange avec les deux pôles de la Triade et l'ensemble des régions du monde, mais elle occupe surtout le **premier rang** en terme de commerce intrarégional (4 963 milliards de dollars).
- En effet, l'Europe est composée de nombreux États qui ont établi entre eux des **relations commerciales**. De plus, la mise en place d'une **zone de libre-échange** et l'utilisation d'une **monnaie unique** (l'euro) facilitent les échanges.

II. Les régions secondaires dépendantes du Nord

1. Des flux commerciaux drainés par les pays du Nord

- Les autres régions du monde échangent beaucoup moins de marchandises que les pôles de la Triade en valeur absolue. L'Amérique latine, qui compte pourtant des **puissances** telles que le Brésil ou l'Argentine, échange ainsi quatre fois moins que l'Amérique du Nord.
- La plupart de leurs échanges sont interrégionaux et dirigés vers la Triade. On peut supposer qu'il s'agit pour une part d'**exportations de matières premières**. Le cas des pays du Moyen-Orient est emblématique. Ces pays

exportent surtout du **pétrole** vers les principaux consommateurs d'énergie que sont les pôles de la Triade.

- La **proximité géographique et culturelle** peut expliquer l'importance de certains échanges. Si l'on suit les flèches, on constate que les pays africains échangent de manière privilégiée avec l'Europe, ce qui s'explique par l'histoire commune aux deux continents à travers la **colonisation**.

2. Des flux Sud-Sud minoritaires

Dans cette géographie du commerce mondial, les flux Sud/Sud restent très minoritaires. Certains continents ont très peu de liens commerciaux entre eux. C'est le cas entre l'Amérique latine et l'Afrique.

III. Une vision partielle de la mondialisation

1. Une carte qui insiste sur la domination de la Triade

- La carte étudiée propose une projection polaire, centrée sur l'Europe. Cette représentation renforce encore visuellement l'image d'une domination des pays du Nord.
- Par ailleurs, on pourrait contester les **découpages régionaux** proposés. Il aurait été intéressant de pouvoir distinguer l'Union européenne du reste de l'Europe. De même, la région Asie-Pacifique est très vaste et regroupe aussi bien des pays du Nord (Japon, Corée du Sud) que du Sud (Laos, Birmanie).
- Ces choix de représentation tendent donc à présenter une **image sans doute simplifiée** des échanges commerciaux.

2. Une géographie en mutation face à la crise ?

- Les données statistiques représentées par le document sont fiables, puisqu'elles proviennent de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). En revanche, elles datent de 2007, un an avant le **début de la crise économique**. Depuis cette date, les flux commerciaux ont baissé dans l'ensemble.
- Les **effets de la récession** peuvent reconfigurer ces échanges. Les États-Unis et l'Union européenne importent moins tandis que les **pays émergents** constituent de plus en plus des marchés de consommation, comme c'est le cas en Chine.

Conclusion

Ce document montre que les flux du commerce mondial sont structurés par les pôles de la Triade. Cependant, les choix cartographiques tendent à exagérer cette vision d'un monde dominé par la Triade et négligent la montée des puissances émergentes : le terme de Triade commence pourtant à être moins employé suite à l'affirmation de nouveaux acteurs comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Sujet inédit

SCHEMA

Londres, ville mondiale

► Réalisez un schéma de l'organisation territoriale de la ville mondiale que vous avez étudiée au cours de l'année.

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

Il s'agit d'un schéma, le fond de carte n'est donc pas fourni. Dans un schéma, la localisation exacte des éléments n'est pas déterminante, à condition de ne pas placer Heathrow en pleine City ! Pour la construction, utilisez des figures géométriques simples.

■ Organiser sa réponse

- Déterminer les éléments à représenter qui répondent au sujet. Il est plus efficace de commencer par créer une légende, même au brouillon.
- À l'intérieur du cadre fourni sur la feuille d'énoncé, dessinez les éléments spatiaux de base (contours des zones) sous forme de rectangles, de cercles, d'ellipses, comme ici. Traitez ensuite les aplats de couleur (au crayon de couleur, jamais au feutre !), puis les linéaires (flèches, limites, réseaux), puis les ponctuels (villes, aéroports). Terminez par la toponymie.
- Mettez au propre votre légende et ne la placez surtout pas au dos du schéma (une feuille est normalement prévue à cet effet : utilisez-la !) : il faut que le correcteur puisse regarder le schéma avec la légende sous les yeux. Pensez à inscrire le titre.

■ Définir le plan

Commencez par établir l'extension spatiale d'une métropole géante (1). Démontrez ensuite que Londres est une ville mondiale, avec des fonctions concentrées dans l'hypercentre (2). Terminez par l'évocation de quelques processus socio-spatiaux : innovation, gentrification, réhabilitation de quartiers défavorisés (3).

CORRIGÉ

34

Londres, ville mondiale



Pôles et espaces majeurs de la mondialisation

Vous pouvez vous appuyer notamment sur l'étude d'une ville mondiale menée en classe cette année.

LES CLÉS DU SUJET

- Il faut ici présenter les pôles et les espaces majeurs de la mondialisation en prenant en compte à la fois leurs **fonctions** dans le processus de mondialisation et leurs **profils**. Le sujet insiste explicitement sur la nécessité de s'appuyer sur des exemples. Il y a ici **deux écueils** à éviter :
 - n'étudier qu'un pôle de la mondialisation : il **ne s'agit pas de réciter l'étude de cas**, mais de l'utiliser pour trouver les idées et les exemples, tout en la complétant, si possible, par d'autres lieux ;
 - étudier l'ensemble du processus de mondialisation. L'étude doit être conduite de manière fine et s'intéresser aux seuls pôles de la mondialisation.
- Un pôle pouvant être analysé à une échelle plus ou moins grande, on pourra éviter de répéter sans cesse « pôles et espaces majeurs ».

CORRIGÉ 35

POINT MÉTHODE

Les différents types de plan en géographie

La géographie s'intéresse à la **localisation** des principaux phénomènes, à leurs **caractères** et aux **acteurs** qui y sont associés. Elle étudie principalement les **éléments contemporains**, en s'intéressant à la fois aux généralités mais aussi aux éléments singuliers qui apparaissent souvent lorsqu'on

change d'échelle. Un devoir de géographie ne suit jamais une approche chronologique. Deux grands types de plan sont possibles :

- ❶ Le plan de type analytique. Les deux premières parties présentent un des aspects essentiels du phénomène que le sujet invite à étudier. La troisième partie, qui n'est pas à faire de manière systématique, divise l'espace à étudier en sous-ensembles ayant des traits communs : c'est une typologie spatiale. On peut aussi choisir de changer d'échelle dans cette partie.
- ❷ Le plan multiscalaire. Il faut le mettre en œuvre dès que le sujet le permet. Les parties décrivent les principaux aspects du sujet en allant de la petite à la grande échelle, dans un effet de zoom.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche et présentation du sujet] La mondialisation est un processus de mise en relation des différentes parties du monde. Cependant, son état d'avancement est très inégal. Alors que certains lieux sont à l'écart, d'autres constituent des pôles, des espaces majeurs, de la mondialisation, c'est-à-dire qu'ils sont des centres qui attirent et rayonnent à l'échelle mondiale.

[Problématique] Quels sont le rôle et les caractéristiques de ces pôles et espaces majeurs de la mondialisation ?

[Annonce du plan] Les pôles majeurs de la mondialisation sont des lieux de commandement. Ils structurent les flux. Cependant, ils ne présentent pas les mêmes caractéristiques selon l'échelle considérée. Notre étude s'appuiera principalement sur le cas de New York.

I. Des espaces de commandement

1. Des lieux de pouvoir et de prise de décision

- Les pôles de la mondialisation sont des lieux du **pouvoir politique**. New York abrite ainsi le siège de l'ONU, notamment le Conseil de sécurité où sont prises les **décisions d'intervention militaire** ou les **sanctions économiques et diplomatiques** contre des pays ne respectant pas le droit international. Paris est la capitale de la France, lieu principal du pouvoir politique français.
- Ce sont également des lieux de **pouvoir économique et financier** grâce à la présence de **bourses** et de sièges de **firmes multinationales**. Les 2/3 des sièges des firmes multinationales se concentrent dans ces pôles.
- Les pôles sont enfin des centres sur le **plan culturel**. Ils concentrent les équipements les plus prestigieux, qu'il s'agisse des **musées** (MoMA, Guggenheim à New York), des opéras (Metropolitan Opera à New York, Opéra Bastille à

Paris). Ce sont les lieux d'où partent les **modes** et les **innovations** : la *fashion week* a lieu deux fois par an à Paris, New York, Milan et Londres.

2. Les marques de la puissance

- Cette puissance se marque par les **infrastructures de transports et de communication** qui permettent d'accéder à ces lieux et de diffuser les décisions prises. Ainsi, New York dispose de trois aéroports, de l'un des principaux ports des États-Unis et de l'un des principaux réseaux de télécommunication. Elle est également à la tête du réseau de transport terrestre des États-Unis, constituant une interface de premier plan entre le pays et le reste du monde.
- Les pôles abritent en outre des **bâtiments** et **monuments** connus dans le monde entier : la Tour Eiffel, l'Empire State Building ou encore Big Ben.

II. Des espaces majeurs qui structurent les flux

1. Des flux divers qui convergent et émanent de ces pôles

- Plus des **3/4 du commerce mondial** sont assurés par les pôles de la mondialisation. À cela s'ajoutent les télécommunications ou les **flux Internet**. Les pôles importent d'importantes quantités de matières premières et exportent des produits manufacturés et technologiques.
- Les pôles **attirent une main-d'œuvre**, plus ou moins qualifiée, venue chercher des conditions de vie meilleures. Cela se traduit par la présence de fortes communautés étrangères qui vivent parfois dans des quartiers ethniques, à l'image de Chinatown.

2. Des espaces qui échangent principalement entre eux

- La plupart des flux ont lieu **entre les pôles**. Sur le plan financier par exemple, les flux ont lieu entre Tokyo, Londres et New York (les 3 principales bourses) avec des relais notamment à Hong Kong au moment des périodes de fermeture (en raison du décalage horaire).
- Cette complémentarité n'empêche pas la **concurrence** lorsqu'il s'agit d'attirer le siège d'une firme transnationale ou une manifestation culturelle ou sportive dont la couverture médiatique est importante. En 2005, le président Chirac et le Premier ministre Tony Blair se déplacèrent à Singapour défendre, respectivement, les candidatures de Paris et de Londres pour les Jeux olympiques de 2012.

III. Des pôles aux profils variés

Selon l'échelle considérée, les pôles ont des étendues et des caractères différents. On peut notamment **distinguer les pays des régions mégalopolitaines et métropolitaines**.

1. Des pays de plus en plus nombreux

- **À petite échelle**, les espaces majeurs de la mondialisation sont des **pays**. Durant les années 1980, ce furent essentiellement les États-Unis, le Canada,

le Japon et les puissances de l'Union européenne qui formèrent **trois espaces majeurs** : la **Triade**. Les mutations politiques et économiques des années 1990 et 2000 se marquent par l'affirmation de la Chine, du Brésil et de l'Inde, voire de la Russie et de l'Afrique du Sud (ce que les experts de G. Sachs ont désigné sous l'acronyme de **BRICS**) dans cet ensemble.

- Cependant, au sein de ces pays, tous les espaces ne sont **pas concernés de la même manière** par la mondialisation. En Chine, seul le littoral participe aux échanges mondiaux et est en forte croissance. L'intérieur est encore très en retrait.

2. La force de l'archipel métropolitain mondial

- La puissance et le rôle de ces pays reposent sur les **métropoles** qu'ils comptent. Ces espaces urbains concentrent les **infrastructures** d'échanges, une main-d'œuvre nombreuse et souvent qualifiée, et les **lieux de décision et de formation**. Ils constituent des marchés importants. Ces métropoles, dont New York est la plus puissante, ont plus d'échanges entre eux (des personnes ou des biens) qu'avec leur environnement immédiat, ce qui conduit à parler d'**archipel métropolitain mondial** (AMM).

- **Au sein des métropoles, certains lieux** jouent un **rôle décisif** : ce sont les sièges des firmes multinationales, les laboratoires de recherche-développement, les clubs où les dirigeants se rencontrent de manière informelle comme au Metropolitan Club (parmi les membres figurent Bill Clinton ou Salman Rushdie) ou au Harvard Club à New York (ouvert aux seuls anciens et professeurs de l'université d'Harvard), les bâtiments du pouvoir politique et législatif... Ces lieux ont en commun d'avoir un **accès restreint et un grand prestige**.

- Ces métropoles se marquent par une **polycentralité** liée à la concentration des fonctions et au manque d'espace. Plusieurs fonctions, y compris financières, sont établies dans la périphérie de Manhattan. New York domine une agglomération qui utilise l'espace proche du New Jersey à son profit. Dans le même temps, des zones assez centrales marquées par la **pauvreté**, comme le Queens, sont exclues de la mondialisation.

Conclusion

Les pôles et espaces majeurs de la mondialisation sont un petit nombre de lieux, qu'il s'agisse de pays ou de métropoles. Ils ont une influence directe ou indirecte sur l'ensemble du monde, par les décisions qui y sont prises, leur poids économique ou leur niveau de formation et de recherche-développement. Ils ne peuvent cependant pas jouer leur rôle sans les fonctions remplies par les espaces relais et supports de la mondialisation.

L'inégale participation dans la mondialisation

► À l'aide de vos connaissances et du document suivant, présentez les pôles et les territoires en marge de la mondialisation ainsi que l'inégale diffusion du processus.

DOCUMENT

Matrice du commerce mondial et part des différentes régions dans le commerce mondial en 2002 (en %)

	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe occidentale	ECO, États baltes, CEI	Afrique	Moyen-Orient	Asie	Total
Amérique du Nord	40,33	16,10	17,94	0,75	1,24	2,10	21,51	100
Amérique latine	61,29	15,45	12,63	0,96	1,24	1,29	6,69	100
Europe occidentale	10,17	2,06	67,26	6,32	2,49	2,56	7,83	100
ECO, États baltes, CEI	4,52	1,89	56,19	25,45	1,20	2,37	7,75	100
Afrique	16,98	3,30	50,91	0,65	8,12	2,26	16,8	100
Moyen-Orient	15,45	1,39	16,36	0,83	3,85	7,06	47,38	100
Asie	24,32	2,43	16,02	1,30	1,60	2,99	48,90	100

Source : OMC, 2003.

LES CLÉS DU SUJET

- Il s'agit ici d'étudier la **participation des différentes régions du monde** dans la mondialisation. Les indications fournies soulignent la finalité de cette étude : mettre en évidence les **foyers principaux** et les **territoires secondaires** (qui participent peu aux échanges). La lecture croisée des lignes et des colonnes fait ressortir 2 points principaux :
 - le poids des zones les plus riches ;
 - l'importance du **commerce intrarégional**, surtout pour les zones les plus riches.
- Le tableau ne présente que des pourcentages. On peut discuter aussi le choix du regroupement des pays. L'Asie forme un ensemble très disparate.
- Pensez à **faire constamment référence au document** : analysez et expliquez, dans la mesure du possible, les observations.

CORRIGÉ 36**POINT MÉTHODE****Analyser un document statistique**

- 1 Le commentaire de données statistiques doit montrer des **évolutions** ou souligner des **contrastes**. Au brouillon, il faut :
 - **analyser** :
 - le titre (il indique le thème étudié et l'espace concerné par le document) ;
 - la ou les valeur(s) prise(s) en compte. Notez tout de suite ce qui est mesuré : de l'argent, des poids... et s'il s'agit de pourcentages ou de chiffres absolus ;
 - la date : le document permet-il de rendre compte d'une évolution ou s'agit-il d'une évaluation à un moment précis ?
 - **identifier les tendances principales** : **évolution dominante et/ou déséquilibre majeur**.
 - **étudier les phénomènes de moindre ampleur ou exceptionnels**.
- 2 Le commentaire **organise** ces différentes **observations autour des thèmes principaux**. Il peut souligner les manques du document grâce à des connaissances personnelles.

Ce corrigé est proposé sous forme de plan détaillé.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Le tableau présentant la part des différentes régions du monde dans le commerce mondial en 2002 permet, à partir de l'analyse de la répartition spatiale des échanges pour chaque grande région du monde, de souligner les inégalités de la mondialisation économique. Un petit nombre de régions commercent principalement entre-elles et, surtout, le commerce intrarégional est important.

I. Un commerce qui s'effectue principalement entre et avec des régions riches

- L'analyse du tableau souligne l'importance de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et de l'Asie dans les échanges internationaux : ce sont les pôles de la mondialisation. Le tableau montre clairement que, quelle que soit la région considérée, les échanges les plus importants ont lieu avec ces régions les plus riches. Si l'on prend l'Amérique du Nord, les trois partenaires les plus importants sont l'Amérique du Nord (40,33 % des échanges en 2002), l'Asie (21,51 %) et l'Europe occidentale (17,94 %). Pour l'Afrique, les trois premiers partenaires commerciaux sont l'Europe occidentale (50,91 %), l'Amérique du Nord (16,98 %) et l'Asie (16,80 %).

- À l'inverse, l'Amérique latine, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et surtout l'Afrique participent beaucoup moins aux échanges internationaux. Pour l'Afrique et pour l'Amérique latine, on peut souligner l'importance des liens avec le pôle le plus proche, respectivement l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, qui constituent à la fois d'importants foyers de production et de consommation.

- Le Moyen-Orient représente environ 2 % des échanges commerciaux de chaque région alors qu'il s'agit d'un petit nombre de pays ; cela s'explique par les échanges liés aux hydrocarbures. La grande faiblesse économique de l'Afrique doit également être signalée : elle occupe toujours la place la moins importante dans les échanges ; l'importance des échanges avec le Moyen-Orient témoigne de la dépendance énergétique alors que celle de l'Europe occidentale traduit aussi l'ancienneté des liens économiques.

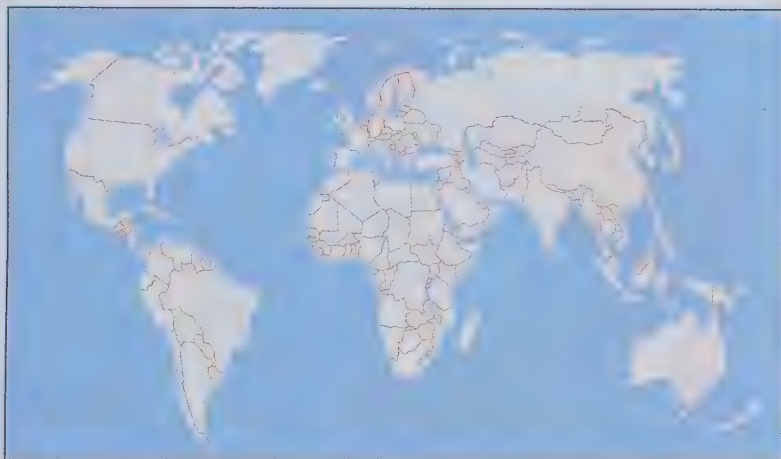
II. Un commerce intrarégional qui reste important

- Au sein des principaux pôles de la mondialisation, le **commerce intra-régional est très élevé**. Les échanges intra-Europe occidentale représentent 67,26 % du commerce européen ; en Amérique du Nord, cette part est de 40,33 % et en Asie de 48,90 %.
- L'importance de ces échanges intrarégionaux est liée à la fois à la **proximité géographique**, aux **accords de libre-échange** (Union européenne, Accord de libre-échange nord-américain – ALENA), et au fait que, de manière structurelle, les échanges sont plus importants entre des économies ayant les mêmes caractéristiques qu'entre des économies très différentes. Cela témoigne cependant **des limites de la mondialisation**.
- Cependant, le **choix de recoupement des régions** est discutable. Il aurait été souhaitable qu'au sein de l'Asie, une subdivision soit opérée afin d'identifier les écarts qui existent entre des « **poids lourds** », comme le Japon ou la Chine, et des pays qui **émergent** ou peinent à s'affirmer à l'image des Philippines ou du Timor-Leste. En outre, le tableau ne nous donne aucune information sur la nature des flux : l'Afrique n'échange presque que des matières premières, à faible valeur ajoutée...

Conclusion

L'étude de la répartition géographique des échanges commerciaux souligne le poids de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et de l'Asie dans la mondialisation mais n'offre qu'une vision partielle du commerce mondial. Les choix de représentation de la matrice mettent en valeur les pôles de la Triade et négligent les puissances émergentes comme les BRICS. En outre, cette étude date d'avant la récession : les flux mondiaux ont diminué avec la crise de 2008.

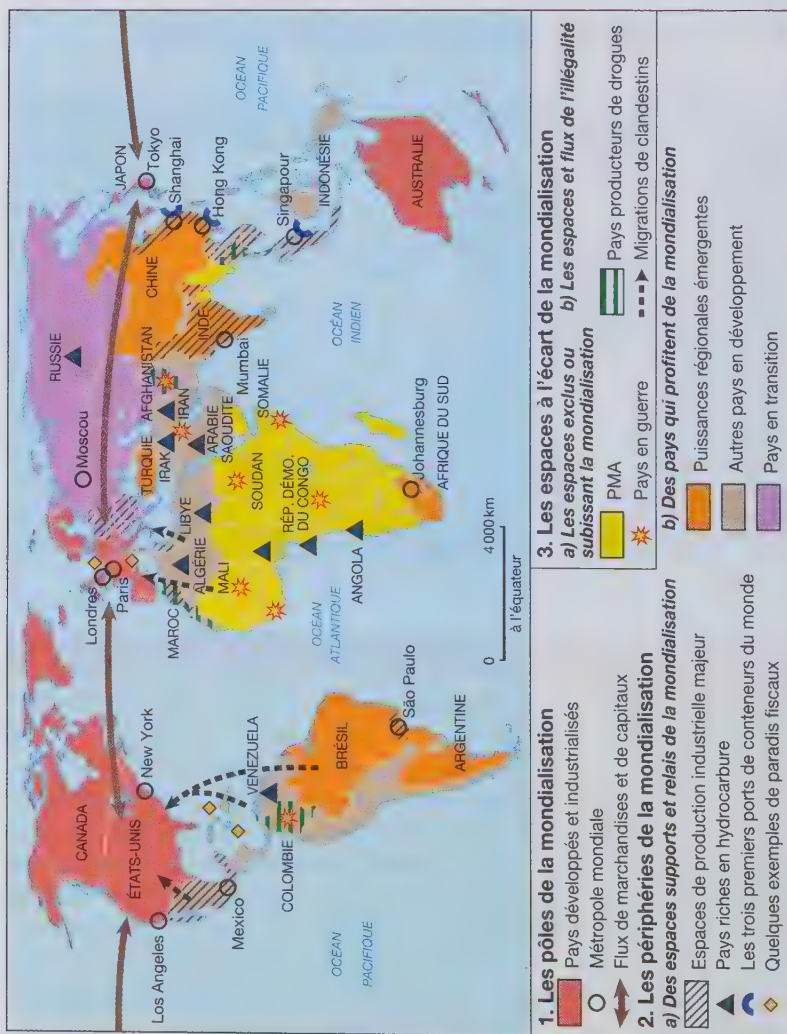
Les espaces de la mondialisation



LES CLÉS DU SUJET

- Le pluriel indique qu'il faut insister sur la **diversité** des espaces face au phénomène de mondialisation.
- Il faut absolument savoir **localiser** les principaux pays.
- Commencez par la **légende**. Il faut éviter de commencer le croquis sans savoir ce que vous allez représenter. Utilisez un maximum de **notions**. Diversifiez, voire superposez les figurés (points, flèches, hachures, aplats de couleur...). Attention à la **cohérence des couleurs**. Les pays les plus développés sont traditionnellement représentés en rouge. Vous pouvez écrire les noms avec des couleurs différentes en gardant celles des figurés.
- N'oubliez pas le **titre** du croquis ! Il est préférable de le placer au-dessus du croquis.

Les espaces de la mondialisation



La mondialisation en débat

► À partir des deux documents, vous montrerez que la mondialisation est un processus actuellement en débat, puis vous proposerez une critique de ce débat.

DOCUMENT 1 Un défenseur de la mondialisation

La mondialisation est une transformation gigantesque des économies et des sociétés, dont on avait sous-estimé l'ampleur et qui frappe des pays en tête du classement de la richesse mondiale. Mais la démondialisation est un concept réactionnaire.

Les moteurs de la mondialisation sont le porte-conteneurs et Internet et la technologie ne reviendra pas en arrière ! Aujourd'hui, les frontières entre commerce international et commerce domestique s'effacent. Freiner vos importations revient à pénaliser vos exportations.

Entretien avec Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), *Le Monde*, 30 juin 2011.

DOCUMENT 2 Un défenseur de la démondialisation

Il faut dire à nos détracteurs de la démondialisation que le fonctionnement des échanges tel qu'il existe aujourd'hui nous entraîne vers l'abîme, les crises de dettes succédant aux bulles. Que faire parcourir 5 000 km à des tomates pour les payer dix centimes d'euros moins cher n'a pas de sens. Que l'Union européenne peut parfaitement maintenir une concurrence loyale entre nations européennes, tout en refusant de voir son industrie déménager en Asie pièce par pièce. Que, pratiqué à l'échelle européenne, le protectionnisme n'a rien à voir avec le repli sur soi que ses détracteurs décrivent en toute mauvaise foi, car la concurrence maintenue entre 27 nations interdira évidemment la naissance de rentes comme on en a vu dans le passé.

Philippe Cohen, « La démondialisation, dernière hérésie dont on cause », *Marianne*, 21 juin 2011.

LES CLÉS DU SUJET

- Commencez par noter les informations que vous avez sur les auteurs : Pascal Lamy est directeur général de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), une des institutions qui œuvre pour un commerce mondialisé et la baisse des droits de douane. Il est donc logique qu'il défende la mondialisation. L'autre auteur n'est pas forcément connu de vous mais le titre du document vous aide.
- Essayez d'éviter de reprendre un plan qui reprend les arguments du premier texte dans une première partie et ceux du second dans la deuxième. Il vaut mieux essayer de confronter les deux documents dans chacune des parties.

CORRIGÉ 38**POINT MÉTHODE****Analyser un texte polémique**

- 1 Le texte polémique exprime un **point de vue** et cherche à **convaincre**.
- 2 Commencez par regarder la **source** du document : elle présente l'**auteur**, que vous connaîtrez peut-être. S'il s'agit d'un article de presse ou d'un extrait de livre, le **titre** de la publication peut donner des indications sur la position.
- 3 Le principal risque est de ne pas prendre de recul sur les arguments. L'auteur souhaite défendre une position. Vous devez avant tout comprendre quelle est la **thèse défendue**.
- 4 Vous devez également pouvoir définir les **termes** employés. Cela permet au correcteur de vérifier que vous connaissez les notions principales.
- 5 Dans le détail, vous pouvez ensuite pointer les **effets rhétoriques** ou les exemples choisis. Mais attention ! Il ne s'agit pas de l'analyse d'un texte littéraire.
- 6 Pensez à citer **entre guillemets** les passages que vous utilisez.

Ce corrigé est proposé sous une forme entièrement rédigée.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Présentation des documents] Les deux extraits de texte proposés s'articulent autour d'un débat entre un défenseur de la mondialisation, phénomène qui met en relation les différentes parties du monde, et un défenseur de la démondialisation, concept récent, qui prône un retour au cadre national ou européen pour les activités économiques. On notera que Pascal Lamy est le directeur général de l'OMC qui est une des institutions qui œuvre pour un commerce mondialisé.

[Problématique] Dès lors, à partir de ces deux opinions, pourquoi peut-on dire de la mondialisation qu'elle est un phénomène économique contesté ?

I. La mondialisation est-elle inéluctable ?

1. Un phénomène majeur...

- La mondialisation est un **phénomène ancien** mais qui s'est accentué ces **dernières décennies**. Elle consiste en une mise en relation croissante des différentes parties du monde et se traduit par la **multiplication des flux**, notamment économiques. On pourrait résumer cela en reprenant le document 1 : « les frontières entre commerce international et commerce domestique s'effacent. »
- À travers les deux textes, on comprend qu'il s'agit d'un **phénomène central** dans l'organisation de nos sociétés. C'est ce que souligne Pascal Lamy en disant que « la mondialisation est une transformation gigantesque des économies et des sociétés, dont on avait sous-estimé l'ampleur. » La mondialisation implique un « fonctionnement des échanges » (document 2) à l'échelle mondiale puisqu'il est parfois plus rentable de faire parcourir 5 000 km à une tomate.

2. ...qui présente des risques

- Les deux auteurs laissent entendre que la mondialisation peut entraîner des **risques**. Pour Pascal Lamy, elle menace actuellement les « pays en tête du classement de la richesse mondiale ». On comprend qu'il est ici fait référence à la **concurrence mondiale**, qui remet en partie en cause la hiérarchie mondiale.
- C'est aussi un point sur lequel insiste Philippe Cohen qui parle d'« abîme » en évoquant « les **crises de dettes** succédant aux bulles ».
- Pourtant, les deux auteurs s'opposent sur les solutions à apporter aux défis posés par la mondialisation.

II. Quelles politiques de régulation pour la mondialisation ?

1. Le protectionnisme en question

- On parle de **politique protectionniste** quand un pays cherche à limiter l'entrée de produits ou de capitaux, notamment par des droits de douane.
- Pour Pascal Lamy, la **démondialisation** ne serait qu'une forme de protectionnisme. Selon lui, il n'est plus possible de revenir en arrière et entraînerait de nouveaux problèmes. Il souligne ainsi que « freiner vos importations revient à pénaliser vos exportations. »

2. Vers un nouveau protectionnisme ?

- Mais Philippe Cohen plaide pour un **nouveau protectionnisme**, à l'échelle **européenne** pour éviter « de voir son industrie déménager en Asie pièce par pièce », c'est-à-dire pour éviter les délocalisations industrielles.
- Selon lui, le protectionnisme n'est pas un « repli sur soi » s'il se fait à l'échelle européenne. Cela impliquerait de nouveaux **droits de douane** aux frontières de l'Union européenne.

III. Limites : un débat sur la mondialisation économique

1. Un débat centré sur la France et l'Union européenne

- On peut remarquer que la question posée par les deux auteurs est bien la **place de la France dans la mondialisation**.
- Il semble bien que le débat sur la mondialisation soit suscité par la **crise actuelle**. Pourtant, les effets de la mondialisation sont dénoncés depuis longtemps par d'autres pays, notamment les pays les plus pauvres (**PMA**, pays moins avancés) ou encore ceux qui ont connu les politiques de restructuration du **FMI** (Fonds monétaire international).

2. Le débat sur la mondialisation culturelle

D'autres débats existent sur la mondialisation mais ne sont pas évoqués ici. Il s'agit d'un débat entre les tenants de la **mondialisation culturelle** comme source de richesse et ceux qui pensent que ces flux culturels correspondent à une **uniformisation** et une **américanisation** du monde, à travers les médias, la musique, le cinéma, les goûts alimentaires...

Conclusion

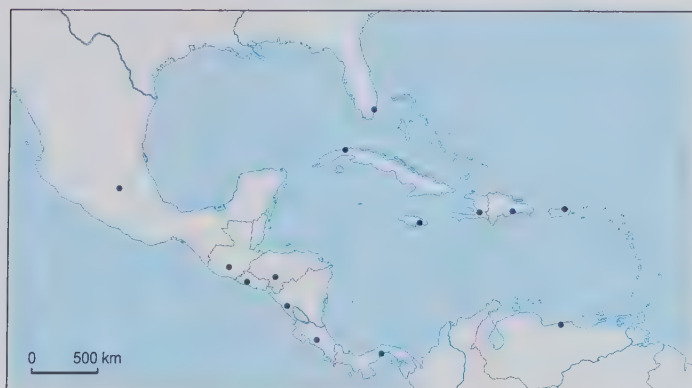
Pour conclure, on comprend que la mondialisation, même si elle semble inévitable, est de plus en plus contestée. De nouvelles formes de régulation sont exigées.

Sujet zéro

CROQUIS

Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale

► Réalisez un croquis du bassin caraïbe, en montrant qu'il constitue une interface à la fois américaine et mondiale.



LES CLÉS DU SUJET

■ Organiser sa réponse

- Commencez par **déterminer les éléments à représenter** qui répondent au sujet. Il est plus efficace de commencer par créer une légende, même au brouillon, afin de savoir où vous allez. Vous pouvez l'organiser sous forme de plan en donnant des titres.

■ Définir le plan

Dans ce sujet, commencez par établir les **différentiels de développement** (1) qui vont créer aussi bien une limite Nord/Sud qu'une interface qui exploitera ces différentiels, ce qui se traduira par des **flux** (2), le plus souvent **contrôlés** depuis les États-Unis en général et Miami en particulier (3).

CORRIGÉ 39

Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale



Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

Le sujet tourne autour de la notion d'**interface**, qu'il faudra naturellement définir, les rapports qu'entretient cette interface avec l'**influence américaine** et les **modalités d'insertion** de l'espace caraïbe dans la **mondialisation**.

■ Dégager la problématique

Comme presque toujours, le sujet reprend l'intitulé d'une partie du programme et pousse la bienveillance jusqu'à vous suggérer les termes de la problématique.

■ Définir le plan

- Bien que cela ne soit pas absolument obligatoire, il est vivement conseillé de suivre le cheminement qui est proposé. Cela vous fera gagner du temps pour vous concentrer sur les aspects techniques de la composition. Le plan suggéré reprend sans doute **tout ou partie du plan de votre cours dans l'année**. D'où l'importance d'apprendre ces plans de cours, fournis par votre professeur.

- **Astuce complémentaire** : vous pouvez réaliser un **croquis d'organisation spatiale** sous forme de schéma simplifié pour illustrer votre composition. Cela sera fortement valorisé par le correcteur.

CORRIGÉ 40

POINT MÉTHODE

Rédiger une introduction : présentation

- 1 Une introduction se décompose en trois parties, symbolisées par les **3 P : Présentation, Problématique, Plan**. Dans la présentation, vous devez présenter votre sujet, en l'amenant par un angle original, paradoxal ou en utilisant l'actualité. Il faut susciter l'intérêt du correcteur : n'oubliez pas qu'il lira votre copie parmi une centaine d'autres...
- 2 Dans ce sujet, une des idées fortes est l'**influence prépondérante des États-Unis** dans cet espace caraïbe qui ressemble à une arrière-cour de l'Oncle Sam. Il peut être dès lors intéressant d'amener le sujet en utilisant une **citation accrocheuse** qui mettra immédiatement l'influence américaine au cœur du problème.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche] Monde longtemps espagnol que ce bassin caraïbe, où accosta Christophe Colomb le 12 octobre 1492 ! Il aurait pu demeurer une mer intérieure hispanique. L'Histoire en fit une arrière-cour des États-Unis, un espace particulier, victime de cette étrange malédiction que dénonçait déjà, au tournant du ^{xx}e siècle, le président mexicain Porfirio Diaz : « Si loin de Dieu, si près des États-Unis ! »

[Définition] Le bassin caraïbe fonctionne en effet comme une interface, un **espace d'entrées/sorties** marqué par des **différentiels** majeurs qui génèrent des **flux** multiples. Mais comment ces phénomènes d'interface interagissent-ils avec le champ de force états-unien ? Comment cette influence affecte-t-elle son insertion dans la mondialisation ?

[Problématique et annonce du plan] L'espace caraïbe est ainsi une **Méditerranée américaine**, que des différentiels majeurs organisent en une **interface Nord/Sud** complexe. Expression de ces phénomènes d'interface, le développement caraïbe reste marqué par le **contrôle nord-américain**, et donc une **intégration économique dominée** dans la mondialisation.

I. Une interface marquée par de forts différentiels

• Le bassin caraïbe est un immense espace, qui s'étire sur 3 000 km du delta du Mississippi au golfe de Maracaibo et sur 4 000 km de la côte mexicaine à la Martinique : soit les dimensions de l'Europe ! C'est une Méditerranée américaine, un peu plus tropicale. L'espace y est très fragmenté, tant sur le plan physique que politique, surtout dans l'isthme (7 États) et les Antilles (une vingtaine). C'est dans cette région que les navigateurs européens abordèrent le Nouveau monde à la fin du xv^e siècle. Sa position lui permettait de contrôler les accès à l'empire espagnol continental : les pirates des Caraïbes menèrent la vie dure aux flottes espagnoles. Ce fut donc un espace d'intense brassage, culturel, linguistique, démographique, avec l'arrivée précoce et massive d'esclaves noirs d'Afrique pour travailler dans les plantations de ces « îles à sucre ».

• Les différentiels démographiques y sont aujourd'hui importants : aux densités plutôt modestes des grands États continentaux (entre 40 et 58 hab./km² dans le sud états-unien et au Mexique) s'opposent les mondes pleins que sont certains États de l'isthme (Guatemala : 135 hab./km² ; Salvador : 319) et les Antilles (Jamaïque : 249 ; Haïti : 293). Ces densités inégales sont à mettre en relation avec des régimes démographiques très différents : l'indice de fécondité aux Caraïbes et en Amérique centrale est de 2,4 enfants par femme, en dépit d'assez fortes disparités (Guatemala : 3,6). L'Amérique du Nord est sensiblement en dessous (1,9), et l'accroissement migratoire contribue heureusement à la croissance démographique totale de pays qui ont pour l'essentiel achevé leur transition démographique.

• Le bassin caraïbe est aussi une interface Nord/Sud sur le plan socio-économique. Dans cette zone s'observent certains des contrastes de développement les plus forts de la planète, par exemple entre les États-Unis (47 200 \$ de PIB/hab.) et Haïti (1 200 \$). Les IDH sont très variés mais une limite Nord/Sud très nette s'observe à la frontière États-Unis/Mexique : 0,902 contre 0,750 pour le Mexique, pourtant classé pays « émergent ». Les pays de l'isthme sont encore plus mal lotis : le Nicaragua et le Guatemala sont autour de 0,565. Quant à Haïti, c'est le seul PMA de la zone Amérique. Toutefois, si l'on excepte les extrêmes (États-Unis et Haïti), la zone caraïbe présente des niveaux de développement entre intermédiaire et élevé.

[Transition] L'interface Nord/Sud existe bel et bien, mais les contrastes n'y sont pas les plus marqués de la planète.

II. Une intégration dominée dans la mondialisation

• Le bassin caraïbe vit à l'ombre des États-Unis. Véritable *mare nostrum*, c'est là que la puissance états-unienne se manifeste de la façon la plus prégnante,

au besoin par des interventions militaires. Cette domination s'exerce sur tous les plans, politique, financier, économique et culturel. Elle se manifeste dans des **flux multiples, contrôlés depuis les États-Unis** : Miami, capitale du bassin caraïbe, est devenue le premier pôle planétaire du tourisme de croisière. Les États-Unis sont le premier fournisseur pour plus de la moitié des pays de la zone, et le premier client de presque tous. L'**effet de proximité** de la première puissance économique mondiale génère des **flux migratoires majeurs** : plus de 10 % de la population de la zone vit hors de son pays d'origine ! Le bassin caraïbe est une **zone de départ** mais aussi une **zone de transit** pour toute l'Amérique latine. Vivent aux États-Unis 20 % de la population du Mexique, 33 % pour le Salvador, 38 % pour la Jamaïque ! Les **phénomènes en retour** sont considérables : les remises jouent un rôle presque équivalent aux IDE. Le Mexique reçoit ainsi 26 Md\$ par an, le Honduras plus de 20 % de son PIB !

- Avec leurs modèles économiques extravertis, les États caraïbes sont **dominés dans les processus de mondialisation**. Cette dépendance va croissant : les stocks d'IDE entrants dans l'espace caraïbe sont passés de 4 Md\$ en 1980 à 415 Md\$ en 2010 ! Ces capitaux étrangers représentent 27 % du PNB mexicain, 49 % au Nicaragua, 65 % au Panama, plus encore dans les paradis fiscaux (7 000 % aux Îles vierges britanniques). La petite taille des États caraïbes explique en partie cette dépendance, mais leurs **spécialisations économiques respectives** renforcent leur fragilité dans la division internationale du travail : livraisons de produits bruts agricoles (banane au Costa Rica, sucre à Cuba, café en Colombie), miniers (bauxite jamaïcaine, nickel cubain), énergétiques (pétrole au Venezuela).
- Pourtant, l'espace caraïbe compte aussi **des activités importantes à l'échelle continentale et mondiale**, toujours dépendantes de capitaux extérieurs et souvent en concurrence d'un pays à l'autre, mais à **plus forte valeur ajoutée ou plus opportunistes** : développement des **usines de produits manufacturés** à faible coût de main-d'œuvre (usines maquiladoras au Mexique et dans l'isthme) ; développement plus général des **zones franches**, telle la *Zone Libre de Colón*, profitant de la **route maritime transocéanique majeure du canal de Panama**, ou celles du Costa Rica, spécialisées dans l'industrie pharmaceutique ou électronique. Profitant à fond de leur position climatique et de leur situation d'interface, la plupart des États caraïbes ont développé un **tourisme** qui représente aujourd'hui 15 % des touristes internationaux et 21 % des recettes. Héritage d'une vieille tradition maritime interlope, les revenus tirés des **pavillons de complaisance** et des **centres financiers offshore** complètent la panoplie. Le bassin caraïbe représente environ 40 % des paradis fiscaux de la planète ! Parmi les activités les moins avouables, le blanchiment des capitaux tirés du **trafic de drogue**, un trafic entre zones de production latino-américaines et de consommation nord-américaine... Toujours l'interface caraïbe !

Conclusion

- Le bassin caraïbe est ainsi une Méditerranée américaine affectée de différentiels démographiques et économiques majeurs, générateurs de flux multiples. Il fonctionne donc bien comme une interface, tirant parti de la proximité de la première économie mondiale, mais dans une position dominée par rapport à la puissance des États-Unis, dont le contrôle sur l'espace caraïbe se fait sentir dans tous les domaines.
- La situation d'interface est donc créatrice d'activités, de flux de toute nature. Elle apporte à l'espace caraïbe son lot de croissance et de développement, mais le maintient également dans une dépendance étroite. L'intégration à la mondialisation se fait encore majoritairement en relation avec le puissant voisin états-unien.
- Seuls les départements de l'outre-mer français échappent réellement à l'attraction venue du nord. Mais c'est pour tomber dans une autre forme de domination : celle qu'exerce la métropole. Une comparaison suggestive pour qui connaît la dépendance des DROM !

Le Brésil, rôle mondial et dynamiques territoriales

► À partir de l'étude critique des documents proposés, vous vous interrogerez sur la part des dynamiques territoriales brésiliennes dans l'affirmation du Brésil à l'échelle mondiale.

DOCUMENT 1

Le Brésil en passe de devenir la sixième économie mondiale

D'après les projections du Fonds monétaire international (FMI) [...], le Brésil deviendrait, en 2011, la sixième économie du monde, devançant le Royaume-Uni. [...] Déjà, en 2010, le Brésil avait gagné une place au classement des économies mondiales en dépassant l'Italie.

Après 4 % de croissance annuelle moyenne depuis 2003 et malgré une révision à la baisse [...] des prévisions pour cette année, le Brésil semble récupérer les fruits de la mutation éclair de son économie. [...] La croissance est tirée par un secteur industriel en plein essor et soutenu par une politique volontariste, suivi par l'agriculture, le commerce et les services. L'emploi est en hausse, le chômage inférieur aux taux de la plupart des pays développés et la consommation des ménages, dans ce pays de près de 200 millions d'habitants, n'en finit pas de progresser pour la septième année consécutive. Le cocktail de politiques sociales et de hausse des salaires a permis à plus de 30 millions de Brésiliens de quitter la pauvreté. Ils sont venus grossir la classe moyenne, qui rassemble aujourd'hui près de 100 millions de personnes, et concentre la moitié du revenu national. [...]

De fait, le pays attire de plus en plus de capitaux et d'investissements étrangers, et les entreprises brésiliennes se lancent désormais dans les acquisitions au-delà des frontières. Les récentes découvertes d'immenses gisements de pétrole et de gaz dans ses eaux très profondes de l'Atlantique [...] suscitent d'ores et déjà la convoitise des principaux acteurs mondiaux du secteur.

[...] Le Brésil pourrait, dès 2014 [...] dépasser la France. [...] Le pays pourrait aussi doubler l'Allemagne en 2020. On est loin des prévisions de la banque américaine Goldman Sachs qui avait, en 2003, estimé que le Brésil dépasserait la France et le Royaume-Uni à partir de... 2035.

Nicolas Bourcier, *Le Monde*, 2 novembre 2011.

DOCUMENT 2 De très abondantes ressources naturelles



Source : « Le Brésil, un géant qui s'impose », *Le Monde*, hors-série, sept-oct. 2010.

LES CLÉS DU SUJET

- Le sujet invite à évaluer le rôle des dynamiques territoriales dans les performances du Brésil à l'échelle mondiale : la réponse doit être nuancée.
- Il ne faut ni commenter un document puis l'autre, ni traiter le rôle mondial du Brésil puis les dynamiques territoriales, mais utiliser le tout ensemble pour construire une réflexion qui s'appuie sur les deux documents.
- Pour construire le plan, il faut identifier les thèmes communs aux documents (éventuellement les nuances), voir en quoi ils répondent à la problématique. À partir de là et de vos connaissances, organisez vos idées afin de souligner les processus spatiaux à l'œuvre.

CORRIGÉ 41

POINT MÉTHODE

L'étude critique de deux documents

- ❶ Il faut répondre au sujet, c'est-à-dire étudier un **phénomène** et les **processus** qui lui sont associés à partir des documents proposés et de vos connaissances. L'important est d'identifier en quoi les documents **se complètent** ou **se nuancent**.
- ❷ Pour cela, **analysez rapidement chaque document** : fiabilité de la source, nature et date de l'information, tendances générales, spécificités. Puis **confrontez ces 2 analyses** afin de déterminer ce qu'elles apportent l'une par rapport à l'autre. **Identifiez les manques et limites** éventuels des documents (à l'aide de vos connaissances).
- ❸ À partir de là, **construisez un plan** autour des idées principales dégagées.

Ce corrigé est proposé sous forme de plan détaillé.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

Le Brésil s'affirme comme une puissance importante à l'échelle mondiale. Parallèlement, la mise en valeur de son territoire évolue. Nous étudierons, en nous appuyant sur un article du *Monde* et une carte extraite d'un dossier spécial consacré au Brésil, les liens entre ce rôle mondial et les dynamiques territoriales. Le Brésil est certes une grande puissance dotée d'importants atouts, mais certaines faiblesses demeurent.

I. Le Brésil, une grande puissance dotée d'importants atouts

1. La force de l'économie

- Le document 1 montre que le Brésil est en passe de devenir **une des plus importantes économies du monde** : d'après les estimations, son PIB serait plus important que celui du Royaume-Uni dès 2011, ce qui conforte pleinement son appartenance au groupe que la société Goldman Sachs a appelé les **BRICS** pour rendre compte de l'évolution de ces 5 pays dont le poids économique ne cesse de se renforcer.

- Son économie connaît une **forte croissance** (« 4 % [en] moyenne depuis 2003 ») que la crise des dernières années semble épargner. Ses entreprises investissent tant au Brésil qu'à l'étranger : ainsi, en juin 2010, l'entreprise de conditionnement de viande Marfrig a acheté Keystone Foods pour 1,25 milliard de \$ US, ce qui en fait un des principaux fournisseurs des chaînes de restauration rapide telles que McDonald's ou Subway aux États-Unis. Parallèlement, le Brésil, qui est déjà **un des premiers exportateurs agricoles mondiaux**, diversifie ses exportations vers des produits industriels et des biens culturels, comme les séries télévisées.

- Au sein du pays, le niveau de vie de la population progresse, permettant l'émergence d'une **classe moyenne** qui représente près de la moitié de la population (« près de 100 millions de personnes »). Si une part encore importante de la population vit dans la **pauvreté**, ce dont témoignent les *favelas*, **le marché intérieur brésilien constitue un débouché important**. Cette croissance repose largement sur les ressources du pays et les dynamiques territoriales à l'œuvre.

2. Une exploitation intense des ressources

- Le Brésil est le cinquième pays le plus vaste du monde (8,5 millions de km²). Il dispose d'**importantes ressources non renouvelables** (document 2), minerais ou hydrocarbures, dont les cours ont fortement augmenté sur les marchés mondiaux.

- Parallèlement, les **surfaces agricoles sont vastes** et permettent des cultures variées, qu'il s'agisse du café, des agrumes ou du soja. Le Brésil se distingue par sa production d'éthanol à partir de la canne à sucre. Il dispose du **premier massif forestier** avec l'Amazonie. Ces exploitations sont organisées à partir des **grandes métropoles littorales**, à l'image de São Paulo ou de Rio de Janeiro. La progression se fait par le biais de **fronts pionniers**. La carte met en évidence à la fois l'importance des ressources et celle du **potentiel** qu'il reste encore à exploiter, notamment en Amazonie. Le Brésil n'est pas encore une puissance mondiale de premier plan, mais a tous les atouts pour le devenir.

II. Des faiblesses qui demeurent

1. Un rôle politique à consolider

- Le rôle mondial du Brésil est à nuancer. Certes, il fait largement entendre sa voix au sein des instances économiques, notamment l'OMC, mais il agit en **coopération** avec d'autres pays tels que la Chine ou l'Inde. Mais surtout, **il peine à jouer un important rôle politique**, ce que le document 1 passe sous silence.

- Il exerce une forte influence régionale, notamment à travers le Mercosur. Il est également pratiquement le seul pays, en Amérique latine, à pouvoir

exercer un contre-pouvoir aux États-Unis. Cependant, même si le président Lula a multiplié les voyages à l'étranger et les ouvertures de représentations diplomatiques, le Brésil n'arrive pas à obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. De plus, le Brésil doit encore relever de nombreux défis internes.

2. La permanence de fortes inégalités

- Si le document 1 témoigne d'une croissance d'ensemble de l'économie et d'une amélioration des conditions de vie de la population, la carte souligne les déséquilibres d'une mise en valeur qui s'effectue à partir du littoral. Les conséquences de l'extension des fronts pionniers, notamment la déforestation de l'Amazonie, ne sont pas évoquées.
- Dans le même temps, le Brésil dispose encore d'une importante marge de développement. Pour l'instant, les inégalités territoriales de la mise en valeur sont grandes : les choix graphiques de la carte soulignent le contraste de développement entre le Sud et le Sud-est et le reste du pays. Les progrès d'ensemble ne doivent pas conduire à négliger les inégalités au sein des métropoles géantes que sont São Paulo et Rio, ou celles entre le Sud et le Sud-est d'une part et le reste du pays d'autre part. Elles suscitent pourtant d'importants courants migratoires et, parfois, des mouvements de violence. Enfin, il faut former cette population jeune et en forte croissance.

Conclusion

Les positions du Brésil s'affirment à l'échelle mondiale, ce dont témoigne l'organisation de la coupe du monde de football en 2014 et des Jeux olympiques en 2016. Son affirmation repose sur des dynamiques territoriales qui évoluent fortement et la confortent, même s'il reste plusieurs défis à relever.

Le rôle mondial des États-Unis et du Brésil

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet

- Le sujet ne peut surprendre : il est, comme la plupart du temps, extrait tel quel d'une partie du programme. Il n'est cependant accompagné d'aucune précision : il va donc falloir **définir la problématique vous-même**.
- Un préalable absolu : le sujet – comme la question du programme – est clairement conçu selon **une approche comparative**. Il faut donc bannir les plans de type : 1. Les États-Unis, 2. Le Brésil. Ce type de plan serait sévèrement sanctionné. On préférera comparer les deux pays en question selon différents critères, qui formeront autant de parties du plan.
- Le sujet est clairement de type **géopolitique**, car centré sur le rôle mondial des deux pays. Il faut faire un bilan de la puissance de chaque État à l'échelle mondiale. Une analyse détaillée des moyens d'expression de la puissance est attendue. Mais l'analyse doit être complétée par l'examen du rôle de chaque pays dans le cadre de la mondialisation. Le sujet est donc également **géoéconomique**.

■ Définir la problématique

- La **notion de puissance** est inséparable du sujet. Les deux pays sont très différents de ce point de vue. Les États-Unis sont une grande puissance ou, selon la définition d'Hubert Védrine, une « **hyperpuissance** » sans équivalent dans le monde. Le Brésil appartient quant à lui à la catégorie des « **pays émergents** ».
- Comment ces deux catégories se traduisent-elles dans l'espace mondial ? Ces deux types de puissances ont-elles un rôle mondial comparable ? L'**hyperpuissance** américaine est-elle sur le déclin ? Dans quelle mesure le Brésil émergent accède-t-il à un rôle mondial de premier plan ?

■ Définir le plan

- On pourra analyser l'insertion respective de chaque économie dans la mondialisation (I) ; puis comparer les moyens fournis par le *hard power* de chaque puissance (II) ; enfin, faire le bilan du *soft power* de chacun des compétiteurs (III).

CORRIGÉ 42

Introduction

[Accroche] Les États-Unis sont-ils finis ? Guerres extérieures au bilan incertain, crise économique et financière, endettement colossal, modèle contesté de toutes parts : *est-ce le déclin de l'empire américain ?* À l'inverse, après deux mandats d'un président charismatique et près de vingt ans de croissance économique, d'affirmation internationale, *est-il enfin venu le temps du Brésil ?* Ce pays que Clemenceau qualifiait cruellement de « pays d'avenir qui le restera longtemps »...

[Problématique] Ces deux pays semblent connaître des *trajectoires opposées*. Pourtant, ils appartiennent à *deux catégories si différentes* ! Les États-Unis sont encore incontestablement l'unique « *hyperpuissance* », dotée simultanément de tous les attributs de la puissance, au premier rang dans le monde. Le Brésil est un *pays émergent* : autant dire encore en développement. Concernant le rôle mondial des États-Unis et du Brésil, il y a donc contradiction apparente entre le discours des médias et les catégories géographiques. Alors, le Brésil va-t-il concurrencer les États-Unis ?

[Annonce du plan] Qu'en est-il réellement ? L'approche *géoéconomique* permettra d'abord de comparer l'*insertion de chaque pays dans la mondialisation*. En reprenant les catégories de Joseph Nye, l'analyse comparée du *hard power* puis du *soft power* de chaque État complètera l'étude selon une *approche* davantage *géopolitique*.

I. Puissance globale, puissance émergente

1. Deux économies mondialisées

- Les *fondamentaux de la puissance américaine* sont manifestes : 3^e superficie mondiale (9,6 millions de km²), mais aussi 3^e population mondiale avec 314 millions d'habitants. La *puissance économique* place les États-Unis au 1^{er} rang mondial, avec un PIB de 16 000 milliards de dollars. Les États-Unis

sont le 3^e exportateur et surtout le 1^{er} importateur mondial. Ils ont toutefois été fortement touchés par la crise économique née chez eux en 2007. Ils détiennent 20 % des stocks d'IDE mondiaux. Ils contrôlent en retour 25 % des stocks d'IDE dans le monde. Les **firmes transnationales américaines** sont au cœur des processus de mondialisation : 132 des 500 plus grandes firmes mondiales sont américaines, soit presque autant que le Japon et la Chine réunis !

- 5^e pays du monde par sa superficie (8,5 millions de km²), mais aussi par sa population, qui approche les 200 millions d'habitants, le Brésil représente 53 % du PIB d'Amérique du Sud. La croissance économique depuis 15 ans tourne autour de 5 % par an, mais est à présent plus modeste avec la crise (+1,3 % en 2012). Le Brésil est devenu la **7^e puissance économique mondiale** (PIB de 2 362 milliards de dollars). Son stock d'IDE ne compte que pour 3 % du total mondial. Cependant, les **firmes brésiliennes** progressent dans les classements mondiaux : déjà 8 sur les 500 premières en 2012...

2. L'exemple de deux agricultures mondiales rivales

- Les deux pays figurent parmi les **géants agricoles mondiaux**. L'agriculture américaine reste la première du monde, grâce à un complexe agro-industriel (agrobusiness), subventionné à la production et puissamment intégré. Mais le complexe agro-industriel brésilien est en pleine croissance. L'**excédent commercial agricole** atteint 47 milliards de dollars contre 35 aux États-Unis.
- L'agriculture brésilienne dispose aussi des vastes espaces propres aux pays neufs. Le **front pionnier** pourrait fournir 90 millions d'hectares supplémentaires ! L'agriculture brésilienne bénéficie d'immenses exploitations mécanisées et d'excellentes ressources en eau qui lui promettent la place de 1^{er} exportateur agricole et justifient son surnom de « **ferme du monde** ».

[Transition] L'insertion dans la mondialisation se fait donc encore clairement au bénéfice des États-Unis, même si le rôle mondial du Brésil s'affirme progressivement. En matière de *hard power*, en revanche, le bilan est sans équivoque.

II. Hard power : David et Goliath ?

1. L'hégémonie diplomatique et militaire : l'imperium américain

- Le *hard power* représente la capacité de contrainte d'un État, sa capacité à imposer sa volonté aux autres par la force, voire par le conflit. Les États-Unis occupent **dans les grandes institutions internationales une place prépondérante**. Le siège de l'ONU est à New York, celui du FMI et de la Banque mondiale à Washington. Ils disposent au FMI d'un droit de blocage de fait ; au Conseil de sécurité de l'ONU du droit de veto.

- Avec 740 milliards de dollars pour 2011, le budget militaire américain représente **45 % des dépenses militaires mondiales** ! Outre leur capacité nucléaire, les États-Unis disposent des technologies militaires les plus avancées. Les forces américaines sont présentes partout : réseau de bases planétaire, 14 groupes aéronavals sans équivalent au monde, chasseurs et bombardiers furtifs, réseau de renseignement Échelon, nouveaux drones à capacité de frappe mondiale... Les **interventions américaines dans le monde** sont multiples et diverses (conflits armés, frappes chirurgicales).

2. Le Brésil : nain en phase de croissance ?

- Les dépenses militaires brésiliennes représentent moins de 2 % de son PIB ! Toutefois, ses capacités se renforcent : les négociations sont toujours en cours pour l'achat de 36 Rafales à la France. Par **tradition non-interventionniste dans les affaires mondiales**, le Brésil s'implique sous mandat de l'ONU (mission humanitaire à Haïti). Son rôle mondial apparaît nettement en retrait.
- Le Brésil tente de compenser par une **diplomatie active** qui pousse ses revendications à une meilleure représentation mondiale (siège permanent au Conseil de sécurité), parfois *via* des structures informelles, IBAS ou G20, ce dernier tendant à devenir une sorte de club de discussion des grandes puissances du monde actuel. Le Brésil émergent témoigne cependant d'une certaine naïveté dans les affaires internationales, que des partenaires parfois douteux, tel l'Iran du président Ahmadinejad, n'hésitent pas à manipuler.

[Transition] La catégorie du *hard power* est à l'avantage quasi exclusif des États-Unis. Le Brésil n'a pas les moyens d'une puissance planétaire. Son rôle mondial, nécessairement limité et non décisif, s'exprime davantage dans le *soft power*.

III. Soft power : entre contestation et émergence

1. Toute la gamme du soft power mais un modèle contesté

- Le *soft power* est la capacité d'influence et de persuasion. L'anglais, langue véhiculaire internationale, est un outil de *soft power*, comme les **industries culturelles** : le cinéma américain, qui promeut l'*American way of life*, accapare 40 % des recettes mondiales ! L'origine américaine, voire le contrôle, des technologies du web, des réseaux sociaux, des compagnies Internet, est un outil de *soft power* dont on mesure encore assez difficilement la puissance.
- Il n'en demeure pas moins que **le modèle américain est contesté** par d'autres modèles (altermondialiste, chinois, islamiste, etc.). Puissance sans égale, les États-Unis, en dépit de l'offensive de charme du président Obama après l'époque Bush, ne bénéficient guère d'une image positive. C'est en revanche le cas du Brésil.

2. Un *soft power* brésilien en voie d'affirmation

- Bien servi par un président charismatique, le Brésil bénéficie d'une image positive dans le monde. Le président Lula da Silva, en poste de 2003 à 2011, a bénéficié d'une période de croissance qu'il a eu l'intelligence d'entretenir tout en instaurant des programmes sociaux efficaces, telle la *bolsa familia*, qui participent d'une *lulamania* sensible dans le monde entier. Sa dauphine désignée, Dilma Rousseff, poursuit depuis 2011 l'affirmation internationale du Brésil à l'aide d'outils originaux.

- On connaît l'importance du football au Brésil, organisateur de la coupe du monde 2014. Les Jeux olympiques de 2016 à Rio confirment cette *séduction par le sport*. On connaît peut-être moins, en revanche, le développement de la communauté lusophone, officialisée dans la Communauté des pays de langue portugaise : 240 millions de locuteurs. Le Brésil accroît également son aide publique au développement, axée sur des programmes sociaux, ce qui renforce son image positive dans le monde entier.

Conclusion

[Bilan] L'approche *géoéconomique* a permis de constater que le rôle mondial des États-Unis, leur insertion dans la mondialisation, est encore sans comparaison possible avec le Brésil, qui progresse pourtant rapidement. Le bilan du *hard power* est plus déséquilibré encore, à l'avantage quasi exclusif des États-Unis. En termes de *soft power*, le bilan est moins net : le Brésil s'y affirme davantage, profitant d'une décennie difficile pour les États-Unis et promouvant une image plus sympathique.

[Réponse] Mais ce n'est pas une image sympathique qui fait la puissance et permet de bâtir un rôle mondial de premier plan. Les États-Unis sont bien une « hyperpuissance » : leur *rôle mondial hypertrophié* les place de fait sous le feu de la critique. La contestation du modèle américain tient d'abord à sa prééminence. L'*émergence brésilienne* est réelle et se manifeste dans l'affirmation de son rôle mondial. Mais si l'évolution mondiale de ces deux puissances se fait dans des sens opposés, l'*avance américaine* est telle que la comparaison, encore aujourd'hui, n'est guère porteuse de sens. Ce n'est pas le Brésil qui va enterrer les États-Unis !

[Élargissement] Peut-être en eût-il été différemment si l'on avait voulu *comparer le rôle mondial des États-Unis avec celui de la Chine* ? Le discours décliniste aurait alors sans doute eu plus de consistance.

L'Amérique entre intégration et tensions



LES CLÉS DU SUJET

- Il s'agit d'un croquis, le fond de carte est donc fourni. L'important est de construire une légende qui réponde au sujet et de bien placer les figurés.
- On peut distinguer les éléments d'intégration de ceux qui génèrent des tensions, ce qui amène à construire une légende avec 2 parties principales et des sous-parties.
- Pensez à ce stade à inscrire le nom de la carte et le nom des pays. Si représenter les nombreux États des Caraïbes est trop difficile, on peut ne

représenter qu'Antigua & Barbuda, Cuba, la Dominique, Trinidad & Tobago, la République dominicaine, Haïti et Saint-Vincent & les Grenadines.

• Pour renforcer la lisibilité, choisissez des figurés de même nature ou de même couleur pour les éléments d'une même sous-partie. L'ensemble des figurés est identifié dans la légende avant d'être dessiné sur la carte. Pensez à bien écrire les noms à côté des figurés ponctuels.

CORRIGÉ 43
L'Amérique entre intégration et tensions


Unité et diversité du continent africain face aux défis du développement

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet

- Votre sujet porte sur l'**unité** et la **diversité**. L'introduction doit y faire allusion à travers les termes utilisés : le nom du continent doit apparaître, mais aussi celui de quelques pays.
- Le développement est une **amélioration** des performances de l'économie et des conditions de vie de la population. L'**IDH** permet de mesurer le stade de développement.
- L'expression « défis du développement » renvoie aux **difficultés** rencontrées par l'Afrique pour se développer. Il importe de ne pas être uniquement négatif : l'Afrique est en développement et présente des **évolutions positives**.
- Il s'agit de mettre en évidence le fait que l'Afrique, continent en développement, est dans son ensemble confrontée aux **mêmes problèmes**, mais que, dans le même temps, la **diversité** des situations est grande, à diverses échelles. La référence aux échelles est importante dans le sens où elle fait écho à la notion de diversité et témoigne d'un effort de raisonnement géographique.
- Pour évaluer la diversité de l'Afrique, la notion de **classe moyenne** est pertinente. Cette notion est relative au niveau de développement : en Afrique, elle se subdivise entre « classe flottante », gagnant entre 2 et 4 US \$/jour, et « classe moyenne inférieure et supérieure » (de 4 à 20 US \$/jour). Au-delà de 20 US \$/jour, on appartient à la classe aisée.
- Rendez vivante votre composition en témoignant de votre **culture** : de nombreux **reportages sur l'Afrique** montrent les femmes effectuant des tâches physiques (pour l'eau, le bois...), nécessaires au chauffage et à la cuisson des aliments.
- Vous pouvez également faire appel à vos connaissances de l'**actualité récente** pour commenter la progressive démocratisation de l'Afrique, en

faisant des allusions aux « révolutions arabes » en Afrique du Nord ou au Prix Nobel de la paix 2011, décerné à trois femmes, deux libériennes (dont la présidente du Libéria) et une yéménite.

■ Définir le plan

- I. L'Afrique, un continent en développement, entre difficultés et progrès
- II. Handicaps et atouts de l'Afrique en développement
- III. Une diversité de situations, à différentes échelles

CORRIGÉ 44

POINT MÉTHODE

Réaliser un schéma de synthèse

- 1 Un schéma de **synthèse** est fortement valorisé : il témoigne de la capacité à **cartographier** les faits et processus observés, d'un effort de **raisonnement géographique**.
- 2 Schématique, il doit néanmoins être **propre** et lisible. Il faut l'accompagner d'une légende et d'un titre (le plus souvent celui de la composition), sur la même feuille et non au verso.
- 3 La **légende** doit être organisée selon un **plan** qui reprend celui de la composition. Le même figuré peut être repris dans deux parties de la légende si le sujet l'exige.
- 4 Dessinez schématiquement les formes de l'Afrique, en respectant les proportions.
- 5 Évitez à tout prix la carte muette, dans laquelle ne figure aucun nom de lieu (ville, pays, région). Efforcez-vous de les **localiser** précisément.
- 6 N'oubliez pas de faire référence à votre schéma dans votre composition.

Ce corrigé est proposé sous une forme entièrement rédigée.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[**Accroche**] De la Tunisie à l'Afrique du Sud, du Sénégal au Kenya, l'Afrique est confrontée aux défis du développement¹ : difficultés et progrès s'y observent partout, tous les jours.

[**Présentation de la problématique et du plan**] Mais face à de tels enjeux, un continent si vaste ne peut pas être homogène : au-delà de l'unité, la diversité est reine. Quels sont les handicaps et les atouts de l'Afrique dans cette longue marche ? Comment s'exprime la diversité, à quelles échelles ?

I. L'Afrique, un continent en développement, entre difficultés et progrès

1. D'importants défis

- L'**IDH** de l'Afrique s'élève en 2010 à 0,524 (voir schéma), alors que la moyenne mondiale s'établit à 0,753 : l'Afrique est confrontée à de **multiples défis**, notamment dans tous les domaines couverts par cet indicateur (économie, santé et éducation).
- Les difficultés économiques sont fortes. Appareil productif et **infrastructures** de transport ne sont pas performants : les routes goudronnées sont rares, les ports mal équipés. Cela rend difficile l'**insertion** dans les flux commerciaux internationaux, souvent limités à l'exportation de quelques produits, parfois peu rémunérateurs : en Éthiopie, le café représente 60 % des exportations. La **dépendance extérieure** est forte : exportateurs de produits agricoles, le Maroc et la Tunisie doivent cependant importer une grande partie des céréales nécessaires à l'alimentation de la population.
- Les **conditions de vie** sont souvent difficiles. L'accès aux soins, à l'éducation, au logement, au travail ou à des biens communs dans les pays développés (eau, électricité) ne va pas toujours de soi. Dans de nombreux pays, plus de 80 % de la population n'a pas l'électricité. Les corvées de bois ou d'eau rythment la vie de nombreux villages.

2. Des évolutions positives

- L'Afrique est néanmoins bien **en développement** et nombre de ses évolutions sont positives, surtout durant la dernière décennie.
- La **croissance économique** du continent (5,2 %) a été supérieure à la croissance mondiale (3,7 %) entre 2000 et 2010. Des signes de **modernité** (téléphone mobile) se diffusent.
- La population connaît globalement une **amélioration** de ses conditions de vie. La part relative des pauvres recule, une classe moyenne émerge.

II. Handicaps et atouts de l'Afrique en développement

1. Les fondements des difficultés africaines

- Les structures de l'économie, dominée par l'**agriculture** et la production de **matières premières**, ne permettent pas de créer suffisamment de richesses.
- La faiblesse des États limite leur capacité à jeter les **bases** d'un développement économique et social. Elle aboutit, dans le pire des cas, à des guerres et des conflits.
- L'**explosion démographique** a été très forte au xx^e siècle : de 1990 à 2010, la population africaine est passée de 630 millions à 1 milliard d'habitants. Cela rend difficile la couverture des **besoins** de la population. L'économie peine à suivre...

2. Des atouts nombreux

- Les **richesses** du continent sont nombreuses et leur exploitation au profit de tous ne peut que favoriser le développement (hydrocarbures, minerais, potentiel agricole).
- La **population**, nombreuse et jeune, est dynamique. Éduquée, elle constitue une extraordinaire richesse.
- Pacification et **démocratisation**, parfois obtenues grâce à l'intervention internationale, ne peuvent que favoriser le développement.

III. Une diversité de situations, à différentes échelles

1. L'Afrique du Nord, plus développée que l'Afrique subsaharienne

- L'Afrique du Nord (Égypte, Tunisie, Maroc) a de **nombreux atouts** : hydrocarbures, développement axé sur l'agriculture, le tourisme ou l'industrie légère pour valoriser sa **proximité avec l'Europe** (voir schéma).
- De **graves conflits** ont en revanche longtemps déstabilisé l'économie et la population de l'Afrique subsaharienne. L'économie, moins diversifiée, repose surtout sur les **matières premières agricoles et minières** (voir schéma).

2. Les situations nationales : Afrique du Sud versus Somalie

- Seul **pays émergent** du continent, l'Afrique du Sud se rapproche des pays riches. Elle attire les **flux d'IDE** et exporte dans le monde entier. Les inégalités, très fortes, témoignent néanmoins de la **persistance d'un mal développement**.
- Beaucoup de pays en situation moyenne participent eux aussi d'une manière ou d'une autre à la mondialisation en exportant hydrocarbures (Nigeria), produits agricoles (Côte d'Ivoire) ou miniers (Congo).
- À côté de ces évolutions positives, certains pays présentent des situations très difficiles. Leur **enclavement** limite leur participation à la mondialisation

(Mali). D'autres s'épuisent dans des guerres sans fin comme la Somalie (voir schéma).

3. Villes et campagnes

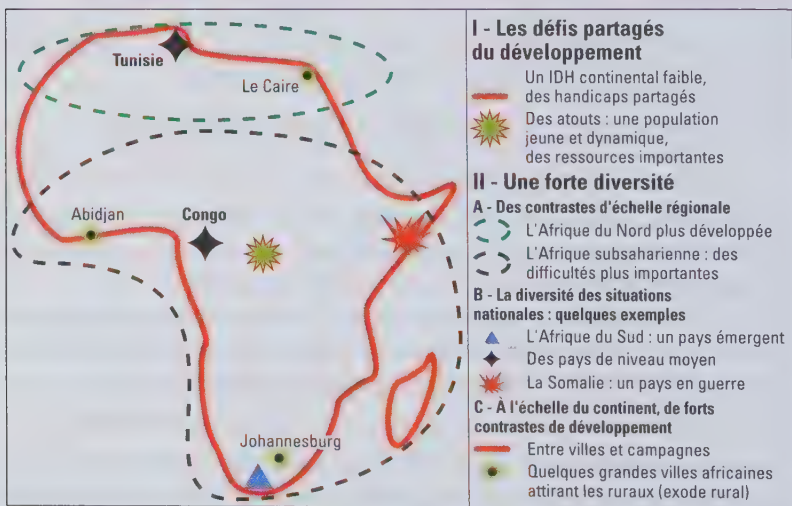
Partout en Afrique, la situation des villes reste meilleure que celles des campagnes, ce qui justifie la persistance d'un puissant **exode rural** (voir schéma). En Algérie, la population urbaine est passée de 52 % à 66 % de la population totale entre 1990 et 2010.

Conclusion

[Bilan et réponse] L'Afrique est-elle bien ou « mal partie » (R. Dumont) ? Elle est en développement : si les défis auxquels elle est confrontée restent nombreux et leurs racines profondes, de nombreux indices témoignent d'évolutions positives.

[Élargissement] Mais c'est bien la diversité qui prime : l'Afrique reste plurielle. N'est-ce pas un facteur de richesse et de dynamisme ?

Unité et diversité du continent africain face aux défis du développement

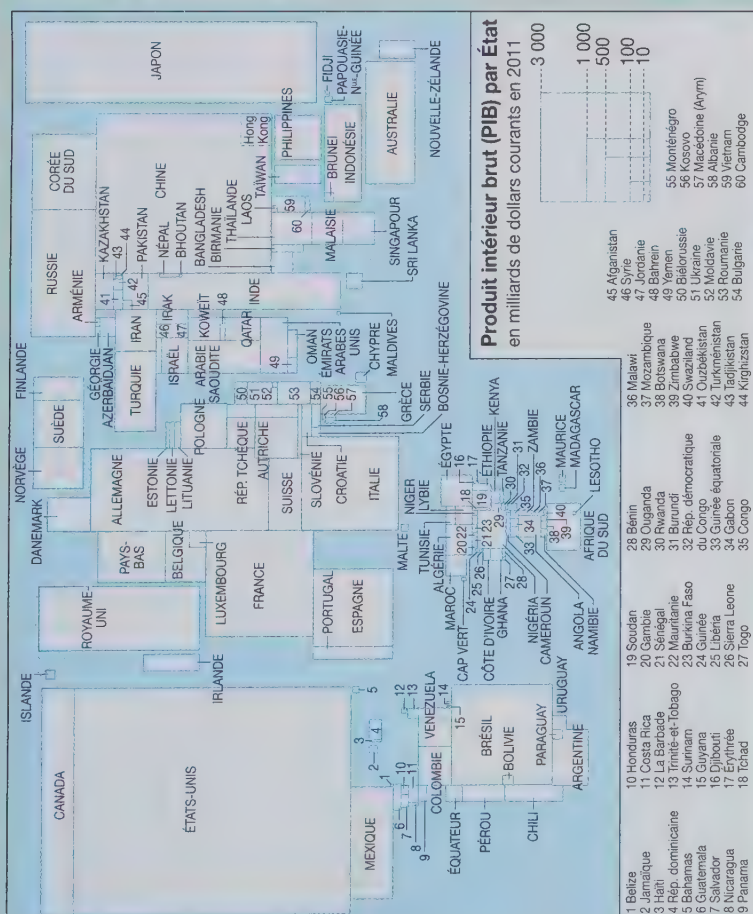


Sujet zéro

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

Le continent africain face au développement et à la mondialisation

DOCUMENT 1 La richesse mondiale



Source : RAMSES, 2012.

DOCUMENT 2 **Le téléphone portable en Afrique**

« Défiant les scénarios les plus optimistes, l'Afrique comptabilisait plus de 267 millions d'abonnements au mobile fin 2007 et, compte tenu du taux de progression évalué encore aujourd'hui à 40 %, on a sans doute déjà largement dépassé ce chiffre. [...]

Cela fait longtemps maintenant que le téléphone portable fait partie du paysage africain, avec ses surnoms et les nouvelles habitudes – et nuisances – que l'on trouve partout dans son sillage. En avoir un serait même une *“obligation”*, à lire le message de Charles de Kinshasa, *“sinon on n'est pas dans le réseau”*. Preuve s'il en était encore besoin de sa propagation fulgurante parmi les populations urbaines africaines, tous les entretiens audio enregistrés lors de cette enquête ont été réalisés grâce au cellulaire, nos témoins ne disposant d'aucun autre numéro pour les joindre. *“Imaginez à la maison, nous raconte Abdoulaye de Ndjamena, nous sommes dix et sept ont un téléphone portable.”* [...]

Dans des pays où la téléphonie fixe est presque inexistante [...], le mobile continue son implacable progression. L'association GSM, qui regroupe quelque 750 opérateurs à travers le monde, affirme d'ailleurs vouloir investir 50 milliards de dollars supplémentaires en Afrique subsaharienne pour *“couvrir 90 % de la population d'ici les cinq prochaines années.”* Autre signe de la concurrence entre les acteurs économiques sur cette zone, le rachat de 70 % de *Ghana Telecom* par le géant britannique *Vodafone* en juillet dernier pour la somme de 900 millions de dollars ! Marché en formidable expansion, le secteur du mobile a en outre un impact beaucoup plus fort en Afrique qu'ailleurs, selon Vanessa Gray du département des statistiques de l'*Union Internationale des Télécommunications*.

Bien sûr, le phénomène est très variable d'une région à l'autre. Comme pour l'Internet, ce sont les extrémités sud et nord du continent qui sont en tête pour le nombre d'abonnements avec respectivement 85 % et 53 % des personnes effectivement munies d'un téléphone contre un peu plus de 25 % pour l'Afrique subsaharienne. Entre un pays et un autre les écarts ne sont pas moins saisissants : moins de 2 % d'abonnements en Éthiopie contre près de 90 % au Gabon... [...]

Si les villes africaines résonnent de plus en plus des conversations bruyantes des abonnés au téléphone portable [...], les campagnes africaines en revanche sont encore très calmes. En 2007 selon l'*UIT*, 7 % des foyers africains disposent effectivement d'un téléphone mobile en zone rurale. Et si les endroits où l'on peut capter le signal sont de plus en plus étendus, 40 % de la population n'est pas encore couverte

par un réseau de téléphonie mobile, soit plus de 300 millions de personnes. »

Article publié par Anne-Laure Marie sur le site Internet de Radio France International (RFI) le 22 octobre 2008.

Source : http://www.rfi.fr/actufr/articles/106/article_73839.asp

► Montrez en quoi ces deux documents rendent compte de la situation contrastée du continent africain face au développement et à la mondialisation. Quel regard critique peut-on porter sur ces documents ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

- Le sujet reprend à l'identique la formulation d'une partie du programme. Il vous est donc demandé d'analyser en quoi les deux documents fournis permettent de **rendre compte de la situation du continent africain** au regard du développement et de la mondialisation.
- Il vous est spécifiquement demandé de procéder à une **analyse critique** de ces documents. Rappelons que ce regard critique est indispensable, même quand la consigne ne le précise pas.

■ Analyser les documents

- Le **document 1** provient d'une source fiable : le rapport RAMSES 2012, à partir de données issues du FMI. Il s'agit d'une carte par anamorphose représentant le **PIB par État** en 2011 : la géométrie des États du monde est déformée en fonction de leur PIB. Si l'unité est précisée (en Mds de \$ courants), il s'agit surtout d'une « **carte à voir** », destinée à montrer d'un seul coup d'œil une idée générale.
- Le **document 2** est un texte de presse de 2008, tiré du site web de Radio France Internationale. Par là-même, il doit être pris avec beaucoup de précaution. Son sujet est le **développement du téléphone mobile** en Afrique.

■ Définir les axes de l'étude

Un premier axe d'étude peut porter sur la **persistance de la pauvreté** du continent africain, en introduisant cependant des nuances régionales. Un deuxième axe fera un **bilan plus positif** de la croissance et du développement en Afrique, en s'appuyant essentiellement sur le document 2 mais sans négliger de relever les limites énoncées dans le document. Un troisième axe se livrera à la **critique des documents**, en s'efforçant de dépasser leurs limites.

CORRIGÉ 45

Introduction

L'Afrique, autrefois « mal partie », a réalisé d'incontestables progrès. Ce sont ces progrès que nous invitent à examiner deux documents. Le premier, tiré du rapport RAMSES 2012 à partir des données du FMI, est une carte par anamorphose qui représente de façon très visuelle le PIB des États africains dans le monde. Le deuxième est un article de presse de 2008, tiré du site Internet de Radio France Internationale, et traite du téléphone portable en Afrique. Comment ces deux documents permettent-ils de rendre compte des processus de développement en Afrique et de l'insertion du continent dans la mondialisation ?

I. Une pauvreté globale inégalement partagée

1. La pauvreté du continent africain

- La carte par anamorphose, véritable « **carte à voir** », donne cependant un aperçu dramatique du développement africain, pour peu que l'on accepte le PIB nominal comme une mesure du développement. L'image perçue du continent africain est presque ridicule par rapport aux autres zones mondiales. La Triade, bien sûr, mais aussi l'Asie dans son ensemble, dévorent toute la partie nord de la carte. **La déformation anamorphique comprime l'Afrique** : même la légende de la carte semble plus importante.
- Élément de comparaison intéressant : **l'Afrique toute entière semble équivaloir au seul PIB français**. Quand on compare les populations – 66 millions de Français pour plus d'un milliard d'Africains – on peut percevoir à quel point l'Afrique demeure le continent de la grande pauvreté.

2. Des inégalités manifestes

- La carte présente cependant des différences manifestes entre les pays africains, permettant d'introduire dans l'analyse une certaine régionalisation. Trois catégories de pays semblent mieux s'en sortir que les autres, en présentant des PIB notables : **l'Afrique du Nord**, plus avancée dans le processus de développement mais aussi riche en hydrocarbures (Algérie, Égypte, Libye) ; la **République sud-africaine**, vieux pays industriel qui bénéficie de ressources en matières premières minières abondantes et d'une économie puissante et diversifiée ; et, enfin, les **pays pétroliers**, tels le Nigeria, qui est à la fois le pays le plus peuplé d'Afrique et le premier producteur d'or noir, l'Angola, le Soudan, ou même des États minuscules comme le Gabon (1,6 million hab.)

ou la Guinée équatoriale (plus petite que l'agglomération de Bordeaux, avec 0,7 million hab.).

- À l'inverse, les pays du Sahel disparaissent pratiquement, coincés dans une bande étroite entre le Maghreb et le Nigéria. Les **inégalités de richesse**, et plus encore de développement, sont extrêmes entre pays africains.

II. L'insertion dans la mondialisation par le mobile

1. La pénétration du téléphone mobile en Afrique

- Le document 2 apporte un regard plus optimiste : fin 2007, l'article comptabilisait « plus de 267 millions » d'abonnements mobiles. En réalité, ces chiffres sont largement caducs, même si on ne peut en imputer la responsabilité à l'article qui date de 2008. En 2012, le nombre d'abonnements a dépassé les 700 millions et le taux de pénétration devrait atteindre 80 % en 2015 ! L'Afrique est désormais le **deuxième marché mondial pour la téléphonie mobile**, derrière l'Asie. Les populations africaines se sont largement approprié cet outil de communication qui nécessite moins d'infrastructures au sol que les lignes fixes. L'Afrique a donc largement **sauté l'étape de la téléphonie fixe**. La téléphonie mobile est un incontestable atout pour le développement, non seulement pour les communications, mais aussi pour l'accès à Internet.

- L'Afrique entre ainsi progressivement dans la mondialisation, comme en témoignent les investissements programmés de 50 Mds \$ que comptent réaliser les opérateurs dans les cinq prochaines années. Des opérateurs largement étrangers au continent, capables de mobiliser ces sommes considérables et, au passage, de s'assurer des bénéfices en rachetant des opérateurs locaux (comme le rachat de Ghana Telecom par le britannique Vodafone que présente l'article). Cette phase de concentration est typique de l'**intervention des firmes transnationales sur les marchés en croissance**.

2. Des nuances géographiques

- Le bilan est cependant encore contrasté, surtout en 2008. Et ces **contrastes** dont fait mention l'article sont **fondamentalement géographiques** et pour partie ont déjà été identifiés sur le document 1 : le nord et le sud du continent, avec des taux de pénétration respectifs de 53 % et 85 %, sont très en avance sur l'Afrique subsaharienne (25 %). Les écarts entre pays peuvent être considérables : 2 % en Éthiopie contre 90 % au Gabon pétrolier !

- Enfin, les campagnes, comme toujours, sont très en retard, avec un taux de pénétration de 7 %. C'est encore en **zone rurale** que l'on trouve les zones non couvertes par le réseau... mais on retrouve là un paradigme connu, valable également en partie pour le rural profond en France.

III. Les limites des documents

1. Une mesure efficace du développement ?

- Le bilan que proposent ces deux documents est cependant très incomplet. Les documents souffrent d'abord de **limitations internes**. Le document 1 est un instantané : il mesure le PIB, et non l'évolution de celui-ci. Or, le continent africain a vu son PIB progresser, pour l'essentiel, de 5 % par an entre 2004 et 2012 : le rythme de la croissance française pendant les Trente Glorieuses !
- L'**utilisation du PIB comme mesure du développement** est discutable. Le secteur informel des économies africaines, par exemple, n'apparaît pas dans le PIB. Enfin, la croissance économique n'est pas le développement : il faudrait utiliser un indicateur composite plus élaboré, comme l'Indice de développement humain (IDH), par exemple.

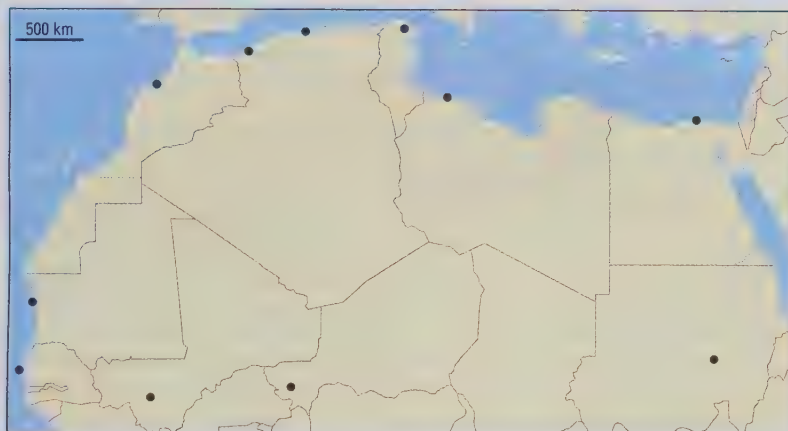
2. Un document partiel et biaisé

- Le document 2 présente lui aussi des limitations internes. Certaines tiennent à des **imprécisions dans les termes**. Le premier paragraphe indique ainsi que le taux de progression des abonnements est « évalué encore aujourd'hui à 40 % ». Mais ce chiffre n'a aucun sens s'il n'est pas accompagné d'une période de référence : + 40 % par an ? Par mois ? Par trimestre ? Pour les cinq prochaines années ?
- Pour rendre son article vivant, la journaliste – comment le lui reprocher ? – indique que les personnes interrogées dans son interview, réalisée par téléphone mobile, sont 7 sur 10 à posséder une ligne. Ce chiffre n'a aucune valeur statistique ! Non seulement l'échantillon interrogé (dix personnes sur un milliard) est dramatiquement insuffisant, mais la méthode comporte un **biais** majeur : il paraît évident qu'une personne qu'on interviewe par téléphone mobile possède un téléphone mobile ! Un article de presse n'est pas une enquête statistique.
- Enfin, si cet article évoque bien l'insertion de l'Afrique dans la mondialisation par le biais de la téléphonie mobile, il n'est pas de son objet de mentionner les **autres types d'insertion**, par les matières premières, par exemple, dont le continent est richement doté ; non plus que l'intégration par la consommation de classes moyennes africaines en plein essor ; non plus que les investissements massifs réalisés par la Chine dans le secteur manufacturier africain.

Conclusion

Comme souvent, les documents ne permettent qu'une approche partielle – et parfois maladroite – de l'analyse du continent africain face au développement et à la mondialisation. Le bilan de leur apport est donc mince et doit être complété.

Le Sahara, ressources et conflits



LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet

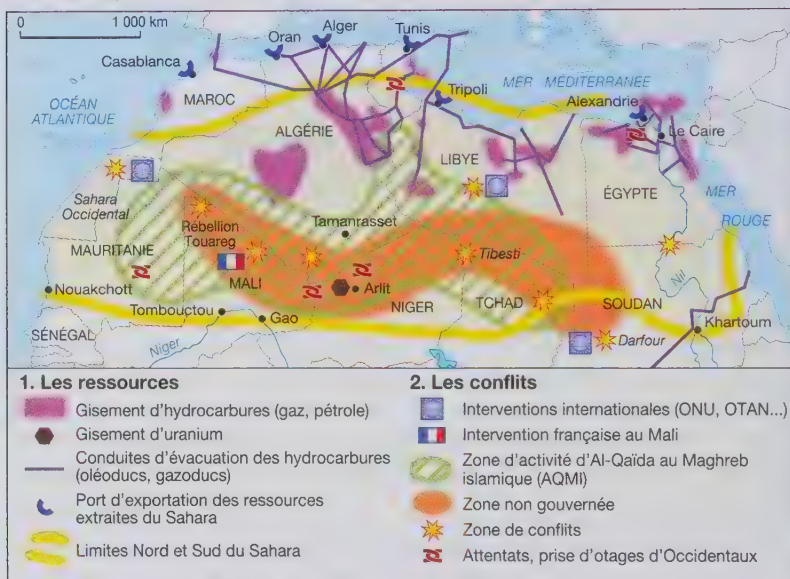
- Ce croquis constitue l'illustration cartographique de l'approche du Sahara imposée par le programme. Il faut donc l'apprendre par cœur.
- Les deux termes du sujet « ressources » et « conflits » doivent être traités et figurer clairement dans la légende. Les **ressources** (minières, énergétiques, agricoles) sont les richesses dont dispose un pays. Elles lui sont nécessaires pour son développement. Les **conflits** renvoient à des situations de tensions, voire de guerre, civile ou internationale.
- Les **relations** existant entre conflits et ressources doivent également apparaître : il s'agit de mettre en évidence que la compétition pour disposer de ressources, surtout si elles sont rares comme l'eau ou rémunératrices comme le pétrole, peut entraîner des conflits (ici, le Nil ou l'uranium nigérien).

■ Choisir les modes de représentation

Le choix des couleurs doit être guidé par les éléments à représenter : ici, le bleu pour l'eau, le noir pour les hydrocarbures, le rouge pour les conflits.

CORRIGÉ 46

Le Sahara, ressources et conflits



L'Afrique du Sud : un pays émergent ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

- Comme souvent, le sujet reprend l'intitulé d'une partie du programme.
- Le terme central du sujet est naturellement celui de pays « émergent ». Il correspond à une définition précise, qu'il faudra rappeler.

■ Dégager la problématique et définir le plan

- Aucun plan n'est suggéré cette fois, il va donc falloir en créer un après avoir défini les termes du sujet et fait émerger une problématique possible (voir « Point méthode »).
- Vous pourrez certainement vous aider du plan du cours travaillé pendant l'année en classe, mais attention à bien traiter le sujet en tant que tel : la simple récitation d'un cours n'est pas exactement ce qui est attendu !

CORRIGÉ 47

POINT MÉTHODE

Rédiger une introduction : problématique

- 1 Une introduction se décompose en trois parties, symbolisées par les 3 P : Présentation, Problématique, Plan.
- 2 Une problématique est un questionnement qui servira de fil conducteur à votre propos. La problématique doit intégrer les termes du sujet. Sa résolution permettra de couvrir le sujet de façon dynamique.
- 3 Il faudra d'abord définir les termes essentiels du sujet (Afrique du Sud post-apartheid et pays émergent), puis les articuler. Par exemple : Dans

quelle mesure l'invention d'une nouvelle Afrique du Sud délivrée de l'apartheid a-t-elle permis au pays de devenir un pays émergent ?

④ L'introduction est ici très développée. Prenez le temps d'observer comment les termes clés y sont définis et la problématique posée. Enfin, vous remarquerez comment progresse la démonstration, avec des phrases intermédiaires qui marquent les étapes du raisonnement.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche et présentation du sujet] L'Afrique du Sud a le vent en poupe ! La nouvelle en tout cas, c'est-à-dire l'Afrique du Sud post-apartheid. Tout semble lui réussir depuis que le régime raciste blanc a été démantelé, voici environ 20 ans : croissance économique, affirmation internationale, organisation de la coupe du monde de football en 2010, entrée dans le groupe des BRICS, ce club des grandes puissances en devenir... et Nelson Mandela érigé en icône vivante dont la planète entière fête l'anniversaire !

[Problématique] À y regarder de plus près, cependant, dans quelle mesure l'Afrique du Sud post-apartheid est-elle vraiment un pays émergent ? La notion a été créée par des sociétés de gestion, dès 1981, qui y voyaient une opportunité d'investissement. En 2005, la banque d'affaires Goldman Sachs réunissait sous l'acronyme BRIC les quatre pays émergents les plus importants : Brésil, Russie, Inde, Chine. Un pays émergent est donc un pays en développement, mais dont la croissance économique très vigoureuse le place sur une trajectoire de convergence avec les pays développés, grâce à une profonde insertion dans la mondialisation. Cela se traduit par un réel développement : la population sort de la pauvreté, les classes moyennes se développent. Est-ce le cas de l'Afrique du Sud ? Et surtout, dans quelle mesure l'invention d'une nouvelle Afrique du Sud délivrée de l'apartheid a-t-elle permis au pays de devenir un pays émergent ?

[Annonce du plan] Autrefois pays de l'apartheid, l'Afrique du Sud s'est construite en tant que « nation arc-en-ciel » : un « miracle » qui a permis au pays de se réformer. Elle est la première puissance économique du continent, bien insérée dans la mondialisation, bien présente sur la scène internationale. Le « miracle » sud-africain comporte cependant un côté obscur qui rend à tout le moins discutable son « émergence ».

I. L'invention d'une nation

1. Le pays de l'apartheid

- L'Afrique du Sud était le pays de l'apartheid. En afrikaans, apartheid signifie « **développement séparé** », blancs d'un côté, noirs de l'autre. Cette **ségrégation raciale** remonte à l'implantation de **colons hollandais** en 1652 au Cap, qui séparèrent les terres blanches des éleveurs noirs locaux.
- En 1795, les Britanniques s'emparèrent de la colonie du Cap. Les **Boers** hollandais remontèrent vers le nord : ce fut le **Grand Trek**. Les **Républiques afrikaners** créées au prix de durs combats contre les Zoulous restèrent indépendantes jusqu'à la Guerre des Boers (1899-1902). En 1910 naissait l'Union d'Afrique du Sud.
- En 1948, les Afrikaners mirent en place les **lois d'apartheid** qui imposaient le classement de la population en groupes raciaux et des **zones de résidence séparées**. Dans les années 1970 furent créés les **bantoustans** noirs indépendants, où devait résider tout noir ne travaillant pas pour un blanc.

2. Le « miracle » de la fin de l'apartheid

- En 1991, après une décennie de violences, les lois d'apartheid étaient abolies par Frederik De Klerk. En 1994, les élections libres et ouvertes à toute la population portaient à la présidence le symbole de la lutte anti-apartheid, **Nelson Mandela**. On a souvent parlé de « **miracle** », la fin de l'apartheid n'ayant pas entraîné de bain de sang.
- La fin de l'apartheid fut le résultat de **facteurs multiples** : fin de la guerre froide ; gestion de la main-d'œuvre noire inadaptée au déclin minier ; lutte menée par l'ANC (Congrès national africain), relayée par la pression internationale.
- Cette histoire particulière explique que l'Afrique du Sud soit un **pays mélangé** : sur **48,6 millions d'habitants**, 79,5 % sont noirs, 9 % sont « **coloured** » (métis), 2,5 % sont « **asiatiques** » (d'origine indienne) et 9 % sont blancs.

3. La construction de la « nation arc-en-ciel »

- Pour refermer les plaies de l'apartheid, le nouveau régime a mis en place la **commission Vérité et réconciliation**, de 1996 à 2001. L'**Affirmative Action** (discrimination positive) misait sur les quotas pour faire émerger une classe moyenne noire. Le **Black Economic Empowerment** visait au développement des entrepreneurs noirs.
- Depuis 1994, 7 millions de Sud-Africains ont gagné l'accès à l'eau courante, 2 millions à l'électricité. En 2012, 75 % des fonctionnaires et le tiers des cadres du privé sont noirs. Ces **nouvelles élites noires** (les *black diamonds*) ont quitté les *townships* et se sont installés dans des quartiers résidentiels blancs.

- L'image du pays est devenue **très positive**. Le pays reçoit 8 à 10 millions de touristes internationaux chaque année. L'organisation de la 19^e coupe du monde de football, en 2010, a rapporté un million de touristes supplémentaires.

[Transition] L'Afrique du Sud post-apartheid répond donc déjà partiellement aux critères de l'émergence, du moins sur le plan social. La croissance économique est-elle au rendez-vous ? Et quel rôle y a joué la fin de l'apartheid ?

II. La première économie d'Afrique

1. La puissance économique

- L'Afrique du Sud est de loin la **1^{re} économie d'Afrique**. Elle représente **1/4 du PIB africain**, les 3/4 de celui de l'Afrique australe. L'Afrique du Sud est en fait un **vieux pays industriel**, bâti sur ses ressources minières et la disponibilité d'une main-d'œuvre noire bon marché. La fin de l'apartheid a marqué une étape majeure : elle a permis **l'internationalisation des firmes sud-africaines**.

- L'économie minière a ainsi su se **diversifier**, montant en gamme et technologie (métallurgie, chimie, télécom, pharmacie, armement). Les services ont suivi, notamment bancaires ou financiers. Le pays est le 6^e exportateur agricole mondial. De grands groupes sont devenus des **firmes globales**, ainsi la compagnie minière Anglo American, avec un chiffre d'affaires de 28 Mds \$.

- Le capitalisme sud-africain s'affirme à **l'échelle régionale**, notamment à travers la Zone africaine de libre-échange. Certains États sont devenus de véritables **annexes économiques** de la puissance sud-africaine : 85 % du commerce extérieur du Zimbabwe et du Botswana transitent par l'Afrique du Sud.

2. Une insertion duale dans la mondialisation

- Les mines constituent le **fondement historique de l'industrie** sud-africaine. Richement dotée (or, platine, diamant, uranium, charbon...), l'Afrique du Sud est un véritable « **scandale géologique** ». Son intégration dans la mondialisation se fait d'abord par les **matières premières**.

- Les **flux d'IDE entrants** témoignent de cette insertion dans la mondialisation, mais aussi du tournant libérateur qu'a représenté la fin de l'apartheid. De 7 en 1991, le stock d'IDE atteint 130 Mds \$ en 2011 (1^{er} rang africain).

- Le pays s'impose comme **plate-forme manufacturière** (faible coût mais qualité de la main-d'œuvre, accès privilégié aux marchés de l'Afrique australe). Les usines d'assemblage automobile de BMW, Ford, Volkswagen, Daimler, Toyota représentent 10 % des exportations.

3. L'affirmation sur la scène mondiale

- L'image de la « nation arc-en-ciel » dans le monde l'amène à se poser en **modèle du continent**. Le pays accueille des manifestations d'intérêt planétaire

(Durban 2011, coupe du monde de football 2010). Le **soft power** sud-africain a beaucoup gagné au **magistère moral de Nelson Mandela**. C'est lui qui lança le concept de « **Renaissance africaine** ».

- La **diplomatie sud-africaine** est très active (médiations, interventions avec l'Union africaine...). Le pays est devenu le 10^e contributeur aux opérations de paix de l'ONU, dont il réclame la réforme du Conseil de sécurité.
- La diplomatie sud-africaine s'affirme à travers des groupes informels, tels l'**IBAS** créé en 2003. Depuis fin 2010, l'Afrique du Sud a rejoint le groupe des BRIC (à présent **BRICS**).

[Transition] Le bilan économique et international est impressionnant, mais bâti essentiellement sur l'héritage de l'Afrique du Sud pré-apartheid. La fin de l'apartheid paraît surtout avoir libéré le capitalisme sud-africain blanc et avoir permis l'insertion du pays dans la mondialisation. Aussi faut-il analyser de plus près les dessous du « miracle »...

III. Un pays émergent ?

1. Les limites du « miracle »

- En 1994, les fermiers blancs possédaient 87 % des terres. En 2012, seuls 8 % d'entre elles ont été redistribuées. Les gouvernements noirs successifs ont choisi de **préserver l'agriculture blanche fortement exportatrice**.
- L'**économie produit peu d'emplois**, avec un chômage officiel de 25 %, mais réel de 40 %. Le pays est la 26^e économie mondiale, mais seulement 121^e pour l'**IDH**, qui a reculé entre 1995 et 2005, après la fin de l'apartheid !
- L'intégration des noirs a entraîné la paupérisation de 10 % de la minorité blanche. Quotas et insécurité ont causé le **départ d'un million de blancs** (20 %) entre 1994 et 2005. La minorité blanche sent ainsi sa position se dégrader depuis la présidence Zuma, sur fond d'incitation à la haine raciale anti-blanc.

2. Des inégalités socio-spatiales multiples

- La société reste **très inégalitaire**. Et ces inégalités se sont accrues depuis 1994. 17,4 % de la population vit encore avec moins de 1,25 \$ par jour. L'inégalité fondamentale oppose noirs et blancs, mais est **plus sociale que raciale**. Les blancs occupent 80 % des postes de direction.
- La **discrimination villes/campagnes** est très marquée. Avec 62,2 % de citadins, le problème rural est moins prégnant qu'en Afrique subsaharienne, mais les conditions de vie des 19 millions de ruraux sont souvent précaires.
- Les **inégalités entre régions** sont fortes : Gauteng, Kwazulu-Natal et Cap-Ouest concentrent 70 % du PIB. À l'échelle intra-régionale, anciens **bantoustans et townships** restent des zones de grande pauvreté.

3. Les plaies de l'Afrique du Sud : violence et SIDA

- La société est gangrenée par la violence : envers les immigrants (50 morts en mai 2008), envers les femmes (30 % de femmes violées). 25 000 meurtres par an placent le pays au **1^{er} rang mondial** des pays les plus violents. La violence est ancrée dans la société.
- Avec un taux de prévalence de 17,8 %, l'Afrique du Sud est l'un des pays les plus touchés par le SIDA. L'espérance de vie n'y est que de 49,5 ans (62 ans en 1990) ! C'est la **première cause de mortalité**, surtout dans les *townships*.
- La fin de l'apartheid a permis un formidable développement des mobilités, et donc de la contamination. Longtemps niée, l'épidémie de SIDA n'a **pas été combattue avant 2003**. Une amélioration se dessine : en 2010, on a dénombré 5,38 millions de séropositifs contre 5,6 millions en 2009.

Conclusion

[Reprise] La fin de l'apartheid a ainsi permis d'inventer une « nation arc-en-ciel », laquelle a démarré son émergence, sur le plan social en tout cas. L'Afrique du Sud post-apartheid est aujourd'hui la première économie d'Afrique, dominante au plan régional, puissamment insérée dans la mondialisation et en voie d'affirmation au plan international : toutefois, cette réussite traduit surtout l'internationalisation du capitalisme sud-africain, encore essentiellement blanc. Les limites du « miracle » se font ainsi sentir, avec des inégalités à toutes les échelles et une radicalisation de la société.

[Réponse à la problématique] L'Afrique du Sud est donc **pour une part un pays émergent**, qui a connu des réussites, notamment avec l'affirmation incontestable d'une classe moyenne noire et d'une diplomatie mondiale active que couronne le magistère moral de Nelson Mandela. Son insertion dans la mondialisation permet cependant **plus l'internationalisation des grandes firmes sud-africaines qu'un développement partagé**, encore entravé par de profondes inégalités et une société en voie de radicalisation : l'essentiel des leviers économiques est encore détenu par la classe entrepreneuriale blanche. Cette population semble de moins en moins à l'aise dans la nouvelle Afrique du Sud, spécialement sous la présidence Zuma. Cela ne laisse pas de questionner l'avenir d'une nation où haines et fractures paraissent l'emporter sur la réconciliation pourtant célébrée par le « miracle » sud-africain.

[Ouverture] Est-il possible de régler en quelques années plusieurs siècles de « développement séparé » ? Beaucoup reste à faire dans la nouvelle Afrique du Sud. **L'émergence est un processus long** qui peut connaître des avancées et des reculs à toutes les échelles. Et l'on est bien loin de l'image satisfaisante d'une Afrique du Sud en plein développement.

Mumbai, une métropole du Sud en forte croissance

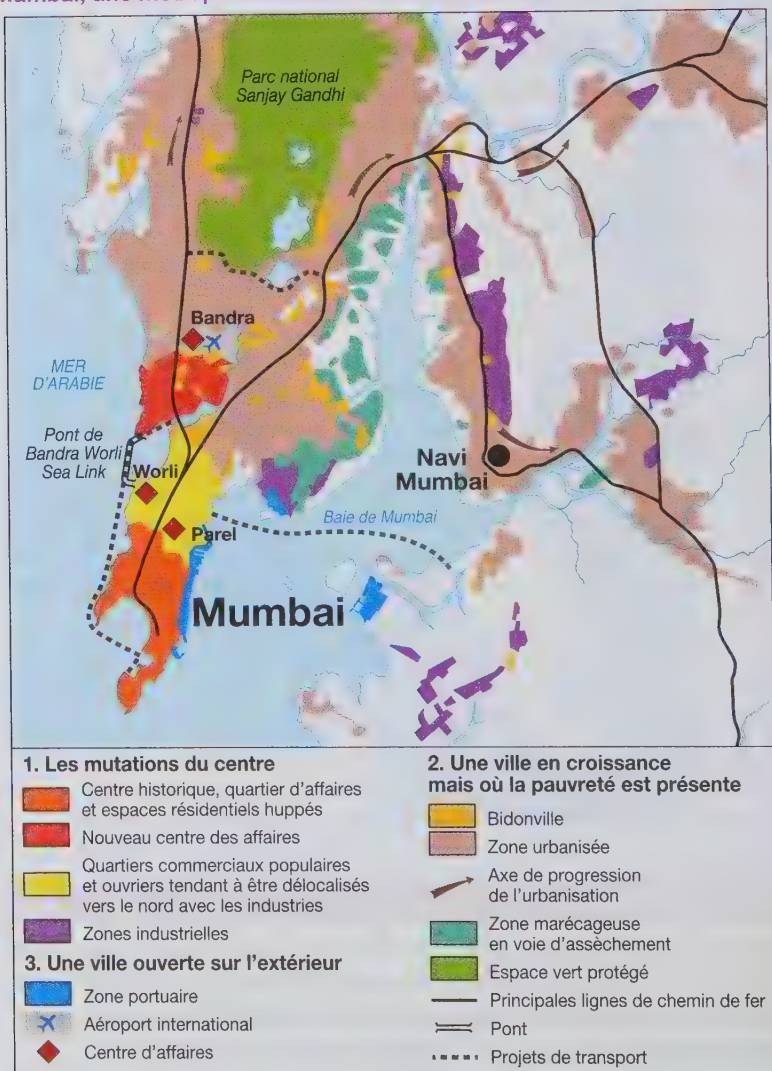


LES CLÉS DU SUJET

- Il ne s'agit pas de faire un plan de Mumbai mais de répondre au sujet qui souligne trois éléments : la fonction de **centre de commandement** et l'**interface** avec l'extérieur (« métropole »), les **inégalités de développement** et la **pauvreté** (« du Sud »), et l'**étalement urbain** (« croissance »).
- Ces idées permettent d'identifier les **principaux points** à représenter, sachant qu'il faut regrouper les éléments **de même nature** et représenter les éléments les plus importants par les couleurs les plus vives. On adopte des flèches pour indiquer la dynamique d'étalement urbain.

CORRIGÉ 48

Mumbai, une métropole du Sud en forte croissance



Population et croissance dans l'Asie du Sud et de l'Est

LES CLÉS DU SUJET

Comme le sujet ici n'est accompagné d'aucune indication, il convient de **déterminer la problématique** par vous-même. Il faut dans un premier temps **définir les termes du sujet** pour établir le thème central et les enjeux qui lui sont associés. Pensez à deux éléments importants :

- le libellé est proche des questions au programme, mais il ne faut **pas réciter le cours**. Une composition est un travail de **réflexion** et la démonstration doit être construite pour répondre exactement au sujet posé. Ici le sujet porte sur **les problèmes et les enjeux** associés à la croissance et non sur les aspects de la croissance en tant que tels ;
- il faut montrer en quoi la population représente un **défi lancé à la croissance économique** et comment la croissance économique asiatique peut répondre aux **besoins d'une telle masse démographique**.

CORRIGÉ 49

POINT MÉTHODE

Traiter un exemple dans une composition

- 1 Dans une composition, chaque idée doit être **illustrée par un exemple**. L'ensemble forme un paragraphe. L'exemple doit être assez détaillé afin d'apporter un **complément d'information** par rapport à l'idée. Un exemple ne se limite en aucun cas à un nom. Alors même qu'il ne connaît pas nécessairement l'exemple, le lecteur doit avoir assez d'informations pour comprendre ce que dans l'exemple illustre votre propos.

- 2 Pour vous guider dans cette démarche, pensez que développer un exemple se fait souvent grâce à **deux ou trois phrases**. Pour être capable de réussir sans difficulté cet exercice, il faut, **lorsque vous apprenez**, penser à **associer un exemple avec chaque idée du cours**. Il peut être utile de faire des fiches d'exemples sur lesquelles vous indiquez pour quelles idées cet exemple peut convenir.
- 3 Vous pouvez également dessiner un **schéma** en guise d'exemple, pour illustrer l'un de vos propos.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche et présentation du sujet] Les pays de l'Asie du Sud et de l'Est connaissent depuis plusieurs décennies les taux de croissance démographique et économique les plus élevés du monde. Leur population a pratiquement doublé en l'espace de 50 ans et, alors que beaucoup des pays de la zone étaient des pays en développement, ils sont aujourd'hui parmi les nouvelles puissances économiques. Pourtant cette croissance, par son importance et sa rapidité, n'est pas sans poser des problèmes.

[Problématique] Quels sont les défis liés à la croissance économique et démographique des pays d'Asie du Sud et de l'Est ?

[Annonce du plan] Répondre à cette question suppose de s'intéresser aux enjeux associés à la croissance démographique, d'envisager ceux liés principalement à la croissance économique, avant de souligner les disparités qui existent entre les pays.

I. Former, nourrir et loger une population toujours plus nombreuse

1. Assurer les besoins vitaux

• Avec 1,8 Md d'habitants en Asie du Sud et 1,6 Md en Asie de l'Est (soit la moitié du monde), et une croissance démographique qui se poursuit (surtout en Asie du Sud), les défis sont formidables, imposant de faire évoluer **l'agriculture** pour nourrir la population. Le recours à la **révolution verte** et une **agriculture intensive** ont permis de relever largement le défi de l'alimentation, d'autant qu'en Inde et surtout en Chine la croissance démographique a été fortement limitée. En dépit des progrès, la malnutrition et la sous-nutrition sont pourtant encore présentes dans certaines zones.

- Cette population doit également être logée, notamment dans les villes car l'agriculture n'offre plus assez d'emplois. Cela se traduit par des villes de plus en plus vastes où les **conditions de logements sont parfois difficiles** comme en témoigne Mumbai où la ville s'étend toujours davantage et où les bidonvilles, les *slums*, sont nombreux.

Mumbai, une métropole en forte croissance



2. Former la population pour répondre aux besoins de l'économie

- Cette population doit également **être éduquée** afin de satisfaire les besoins de main-d'œuvre, de plus en plus qualifiée. La Chine et l'Inde multiplient les investissements dans l'éducation, notamment les universités, et encouragent leurs étudiants à partir à l'étranger : 15 % des étudiants étrangers aux États-Unis viennent d'Inde. Le nombre d'étudiants chinois présents aux États-Unis a crû de 30 % en 2009.
- Le développement des industries de main-d'œuvre, qui demandent beaucoup de personnes peu qualifiées, conjugué à celui plus récent des industries de hautes technologie, permet d'**offrir un grand nombre d'emplois** à une population principalement d'origine agricole.

II. Maintenir la croissance économique

1. Affronter une concurrence plus large au sein de la mondialisation

- Une partie de la croissance de la production est aujourd'hui absorbée par le marché national. Néanmoins, pour se développer, les économies des pays

de l'Asie du Sud et de l'Est se sont d'abord **tournées vers l'exportation**. Ces pays sont largement en **concurrence**. Ainsi les États-Unis sont le premier partenaire commercial de la Chine et du Japon. Si pour l'instant, le Japon a réussi à maintenir son avance grâce à sa supériorité technologique, celle-ci s'érode progressivement face au développement de la Chine.

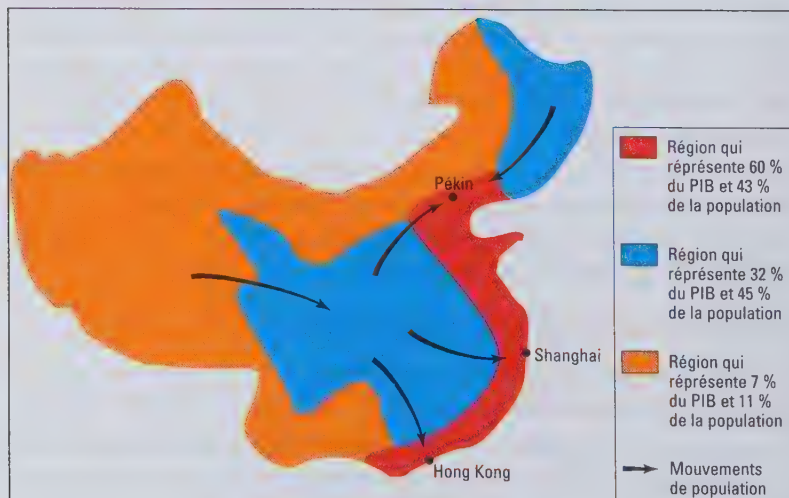
- La concurrence joue aussi pour l'**approvisionnement**, que ces pays aient peu de ressources (Corée du Sud, Japon) ou d'énormes besoins (Chine, Inde). Ils multiplient les **alliances stratégiques**, afin de garantir leurs approvisionnements en céréales, minerais et hydrocarbures. Cette rivalité a des conséquences pour pratiquement tous les pays du monde, car elle est une des principales causes de l'augmentation des cours moyens des matières premières.

2. Assurer les fondements de la croissance

- La croissance économique se fait souvent **aux dépens de l'environnement**. Un nuage brun, lié à la pollution, couvre le nord de l'Inde et une partie de la Chine plusieurs mois par an. La **déforestation** est importante en Indonésie et la surpêche est notable à proximité des côtes japonaises. Cela pose la question de la **durabilité de la croissance** d'autant que la situation n'est guère meilleure sur le plan socioéconomique.

- La croissance économique n'est pas suffisante pour **résorber les disparités socio-économiques** tant à l'échelle des villes qu'à l'échelle des pays. Ainsi, en Chine, le schéma souligne les très fortes inégalités de richesse selon les provinces.

Les inégalités de richesse en Chine



III. De fortes disparités entre les pays

Tous les pays d'Asie du Sud et de l'Est n'ont cependant pas les mêmes défis à relever, selon le niveau de développement économique et l'importance de la croissance démographique qu'ils présentent.

1. Les défis de la maturité

- Le Japon et la Corée du Sud sont principalement soumis au **vieillissement prononcé** de leur population, ce qui pose des problèmes d'accueil des personnes âgées et d'augmentation des coûts de santé.
- Sur le plan économique, ils doivent surtout **maintenir leur avance technologique**, ce qui implique des investissements de plus en plus lourds. Le chômage tend à progresser.

2. Les défis du nombre et de la puissance

- L'Inde et la Chine continuent à exercer un **contrôle démographique** strict pour limiter leur croissance démographique et pour que les fruits de la croissance économique soient sensibles. La formation de la population constitue un des postes les plus importants des dépenses de ces pays.
- Une **classe moyenne a réussi à s'affirmer** mais une large partie de la population est encore rurale et a des conditions de vie très difficiles. Les gouvernements craignent les mouvements de révolte et les grèves.

3. S'adapter à une croissance forte et récente

- La plupart des pays de l'Asie du Sud-Est sont encore aux **premiers stades de la croissance**. Les perspectives de progrès sont très importantes tout comme les défis économiques et démographiques. Ils ont encore à relever la plupart des points abordés ici.
- Ils bénéficient des exemples des autres pays de la zone avec lesquels ils sont très liés sur le plan économique, que ce soit par les **échanges économiques** ou au sein de l'ASEAN.

Conclusion

Les pays de l'Asie du Sud et de l'Est ont été capables de susciter et de gérer simultanément, ou presque, une croissance démographique et une croissance économique exceptionnelles qui leur ont permis de relever la plupart des défis auxquels ils étaient confrontés. Néanmoins, il reste encore des progrès à accomplir, notamment pour que cette croissance soit durable.

Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales

LES CLÉS DU SUJET

■ Entrer dans le sujet, définir les mots clés

Comme presque toujours, le sujet reprend l'intitulé d'une partie du programme. Il faudra varier les échelles et les exemples pour jongler entre les concurrences régionales (c'est-à-dire en Asie) et les ambitions mondiales.

■ Dégager la problématique et définir le plan

- Aucun plan n'est suggéré. Il va donc falloir en créer un après avoir défini les termes du sujet et fait émerger une problématique possible. Vous pourrez certainement vous aider du plan du cours travaillé pendant l'année en classe, mais attention à bien traiter le sujet en tant que tel : la simple récitation d'un cours n'est pas exactement ce qui est attendu !
- Le sujet est un **sujet comparatif** : veillez absolument à éviter les plans de type : 1. La Chine, 2. Le Japon. Cela ne manquerait pas d'être sévèrement sanctionné. On attend au contraire un plan thématique, avec une **comparaison permanente entre les deux pays considérés**.
- Vous pouvez commencer par établir les ambitions mondiales, c'est-à-dire les **projets de puissance** développés par les deux pays. Puis, vous pourrez détailler les **moyens** mis au service de ces projets. Il est recommandé d'utiliser, pour ce faire, la célèbre et désormais classique distinction de Joseph Nye entre *hard power* et *soft power*. À chaque moment de l'analyse, veillez à développer en quoi les deux puissances s'affrontent dans des concurrences régionales.
- Enfin, s'agissant d'ambitions mondiales, il est difficile de ne pas évoquer les rapports entre ces deux puissances asiatiques et l'**hyperpuissance mondiale que sont les États-Unis**. N'en faites cependant pas trop : ce n'est pas votre sujet !

CORRIGÉ 50**POINT MÉTHODE****Rédiger une introduction : plan**

1 Une introduction se décompose en trois parties, symbolisées par les **3 P : Présentation, Problématique, Plan**.

2 Une fois que vous avez défini votre problématique, il faut annoncer votre plan, c'est-à-dire **comment vous comptez traiter le sujet**. C'est dire qu'il est **important d'avoir préparé son plan au brouillon**. L'intérêt d'annoncer le plan est de **montrer où vous allez**. Si vous ne le faites pas, le correcteur en déduira que votre propos n'est pas organisé.

3 Une fois la problématique dégagée et le plan trouvé, la difficulté réside dans la **rédaction de l'annonce**. Les tournures telles que « Dans une première partie, nous verrons que... » sont particulièrement lourdes et maladroites. Aussi pouvez-vous essayer une méthode plus élégante, qui consiste à **résumer en trois phrases les trois parties de votre plan** (ou deux, ou quatre, si votre plan est moins bien organisé). Veillez bien à faire **une phrase pour chaque partie, ni plus, ni moins**. Le correcteur comprendra facilement qu'à chaque phrase correspond une partie de votre développement.

Les titres en couleurs servent à guider la lecture et ne doivent en aucun cas figurer sur la copie.

Introduction

[Accroche et présentation du sujet] À l'heure où la Chine a remplacé le Japon comme 2^e économie mondiale, le **xxi^e siècle** semble bien être **le siècle de la Chine**. Le Japon est pourtant loin d'être une puissance mineure, même si la défaite de 1945 a réduit à néant ses ambitions mondiales pour un demi-siècle.

[Problématique] Qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les projets, les ambitions mondiales de ces deux puissances ? De quels moyens disposent-elles pour faire valoir ces ambitions ? Comment se manifestent leurs concurrences en Asie ?

[Annonce du plan] Leurs **ambitions mondiales** sont communes et manifestes sur le plan économique, mais moins évidentes dans les autres domaines. Le **soft power** de ces deux pays est en pleine affirmation. Mais leur **hard power** est très inégal et révèle des ambitions divergentes.

I. Des ambitions mondiales divergentes

- La volonté de domination japonaise, tétanisée par la défaite de 1945 et les retraits qu'elle a imposés, passe davantage par une influence économique. En dépit de quelques regains nationalistes, le Japon n'a pas de volonté d'affirmation de puissance et devient progressivement une « Suisse de l'Asie, prospère et pacifique ». La Chine, à l'inverse, dont le nationalisme est exacerbé par le « siècle de la honte » et alimenté par son extraordinaire croissance économique, se prépare à un **condominium mondial** avec les États-Unis. Seule la Chine paraît en effet en mesure de porter le défi aux États-Unis, même si, encore à l'heure actuelle, selon une stratégie bien connue, elle avance masquée, s'efforçant de se présenter comme une puissance pacifique.
- Sur le plan économique, en revanche, les ambitions mondiales du Japon, comme de la Chine, s'expriment à travers la **recherche des matières premières** desquelles ils sont très dépendants. Cette dépendance partagée explique la concurrence acharnée que se livrent les grandes firmes japonaises et chinoises à travers le monde. La **concurrence** se déploie également **sur les marchés mondiaux**. À ce jeu, cependant, le Japon a plusieurs longueurs d'avance, notamment technologiques, même si la Chine dispose de marges de manœuvre financières colossales et a peu de scrupules. Au plan régional, toutefois, les concurrences économiques font place à davantage de complémentarité, la Chine pouvant partiellement être considérée comme une plateforme d'assemblage pour les produits technologiques japonais.

II. Les outils du *soft power*

- Le Japon, depuis la défaite de 1945, a beaucoup développé son *soft power*. Les mangas, les dessins animés, tels ceux de Hayao Miyazaki, ont beaucoup **amélioré l'image du Japon** en Asie et dans le monde : c'est le **cool Japan**, dont l'image positive est très éloignée de celle de l'empire militariste de la Seconde Guerre mondiale. C'est sans doute la raison pour laquelle la Chine ne manque jamais de rappeler au monde ce passé que le Japon souhaite oublier : un aspect mémoriel de la concurrence régionale entre les deux puissances. Enfin, l'aide japonaise au développement représente 10 milliards de dollars par an et sa participation aux opérations de l'ONU est toujours importante.
- Le *soft power* chinois est également **en plein essor**, surtout vers les pays du Sud, dont les dictatures apprécient les **principes chinois de non-ingérence et d'inconditionnalité de l'aide**, ce qui lui assure ressources et débouchés quasi exclusifs, au mépris de la réprobation de la communauté internationale. Par ailleurs, 300 **instituts Confucius** dans 80 pays enseignent la langue et l'histoire de la Chine. Les médias mondiaux diffusent **l'image d'une Chine moderne** qui a accueilli les Jeux olympiques à Pékin en 2008 et l'exposition universelle à

Shanghai en 2010. En Asie, la diaspora chinoise, de près de 30 millions de personnes, relaie ce *soft power* : un atout dont le Japon ne dispose pas.

III. Les outils du *hard power*

- La Chine est membre permanent du **Conseil de sécurité** de l'ONU. Son activisme diplomatique en fait un partenaire obligé. Le Japon, vaincu en 1945, n'a pas ce statut privilégié qui donne un **droit de veto** sur les affaires mondiales, même s'il a été le plus souvent élu membre non permanent. Ainsi, le veto chinois (et russe) au Conseil de sécurité ne permet pas à la communauté internationale d'intervenir en Syrie.
- La **puissance militaire** chinoise est au service de la « **géopolitique des trois cercles** » : rassembler les Chines historiques ; s'imposer dans l'aire Asie-Pacifique ; affirmer sa puissance au niveau mondial. La sécurisation des routes maritimes passe par la stratégie du « **collier de perles** ». Le budget militaire augmente de 15 % par an et a sextuplé depuis 2000, au 2^e rang mondial. Puissance nucléaire, le pays développe une armée plus moderne, encore très loin de la puissance américaine, mais en progrès constants.
- Les Forces japonaises d'autodéfense ont hérité de 1945 l'interdiction de toute action offensive et de toute arme nucléaire. Le Japon est cependant un « pays du seuil », c'est-à-dire qu'il dispose de la capacité technologique de devenir une puissance nucléaire militaire en quelques mois. Le budget militaire japonais est le 6^e mondial, privilégiant la qualité et la technologie sur la quantité. Les armements sont très avancés, notamment sous licence américaine. Le Japon est sous **protection militaire américaine** : une protection jamais remise en cause depuis le traité de Tokyo en 1951, à tel point que le Japon est souvent décrit comme « **le porte-avions des États-Unis** » en Asie !

Conclusion

[Réponse à la problématique] Les deux puissances présentent donc des **profils différents**. Si le Japon a les moyens d'ambitions mondiales, il subit toujours les séquelles de la défaite de 1945. Son projet de puissance en est comme tétanisé. La Chine, en revanche, affirme des **ambitions mondiales de très haut niveau**, et ses moyens d'y parvenir se développent. Les concurrences régionales prennent parfois un caractère agressif même si elles font davantage place à des complémentarités sur le plan économique.

[Ouverture] Dans les deux cas, cependant, Chine et Japon doivent compter avec les **États-Unis** : l'un comme soutien et garant de sa sécurité, l'autre comme un rival encore loin en tête.

Japon et Chine, concurrences régionales

► Montrez que ces deux documents permettent de présenter la concurrence régionale Japon-Chine. Quels aspects de cette concurrence ne font-ils pas apparaître ?

DOCUMENT

Le face-à-face Chine-Japon

« S'agissant de la construction régionale, [les conceptions de la Chine et du Japon] sont opposées : pour la Chine, son périmètre devrait être celui de l'Asean+3 alors que le Japon milite pour l'Asean+6, qui inclut l'Australie, l'Inde et la Nouvelle-Zélande [...]. La raison du désaccord est évidente. La Chine préfère le cadre de l'Asean+3, où son influence est plus forte ; le Japon privilégie au contraire l'Asean+6 car les liens étroits qu'il a tissés avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et plus récemment l'Inde, lui permettraient d'établir "un arc de la démocratie" en rempart contre les ambitions chinoises. L'accès aux ressources, vital pour chacun des deux pays, les oppose aussi violemment. Pour les hydrocarbures par exemple, deux différends les ont déjà opposés. Outre le contentieux territorial sur l'archipel Senkaku/Diaoyutai, un désaccord les sépare sur leurs frontières maritimes et donc sur la propriété des ressources halieutiques¹ ou énergétiques de certaines zones, notamment les gisements pétroliers et gaziers situés en mer de Chine orientale. Ils s'étaient déjà longuement affrontés par Russie interposée sur le tracé du pipeline acheminant le pétrole sibérien vers la région Asie-Pacifique. »

C. Meyer, *Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ?*, « Nouveaux débats », Presses de Sciences Po, 2010.

1. Produits de la mer.

DOCUMENT

Aspects géopolitiques de l'Asie du Sud et de l'Est**1. Zones de conflits et de tensions**

-  Conflit ouvert
-  Principales zones de tensions internationales
-  Séparatisme
-  Déroit stratégique
-  Frontières disputées

2. Équilibres et capacités militaires :**a) de la puissance américaine**

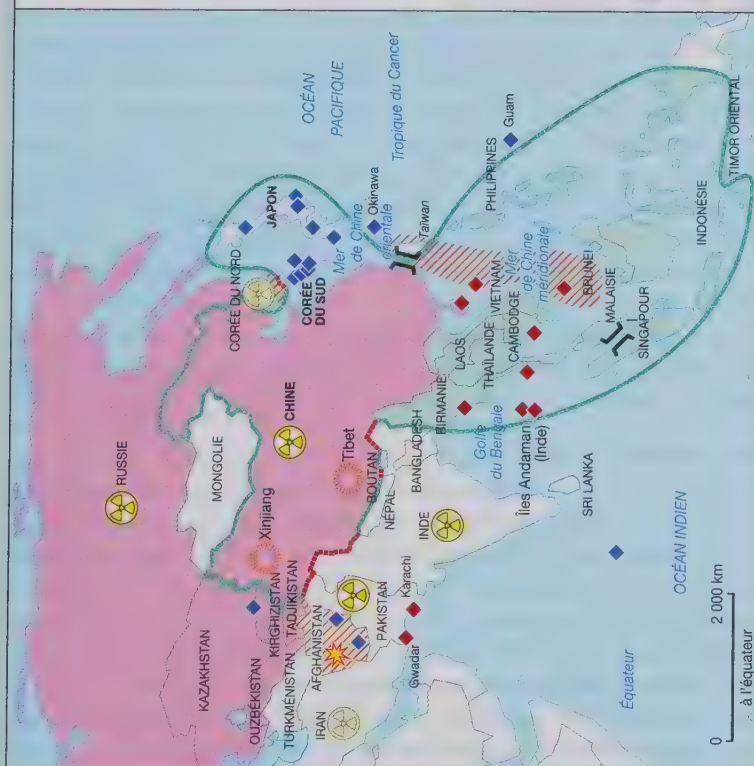
-  Base ou camp de l'armée américaine

b) des puissances asiatiques

-  État possédant l'arme nucléaire
-  État soupçonné de mener un programme nucléaire militaire
-  Principaux postes avancés des forces navales chinoises permettant de sécuriser les voies maritimes entre le golfe Persique et la Chine

3. Les organisations régionales

-  OCS (Organisation de Coopération de Shanghai)
-  ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)
-  ASEAN + 3



D'après « La Chine et la nouvelle Asie », *Questions internationales*,
La Documentation française, n° 48 mars-avril 2011.

LES CLÉS DU SUJET

■ Lire la consigne

- Le sujet reprend à l'identique la formulation d'une partie du programme. Il vous est donc demandé d'analyser en quoi les deux documents permettent de **rendre compte des principaux aspects de la concurrence entre la Chine et le Japon**. Attention : l'échelle retenue est exclusivement régionale, c'est-à-dire en Asie orientale. Il faudra délimiter soigneusement les thèmes et exemples choisis pour éviter le hors-sujet.
- Il vous est spécifiquement demandé de procéder à une **analyse critique** de ces documents. Rappelons que ce regard critique est indispensable, même quand la consigne ne le précise pas (voir ci-dessous).

■ Analyser les documents

- Le **document 1** provient d'une source majeure : le livre de Claude Meyer, paru en 2010 aux Presses de Sciences-Po, fait autorité sur la question. Bonus non négligeable, son titre vous donne la **problématique** du sujet.
- Le **document 2** est une carte de synthèse, dont l'essentiel est tiré de l'excellente revue *Questions internationales*, que publie La Documentation française. Même si la carte déborde assez largement le cadre de l'analyse régionale en Asie de l'Est, elle suggère en même temps à quel point les concurrences Chine-Japon, même au niveau régional, ne peuvent s'analyser sans faire références à des enjeux et des partenaires extérieurs.
- La qualité scientifique de ces documents garantit une certaine sécurité dans les propos tenus. Cela explique sans doute que le sujet demande non pas de critiquer les documents, mais d'en compléter les extraits présentés.

■ Définir les axes de l'étude

- Après avoir bâti un plan relevant et classant les différentes catégories de concurrences entre la Chine et le Japon, on peut s'appuyer sur trois axes :
 - un premier axe d'étude présentera les concurrences d'essence géopolitique, à travers l'analyse de l'intégration régionale et de la lutte pour la suprématie en Asie orientale ;
 - un deuxième axe envisagera les concurrences plutôt géoéconomiques, à travers les accès aux marchés et aux ressources ;
 - un troisième axe soulignera la persistance historique de ces concurrences et la situation exceptionnelle qui est celle du **xxi^e siècle**.

CORRIGÉ 51

Introduction

Chine ou Japon ? Quel leader pour l'Asie ? Le titre de l'ouvrage de Claude Meyer, dont un extrait constitue le document 1, pose d'emblée la question de la lutte que se livrent le Dragon et le Sumo pour la **suprématie asiatique**. Une lutte d'autant plus acharnée que, pour la première fois dans l'histoire, les deux puissances sont **simultanément puissances régionales** dans une Asie qui redevient doucement le **centre du monde**.

Le livre de Claude Meyer est un ouvrage paru aux Presses de Sciences-Po en 2010 offrant toute garantie scientifique. C'est également le cas du document 2 qui est une carte de synthèse adaptée de celle parue dans le n° 48 de la revue *Questions internationales* en 2011 sur « La Chine et la nouvelle Asie ». Le texte de Claude Meyer aborde à la fois les **aspects géopolitiques et géoéconomiques**, alors que la carte privilégie, au moins dans son titre, les aspects géopolitiques.

Ces concurrences en Asie peuvent d'abord être abordées sur le plan **géo-politique**. Mais l'aspect **géoéconomique** n'est jamais loin. D'autant que ces concurrences sont en réalité **anciennes** et poursuivent aujourd'hui une lutte engagée depuis bien longtemps.

I. Concurrences géopolitiques : intégration régionale ou suprématie régionale ?

1. L'intégration au Sud : l'ASEAN

Dans une mondialisation qui intègre des sous-ensembles toujours plus larges de l'espace terrestre, **l'intégration régionale est un enjeu majeur de puissance**. Certes, l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) est une organisation autant économique que politique. Mais l'expérience montre que **l'intégration se réalise le plus souvent au bénéfice du partenaire le plus puissant**. C'est la raison pour laquelle la Chine et le Japon, associés à l'**ASEAN+3** (avec la Corée du Sud) tentent d'y faire prévaloir, comme l'indique le document 1, des conceptions opposées : la Chine tente d'y retrouver son influence historique, ce qui ne manque pas d'inquiéter ses partenaires. Sans doute est-ce la raison pour laquelle, comme le dit Claude Meyer, le Japon tente de diluer l'influence chinoise dans l'**ASEAN+6** : les trois nouveaux entrants (Inde, Australie, Nouvelle-Zélande) sont des pays démocratiques, dont l'addition affaiblirait la position d'une Chine autoritaire et traditionnellement ennemie de l'Inde.

2. L'intégration au Nord : l'OCS

En revanche, ce n'est pas le cas dans le nord de la zone. La Chine tente de jouer dans la géopolitique asiatique un **rôle-pivot**. C'est ce que montre bien son appartenance à l'**Organisation de coopération de Shanghai**. L'extrait de Claude Meyer n'en fait pas mention, mais l'OCS est présentée sur le document 2 : elle rassemble la Chine, la Russie et l'essentiel des pays d'Asie centrale ex-soviétique. L'objectif de cette structure est géopolitique et concerne le domaine de la sécurité (lutte contre le terrorisme et l'impérialisme américain). Allié des États-Unis, le Japon s'y est vu refuser le statut d'observateur.

3. La lutte pour la suprématie régionale

La **lutte pour la suprématie géopolitique régionale** est en effet acharnée. Le document 2 en évoque – brièvement – la complexité en mentionnant les bases américaines présentes dans la région. Japon (et Corée du Sud) y apparaissent comme de véritables « **porte-avions** » des **États-Unis**. Il faut dire que dans un **environnement régional nucléarisé** (Chine et Russie, mais aussi Inde et Pakistan), le Japon a bien besoin du parapluie nucléaire américain. Il le paie certes d'une présence militaire parfois critiquée. Mais c'est perçu comme un mal nécessaire au Japon, notamment avec une Corée du Nord dont le programme nucléaire, avec trois essais depuis 2006, n'est plus un secret pour personne, contrairement à ce que laisse penser le document. Les **budgets militaires régionaux** sont partout en augmentation : le budget chinois, à 120 Mds de dollars, est le 2^e mondial et augmente d'environ 15 % par an ; le budget japonais peine à atteindre la moitié de ce chiffre (6^e mondial). Il est vrai qu'en plus de capacités militaires à très haute technologie, les forces de défense japonaises bénéficient de la présence de la première armée du monde (45 % du budget militaire mondial pour les États-Unis).

[Transition] La concurrence géopolitique Chine-Japon, brouillée par la présence américaine, s'annonce rude, d'autant qu'elle est exacerbée par les concurrences géoéconomiques qui ne sont pas moins vivaces.

II. Concurrences géoéconomiques : accès aux marchés, accès aux ressources

1. Où sont les concurrences économiques et financières ?

Aucun des deux documents ne présente malheureusement les **concurrences économiques et financières** auxquelles se livrent la Chine et le Japon. Les grandes firmes des deux pays se livrent une concurrence féroce, dans des secteurs comme l'énergie, les matériels de transports, les infrastructures ou l'automobile. La force de frappe chinoise en matière d'investissements directs, quel que soit le régime politique en place, lui assure des **marchés**

auxquels le Japon ne peut pas toujours prétendre. Ainsi, la Chine est-elle devenue le premier investisseur en Birmanie, malgré la dictature militaire toujours en place. Les Chinois visent les ressources énergétiques du pays...

2. Des contentieux territoriaux pour l'accès aux ressources

L'accès aux ressources est en effet une problématique majeure pour les deux pays : le document 1 le montre bien dans la deuxième moitié du texte. Chine et Japon, bien que de taille démographique sans commune mesure, sont des économies proches, la 2^e et 3^e mondiale respectivement. Or, leurs profils sont très similaires, avec de fortes dépendances en énergie et matières premières, dont leurs économies ont un besoin vital. Leur concurrence y est plus féroce encore. Claude Meyer en donne quelques exemples très significatifs. Lors de la réorientation des conduites russes vers l'Asie-Pacifique, Chine et Japon se sont affrontés sur le tracé du pipeline : alimentée depuis les gisements de Sibérie occidentale, la conduite, qui s'arrêtait en 2007 à Skovorodino sur l'Amour, a été prolongée en 2010 jusqu'aux raffineries chinoises de Daqing ; toujours prudents, les Russes ont prolongé le tracé de l'ESPO (*Eastern Siberia-Pacific Ocean pipeline*) jusqu'au terminal de Kozmino, où les hydrocarbures sont ensuite acheminés par tankers jusqu'au Japon. De même, les revendications chinoises sur la mer de Chine orientale (îles Senkaku) ou méridionale visent spécifiquement des territoires riches de ressources offshore.

3. Sécuriser la route du pétrole : collier de perles ou parapluie américain ?

L'approvisionnement en pétrole est d'une telle importance pour les deux pays que la sécurisation de la route du pétrole fait partie de leurs « intérêts vitaux », comme en témoigne d'ailleurs également le document 2. Quelques chiffres le démontreront facilement : Chine et Japon sont les 2^e et 3^e importateurs mondiaux de brut (9 et 5 millions de barils par jour !) ; or, Russie exceptée, les cinq premiers exportateurs mondiaux se trouvent tous à l'ouest du détroit de Malacca, surtout dans le golfe Persique. La sécurisation de cette route maritime est donc stratégique ! Si le Japon peut compter sur la toute-puissance aéronavale américaine, la Chine s'est lancée depuis une dizaine d'années dans la constitution d'un réseau de postes avancés, le « collier de perles ». [Transition] Là encore, l'alliance américaine brouille la concurrence sino-japonaise. Cela n'a cependant pas toujours été le cas.

III. Concurrences régionales d'hier et d'aujourd'hui

1. Une longue histoire d'influences et de rivalités

Chine et Japon partagent en effet une longue histoire d'influences croisées et de rivalités durables dont les documents ne font pas mention. La Chine

est peut-être la plus ancienne civilisation du monde mais le Japon, quoique touché par son influence culturelle, en a toujours refusé le système tributaire. Paradoxalement, c'est au moment où la Chine entre dans le « **siècle de la honte** » (1842-1949) que le Japon, *via* la **révolution Meiji**, accède à un rang de puissance régionale et entame le démantèlement de la Chine du Nord.

2. Deux puissances régionales

Certes, la **défaite de 1945** prive le Japon d'un certain nombre des attributs de la puissance (capacité nucléaire, siège permanent au Conseil de sécurité). Mais la période de Haute Croissance (1955-1973) le propulse au rang de 2^e économie mondiale. Depuis une vingtaine d'années, **l'émergence chinoise et la stagnation japonaise** ont inauguré une situation inédite dans l'histoire longue de cette rivalité : **Chine et Japon sont pour la première fois simultanément des puissances régionales**. Cela explique, bien qu'absent des documents, que les concurrences (et non la domination de l'un sur l'autre) soient portées à un point d'exacerbation inconnu jusqu'alors.

3. Rivalités culturelles et mémorielles en Asie

Cela se traduit également par un aspect oublié des extraits présentés dans les documents : la **concurrence culturelle**. La Chine joue sur les souvenirs détestables laissés par l'occupant japonais en Asie pendant la Seconde Guerre mondiale, ravivés périodiquement par les visites de personnages officiels japonais au sanctuaire shintoïste de **Yasukuni** où reposent notamment des militaires reconnus comme criminels de guerre. L'image d'un « **cool Japan** » véhiculée par la culture manga ne suffira peut-être pas à freiner la propagation des instituts Confucius, que relaie une **diaspora chinoise** très active, dont 80 %, soit 30 millions de personnes, sont implantés en Asie du Sud-Est.

Conclusion

Les documents présentent donc l'essentiel des aspects des concurrences régionales Chine-Japon, de nature géopolitique comme géoéconomique. Cependant, parce que ce sont des extraits d'ensembles plus larges, ils laissent de côté nombre d'aspects, de domaines où s'expriment ces concurrences. Il est cependant un autre aspect qui a été négligé : l'incontestable complémentarité qui existe entre les économies chinoise et japonaise. L'économie régionale asiatique fonctionne largement comme un **circuit intégré**, dans lequel **concurrences et complémentarités** sont indissociables.

III. Préparer l'épreuve orale de contrôle

La puissance américaine dans les années 1970

PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet porte sur la **puissance** : il faut présenter ses différents **aspects** pour la caractériser. Il s'agit de déterminer si cette puissance est hégémonique ou fragile.
- Le sujet se limite aux **États-Unis d'Amérique** et aux années **1970**, moment où la crise pétrolière remet en cause les équilibres mondiaux.

Mobiliser ses connaissances

- Le sujet porte sur la question 1 du thème 3 d'histoire, c'est-à-dire sur le moment où les États-Unis sont à l'**apogée** de leur puissance. Certaines connaissances vues en géographie (question 1 du thème 3) valaient déjà en 1970 et peuvent être utilisées ; de même vous pouvez puiser dans le chapitre consacré à « la gouvernance économique mondiale depuis 1944 » (question 3 du thème 4 en histoire).
- Les années 1970 sont celles de la **détente Est-Ouest** d'une part, de la fin des **Trente Glorieuses** d'autre part. Recherchez les causes de ces changements (usure du modèle établi à Bretton Woods en 1944, nouvelles concurrences et affaiblissement des blocs...).

Organiser l'exposé

Le sujet faisant bilan de la puissance à un moment précis de l'histoire, il convient de privilégier un plan thématique. Évaluez la puissance politique et militaire, puis économique et enfin culturelle des États-Unis.

PRÉSENTATION**Introduction**

Grand vainqueur de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis se sont posés avec succès en leader et protecteur du bloc de l'Ouest pendant la période des Trente Glorieuses. Leur puissance est-elle encore hégémonique dans les années 1970 ou la crise la fragilise-t-elle ?

**I. Le leader contesté du « monde libre »
(puissance politique)**
1. Une puissance armée qui se fait respecter

- Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, les États-Unis sont dotés du droit de veto.
- Ils détiennent la force nucléaire et une capacité d'intervention militaire planétaire.
- Leur réseau d'alliances (OTAN, OTASE...) est imposant.

2. Des alliés fidèles et solides mais critiques

- Leur adhésion aux valeurs idéologiques garantit la solidité des liens.
- Le soutien de puissances nucléaires (France et Grande-Bretagne) leur est acquis.
- Mais la France quitte l'OTAN (1966) et la RFA mène une *Ostpolitik* qui inquiète.

3. Des adversaires capables de lui résister

- Le bloc de l'Est (URSS et Pacte de Varsovie) fait face.
- Les guérillas dans les Suds (Viêt Nam, Amérique latine) résistent avec succès.

II. Le numéro un mondial affaibli (puissance économique)
1. Le premier producteur mondial et la richesse économique

- Tous les secteurs d'activité sont performants (industrie, agriculture, finances...).
- Ils sont en réussite commerciale sur l'ensemble des marchés.
- Ils restent la première puissance financière au monde.

2. Une puissance qui s'appuie sur des fondements solides

- L'abondance des ressources naturelles.
- La primauté technologique et scientifique.
- Des outils économiques incomparables (dollar, bourses, libéralisme).

3. Un contexte difficile

- Un déficit lié à la guerre du Viêt Nam.
- La concurrence de l'Europe reconstruite et des NPI.
- La crise du pétrole (premier et second chocs de 1973 et 1979).

III. Un modèle influent qui se diffuse dans le monde (puissance culturelle)

1. Une culture qui s'exporte bien

- La langue s'impose comme véhicule universel.
- Ses modes de vie ou de consommation se répandent.
- Des produits phares s'imposent sur tous les marchés (Coca-Cola).
- Les arts diffusent des standards universels (cinéma, musique, littérature...).

2. Le « rêve américain »

- Des valeurs qui fascinent (liberté, le *self-made-man*...)
- Des intellectuels influents (Marcuse).
- Des mouvements politiques qui font école (hippies, féminisme...).

Conclusion

Dans les années 1970, la puissance américaine est fragilisée mais reste dominante.

1973-1993 : la France face à la crise (aspects économiques et sociaux)

PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet porte sur la **France** dont il faut évaluer l'**action** ou les réactions dans un contexte donné. C'est donc essentiellement les choix politiques du pays qu'il faut caractériser. La France a-t-elle su faire face à la crise ?
- Les limites du sujet sont d'abord **temporelles**, du premier choc pétrolier (1973) à la fin de la guerre froide (1991) et création de l'UE (1993), moment d'espoir et de reprise économique. Le « face à la crise » combiné avec le sous-énoncé inscrit entre parenthèses invite à limiter l'étude aux seuls domaines de politiques **économiques et sociales**.

Mobiliser ses connaissances

Le sujet s'inscrit dans la question 1 du thème 4 (« Gouverner la France depuis 1946 »). La période à traiter correspond à celle dite de « **la crise** ». Au-delà des décisions politiques qu'il faudra exposer dans leur suite chronologique, ce sujet oblige à maîtriser au minimum les notions de **politique économique** : la relance, l'austérité, le monétarisme, la désétatisation ou encore la déréglementation néolibérale. Sur le plan social, il faut se référer aux mesures d'**intervention de l'État** et d'assistance publique (notion d'État-Providence), aux notions de « chômage de masse » et de « fracture sociale ».

Organiser l'exposé

Le sous-énoncé invite à suivre une approche **thématique** en deux parties.

PRÉSENTATION

Introduction

Entre le premier choc pétrolier de 1973 et la création de l'Union européenne vingt ans plus tard, la France traverse une zone de turbulences économiques et sociales. Comment a-t-elle fait face à cette situation ? A-t-elle trouvé des solutions satisfaisantes ?

I. Une adaptation difficile et tâtonnante (les aspects économiques)

1. La France déstabilisée

- La croissance ralentit et l'inflation s'accélère.
- Les déficits commerciaux se creusent et le franc est affaibli.
- Les entreprises éprouvent des difficultés de trésorerie.

2. Échec et limites des mesures classiques

- Les mesures de relance (Chirac, 1974 ; Mauroy, 1981) échouent.
- Les politiques d'austérité (Barre, 1976 ; Delors, 1983) peinent à stopper la crise.
- La politique monétaire (Barre) s'avère à double tranchant.
- La politique d'économies d'énergie et de « tout nucléaire » (1974) reste insuffisante.

3. Le choix européen et libéral

- Les mesures de dérèglementation soulagent les entreprises.
- Les solutions communautaires (Acte unique européen de 1986) redonnent espoir.
- La France s'engage dans le libéralisme européen (accord de Maastricht, 1992).

II. La mise en place d'une « fracture sociale » (les aspects sociaux)

1. L'installation durable du chômage et de la précarité

- Le chômage de masse et de longue durée s'installe.
- La précarité s'accroît (CDD) et l'exclusion frappe les plus faibles (SDF).

2. La multiplication des mesures d'assistance publique

- Une fiscalité à vocation sociale (CSG, ISF) est mise en place.
- Des revenus minimums d'insertion (RMI) sont institués pour parer au plus pressé.
- Les associations d'entraide se multiplient (Restos du cœur).

3. Le raffermissement des inégalités ?

- Les jeunes et les femmes sont plus touchés que les hommes adultes.
- La « fracture » s'établit en termes de qualification (l'exclusion des non-diplômés).
- La « fracture sociale » devient l'argument de campagne de J. Chirac (1995).

Conclusion

Entre 1973 et 1993, la France a trouvé des solutions pour faire face à la crise et ne pas sombrer, mais une partie des Français n'a pas trouvé sa place dans cette nouvelle société.

La reconnaissance des responsabilités de l'État français durant la Seconde Guerre mondiale

DOCUMENT La commémoration des rafles des 16-17 juillet 1942

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. [...]

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par l'État français. La France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux [...]. Nous conservons à l'égard des déportés juifs de France une dette imprescriptible.

Reconnaître les fautes du passé, reconnaître les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est, tout simplement, défendre une idée de l'Homme, de sa liberté, de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre [...].

Certes, il y a les erreurs, il y a les fautes, il y a, c'est indiscutable, une faute collective, mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Et cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus alors, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables de Libye, et partout où se battent les Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur des Français,

ces « justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur, cette France : les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance, qui fondent l'identité française et qui nous obligent pour l'avenir.

Discours de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995.

PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet porte sur les **responsabilités** : il s'agit d'expliquer dans quelle mesure cette allocution du président de la République marque une **évolution** dans la perception des mémoires du second conflit mondial.
- Le sujet se limite à l'**État français** durant la période de la Seconde Guerre mondiale. La date du document indique bien l'année concernée : **1942**.

Organiser l'exposé

- Dans un premier temps, vous devez, à l'aide du document, revenir sur le **tournant** que représente ce discours présidentiel à la fois dans le domaine de la prise en compte des **mémoires** du second conflit mondial que dans celui des **responsabilités** de l'État français.
- Ensuite, vous devez envisager les **ambiguïtés** de ce texte notamment en évoquant la persistance d'une approche **résistancialiste** qui permet de considérer Vichy comme une parenthèse de l'histoire nationale.

PRÉSENTATION

Introduction

C'est la mémoire des 70 000 Juifs français qui trouvèrent la mort dans les centres de mise à mort (camps d'extermination) qu'évoque le président Chirac en été 1995. Plus de 50 ans après, à l'occasion de la commémoration des rafles des 16 et 17 juillet 1942, il reconnaît officiellement les responsabilités de l'État français dans ce crime contre l'humanité tout en faisant écho à la mémoire de la Résistance et à l'action de la France libre.

I. Un discours qui marque un tournant dans la reconnaissance des responsabilités de l'État français lors de la Seconde Guerre mondiale

1. Les heures sombres de l'Occupation

- En évoquant les « heures noires », Jacques Chirac fait référence à l'occupation allemande qui débouche sur la soumission du pays et sa division.
- De Vichy, capitale de la France dite « libre », mais aussi de Paris en zone occupée, des « forces obscures » entendent faire payer ceux qu'ils jugent responsables de la défaite.

2. La politique de collaboration de l'État français (1940-1944)

- En 1940, Vichy se lance dans une politique de collaboration qui vise les populations juives.
- À l'été 1942, l'État français commet « l'irréparable » : les autorités françaises participent à l'arrestation et à la déportation de milliers de Juifs français (rafle dite du « Vel'd'hiv »).

3. Le président de la République reconnaît les responsabilités de l'État français

- Le discours de Jacques Chirac constitue une importante rupture.
- Longtemps la mémoire de Vichy et de la collaboration a été occultée.
- La mémoire juive du conflit, jusque dans les années 1960-1970, a peu d'écho dans l'opinion publique.

II. Ambiguïtés et limites du discours

1. « une certaine idée de la France... »

- Toute la France n'a pas collaboré. Une autre France s'exprime hors de Vichy. Ici, le discours du président se fait le relais du mythe résistancialiste.

- Il insiste sur l'engagement dans la Résistance du général de Gaulle, qui permet au pays d'être compté parmi les vainqueurs de l'Allemagne nazie.

2. Le mythe remis en cause

- Seul un faible nombre de Français étaient engagés dans la Résistance.
- C'est le travail sur les mémoires qui a permis de reconnaître définitivement la spécificité de l'extermination systématique du peuple juif.

Conclusion

Ce discours rompt avec la position des précédents chefs de l'État en reconnaissant pleinement la responsabilité de l'État français dans la déportation et l'extermination des Juifs de France.

Vers une radicalisation du religieux dans la société américaine ?

DOCUMENT

Religion et tensions sociales et politiques aux États-Unis

Ce n'était au départ que le projet d'une poignée d'évangéliques américains. C'est aujourd'hui une polémique mondiale. L'intention affichée du *Dove World Outreach Center*, une église fondamentaliste, de brûler en public un Coran à l'occasion du 11 septembre a forcé le général David Petraeus à réagir. Dans un communiqué, le commandant des forces militaires en Afghanistan souligne le danger que l'autodafé ferait courir aux troupes américaines. L'ambassade américaine à Kaboul a de la même manière condamné cette « tentative délibérée d'insulter une communauté ». La Maison Blanche s'est dite préoccupée par la situation. [...]

Lundi, plusieurs centaines de manifestants se sont regroupés pour brûler des drapeaux américains et des portraits du pasteur du *Dove Center*. La colère ne se limite pas à l'Afghanistan. Elle a gagné tout le monde musulman [...]. En Indonésie, pays musulman le plus peuplé du monde, des radicaux ont déjà manifesté devant l'ambassade des États-Unis et menacé de déclencher une guerre sainte. [...] Ces tensions interviennent alors que l'anniversaire du 11 septembre est plus que jamais utilisé comme une tribune par les islamophobes américains. La construction d'un centre islamique près de *Ground Zero* a, ces dernières semaines, déchaîné les passions. L'an dernier, le *Dove World Outreach Center*, un groupuscule fondé en 1986, avait distribué des tee-shirts affirmant « L'islam est diabolique ». L'initiative avait fait les unes des journaux. Cette année, la cinquantaine de membres de l'Église baptiste a donc décidé de passer de l'insulte au blasphème.

D'après un article de T. Berthemet, « Des évangéliques américains invitent à brûler un Coran », *Le Figaro*, 7 septembre 2010.

PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet porte sur la **radicalisation du religieux** : il faut expliquer dans quelle mesure la religion aux États-Unis peut être le **relais** d'actes et de positions radicales.
- Le sujet se limite aux **États-Unis**, à l'époque actuelle, comme l'indique le document qui relate des événements liés au **11 septembre 2001**.

Organiser l'exposé

- Situez l'action décrite dans le **contexte des années 2000** marqué par le souvenir des **attentats du 11 septembre 2001**. Expliquez en quoi cet événement sert à justifier certaines formes de rejets.
- Présentez la façon dont la **religion** peut être, à différents moments de l'histoire américaine du **xx^e siècle**, un **révélateur de tensions au sein de la société**.
- Enfin, montrez que **l'idéal de tolérance et de séparation** est le **garant d'une société sécularisée** où les tensions religieuses sont peu courantes.

PRÉSENTATION

Introduction

Le document est extrait d'un article paru en septembre 2010 dans le quotidien *Le Figaro*. Ce texte relate l'action de certains groupes religieux qui, aux États-Unis, tentent d'instrumentaliser la religion depuis les attentats du 11 septembre 2001. Le document permet également de comprendre l'impact de l'action de ces groupes ainsi que d'éclairer la façon dont la religion peut se faire l'écho de tensions sociales et politiques.

I. Les années 2000 : une décennie marquée par les attentats du 11 septembre 2001

1. Le traumatisme du 11 septembre 2001

- À l'occasion du neuvième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, une association religieuse, la *Dove World Outreach Center*, annonce son intention de brûler un Coran.
- Cet acte est une manifestation de la vive réaction des Américains à la suite des événements.
- Cette réaction est motivée par un sentiment d'horreur et de vulnérabilité.

2. Le « choc des civilisations » (Samuel Huntington) ?

- Les États-Unis sont présents en Afghanistan depuis 2001, dans le but de traquer les responsables des attentats : Oussama Ben-Laden et le réseau Al-Qaida.
- Afin de justifier sa « croisade » contre l'islamisme, le gouvernement multiplie les références religieuses.
- Ce « blasphème » illustre l'action de certains groupes fondamentalistes considérant l'islam comme « diabolique » et une menace pour les États-Unis.

II. La religion : un vecteur de revendications sociales et politiques

1. La religion utilisée à des fins politiques ?

- La religion est parfois clairement utilisée à des fins politiques aux États-Unis.
- Après 2001, l'islamophobie pénètre certains pans de la société, en particulier les milieux fondamentalistes.
- L'impact est extrêmement négatif à l'échelle mondiale.

2. Religion et tensions sociales

- Au xx^e siècle, la religion est un vecteur de malaises et de conflits sociaux.
- L'islam américain représente environ 4 millions de personnes qui subissent les conséquences des attentats de 2001.

III. Une société tolérante

1. Une minorité extrême

- Toutefois, ces réactions d'hostilité ne touchent qu'une minorité de personnes.
- L'existence de tels groupes et de telles réactions est une constante au sein de cette société.

2. La religion un facteur d'intégration à la société américaine

- Les religions américaines ont permis d'accueillir les migrants des vagues successives.
- Les États-Unis sont la nation du *melting-pot* fondée sur la diversité des populations, des cultures, des religions.
- La tolérance est une des valeurs du modèle américain.

Conclusion

Le texte permet d'évoquer dans un contexte précis la façon dont la religion peut être l'objet de discours et de positions radicales. Mais de tels actes ne sont portés que par une frange de la société américaine. L'élection de Barack Obama, en 2009, a montré que celle-ci, malgré les tensions et les divisions, était une société tolérante et ouverte sur le monde.

Le continent américain entre tensions et intégrations régionales

PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet ne comporte ni piège ni surprise. C'est classiquement une partie dont l'intitulé est directement tiré du programme. Il suffit donc de **reprendre le plan de votre cours...** que vous aurez soigneusement révisé pendant l'année, sous forme de fiches.
- Les deux termes, **tensions et intégrations**, sont antithétiques et pourtant, les deux phénomènes coexistent. L'adjectif « régionales » vous interdit de sortir du continent américain, car c'est de lui qu'il s'agit : tout rapport entre États américains est donc régional.
- La **puissance des États-Unis** est évidemment au cœur du sujet et orientera normalement tout votre exposé, tant il est vrai que les intégrations se font toutes par, avec ou contre les États-Unis.

Mobiliser ses connaissances

- Une bonne connaissance de l'histoire récente du continent américain est requise, notamment en relation avec la puissance américaine.
- Une des difficultés consiste à identifier les multiples tentatives d'intégration régionale, et à se souvenir de la signification des nombreux sigles nécessaires.

Organiser l'exposé

L'énoncé du sujet invite à construire l'exposé en deux parties. La première fera le **bilan des tensions régionales** qui traversent le continent américain. La deuxième analysera les multiples **tentatives d'intégration**.

PRÉSENTATION

Introduction

Le continent américain présente peu de conflits régionaux depuis son accession à l'indépendance, au ^{xix}^e siècle pour l'essentiel. Pourtant, l'intégration qu'ont connue d'autres parties du monde, telle l'Union européenne, est loin d'être achevée dans le cas du continent américain.

I. Un hémisphère sous tension ou sous contrôle ?

1. Des tensions régionales nombreuses mais de faible intensité

- Des caractéristiques communes aux États américains : autrefois nouveaux mondes, peuplement de type européen, empreinte esclavagiste, passé colonial, tradition chrétienne, peu de conflits armés.
- Pourtant des tensions interétatiques, souvent frontalières, qui s'expliquent par des constructions nationales inachevées et un contrôle territorial inégal (contentieux frontalier Chili-Pérou, Équateur-Colombie).

2. Hémisphère américain, hémisphère états-unien

- Les États-Unis sont les premiers, au cours du ^{xix}^e siècle, à achever leur construction nationale et territoriale.
- Ils affirment leur impérialisme sur le continent (doctrine Monroe ; « *big stick policy* » de Théodore Roosevelt), un impérialisme que décuple la guerre froide.
- Fin de la guerre froide : retour de la démocratie en Amérique latine ; priorité à la lutte contre la drogue et le terrorisme.

3. La domination économique des États-Unis

- Les États-Unis première puissance économique ; aspirateur des exportations du reste du continent.
- Dissymétrie des échanges : position latino-américaine subordonnée dans la division régionale du travail.
- Mais déclin relatif devant la montée des pays émergents.

II. De multiples tentatives d'intégration régionale

1. L'intégration continentale et ses échecs

- Les États-Unis tentent un « panaméricanisme » institutionnel : TIAR, OEA.
- Mais des tentatives d'autonomisation s'affirment : ALADI, « Groupe de Rio ».
- Création de marchés communs : marché commun centre-américain ; Pacte andin ; Communauté des Caraïbes.

2. Deux pôles majeurs d'intégration régionale

- L'ALENA intègre les États-Unis, le Canada et le Mexique : libre circulation des capitaux et des marchandises, mais pas des hommes (maquiladoras, Mexamérique).
- Le Mercosur compte 10 pays membres et associés en union douanière : division régionale du travail.

3. De nouvelles dynamiques d'intégration

- Échec de la ZLEA et relance des accords bilatéraux avec les États-Unis. Mais Chavez lance l'ALBA.
- Création de la CSAN puis de l'UNASUR en 2008, accord du Pacifique en 2011.

Conclusion

Le jeu géopolitique sur le continent américain est donc devenu très complexe. Les intégrations régionales sont devenues si nombreuses, que le continent paraît plus fragmenté qu'intégré. Par ailleurs, d'autres dynamiques d'intégration sont à l'œuvre, à une échelle mondialisée. L'Inde et surtout la Chine sont ainsi de plus en plus présentes, notamment dans l'exploitation des immenses ressources naturelles du continent. D'autres logiques spatiales sont donc à l'œuvre que celles purement américaines !

Mumbai : métropole de la modernité, métropole des inégalités

PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

Trois termes importants sont dans ce sujet : **métropole**, **modernité**, **inégalités**. Chacun d'eux renvoie à une **facette de Mumbai**.

Il s'agit donc d'exposer simplement chacune de ces facettes. Là encore, une bonne connaissance de votre cours via des **fiches de révision** est indispensable.

Mobiliser ses connaissances

Mumbai est la première ville indienne, **point d'ancrage de l'Inde à la mondialisation** et l'une des principales mégapoles mondiales. Elle connaît une croissance économique forte, qui **se traduit dans l'organisation de l'espace urbain** ; mais c'est aussi une ville marquée par d'**extrêmes inégalités** en termes de conditions de vie, entre *slums* et classes moyennes.

Organiser l'exposé

Le plan peut s'organiser autour des trois facettes précédemment mentionnées. Une première partie pourra montrer la **croissance de Mumbai** à différentes échelles ; une deuxième partie pourra évoquer les **processus géographiques de la modernité** à l'œuvre dans l'espace urbain de Mumbai ; une troisième partie montrera en quoi la ville demeure marquée par des **inégalités** que les processus d'aménagement ne font que renforcer.

PRÉSENTATION

Introduction

Mumbai (anciennement Bombay) est la vitrine de la *Shining India*, le symbole de l'Inde émergente. Des processus géographiques d'une incroyable vigueur la propulsent parmi les villes mondiales du xxi^e siècle. Pourtant, derrière cette réussite exceptionnelle, Mumbai reste aussi une ville marquée par de **profondes inégalités**. Partons à la découverte de cette ville « schizophrène » !

I. Métropole et mégapole

1. Une mégapole en croissance

- Une croissance foudroyante : 1 million d'habitants en 1911, plus de 20 millions aujourd'hui et la plus peuplée du monde d'ici 2020.
- Mumbai est aussi une **ville compacte**, une ville de l'ultra-densité.
- Le site est fort peu commode, ce qui explique un développement spatial gigantesque.

2. Une métropole majeure

- Capitale de l'État géant du Mahārāshtra (105 millions d'hab.), Mumbai domine sa région.
- C'est la métropole **la plus riche du pays** : 5 % du PNB indien, 70 % des flux de capitaux.
- Son capitalisme local domine le Mahārāshtra mais aussi le Gujarat voisin.

3. Une ville mondiale ?

- Bombay fut l'interface privilégiée entre la métropole britannique et l'empire des Indes.
- C'est une métropole de niveau mondial, porte d'entrée de l'Inde sur le monde.
- C'est aussi la capitale du *soft power* indien (Bollywood).

II. Un espace urbain en réaménagement constant

1. Gentrification et métropolisation

- Des mutations spatiales sont rendues nécessaires par l'**engorgement** de la ville et son accession au rang de ville mondiale.
- Les classes populaires sont repoussées vers les banlieues (gentrification).
- Mumbai centre perd des habitants mais les banlieues en gagnent, surtout les lointaines.

2. L'industrie repoussée en périphérie

- Mumbai est une vieille ville industrielle (textile exporté vers le Royaume-Uni).
- Elle l'est toujours aujourd'hui, avec une industrie très diversifiée et un port en eau profonde.
- Mais la métropolisation repousse l'industrie vers la banlieue nord jusqu'à Delhi.

3. Aménagement et desserrement sur le Greater Mumbai

- La ville demeure très engorgée et l'une des plus polluées au monde.
- Les projets d'aménagement se succèdent : essor des banlieues nord, de Navi Mumbai.
- D'autres projets améliorent ses **infrastructures de communication** (métro, monorail aérien).

III. La ville de tous les contrastes

1. Une ville cosmopolite et contrastée

- Mumbai est une **ville cosmopolite** (migrants, langues, religions).
- C'est le laboratoire de l'émergence (classe moyenne).
- Mais elle abrite aussi les populations les plus pauvres d'Asie dans des bidonvilles géants.

2. Mumbai la riche : la ville de l'émergence

- Au sud se concentrent les quartiers de standing : Malabar Hill, Marine Drive.
- De nouveaux centres d'affaires ont été créés au nord : Worli, Parel.
- Un 3^e centre décisionnel se dessine à Bandra-Kurla, près de l'aéroport.

3. Mumbai la pauvre : la ville des *slums*

- Les *slums* abritent la moitié de la population et comblent les **espaces interstitiels**.
- Dharavi, le plus grand bidonville d'Asie est une zone d'activité économique informelle.
- Mais Dharavi est un espace convoité : expulsion des pauvres, ségrégation socio-spatiale.

Conclusion

Mumbai confirme donc son statut de **ville duale** : ville-phare de la *Shining India* mondialisée mais aussi ville des pauvres, que de puissants processus géographiques s'emploient à dissimuler.

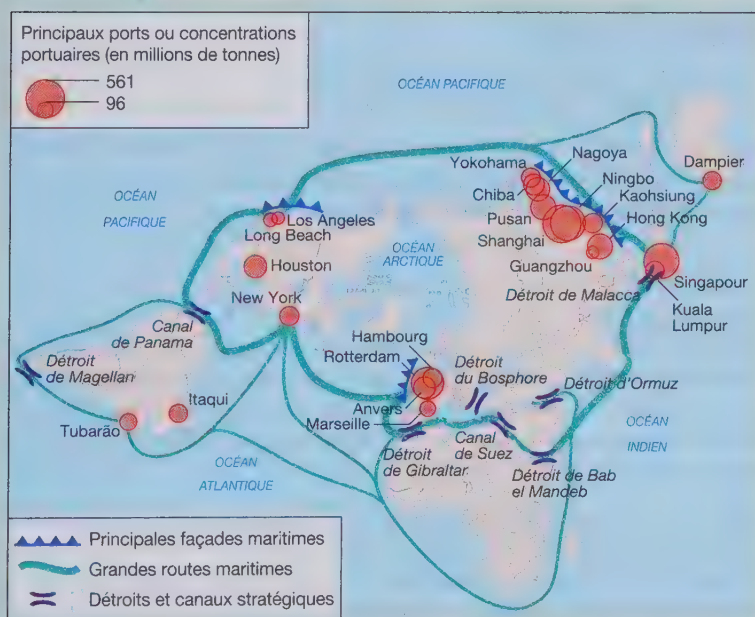
Sujet d'oral n° 7

ÉTUDE DE DOCUMENT

Le commerce maritime mondial, un enjeu géostratégique

DOCUMENT

Les routes du commerce maritime mondial



PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet est à l'**intersection** entre la partie du programme sur la mondialisation et celle sur les espaces maritimes.
- Vous devez montrer, à l'aide du document, que le commerce maritime mondial est un enjeu géostratégique majeur dans le cadre de la mondialisation.

Organiser l'exposé

- Commencez par décrire les **routes et les régions touchées par le commerce maritime** mondial. Tous les espaces, en effet, ne sont pas également affectés.
- Montrez ensuite **en quoi ces espaces maritimes et littoraux constituent un enjeu** particulier dans la géostratégie mondiale. Insistez en particulier sur les menaces de toutes natures qui les affectent.

PRÉSENTATION

Introduction

90 % du commerce mondial de marchandises s'effectue aujourd'hui par voie maritime. C'est dire l'importance des espaces maritimes et littoraux dans une économie mondialisée. Quels sont les espaces concernés ? En quoi représentent-ils un enjeu géostratégique majeur ?

I. Routes et régions du commerce maritime mondial

- Rappel : La richesse des espaces maritimes est exploitée depuis bien longtemps dans l'histoire : **ressources halieutiques** jadis, **énergétiques** offshore aujourd'hui. Le **commerce maritime** fut à l'origine de réussites historiques exceptionnelles (ex : Venise).
- La navigation et le transport maritime sont des activités essentielles dans le cadre de l'économie mondialisée. Les **autoroutes maritimes** structurent l'espace mondial : 50 000 navires marchands transportent 90 % du commerce mondial (rôle du conteneur). Cela a accru le rôle des **façades maritimes** et provoqué une **littoralisation de l'économie**.

- Cette littoralisation se traduit par l'aménagement des façades maritimes et la constitution d'immenses zones portuaires. Les façades maritimes principales sont celles de la Triade : Amérique du Nord, Union européenne et Asie orientale (cf. concentration portuaire). Les autoroutes maritimes principales relient ces façades, mais d'autres existent (développer une route au choix : par exemple, la route alternative par le Cap).

II. Un enjeu géostratégique majeur

- Les espaces maritimes sont des zones de tension dont la maîtrise et le contrôle sont devenus des enjeux capitaux pour les États qui cherchent à sécuriser les voies commerciales et à protéger leurs approvisionnements énergétiques (exploitation et transport). Les carrefours maritimes et les points de passage obligés les plus stratégiques, en particulier les détroits de Malacca et d'Ormuz, font l'objet de concurrences internationales, comme les canaux de Panama et de Suez.
- Les flux maritimes sont particulièrement vulnérables. Terrorisme et piraterie constituent les principaux risques. La piraterie a connu un essor important depuis 1990, surtout en Asie, mais semble en recul depuis 2007, sauf au large de l'Afrique (Somalie notamment).
- Les enjeux environnementaux ne sont pas non plus négligeables : les mers sont vulnérables, et les catastrophes écologiques ont souvent des retombées internationales, qu'il s'agisse de l'épuisement de certaines ressources halieutiques ou de pollutions de la mer et des littoraux (marées noires, rejets industriels toxiques...).

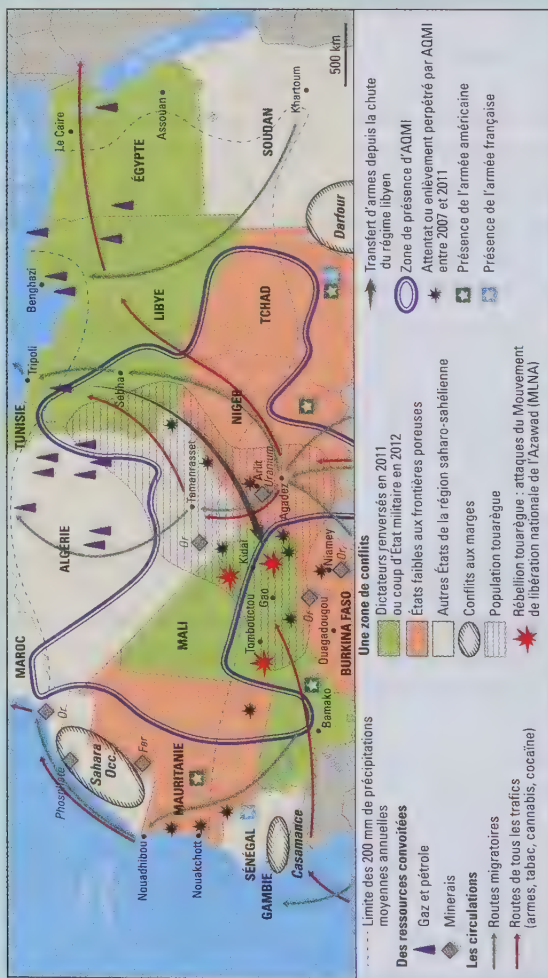
Conclusion

Face à la multiplication des revendications souvent concurrentes, la communauté internationale a cherché à fixer des règles. En 1982 est signée à Montego Bay la convention des Nations unies sur le droit de la mer. Les États-Unis ne l'ont toujours pas ratifiée, preuve que l'appropriation et l'exploitation des espaces maritimes restent un enjeu géostratégique majeur.

Le Sahara : ressources et conflits

DOCUMENT

Ressources et conflits au Sahara



PISTES POUR L'ORAL

PRÉPARATION

Entrer dans le sujet

- Le sujet reprend un intitulé du programme. Il ne peut donc vous surprendre.
- Attention aux **ressources** : il y en a d'autres que les hydrocarbures. Les frontières, les circulations ou la localisation du Sahara par rapport à l'Europe constituent pour les États sahariens des ressources à part entière, car elles font l'objet de trafics.

Organiser l'exposé

- Compte tenu de la légende de la carte, **trois idées principales** se dégagent et constitueront autant de parties dans votre exposé : la définition de cet espace particulier qu'est le Sahara, le recensement des ressources disponibles, les conflits qui l'affectent.
- N'hésitez pas à montrer des exemples directement sur la carte pendant votre exposé. De même, pensez à intégrer l'actualité dans vos connaissances, par exemple en évoquant l'intervention française récente au Mali.

PRÉSENTATION

Introduction

Jamais on n'a autant parlé du Sahara ! La rébellion touareg de 2012 et l'emprise d'AQMI sur le Nord-Mali rappellent qu'il s'agit là d'un espace particulier, dont les ressources très variées sont génératrices de conflits à de multiples échelles.

I. L'espace saharien

1. Le plus grand désert du monde

- Le Sahara est le plus grand désert du monde : 8,5 millions de km², 3 000 km de profondeur.
- L'aridité est la contrainte majeure : moins de 150 mm de précipitations.
- Les paysages du désert – erg, reg, hamadas – sont marqués par cette aridité.

2. Un espace ponctuel et linéaire

- Le Sahara est un espace de peuplement ponctuel (oasis), voire linéaire (vallée du Nil).
- Désert de nomades mais de plus en plus un désert de villes en forte croissance.

- Le Sahara est un désert traversé de flux qui en font une interface active.

3. Un espace en territorialisation

- La colonisation opère un retournement spatial, vers les littoraux, dos au désert.
- Depuis les indépendances, les États africains s'efforcent de territorialiser le Sahara.
- Les puissances tentent d'y protéger leurs intérêts stratégiques, énergétiques, commerciaux : France, États-Unis, Chine.

II. Des ressources convoitées

1. Des ressources liées aux circulations

- Un espace de commerce et de contrebande (cigarettes chinoises).
- Interface de la mondialisation, le Sahara l'est aussi pour le trafic de stupéfiants.

2. Des ressources liées aux frontières

- Frontières poreuses et États faibles sont une rente pour les pouvoirs locaux.
- La frontière constitue une ressource à part entière, en raison des différences de taxation.

3. Des ressources liées aux matières premières

- Le pétrole (Afrique du Nord, Soudan, Sahel) fait l'objet d'une course effrénée entre les grandes compagnies mondiales.
- Le Sahara renferme de nombreuses richesses minières, parfois exploitées (voir carte). La présence d'occidentaux notamment sur les sites miniers est l'occasion d'une nouvelle rente, la prise d'otages.

III. Le Sahara, espace conflictuel

1. Des conflictualités transsahariennes

- Déclin du nomadisme et des oasis, progrès de la sédentarisation et de l'urbanisation.
- 1,5 million de Touaregs peuplent le Sahara. Révolte au Nord-Mali pour créer un État touareg, l'Azawad.

2. Des conflictualités régionales : l'exemple du Sahara occidental

- Le Maroc l'annexe en 1975. Le Front Polisario proclame la République arabe sahraouie démocratique en 1976, avec le soutien de l'Algérie.
- Dans les années 1980, le Maroc construit un mur de défense, le « mur des sables », se réservant ainsi les ressources de l'ouest.

3. Des conflictualités globales

- Le Sahara est devenu une frontière migratoire pour l'Europe. Pourtant, seuls 10 à 20 % des migrants transsahariens cherchent à rejoindre l'Europe.
- Le Sahara devient un espace conflictuel dans la lutte contre le terrorisme. Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) y enlève régulièrement des occidentaux et noyaute les conflits locaux, par exemple la rébellion touarègue au Mali, déclenchant l'intervention française.

Conclusion

Loin de la carte postale, le Sahara est ainsi un espace agité, traversé, convoité, marqué de conflictualités à toutes les échelles. Son importance géostratégique n'a jamais été si marquée. Le Sahara fait ainsi partie de ces lieux de la mondialisation où se joue une part non négligeable du sort du monde.

IV. Retenir les points clés

▶ Les dates clés	300
▶ Les chiffres clés	307
▶ Le lexique	314

Les dates clés

Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875

22 mai 1875	L'Association générale des travailleurs (Ferdinand Lassalle) et le parti ouvrier social-démocrate d'Allemagne (A. Bebel et W. Liebknecht) fusionnent, donnant naissance au Parti ouvrier socialiste (congrès de Gotha).
1883	Bismarck instaure la loi sur l'assurance maladie.
Octobre 1891	Lors du congrès d'Erfurt et sous l'impulsion de Karl Kautsky, le parti ouvrier, devenu le SPD, adopte un programme marxiste.
14 mars 1892	Réunissant 57 organisations et 300 000 adhérents, la première confédération syndicale allemande est créée.
30 décembre 1918	Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht fondent le Parti communiste d'Allemagne (KPD).
5-15 janvier 1919	Orchestrée par le mouvement spartakiste et soutenue par le KPD, une révolte secoue Berlin. Sanglante, la répression s'achève par l'assassinat de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht.
3 mars 1933	Les communistes sont accusés de l'incendie du Reichstag. Le secrétaire général du KPD (Ernst Thälmann) est arrêté par les nazis.
Avril – mai 1946	Tandis que le SPD se reconstitue dans la zone occidentale de l'Allemagne occupée, à l'Est il fusionne avec le KPD pour donner naissance au Parti socialiste unifié (SED).
Novembre 1959	Au congrès de Bad-Godesberg, le SPD (parti socialiste d'Allemagne de l'Ouest) renonce à toute référence marxiste.
9 novembre 1989	Chute du mur de Berlin.

Religion et société aux États-Unis depuis 1890

1945 – 1970	Mouvement pour les droits civiques.
1960 – 1970	Mouvement hippie.

Les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus

13 janvier 1898	Émile Zola publie « J'accuse » ; l'affaire Dreyfus enflamme l'opinion.
27 février 1906	Des manifestants s'opposent à l'inventaire de la chapelle de Champels (commune du Monistrol-d'Allier) ; les heurts font 4 blessés et inaugurent la crise « des inventaires ».
Mai – juin 1917	L'échec de l'offensive Nivelle provoque des mutineries de soldats sur le front.
6 février 1934	La manifestation des Croix-de-Feu contre les scandales de la République dégénère à Paris (16 morts). Le gouvernement Daladier est contraint à la démission.
25 avril 1947	La grève à la Régie Renault marque le début d'une série de mouvements sociaux qui témoignent d'une grave crise sociale.
13 mai 1958	La nomination de P. Pflimlin à la présidence du Conseil déclenche l'insurrection des Français d'Algérie. La crise provoque la chute de la IV ^e République.
8 février 1962	Une violente charge policière contre les manifestants hostiles à la guerre d'Algérie provoque la mort de 8 personnes au métro Charonne à Paris.
3 mai 1968	La police évacue la Sorbonne occupée par des étudiants en grève ; la crise étudiante commence.
12 décembre 1995	Deux millions de personnes manifestent contre le plan Juppé. Le Premier ministre renonce à sa réforme.
Avril 2002	De nombreux électeurs manifestent contre la présence de J.-M. Le Pen au second tour de l'élection présidentielle.

Les États-Unis et le monde depuis 1918

8 janvier 1918	Le Président Wilson établit ses « 14 points », document qui fixe les buts de guerre des États-Unis.
27 août 1928	Le pacte Briand-Kellog condamne le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux. Les signataires déclarent vouloir y renoncer.
22 août 1935	Par la loi de neutralité, les États-Unis proscrivent toute vente de matériel de guerre aux nations belligérantes.
14 août 1941	Le Président Roosevelt cosigne avec le Premier ministre britannique Churchill la charte de l'Atlantique qui définit leurs buts de guerre contre l'Allemagne.
Février 1945	À Yalta, Roosevelt, Churchill et Staline se concertent sur le monde et l'Europe de l'après-guerre.
12 mars 1947	Le Président Truman définit la politique étrangère des États-Unis visant à contenir l'expansion du communisme dans le monde (<i>containment</i>).
5 août 1964	Suite aux incidents survenus dans le golfe du Tonkin, les États-Unis bombardent le Nord Viêt Nam.
15 août 1971	Pour lutter contre le déficit américain, le Président Nixon suspend la convertibilité en or du dollar, mettant un terme au système monétaire international né à Bretton Woods en 1944.
16 janvier 1991	Sous mandat de l'ONU, les États-Unis et leurs alliés interviennent contre l'Irak pour libérer le Koweït (première guerre du Golfe).
20 mars 2003	Contre l'avis du Conseil de sécurité de l'ONU, les États-Unis déclenchent l'opération « Liberté pour l'Irak » (deuxième guerre du Golfe).

La Chine et le monde depuis le mouvement du 4 mai

4 mai 1919	3 000 étudiants nationalistes manifestent à Pékin contre l'impérialisme japonais et les mandarins.
7 juillet 1937	Les incidents du pont Marco Polo à Pékin entre Chinois et Japonais déclenchent la deuxième guerre sino-japonaise (1937-1945).
1943	Britanniques et Américains renoncent aux privilèges issus des « traités inégaux » du XIX ^e siècle.
1^{er} octobre 1949	Le président Mao Zedong proclame la naissance de la République populaire de Chine.
1959 – 1976	Les relations diplomatiques se tendent entre la Chine et l'URSS. La rupture s'amplifie en 1965 et instaure une situation de confrontation.
20 octobre – 20 novembre 1962	Après l'annexion du Tibet (1959), la Chine et l'Inde se font la guerre pour le contrôle de territoires himalayens.
26 octobre 1971	La République populaire de Chine fait son entrée à l'ONU et au Conseil de sécurité. Elle y obtient un siège de membre permanent, contrôlé jusque-là par la République de Taïwan.
1^{er} janvier 1979	Les États-Unis reconnaissent le gouvernement de Pékin comme seul légitime de la Chine et établissent avec elle des relations diplomatiques normales.
4 juin 1989	L'armée disperse les étudiants rassemblés sur la place Tienanmen et met fin au « printemps de Pékin ».
11 décembre 2001	La Chine adhère à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le Proche-Orient, foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale

- | | |
|--------------------------|---|
| 1920 | La Société des Nations confie aux Britanniques le soin de gérer la Palestine. Ce mandat court jusqu'en 1948. |
| 29 novembre 1947 | L'ONU adopte le plan de partage de la Palestine en trois entités : un État israélien, un État arabe et Jérusalem sous contrôle international. |
| 14 mai 1948 | David Ben Gourion proclame la naissance de l'État d'Israël. La guerre éclate avec les voisins arabes. |
| 26 juillet 1956 | Le président égyptien Nasser nationalise le canal de Suez. Cette décision déclenche une guerre avec Israël et l'intervention des forces françaises et britanniques. |
| 5-10 juin 1967 | À titre préventif, l'État d'Israël déclenche une guerre contre ses voisins arabes. Le Sinaï, Gaza, la Cisjordanie et le plateau du Golan passent sous contrôle israélien. |
| 6 octobre 1973 | L'Égypte et la Syrie déclenchent une guerre (dite du Kippour) contre l'État d'Israël. Elle prend fin le 24 octobre. |
| 13 avril 1975 | Un attentat déclenche le début de la guerre civile au Liban. Les accords de Taef (1989) y mettent fin. |
| 17 septembre 1978 | Anouar El-Sadate (Égypte) et Menahem Begin (Israël) signent les accords de Camp David fixant un cadre de paix pour le Proche-Orient. |
| 9 décembre 1987 | La population palestinienne s'insurge contre les Israéliens (première intifada). |
| 17 janvier 1991 | L'Irak bombarde Israël. Saddam Hussein tente d'entraîner l'État d'Israël dans le conflit qui l'oppose à l'ONU. |
| 13 septembre 1993 | Yitzhak Rabin (Israël) et Yasser Arafat (Organisation de libération de la Palestine) signent les accords d'Oslo qui instituent une autorité palestinienne pour la bande de Gaza et la ville de Jéricho. |
| 28 septembre 2000 | Les Palestiniens des territoires occupés se soulèvent contre les Israéliens (seconde Intifada). |

Gouverner la France depuis 1946

- | | |
|--------------------------|--|
| 13 octobre 1946 | Les Français adoptent par référendum la Constitution de la IV ^e République. |
| 28 septembre 1958 | Les Français adoptent par référendum la Constitution de la V ^e République. |
| 23 avril 1961 | Pour contrer le « Putsch des généraux » d'Alger, le général de Gaulle utilise l'article 16 de la Constitution lui donnant les pleins pouvoirs pour résoudre la crise. |
| 28 octobre 1962 | Les Français adoptent par référendum la réforme de l'élection présidentielle au suffrage universel direct. |
| 30 mai 1968 | Pour résoudre la crise qui paralyse le pays, le général de Gaulle dissout l'Assemblée nationale. |
| 27 avril 1969 | Les Français rejettent par référendum la réforme du Sénat, provoquant la démission du général de Gaulle, président de la République depuis 1958. |
| 5 juillet 1974 | La majorité politique est abaissée de 21 à 18 ans. |
| 2 mars 1982 | L'Assemblée nationale adopte la première loi de décentralisation (Defferre) transférant les pouvoirs exécutifs des préfets aux conseils généraux (loi complétée par les lois du 7 janvier et 22 juillet 1983). |
| 20 mars 1986 | La victoire de l'opposition aux élections législatives provoque la première situation de cohabitation entre le président François Mitterrand (PS) et son Premier ministre Jacques Chirac (RPR). |
| 24 septembre 2000 | Les Français adoptent par référendum la réforme instituant le quinquennat en place du septennat. |

Le projet d'une Europe politique depuis 1948

7-10 mai 1948	Réunissant des représentants des pays européens, le congrès de La Haye adresse un « message aux Européens » les invitant à édifier une communauté économique et politique.
18 avril 1951	Par le traité de Paris, six États d'Europe de l'Ouest instituent la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA).
27 mai 1952	Les six adoptent le traité visant à créer une Communauté européenne de défense (CED) qui fut rejetée par la France en 1954.
25 mars 1957	Les six adoptent le traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE).
1^{er} juillet 1968	Les pays de la CEE mettent en place l'Union douanière (ou Marché commun) supprimant toute restriction commerciale (droits de douane) entre les États membres.
7 juin 1979	Pour la première fois, les députés du Parlement européen sont élus au suffrage universel direct.
19 juin 1990	Cinq États adoptent la convention sur la libre circulation des personnes dans « l'espace Schengen » (mise en application en 1995).
7 février 1992	Les 12 pays membres de la CEE signent le traité de Maastricht établissant l'Union européenne (entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 1993).
1^{er} janvier 2002	Douze États de l'Union européenne formant la « zone euro » mettent en circulation la nouvelle monnaie européenne créée en 1999.
19 octobre 2007	Les pays membres de l'UE adoptent le traité de Lisbonne réformant les institutions de l'Union pour les rendre plus fonctionnelles.

Les chiffres clés

L'organisation géographique du monde

Les États les plus vastes (milliers de km ²)	
Russie	17 098
Canada	9 985
États-Unis	9 827
Chine	9 597
Brésil	8 515
France métropolitaine (48 ^e)	551

Les États les plus peuplés (millions d'habitants, mi-2013)	
Chine	1 350
Inde	1 220
États-Unis	317
Indonésie	251
Brésil	201
Pakistan	193
Nigéria	174
Bangladesh	164
Russie	142
Japon	127
France (21 ^e)	66

Les principales langues parlées dans le monde (millions de personnes, estimation 2013 ; langue maternelle, seconde)	
Chinois (mandarin)	1 080
Anglais	508
Espagnol	382
Hindi	315
Français	290
Russe	285
Malais-indonésien	260
Arabe	230
Portugais	218
Bengali	210

Les grandes religions (millions de personnes, estimation 2013)	
Chrétiens	2 355
Catholiques	1 200
Protestants	440
Orthodoxes	280
Anglicans	92
Musulmans	1 635
Hindouistes	982
Bouddhistes	510
Universalistes chinois	433
Animistes	243
Athées	136
Nouvelles religions	63
Sikhs	25
Juifs	15

Les États les plus riches PIB (milliards de dollars PPA, 2012)	
États-Unis	15 660
Chine	12 380
Inde	4 784
Japon	4 525
Allemagne	3 123
France (9 ^e)	2 253

Durée moyenne de scolarisation (en années, 2012)	
Pays industriels (IDH très élevé)	11,5
Europe et Asie centrale	10,4
Amérique latine et Caraïbes	7,8
Asie orientale et Pacifique	7,2
Pays arabes	6,0
Asie du Sud	4,7
Afrique subsaharienne	4,7
Pays les moins avancés	3,7
Monde	7,5

PIB/habitant (dollars PPA, 2012)	
Les plus élevés*	
Singapour	60 900
Norvège	55 300
Suisse	54 600
Hong Kong	50 700
États-Unis	49 800
Autriche	42 500
Australie	42 400
Pays-Bas	42 300
Les plus faibles	
RD Congo	400
Zimbabwe	500
Somalie	600
Burundi	600
Libéria	700
Rép. centrafricaine	800
Érythrée	800
Sud-Soudan	900

* Micro-États inférieurs à 5 millions d'habitants exclus.

Indices de développement humain les plus élevés (IDH 2012)	
Norvège	0,955
Australie	0,938
États-Unis	0,937
Pays-Bas	0,921
Allemagne	0,920
Nouvelle-Zélande	0,919
IDH moyen par ensemble géographique	
Pays industriels (IDH très élevé)	0,905
Europe et Asie centrale	0,771
Amérique latine et Caraïbes	0,740
Asie orientale et Pacifique	0,682
Pays arabes	0,652
Asie du Sud	0,558
Afrique subsaharienne	0,475
Pays les moins avancés	0,449
Monde	0,693

Tourisme (principaux pays récepteurs, en millions d'arrivées, 2011)	
France	79,5
États-Unis	62,3
Chine	57,6
Espagne	56,7
Italie	46,1

Les 20 premières agglomérations urbaines (en millions d'habitants, 2011)	
Tokyo	37,2
Delhi	22,7
Mexico	20,5
New York	20,4
Shanghai	20,2
São Paulo	19,9
Mumbai	19,7
Beijing	15,6
Dhaka	15,4
Kolkata (Calcutta)	14,4
Karachi	13,9
Buenos Aires	13,5
Los Angeles	13,4
Rio de Janeiro	12,0
Manille	11,9
Moscou	11,6
Osaka-Kobe	11,5
Istanbul	11,3
Lagos	11,2
Le Caire	11,2

Les 10 premiers ports mondiaux (trafic en millions de tonnes, 2011)	
Shanghai (Chine)	590
Singapour	531
Tianjin (Chine)	460
Rotterdam (Pays-Bas)	435
Guangzhou (Chine)	431
Qingdao (Chine)	372
Ningbo (Chine)	349
Qinhuangdao (Chine)	285
Pusan (Corée du Sud)	282
Hong Kong (Chine)	277

Les 10 premiers ports à conteneurs mondiaux (trafic en millions d'EVP, 2011)

Shanghai (Chine)	31,7
Singapour	29,9
Hong Kong (Chine)	24,4
Shenzhen (Chine)	22,6
Pusan (Corée du Sud)	16,2
Ningbo (Chine)	14,7
Guangzhou (Chine)	14,3
Qingdao (Chine)	13
Dubaï (EAU)	12,6
Rotterdam (Pays-Bas)	11,9

Les 10 premiers aéroports mondiaux (millions de passagers, 2012)

Atlanta (ATL)	95,5
Beijing (PEK)	81,9
Londres (LHR)	70
Tokyo (HND)	66,8
Chicago (ORD)	66,6
Los Angeles (LAX)	63,7
Paris (CDG)	61,6
Dallas/Fort Worth (DFW)	58,6
Djakarta (CGK)	57,8
Dubaï (DXB)	57,7

La flotte marchande (par pays de domicile, en % du tonnage mondial ; tpi : tonnes port en lourd, 2010)

Panama	21,4 %
Libéria	12,4 %
Îles Marshall	8,0 %
Hong Kong	7,6 %
Singapour	5,4 %
Grèce	4,7 %
Malte	4,6 %
Bahamas	4,5 %
Chine	3,8 %
Royaume-Uni	2,9 %

Variation des exportations mondiales de marchandises (variation annuelle en %, par région, 2005-2011)

Amérique du Nord	8 %
Amérique latine	13 %
Europe (sauf CEI)	7 %
CEI (ex-URSS)	15 %
Afrique	11 %
Moyen-Orient	15 %
Asie	12 %
Monde	10 %

Variation des importations mondiales de marchandises (variation annuelle en %, par région, 2005-2011)

Amérique du Nord	5 %
Amérique latine	16 %
Europe (sauf CEI)	7 %
CEI (ex-URSS)	17 %
Afrique	14 %
Moyen-Orient	13 %
Asie	13 %
Monde	9 %

Les puissances économiques mondiales

Les 5 premiers exportateurs de produits agricoles (% des exportations mondiales, 2011)	
Union européenne (27)	37,7 %
UE (exportations extra-UE)	9,5 %
États-Unis	10,1 %
Brésil	5,2 %
Chine	3,9 %
Canada	3,6 %

Les 5 premiers importateurs de produits agricoles (% des exportations mondiales, 2011)	
Union européenne (27)	37,5 %
UE (exportations extra-UE)	10,7 %
Chine	8,3 %
États-Unis	7,9 %
Japon	5,5 %
Russie	2,3 %

Les 5 premiers producteurs de pétrole (en pourcentage du total mondial, 2012)	
Arabie saoudite	13,3 %
Russie	12,8 %
États-Unis	9,6 %
Chine	5,0 %
Canada	4,4 %

Les 5 premiers producteurs de gaz naturel (en pourcentage du total mondial, 2012)	
États-Unis	20,4 %
Russie	17,6 %
Iran	4,8 %
Qatar	4,7 %
Canada	4,6 %

Les 10 premiers budgets militaires mondiaux (en milliards de dollars, 2012)	
États-Unis	682,0
Chine	166,0
Russie	90,7
Royaume-Uni	60,8
Japon	59,3
France	58,9
Arabie saoudite	56,7
Inde	46,1
Allemagne	45,8
Italie	34

Les 10 premiers exportateurs d'armes mondiaux (en % du total mondial, 2008-2012)	
États-Unis	30 %
Russie	26 %
Allemagne	7 %
France	6 %
Chine	5 %
Royaume-Uni	4 %
Espagne	3 %
Ukraine	2 %
Italie	2 %
Israël	2 %

Les puissances nucléaires militaires (nombre de têtes nucléaires, 2013)	
Russie	8 500
États-Unis	7 700
France	300
Chine	240
Royaume-Uni	225
Israël	80
Pakistan	90-110
Inde	80-100
Corée du Nord	?

**Les 5 premiers consommateurs
d'énergie primaire
(en % du total mondial, 2012)**

Chine	21,9 %
États-Unis	17,7 %
Russie	5,6 %
Inde	4,5 %
Japon	3,8 %

**Entreprises parmi les 500 premières
mondiales (nombre d'entreprises, 2012)**

États-Unis	132
Chine	73
Japon	68
France	32
Allemagne	32
Royaume-Uni	26
Suisse	15
Corée du Sud	13
Pays-Bas	12
Canada	11
Italie	9
Australie	9
Inde	8

**Les 10 plus grands groupes mondiaux
(chiffre d'affaires en milliards
de dollars, 2012)**

Royal Dutch Shell (RU-PB)	484
Exxon Mobil (EU)	453
Wal-Mart Stores (EU)	447
British Petroleum (RU)	386
Sinopec (Chine)	375
China National Petroleum (Chine)	352
State Grid (Chine)	259
Chevron (EU)	246
Conoco Phillips (EU)	237
Toyota Motors (Japon)	235

**Les 10 premiers pays exportateurs
de marchandises (en % de la valeur
mondiale, 2011 ; commerce extra-UE)**

Chine	10,4 %
États-Unis	8,1 %
Allemagne	8,1 %
Japon	4,5 %
Pays-Bas	3,6 %
France	3,3 %
Corée du Sud	3,0 %
Italie	2,9 %
Russie	2,9 %
Belgique	2,6 %

**Les 10 premiers pays importateurs
de marchandises (en % de la valeur
mondiale, 2011 ; commerce extra-UE)**

États-Unis	12,3 %
Chine	9,5 %
Allemagne	6,8 %
Japon	4,6 %
France	3,9 %
Royaume-Uni	3,5 %
Pays-Bas	3,2 %
Italie	3,0 %
Corée du Sud	2,8 %
Hong Kong	2,8 %

**Les 10 premiers pays exportateurs
de services (en % de la valeur mondiale, 2011)**

États-Unis	13,9 %
Royaume-Uni	6,6 %
Allemagne	6,1 %
Chine	4,4 %
France	4,0 %
Japon	3,4 %
Espagne	3,4 %
Inde	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %
Singapour	3,1 %

Les 10 premiers pays importateurs de services (en % de la valeur mondiale, 2011)	
États-Unis	10,0 %
Allemagne	7,3 %
Chine	6,0 %
Royaume-Uni	4,3 %
Japon	4,2 %
France	3,6 %
Inde	3,1 %
Irlande	3,0 %
Italie	2,9 %
Pays-Bas	2,9 %

Les IDE entrants (flux d'IDE entrants en milliards de dollars)	
États-Unis	227
Chine	124
Belgique	89
Hong Kong	83
Brésil	67
Singapour	64
Royaume-Uni	54
Îles Vierges britanniques	54
Russie	53
Australie	41

Taux de croissance du PIB de pôles dominants et de géants émergents (2012)	
Chine	7,8
Inde	6,5
Russie	3,4
Brésil	1,3
Union européenne	- 0,3
États-Unis	2,2
Japon	0,2

Les 5 premiers États pour le nombre d'internautes (en millions, 2009)	
Chine	389
États-Unis	245
Japon	99
Brésil	76
Allemagne	65

Les IDE entrants (stock d'IDE entrants en milliards de dollars, 2011)	
États-Unis	3 509
Royaume-Uni	1 199
Hong Kong	1 138
France	964
Belgique	958
Allemagne	714
Chine	712
Brésil	670
Espagne	635
Canada	595

Sources : Airports Council International ; American Association of Ports Authorities ; BP statistical review ; CCFA ; CIA *The World Factbook* 2013 ; *Fortune Global 500* ; HDR ; L.-J. & A. Calvet, in *La Recherche*, avril 2009 ; OMC ; OMT ; SIPRI Yearbook 2013 ; UNCTAD/CNUCED ; UN Population Division ; Wikipedia.

Données statistiques sur quelques puissances mondiales au programme (données 2013)

	États-Unis	Japon	Russie	Brésil	Chine	Afrique du Sud	Inde
Surface (millions de km ²)	9,826	0,378	17,098	8,514	9,596	1,219	3,287
Population (millions d'hab.)	316,7	127,3	142,5	201	1350	48,6	1221
Densité	32,2	336,8	8,3	23,6	140,7	28,9	371,5
% de moins de 15 ans	20	13,4	16	24,2	17,2	39,3	28,9
% de plus de 65 ans	13,9	24,8	13,1	7,3	9,4	6,1	5,7
Âge médian	37,2	45,8	38,8	30,3	36,3	25,5	26,7
Taux de croissance annuel de la population (en %)	0,9	-0,1	-0,02	0,83	0,46	-0,45	1,28
Population urbaine (en %)	82,0	67,0	73,0	87,0	50,0	62,0	30,0
Ratio H/F	1,05	1,06	1,06	1,05	1,12	1,02	1,12
Taux de mortalité infantile (en ‰)	5,9	2,17	7,19	19,83	15,2	42,15	44,6
Espérance de vie	78,62	84,19	69,85	73,02	74,99	49,48	67,48
Indice de fécondité	2,06	1,39	1,51	1,81	1,55	2,25	2,55
Dépenses de santé (en % du PIB)	17,9	9,5	5,1	9	5,1	8,9	4,1
Taux de prévalence du SIDA (adultes, en %)	0,6	0,05	1	-	0,1	17,8	0,3
Dépenses d'éducation (en % du PIB)	5,4	3,8	4,1	5,6	-	6	3,3
Alphabétisation (en %)	99	99	99,6	88,6	92,2	86,4	61
PIB PPA (en milliards \$)	15 660	4 525	2 504	2 362	12 380	579	4 784
PIB/hab. (rang mondial)	15	38	76	106	122	109	166
IDH (rang mondial/179)	3	10	55	85	101	123	136
% pop active S1*	0,7	3,9	7,9	15,7	34,8	9	53
% pop active S2*	20,3	26,2	27,4	13,3	29,5	26	19
% pop active S3*	79	69,8	64,7	71	35,7	65	28
Rang mondial selon l'indice de Gini (rang 1 = le plus inégalitaire)	41	76	52	17	29	2	78

* S1, S2, S3 : secteurs professionnels primaire, secondaire, tertiaire.

Le lexique

A

Accords d'Évian

Accords signés le 18 mars 1962 par lequel la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie.

Accroissement naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans une population donnée. Le taux d'accroissement naturel mesure la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Agglomération

Espace urbain formé d'un centre et de ses banlieues.

Agriculture commerciale

Agriculture tournée vers des productions destinées à la vente et à l'exportation.

Agriculture extensive

Agriculture à faible rendement développée généralement sur de vastes surfaces.

Agriculture intensive

Agriculture qui obtient de forts rendements grâce à un apport important de moyens techniques et/ou de force de travail.

Agriculture vivrière

Agriculture tournée vers l'alimentation des populations productrices qui ne dégage que peu de surplus (synonyme : agriculture de subsistance).

Agrobusiness

Ensemble des activités économiques liées à l'agriculture dans les secteurs industriels, commerciaux et financiers.

ALBA

« Alliance bolivarienne pour les Amériques ». Organisation lancée par le vénézuélien Hugo Chavez afin de contrer l'influence des États-Unis et de promouvoir la coopération entre les pays « socialistes » sud-américains.

ALENA

« Accord de libre-échange nord-américain » (en anglais, NAFTA). Signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, cet accord prévoit à terme la suppression complète des barrières douanières entre les trois pays concernés.

Altermondialisme

Mouvement mondial cherchant à présenter une proposition alternative à la mondialisation telle qu'elle existe actuellement, notamment en prenant en compte les exigences du développement durable.

Alternance politique

Arrivée au pouvoir d'un homme ou d'une équipe politique dont les orientations sont radicalement différentes de celles qui étaient mises en œuvre antérieurement.

Amnistie

Décision législative qui arrête toutes poursuites judiciaires pour un délit et toute procédure pénale ; à distinguer de la grâce qui réduit une peine judiciaire sans remettre en cause la culpabilité du gracié.

Antimondialisme

Mouvement opposé à la mondialisation et au capitalisme néolibéral.

Apartheid

Système de ségrégation des populations noires, séparées systématiquement des Blancs et privées de leurs droits. L'apartheid a été aboli en Afrique du Sud en 1991.

ASEAN

« Association des nations de l'Asie du Sud-Est ». C'est une association à caractère politique et économique qui réunit, depuis 1967, Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Atlantisme

Durant la guerre froide, attitude de soutien et de fidélité à l'égard des États-Unis de la part des pays d'Europe occidentale engagés dans l'alliance atlantique.

Axe

Ligne rassemblant des voies de transport entre deux pôles. Le long de cet axe circulent des flux.

B

Baby-boom

Forte reprise de la natalité dans des populations sortant d'une période de crise ou de guerre.

Balance commerciale

Compte établissant le bilan des importations et des exportations de marchandises.

Balance des paiements

Compte établissant le bilan de la totalité des transactions avec l'étranger, y compris financières.

BAM

« Baïkal-Amour-Magistral ». Artère ferroviaire russe en Sibérie, qui double plus au nord la ligne du Transsibérien.

Banque mondiale

Institution des Nations unies dont la mission est d'aider au financement du développement dans le monde. Son président est traditionnellement un Américain.

Bantoustans

« États bantous » de l'Afrique du Sud de l'apartheid, destinés à devenir autonomes puis indépendants, et qui devaient constituer l'habitat forcé des Noirs non employés par un Blanc.

Belt

« Ceinture ». Région des États-Unis marquée par une activité économique dominante (*Dairy Belt* ; *Industrial Belt*) ou par un caractère spécifique (*Sun Belt*).

BERD

« Banque européenne pour la reconstruction et le développement », créée en 1990 pour aider les anciens pays communistes d'Europe centrale à entrer dans l'économie de marché. Son siège est à Londres.

Bible Belt

« Ceinture de la Bible ». États du sud des États-Unis dans lesquels une majorité de la population se réclame du fondamentalisme chrétien.

Bidonville

Habitat pauvre, autoconstruit, de faible coût et précaire. Les bidonvilles sont appelés *favelas* au Brésil et *slums* en Inde.

Bien de consommation

Bien destiné à la satisfaction directe des besoins du consommateur.

Bien d'équipement

Bien permettant la production (dans les entreprises) ou le transport.

Big stick policy

« Politique du gros bâton ». Impérialisme qui n'hésite pas à s'exprimer par l'intervention militaire. Mis en œuvre par Théodore Roosevelt (1901-1909).

Bollywood

Contraction de Bombay et de Hollywood. Industries du cinéma indien à Mumbai (Bombay).

Brain drain

« Migration des cerveaux ». Aux États-Unis, installation de scientifiques et de techniciens de haute qualification venus de l'étranger pour trouver des conditions de travail satisfaisantes.

Bretton Woods (accords de)

Accords signés aux États-Unis, en juillet 1944, entre les représentants de 44 États, mettant en place un nouveau système monétaire international pour l'après-guerre (SMI).

BRICS

Groupe des grands pays émergents ou réémergent (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Bulle financière

Gonflement artificiel de la valeur d'actifs (actions, obligations...) sur des marchés agités par d'intenses activités spéculatives.

C

CAFTA

« *Central American Free Trade Agreement* ». Accord de libre-échange centre-américain. Regroupe les États-Unis, le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, la République dominicaine.

CAN

« Communauté andine des nations ». Regroupe la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou.

Capitalisme

Doctrines qui définissent la propriété privée du capital (ou moyen de production) et la liberté de l'investir en vue d'en tirer profit.

Caste

En Inde, division hiérarchique et rigide de la société fondée sur l'hérédité.

Le système a été officiellement aboli, mais il demeure toujours ancré dans les traditions.

CBD

« *Central Business District* ». Centre des affaires, du commerce, de la finance, situé au cœur des grandes villes américaines et caractérisé par un habitat moderne formé de hautes tours.

CECA

« Communauté européenne du charbon et de l'acier » fondée en 1951 et qui unit les six États qui donneront naissance à la CEE en 1957.

CEE

« Communauté économique européenne ». Fondée en 1957 par le traité de Rome. Elle avait pour but l'intégration économique des États membres et la création d'une zone de libre-échange. Elle s'est transformée en Union européenne en 1993.

CEI

« Communauté des États indépendants ». Organisation essentiellement commerciale qui regroupe 11 des 15 États qui constituaient l'URSS avant 1991. Les pays baltes et la Géorgie n'en font pas partie.

Centre-périphérie

Modèle de représentation des relations existant entre un lieu de pouvoir (politique, économique, militaire, culturel...) et les espaces dominés sur lesquels il s'exerce.

Charte de l'Atlantique

Document cosigné par Roosevelt et Churchill (août 1941) définissant leurs principaux buts de guerre contre l'Allemagne.

Circuit intégré asiatique

Division régionale du travail en Asie orientale, impulsée par les firmes transnationales.

Cléricalisme/laïcisme

Mode de pensée politique qui vise à donner au clergé un rôle politique officiel et à lier celui-ci à l'État. S'oppose au laïcisme qui estime que les croyances religieuses relèvent de la sphère privée et que l'État ne doit exprimer aucune préférence.

Cohabitation

En France, partage des pouvoirs à la tête de l'État entre un législatif et un exécutif issus de majorités différentes.

Collier de perles

Réseau de facilités navales chinoises entre la Chine et le golfe Persique, destiné à sécuriser la route du pétrole.

Colonisation

Processus d'annexion de territoires par un État. Le contrôle et l'exploitation de ces conquêtes se fait par l'installation de colons originaires de cet État dans la région convoitée.

Communisme

Idéologie de type socialiste préconisant la propriété collective des biens de production et l'établissement d'une dictature du prolétariat (parti unique) en vue d'établir une société idéale sans classe.

Confucianisme

Relatif à la pensée de Confucius, philosophe chinois du V^e siècle avant Jésus-Christ ; préconise le retour à la morale, l'ordre politique, la piété filiale et le culte des ancêtres.

Conseil de sécurité

Organe exécutif de l'ONU ayant en charge la défense de la paix. Il est composé de 15 membres dont 5 (États-Unis, Russie, Chine populaire, Grande-Bretagne et France) siègent de façon permanente et disposent du droit de veto.

Conurbation

Vaste agglomération formée de plusieurs villes soudées par leurs banlieues.

Containment

« Endiguement ». Doctrine définie en mars 1947 par le président américain Truman visant à empêcher toute nouvelle extension du communisme dans le monde.

Corridor

En Russie, axe de transport permettant d'acheminer les matières premières de leur lieu d'extraction à leur lieu de consommation, de transformation ou vers les marchés à l'exportation.

Créationnisme

Doctrine religieuse selon laquelle la Création est l'œuvre de Dieu telle qu'elle est décrite dans la Bible. L'islam a développé un courant similaire s'appuyant sur le Coran.

Crime contre l'humanité

Notion juridique élaborée par le tribunal international de Nuremberg (1945-1946) qui s'applique à « l'extermination », la « réduction en esclavage », la « déportation pour des motifs politiques, raciaux ou religieux ». Le crime contre l'humanité a été proclamé imprescriptible.

Croissance économique

Augmentation de la production des richesses (biens et services) pendant une période donnée. Le PIB (produit intérieur brut) et le PNB (produit national brut) sont deux instruments qui évaluent annuellement la richesse produite. Le taux de croissance économique mesure en pourcentage son évolution d'une année sur l'autre.

Cycle de Doha

Cycle de négociations lancé en 2001 dans cette ville du Qatar entre partenaires de l'OMC pour favoriser les échanges mondiaux. Suspendu depuis 2006 en raison de l'incapacité des parties prenantes à s'entendre.

D

Délocalisation

Transfert d'une entreprise ou d'une activité dans une région ou un pays choisi pour des raisons de performance économique (marché porteur ; gisement de main-d'œuvre ; bas salaires ; avantages fiscaux...).

Déréglementation

Démantèlement partiel ou total des règles qui entravent la libre concurrence sur un marché.

Désertification

Processus d'avancée du désert, essentiellement en raison d'une pression humaine excessive sur le milieu.

Dette souveraine

Dette émise par un État ou une banque centrale.

Développement

Processus d'accumulation de facteurs favorisant une amélioration quantitative et qualitative des conditions de vie d'une population. L'IDH (Indice de développement humain) a été élaboré pour évaluer ce développement en intégrant plusieurs critères (espérance de vie à la naissance ; scolarisation et alphabétisation ; revenu théorique par habitant).

Développement durable

Mode de développement économique visant à sauvegarder le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes, en préservant l'environnement, en proposant une équité et une solidarité intergénérationnelles.

Diaspora

Population d'une même origine dispersée à travers le monde (diaspora juive, diaspora chinoise).

Dissuasion

Situation d'équilibre réel ou relatif des forces qui dissuade l'adversaire de commettre une agression dont il sait qu'elle sera payée en retour de destructions insupportables (cf. dissuasion entre les États-Unis et l'URSS par « équilibre de la terreur »).

Division internationale du travail (DIT)

Spécialisation de pays ou de zones géographiques dans des productions économiques qui alimentent les échanges mondiaux.

Doctrine Monroe

Doctrine affirmée par le président américain Monroe en 1823, qui établit l'indépendance des Amériques par rapport à l'Europe.

Donneur d'ordre

En économie, entreprise qui confie une partie de sa production à un sous-traitant qui reçoit d'elle commandes et consignes. Un pays donneur d'ordre délocalise certaines productions dans

des pays qui sont cantonnés aux tâches d'exécution (voir Pays atelier).

Downtown

Équivalent américain du centre-ville. Distinct du CBD, qui est le centre des affaires.

Dragons

Nouveaux pays industriels (NPI) d'Asie (Hong Kong, Corée du Sud, Taiwan, Singapour).

Droits civiques (mouvement)

Mouvement non violent de lutte pour l'obtention de l'égalité des droits pour tout citoyen américain (les Noirs tout particulièrement) entre 1954 et 1964. Il fut incarné par Martin Luther King.

Dumping monétaire

Maintien artificiel de la sous-évaluation d'une monnaie par rapport aux autres. Le yuan est sous-évalué d'environ 30 %.

Dumping social

Mécanisme de manipulation du marché : un pays ou une entreprise fausse le prix de ses produits en les faisant fabriquer par une main-d'œuvre aux normes sociales moins contraignantes qu'ailleurs.

E

Eaux territoriales

Partie de la mer sur laquelle s'étend la souveraineté d'un État côtier. Sa largeur maximale est de 12 milles marins (environ 22 km). Sur ces eaux, l'État considéré jouit d'une souveraineté pleine et entière. Ne pas confondre avec la Zone économique exclusive (ZEE).

Économie de rente

Économie fondée sur l'extraction ou la production et l'exportation de matières premières, sans réelle transformation ni valeur ajoutée.

Économie extravertie

Économie largement ouverte aux investissements étrangers et tournée vers l'exportation, ce qui favorise la littoralisation des activités.

Émigration

Départ d'une population d'un pays vers l'étranger.

Espace Schengen

Espace défini par l'ensemble des États européens signataires des accords de Schengen (en vigueur depuis 1995) à l'intérieur duquel est autorisée la libre circulation des personnes.

Estancia

Grand domaine agricole en Amérique latine, héritage de la colonisation. On parle selon les lieux et les activités d'*hacienda* et de *fazenda*.

État-providence

Ensemble des mesures de protection sociale et de redistribution de revenus prises par l'État afin d'assurer un mieux-être pour les populations défavorisées.

Évangéliste

Adeptes de l'évangélisation, s'efforcent de convertir le monde. Très actifs aux États-Unis, les télévangélistes utilisent la télévision pour diffuser leurs prêches.

Exception culturelle

Situation de protection exigée par les Européens pour leurs productions audiovisuelles, dans les négociations commerciales internationales.

Exode rural

Mouvement de migration de populations des campagnes vers les villes.

F

Façade maritime

Espace littoral structuré par des grands ports qui desservent le même hinterland (ou arrière-pays).

Fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49 ans). L'indice conjoncturel de fécondité, qui évalue la situation à un moment donné, peut être différent de la descendance finale, qui recense le nombre réel d'enfants nés

pour chaque femme en fin de période de procréation.

Feed lot

Aux États-Unis, vaste parc d'engraissement des bovins regroupés avant l'abattage.

FLN

« Front de libération nationale ». Organisation créée en 1954 en vue de fédérer les partisans de l'indépendance de l'Algérie. Parti politique qui a pris le contrôle du pouvoir une fois celle-ci acquise.

Flux

Échanges de marchandises, d'informations, de capitaux ou déplacements de personnes.

FMI

« Fonds monétaire international ». Institution créée en 1944, placée sous l'égide de l'ONU, destinée à assurer aide et régulation économique dans les États qui en font la demande (stabilisation des changes ; soutien en cas de crise ; procédures de redressement financier, etc.).

FMN

« Firme multinationale » ou transnationale. Entreprise possédant des filiales à l'étranger et qui développe généralement des stratégies économiques à l'échelle du monde.

Fondamentalisme

Mouvement préconisant le retour aux fondements d'une religion et l'interprétation littérale (intégrisme) des textes sacrés. Attitude qui affecte toutes les religions monothéistes.

Fonds souverain

Fonds d'investissement étatique. La Chine, la Norvège ou le Qatar ont des fonds souverains.

Forum social mondial

Forum altermondialiste, voire antimondialiste, lancé en 2001 à Porto Alegre au Brésil, en réaction au forum économique mondial de Davos.

Francophonie

Ensemble des populations ou des territoires qui utilisent le français comme langue native ou de communication.

Frontière

Ligne marquant la limite entre deux espaces, souvent une limite administrative entre deux États. La frontière (en anglais, *frontier*), dans un pays neuf (ex : États-Unis) est la limite, moins nette et plus fluctuante, entre l'espace conquis, approprié par l'homme, et la sauvagerie (*wilderness*).

G

G7-G8

Le G7 regroupe les sept pays les plus riches du monde : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Canada ; le G8 leur associe la Russie.

G20

Groupe de 19 pays (plus l'Union européenne) représentant 90 % du PIB mondial ; principale instance de concertation internationale.

Génocide

Crime de masse commis pour faire disparaître un groupe humain sur des motifs ethniques ou religieux. La Shoah (« catastrophe » en hébreu) désigne l'extermination des Juifs par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale.

Gentrification

Processus d'embourgeoisement du centre-ville.

Géoéconomie

Étude des rivalités économiques dans l'espace.

Géopolitique

Étude des rivalités de pouvoir dans l'espace.

Géostratégie

Étude des rapports de force dans l'espace.

Gouvernance

À distinguer du terme « gouvernement ». Alors que ce dernier renvoie soit à une institution détenant le pouvoir exécutif soit à la manière au sens technique de gouverner, la « gouvernance » ajoute la prise en compte de facteurs autres, par exemple ceux qui tiennent à la psychologie des peuples ou à celle des relations nationales ou internationales.

Guerre des étoiles

Projet lancé par Ronald Reagan en 1983 visant à mettre en place dans l'espace des satellites capables d'intercepter les missiles adverses.

H

Hard power/soft power

Hard power : capacité de contrainte d'un État. Sa capacité à imposer sa volonté aux autres par la force, voire par le conflit.

Soft power : capacité d'influence et de persuasion.

Harki

Algérien musulman ayant participé à la guerre d'Algérie dans les forces auxiliaires de l'armée française ; il est considéré comme un traître par les partisans algériens de l'indépendance.

Haute croissance

Période de forte croissance économique au Japon, entre 1955 et 1973.

Héliotropisme

Attirance pour les régions ou les sites ensoleillés.

Hinterland

Arrière-pays.

Hippie (mouvement)

Courant né aux États-Unis dans les années 1960 dont les adeptes rejetaient la société de consommation, prônaient la non-violence, des mœurs plus libres et la vie en communauté.

Histoire

Science qui étudie le passé et tente d'en reconstituer le déroulement. Se distingue de la mémoire collective.

Hub

Voir Nœud.

I

IBAS

Forum des démocraties émergentes : Inde, Brésil, Afrique du Sud. Parfois surnommé G3.

IDE

« Investissements directs à l'étranger » : placements à l'étranger de capitaux par des entreprises qui en achètent d'autres ou y créent des filiales.

IDH

« Indicateur de développement humain » qui évalue le niveau de développement d'un pays ou d'un ensemble régional (échelle de 0 à 1) à partir de trois données : espérance de vie, taux d'alphabétisation et revenu théorique par habitant.

Immigration

Entrée dans un pays d'une population étrangère.

Impérialisme

Volonté d'expansion et de domination d'un peuple ou d'un État sur d'autres peuples ou États. L'impérialisme peut revêtir diverses formes (politique, militaire, économique, culturel, etc.).

Indice de Gini

Indice variant entre 0 et 1, qui permet de mesurer les inégalités dans un pays (0 = égalité parfaite ; 1 = inégalité absolue).

Inflation

Situation de déséquilibre économique caractérisée par une hausse notable et durable des prix.

Intégration

Le fait d'entrer dans le fonctionnement d'un système, dont on devient

un élément actif. L'intégration régionale signifie que, dans une région du monde donnée, les éléments de cette région ont un fonctionnement systémique privilégié : ils ont davantage de relations entre eux, qu'entre eux et le monde extérieur. On parle ainsi d'intégration dans la mondialisation, lorsqu'un État devient partie prenante des flux mondiaux.

Interface

Zone de contact entre deux milieux ou deux systèmes.

Interface Nord/Sud

Une interface est une ligne de contact entre deux systèmes, un Nord développé et un Sud en développement, dont les différences génèrent des phénomènes d'échanges, de mutation, de domination.

IPH

« Indicateur de pauvreté humaine » qui évalue le dénuement d'une population à partir de trois variables (espérance de vie ; analphabétisme ; accès aux soins et à l'alimentation), auquel s'ajoute parfois le taux de chômage de longue durée.

Isolationnisme

Doctrines politiques préconisant une intervention minimale dans les affaires du monde. Les États-Unis adoptèrent cette politique dans les années 1930.

J

Jachère

Terre cultivable laissée provisoirement en repos.

K

Keiretsu

Multinationale japonaise qui combine de multiples activités économiques (production, commerce, transport, finance...).

Krach boursier de 1929

Effondrement de la bourse de New York survenu en octobre 1929, point de départ d'une grave crise économique mondiale.

Kyoto (accord ou protocole de)

Traité international signé à Kyoto en 1997 et entré en vigueur en 2005. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais ne concerne pas tous les pays.

L

Land grabbing

Achat ou location de terres cultivables par des entreprises ou des États étrangers dans des pays du Sud, pour l'essentiel.

Latifundio

Grande exploitation agricole en Amérique latine généralement tournée vers la monoculture spéculative.

Leadership

Situation de position dominante d'un État ou d'une entreprise.

Libéralisme

Doctrines qui défendent les principes de liberté fondamentale dans le domaine politique et la liberté d'entreprendre en économie. Elle s'oppose à toute forme d'interventionnisme d'État. S'affirmant depuis les années 1980, le néolibéralisme définit un courant qui prône le désengagement maximum de l'État, la défiscalisation et la dérèglementation des marchés.

Libre-échange

Libre circulation des biens et des services à travers les frontières, facilitée par la faiblesse voire l'inexistence de droits de douanes, de contingentements ou de règlements protectionnistes.

Lions africains

Expression parfois utilisée pour qualifier les pays émergents africains : Afrique du Sud, Maroc, Angola, Botswana, Ghana...

Littoralisation

Mouvement de concentration des populations et des activités économiques en bordure de mer.

M

Macrocéphalie

Situation de domination excessive d'une ville hypertrophiée sur l'ensemble des autres villes du pays.

Maillage

Division d'un territoire en unités plus ou moins vastes (de la parcelle à l'État).

Mandat

Territoire confié à une puissance coloniale avec mission de le préparer à l'indépendance. Le pays mandataire se charge d'assurer la protection et la gestion du territoire pendant cette période de transition.

Maoïsme

Idéologie de type communiste établie par Mao Zedong afin d'adapter le marxisme aux spécificités de la Chine. Il met l'accent sur le développement conjoint de l'agriculture et de l'industrie (« marcher sur ses deux jambes ») en s'appuyant sur les masses.

Maquiladoras

Entreprises de main-d'œuvre au Mexique financées par des capitaux étrangers, installées le long de la frontière avec les États-Unis et dont les productions alimentent le marché nord-américain.

Marché

Rencontre d'une offre et d'une demande.

Marché commun

Espace de libre circulation des biens sans droits de douanes. La CEE s'est établie en Marché commun en 1968.

MCCA

« Marché commun centre-américain ». Regroupe depuis 1960 le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua.

Mégalopole

Vaste région urbanisée qui juxtapose sur plusieurs centaines de kilomètres de grandes agglomérations voisines.

Mégapole

Agglomération géante.

Meiji

« Gouvernement éclairé » qui, à partir de 1868, entraîne la modernisation du Japon à l'aune de l'exemple européen.

Mémoire collective

Ensemble des représentations du passé qu'une collectivité reconnaît comme siennes à un moment donné.

Mercosur

Marché commun sud-américain unissant depuis 1991 l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

METI

« *Ministry of Economy, Trade and Industry* ». Au Japon, tout puissant ministère en charge de la production industrielle et du commerce extérieur (appelé MITI jusqu'en 2001).

Métropole

Ville importante, dotée de fonctions de commandement qui assurent son contrôle sur l'espace régional environnant.

Métropolisation

Phénomène de concentration des populations dans les grandes villes et les mégapoles.

Microcrédit

Crédit qui s'adresse, pour de petites sommes et de petites durées, à des micro-entrepreneurs qui n'ont pas d'accès au crédit classique. Surtout développé dans les pays du Sud.

Microfundio

Petite exploitation de quelques hectares en Amérique latine tournée vers une agriculture de subsistance.

Mondialisation

Mise en relation généralisée des espaces mondiaux.

Mortalité infantile (taux de)

Nombre de décès d'enfants nés vivants dans leur première année.

Multilatéralisme

Système de relations internationales où les décisions ne sont pas impulsées par un acteur unique, mais par une multiplicité d'acteurs dont chacun doit tenir compte de la position des autres. Le multilatéralisme est un mode possible de gouvernance du monde.

N

NEPAD

« *New Economic Partnership for Africa's Development* ». Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Nomades

Populations au mode de vie itinérant (contraire : sédentaires).

Northern Range

Façade maritime européenne, du Havre à Hambourg, qui dessert la mégapole centre-européenne.

Nœud

Point de connexion des lignes d'un réseau (ferroviaire, routier, aérien – nommé *hub* dans ce dernier cas) ; nodal : qui se rapporte à un nœud.

NPI

« Nouveaux pays industriels ». Expression désignant les États asiatiques qui ont atteint en l'espace de quelques décennies un niveau de développement qui les intègre dans le groupe des pays industrialisés (Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Taiwan. Le Brésil et le Mexique leur sont parfois associés).

O

OAS

« Organisation de l'armée secrète ». Organisation clandestine créée en 1961 par les partisans de l'Algérie française pour lutter contre l'indépendance de l'Algérie.

Oasis

Lieu de vie autour d'un point d'eau dans le désert.

OCDE

« Organisation de coopération et de développement économique ». Rassemble les pays développés, ou industriels. Compte 34 pays.

OCS

« Organisation de coopération de Shanghai ». Regroupe depuis 2001 la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan.

Offshore (ou off shore)

S'applique aux activités développées « en mer » (forage, exploitation de gisements pétroliers) et, par extension, aux banques installées à l'étranger pour échapper à la législation du pays d'origine.

OGM

« Organismes génétiquement modifiés ». Organisme vivant (ici, végétal) dont une firme (Monsanto, Pionneer, Syngenta) a modifié le génome pour en améliorer les qualités.

Oligarques

En Russie, entrepreneurs s'étant rapidement enrichis après avoir racheté à bon prix des entreprises d'État soviétiques privatisées entre 1991 et 1995. Ces nouveaux riches font scandale dans le pays.

OLP

« Organisation de libération de la Palestine ». Fondée en mai 1964 et dirigée de 1969 à 2004 par Yasser Arafat. Elle est composée de plusieurs organisations palestiniennes, dont le Fatah (Front populaire de libération de la Palestine).

OMC

« Organisation mondiale du commerce » qui succède au GATT en 1995. Le rôle de cette organisation internationale est de favoriser les échanges commerciaux à l'échelle de la planète sur la base du libre-échange.

OMD

« Objectifs sur millénaire pour le développement ». Ensemble d'objectifs de développement (réduction de la pauvreté, de la faim, des maladies) signés par 189 pays aux Nations unies en 2000, avec échéance en 2015.

ONG

Organisme – ou organisation – non gouvernemental(e). Structure qui a des objectifs humanitaires (secours d'urgence, santé, traitement de l'eau, alimentation...) ou culturels, et qui œuvre grâce à des moyens issus de la générosité privée (personnes, entreprises). Si le rôle de nombreuses ONG est irremplaçable, comme celui des *french doctors*, on ne peut ignorer que certaines masquent une volonté de prosélytisme religieux ou culturel.

ONU

Organisation des Nations unies fondée en 1945 pour la défense de la paix, des Droits de l'homme et pour la coopération entre les peuples.

OPEP

Créée à l'initiative du Venezuela en 1960, l'« Organisation des pays exportateur de pétrole » regroupe treize États soucieux de contrôler le marché et les prix du pétrole.

Ostpolitik

Politique de rapprochement entre la RFA et l'Europe communiste conduite par le chancelier allemand Willy Brandt dans les années 1970.

OTAN

« Organisation du traité de l'Atlantique Nord », volet militaire de l'alliance atlantique. Fondée en 1949, l'OTAN unissait à l'origine douze États occidentaux (dont les États-Unis) décidés à assurer leur défense face au bloc communiste.

P

Pacte de Varsovie

Alliance militaire de huit États communistes, constituée en 1955 autour de l'URSS en réponse à la création de l'OTAN, et dissoute en 1991.

Palestine

Région du Proche-Orient située entre la Méditerranée et le Jourdain. Elle englobe l'État d'Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

PAM

« Programme alimentaire mondial ». Organisme de l'ONU en charge de la lutte contre la faim dans le monde.

Paradis fiscal

État où les règles fiscales sont particulièrement clémentes envers les entreprises comme les particuliers.

Patrimoine

Ensemble des biens (monuments, culture, objets d'art...) hérités du passé et propriétés d'une personne ou d'une collectivité.

Pavillon de complaisance

Pavillon sous lequel s'enregistre une compagnie maritime, en raison des règles fiscales et sociales peu contraignantes de l'État propriétaire du pavillon.

Pays atelier

Pays émergent qui met sa main-d'œuvre bon marché à la disposition des grandes firmes industrielles étrangères pour des activités de fabrication peu qualifiées.

Pays émergent

Pays en croissance économique rapide, qui se traduit par l'émergence d'une classe moyenne et un réel processus de développement, en convergence avec les pays développés.

Pays neuf

Pays tardivement peuplé (peuples premiers exceptés).

PECO

« Pays d'Europe centrale et orientale », issus du démembrement de l'ancien bloc communiste.

Périurbanisation

Développement d'un habitat à la périphérie des villes.

PIB/hab. PPA

PIB par habitant (ensemble de la richesse produite en un an par un habitant), mais qui tient compte de la parité des pouvoirs d'achat (on n'achète pas la même chose avec 1 \$ en Suisse ou au Mali).

Pieds-noirs

Surnom donné aux colons d'origine européenne installés en Algérie.

Pieds-rouges

Surnom donné aux Russes de l'URSS qui, installés hors de Russie, ont décidé depuis 1991 de regagner leur État d'origine.

PMA

« Pays les moins avancés ». Catégorie de pays créée par l'ONU, qui désigne les pays les plus en retard dans leur développement. On en compte 48, surtout en Afrique subsaharienne.

Productivité

Efficacité du travail mesurée par le rapport entre le résultat d'une production et l'ensemble des moyens développés pour y parvenir.

Programme d'ajustement structurel

Programme d'assistance économique mis en place par le Fonds monétaire international (FMI) pour remettre un État défaillant sur une trajectoire économique viable.

Projection

Opération consistant à représenter le globe terrestre sur une surface plane, en deux dimensions. Il existe des centaines de projections différentes, en fonction de ce que l'on souhaite montrer.

Pro-life

Mouvement regroupant des personnes hostiles à l'avortement, il est très actif aux États-Unis.

Puritanisme

Terme servant à définir un courant religieux d'origine calviniste très implanté aux États-Unis se caractérisant par le respect d'une morale rigoriste.

PVD

Pays en voie de développement.

Q

Quatorze points de Wilson (les)

Discours du président Wilson prononcé le 8 janvier 1918 dans lequel il expose les buts de guerre des États-Unis.

R

Récession

Deux trimestres consécutifs de croissance négative du PIB.

Recherche-développement (R & D)

Ensemble des activités conduites par les entreprises qui investissent dans les domaines scientifiques, technologiques, organisationnels, afin de développer des productions innovantes.

Référendum

Vote des électeurs appelés à se prononcer pour ou contre un texte législatif ou constitutionnel.

Réforme agraire

Ensemble des mesures qui visent à modifier la propriété du sol en opérant une redistribution au profit de l'État, de coopératives ou de petits et moyens exploitants.

Régime parlementaire

Système de gouvernement fondé sur un partage des pouvoirs dans lequel l'exécutif est soumis à un contrôle effectif du législatif (responsabilité de l'exécutif qui peut être renversé ; investiture du chef de gouvernement par l'Assemblée...).

Régime présidentiel

Système de gouvernement dans lequel le chef de l'exécutif, pourvu d'importants pouvoirs, n'est pas responsable devant le législatif (qui ne peut, en revanche, être dissous).

Remises

Sommes d'argent envoyées au pays, dans leurs familles, par les travailleurs immigrés.

Rendement

Mesure de la productivité en agriculture généralement exprimée par la quantité de produit obtenue par unité de surface ou par tête.

Repentance

Acte par lequel une personne ou un État exprime ses regrets pour un acte du passé.

Réseau

Ensemble d'acteurs, de lieux ou d'espaces qui entretiennent des relations traduites en flux matériels ou immatériels (adjectif : réticulaire). Voir aussi Nœud.

Révolution culturelle

Mouvement provoqué par Mao Zedong entre 1966 et 1969 visant à détruire la culture traditionnelle de la Chine au profit d'une nouvelle. S'appuyant sur la jeunesse, elle justifia la condamnation de nombreux intellectuels ou savants.

Révolution verte

Profonde transformation de l'agriculture dans certains pays du tiers-monde visant à augmenter les rendements par une amélioration du matériel, un meilleur choix des variétés cultivées, une modification des procédés culturels.

RNB PPA

« Revenu national brut en parité de pouvoir d'achat ». Revenu national brut converti sur la base d'un taux de change qui permet de niveler les différences de prix entre les pays.

Rurbanisation

Développement d'un habitat, d'activités et de modes de vie de type urbain dans des zones rurales.

S

SADC

« *Southern Africa Development Community* ». Communauté de développement de l'Afrique australe. Elle regroupe 15 pays d'Afrique australe, mais est largement dominée par l'Afrique du Sud.

Sanctuaire Yasukuni

Sanctuaire à Tokyo, où sont honorés les morts tombés au combat pour l'empereur du Japon. 14 criminels de guerre y figurent, ce qui provoque l'ire de la Chine comme de la Corée du Sud.

Secte

Ensemble de personnes professant une même foi, généralement issu d'une communauté plus vaste dont il s'est séparé. Les sectes modernes vivent souvent repliées sur elles-mêmes, sous l'autorité d'un guide charismatique.

Ségrégation sociospatiale

Situation dans laquelle une société connaît sur le terrain une séparation, de fait ou de droit, entre des populations de niveaux de vie différents.

Seuil de pauvreté

Niveau en dessous duquel une personne est catégorisée comme pauvre, c'est-à-dire dépourvue des moyens de vivre décemment. Ce seuil varie selon la richesse du pays considéré. Il est égal à 1,25 \$ de revenu par jour, en parité de pouvoir d'achat dans les PVD.

Socialisme

Doctrines préconisant, au nom du principe d'égalité et pour l'établissement d'une société plus juste, la propriété collective des biens de production.

Sogo shosha

« Maisons de commerce » au Japon qui, pour le compte des grandes entreprises,

définissent des stratégies commerciales et organisent une part importante de leurs activités d'échanges à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

SPD – KPD – SED

Parti socialiste allemand (SPD) fondé en 1891 par Kautsky.

Parti communiste allemand (KPD) créé en 1918 par Liebknecht.

Parti socialiste unifié de l'Allemagne de l'Est (SED) né en 1946 de la fusion du SPD et du KDP.

Syndicalisme

Mouvement regroupant les personnes d'une même profession en vue de défendre leurs intérêts au sein de l'entreprise.

Système-monde

Système formé par les trois centres qui dominent l'économie mondiale (la Triade), leurs périphéries plus ou moins intégrées et l'ensemble des relations qui les unissent.

T

Taudification

Processus de dégradation d'un habitat.

Taux d'ouverture

Rapport entre le commerce extérieur et le PIB d'un pays. Permet de mesurer l'insertion relative d'un pays dans la mondialisation et son éventuelle dépendance aux chocs extérieurs.

Taux de dépendance

Mesure la charge des inactifs sur les actifs.

Taux de prévalence

Nombre de malades par rapport à la population totale d'un pays. Permet de mesurer la pénétration de telle ou telle maladie dans une population.

Terre-plein

Espace littoral gagné sur le milieu marin en vue d'implantations industrielles.

Terres rares

Groupe de métaux stratégiques pour l'économie mondiale. Leur faible concentration rend leur exploitation coûteuse, mais leur utilisation dans les produits de haute technologie les rend indispensables.

Territoire

Espace structuré par l'homme et non naturel.

Territoires occupés

Territoires occupés par l'armée israélienne lors de la guerre des « Six Jours » (1967). Le Sinaï a été restitué à l'Égypte en 1979 ; la bande de Gaza et la Cisjordanie ont été confiés à l'Autorité palestinienne (1993) ; territoire syrien, le plateau du Golan est toujours sous le contrôle des Israéliens.

Tiers-monde

Ce terme, calqué sur celui de « tiers état », a été forgé par le démographe français Alfred Sauvy en 1952. Il a précédé des vocables tels que « PVD » ou « Suds ». Il est à l'origine de l'élaboration du concept de tiers-mondisme, à la mode dans les années 1960-1970.

Tigres

NPI de 2^e génération (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines).

Township

Unité de base du découpage des parcelles destinées aux colons dans l'Amérique anglo-saxonne ; par extension, désigne en Afrique du Sud un lotissement public organisé sur des bases ethniques (voir Ghetto).

Transition démographique

Dans une population donnée, passage d'une situation de taux de natalité et de mortalité élevés (équilibre à faible accroissement naturel) à une situation de taux de natalité et de mortalité faibles (équilibre à faible accroissement naturel à nouveau). Cette transition est caractérisée par un accroissement

naturel important du fait du retard pris par la baisse de la natalité sur celle de la mortalité.

Triade

Ensemble formé par les trois pôles économiques dominant dans le système-monde : Amérique du Nord, Union européenne et Japon.

U

UNASUR

« Union des nations sud-américaines ». Organisation rassemblant la plupart des États d'Amérique du Sud (12, mais pas la Guyane française). Créée en 2008, elle vise à l'intégration régionale du continent sud-américain.

Union africaine

Organisation rassemblant l'ensemble des États africains, créée en 2002 en remplacement de l'Organisation de l'unité africaine. Elle œuvre pour le développement de l'Afrique, notamment à travers le programme NEPAD.

Union européenne

Union des pays européens de l'ancienne CEE qui, par le traité de Maastricht de 1992, ont décidé d'approfondir la construction communautaire dans les domaines de l'économie, des finances, de la monnaie, de la culture, des politiques sociales, de l'environnement, de la justice, de la police, des relations extérieures, de la défense et de la sécurité.

Urbanisation

Développement de la population des villes.

V

Ville globale (ou mondiale)

C'est un pôle urbain de taille importante qui, outre les fonctions habituelles des grandes métropoles, assure par la concentration de ses activités tertiaires supérieures un rôle d'impulsion, de

contrôle et de commandement de l'économie mondiale.

Vol d'oies sauvages

Modèle de développement asiatique, dans lequel chaque pays remonte successivement les filières industrielles, dont il abandonne les moins rentables aux pays suivant dans la chaîne.

Exemples : Japon, Dragons, Tigres... Le « V » inversé symbolise la diffusion de la croissance dans l'espace et le temps.

Z

ZEE

« Zone économique exclusive ». Domaine maritime à l'intérieur duquel un État est souverain pour tous les aspects économiques sans pour cela pouvoir s'opposer au libre passage des navires étrangers (s'étend jusqu'à 200 milles des côtes).

ZES

« Zones économiques spéciales » créées en Chine à partir de 1979 pour attirer les investisseurs et les technologies étrangères grâce à des conditions fiscales très favorables.

Zone de libre-échange

Zone où les échanges intérieurs sont facilités du fait de l'abandon ou de la réduction des droits de douane. Cela provoque une augmentation des échanges commerciaux entre les pays partenaires.

Zone euro

Union économique et monétaire (UEM) de 17 pays où l'euro est la monnaie commune depuis 2002.

Zone franche

Dans un État, espace bénéficiant d'une réglementation, d'une situation fiscale ou douanière particulières, propres à attirer les investisseurs.

AZ

l'outil indispensable pour le bac !

Sous la direction de
Laurent Hansen-Løve



La philosophie

de A à Z

- Les notions et concepts clés
- Les grands auteurs
- Les textes de référence

**Complet,
pratique, efficace**



www.editions-hatier.fr

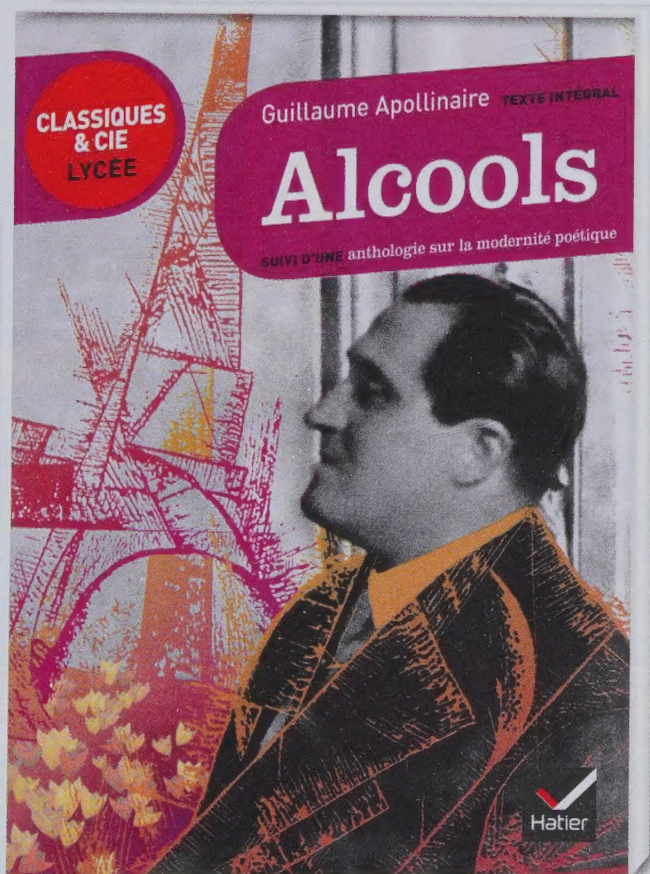


Coursiers d'été

www.editions-hatier.fr

**CLASSIQUES
& CIE
LYCÉE**

Toutes les clés pour réussir LE BAC



www.hatier.fr



Toutes
nos offres sur
www.sts.fr



DÉCOUVREZ LE MONDE AVEC STS

HIGH SCHOOL SCOLARITÉ À L'ÉTRANGER (14-18 ans)

Immersion dans une famille et un lycée local. 25 pays au choix.

COURS POUR ADULTES À L'ÉTRANGER

47 destinations, un programme flexible et à la carte de 1 à 37 semaines.

AU PAIR AUX USA (18-26 ans)

Activité rémunérée, assistant visa, billets d'avion et séjour New York offerts.



SEJOURS LINGUISTIQUES

Retourner à STS - 33-35, rue Faidherbe - BP40177 - 59029 LILLE cedex

Merci de m'envoyer votre nouvelle brochure.

☐ High school scolarité à l'étranger (14-18 ans) ☐ Cours pour adultes ☐ Au Pair

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville : Tél :

E-mail :

L'équipe STS à votre écoute au 03 28 36 27 27



Suivez-nous sur Twitter:
[@STS_France](https://twitter.com/STS_France)



Retrouvez-nous sur Facebook:
www.facebook.com/stsfrance



RÉUSSIR

BACCALAURÉAT

- Terminales S et ES "pilotes" orientées HEC ou Sciences Po
- Stages intensifs de révision et de perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques pour Premières et Terminales
- Cycles continus et cycles intensifs de révisions pour Premières et Terminales
- Stage d'étude de documents économiques et sociologiques
- Concours des écoles de commerce accessibles après le bac
- Concours des écoles d'ingénieurs accessibles après le bac
- Stages et cycles d'initiation Sciences Po dès la Première pour suivre les nouvelles dates des concours d'entrée

HEC - ESSEC - ESCP Europe - EML

- Classes préparatoires annuelles "pilotes" voies S et E
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques. Stage de préparation des oraux
- Stage de pré-rentree fin août - début septembre
- Stage de préparation des concours littéraires "BEL" en février
- "English Summer Session in Paris" durant l'été

SCIENCES PO

- IEP de province : classes préparatoires annuelles et stages intensifs à Pâques ou en juin
- IEP de Paris : stage d'été + prépa en cycle continu parallèle à la Terminale ou en cycle de stages intensifs

MATH SUP - MATH SPÉ

- Classe Math Spé PC* "pilote" réservée à des 5/2
- Stages intensifs en février et à Pâques pour Sup et Spé
- Stage de pré-rentree Sup/Spé (de TS vers Sup et de Sup vers Spé)

ipesup

Histoire-Géographie T^{le} L, ES

- Des **sujets** du nouveau bac (session 2013) et d'autres pour couvrir tout le programme
- Une **analyse détaillée** de chaque sujet
- Des **corrigés complets** pour comprendre comment construire et rédiger sa copie
- Une préparation à l'**oral**
- En plus, un **mémento** avec tous les repères clés



L'achat de cet ouvrage vous permet d'accéder, **GRATUITEMENT***, aux **ressources** d'annabac.com : fiches de cours, podcasts, quiz, exercices et sujets corrigés...

*selon conditions précisées sur le site www.annabac.com

annabac 2014

TOUT EN
COULEURS

POUR LES ÉLÈVES DE 1^{re}
(épreuves anticipées)

- 1 Français 1^{re} L, ES, S
- 2 Français 1^{re} séries technologiques
- 3 Sciences 1^{re} ES, L

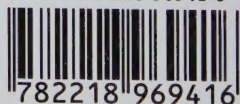
POUR LES ÉLÈVES DE T^{le}

- 4 Philosophie T^{le} L, ES, S
- 5 Anglais T^{le} LV1 et LV2
- 6 Espagnol T^{le} LV1 et LV2
- 7 Histoire-Géographie T^{le} L, ES
- 8 SES T^{le} ES
- 9 Mathématiques T^{le} ES
- 10 Mathématiques T^{le} S
- 11 Physique-Chimie T^{le} S
- 12 SVT T^{le} S

6,99 €

44 8703 9

ISBN 978-2-218-96941-6



9 782218 969416

www.annabac.com

Couverture :
noir & blanc